

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

MORTIER Roland, HASQUIN Hervé, éd(s)., *Etudes sur le XVIII^e siècle*, Volume VIII, Editions de l'Université de Bruxelles, 1981.

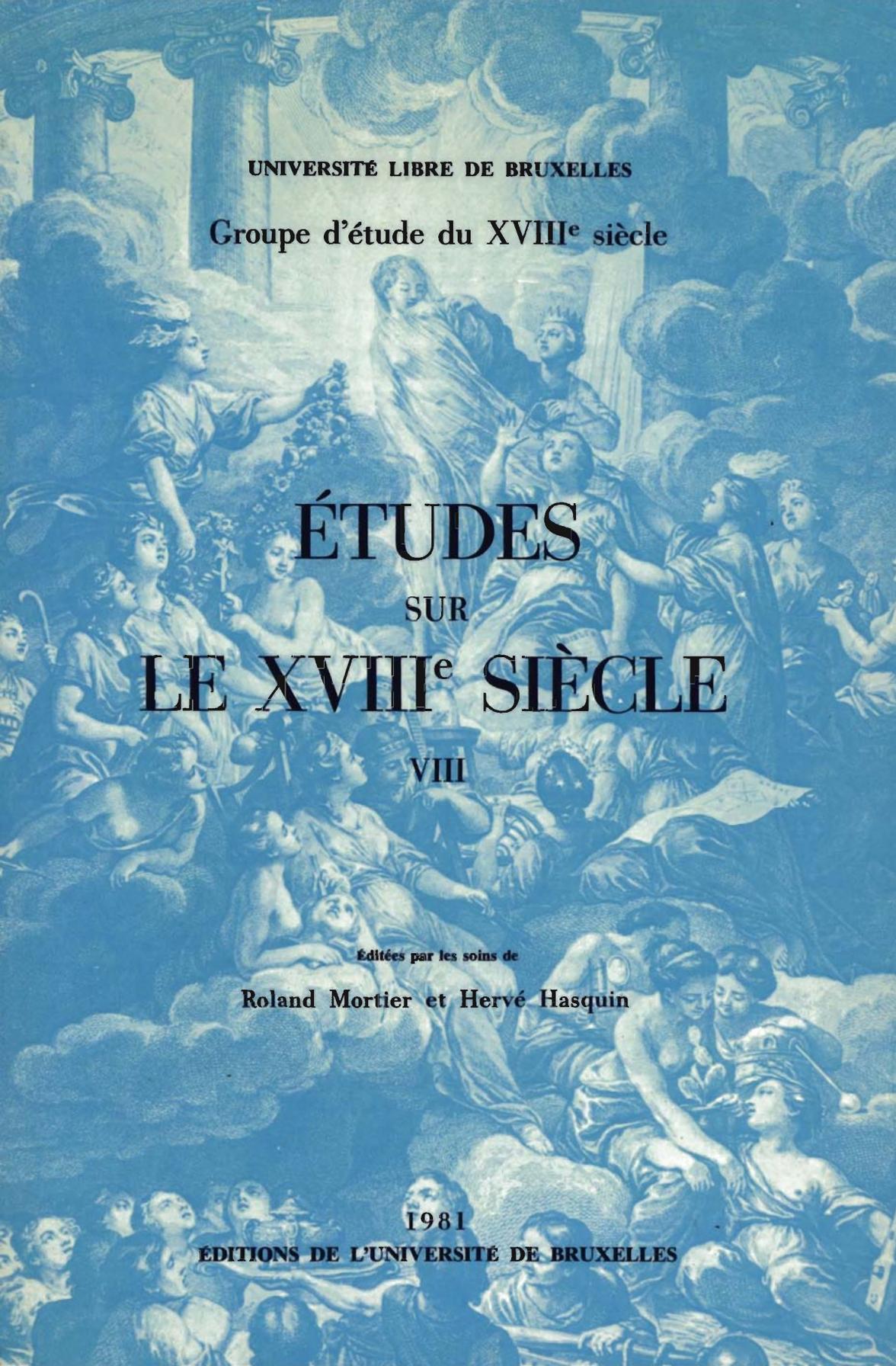
Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Les illustrations de cet ouvrage n'ont pu être reproduites afin de se conformer à la législation belge en vigueur.

L'œuvre a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Groupe d'étude du XVIII^e siècle

ÉTUDES
SUR
LE XVIII^e SIÈCLE

VIII

Éditées par les soins de

Roland Mortier et Hervé Hasquin

1981

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

GROUPE D'ÉTUDE DU XVIII^e SIÈCLE

Directeur : R. Mortier

Secrétaire : H. Hasquin

Pour tous renseignements, écrire à M. Hasquin

Faculté de Philosophie et Lettres

Université Libre de Bruxelles

50, av. F.D. Roosevelt — 1050 Bruxelles

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

Parc Léopold — 1040 Bruxelles — Belgique

ÉTUDES
sur
LE XVIII^e SIÈCLE

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Groupe d'étude du XVIII^e siècle

ÉTUDES
SUR
LE XVIII^e SIÈCLE
VIII

Éditées par les soins de

Roland MORTIER et Hervé HASQUIN

1981

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

© by Editions de l'Université de Bruxelles, 1981

Parc Léopold, 1040 Bruxelles, Belgique

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction, y compris les microfilms
et les photocopies, réservés pour tous pays

I.S.B.N. 2-8004-0768-9

D/1981/0171/34

Imprimé en Belgique

DIDEROT TRADUCTEUR DE L'INQUIRY CONCERNING VIRTUE, OR MERIT

par

Jean-Marc BRAEM

Licencié en Philosophie Romane

Nul n'ignore que les premières productions de Diderot furent des travaux de traduction. On ignore de quelle manière il avait appris l'anglais, si ce n'est par ce qu'il nous en dit dans l'article « Encyclopédie » de l'*Encyclopédie* : deux langues vivantes sont trop mouvantes, sont trop vivantes pour les jalonner de repères fixes que l'on trouverait dans les dictionnaires, il faut pour plus de sûreté avoir recours à une langue morte : le latin, et en faire une référence commune. Il s'agit là d'un principe, astucieux peut-être, mais qui se limite aux vocabulaires et qu'il est difficile d'ériger en méthode. En 1743, il publie chez Briasson l'*Histoire de Grèce*, traduction de la *Grecian History* de Temple Stanyan ; en 1745 paraît chez Zacharie Chatelain à Amsterdam l'*Essai sur le mérite et la vertu*, version française de la main de Diderot, de l'*Inquiry concerning virtue, or merit* de Shaftesbury ; de 1746 à 1748 enfin, il collabore à la traduction du *Dictionnaire de médecine* de James.

Les deux premières productions ont fait l'objet d'examens assez approfondis de la part notamment de W. Folkierski dans deux articles précieux pour qui s'intéresse aux problèmes de traduction ; ces articles s'intitulent : *L'Anglais de Diderot*¹ et *Comment Lord Shaftesbury a-t-il conquis Diderot ?*²

Le premier d'entre eux est consacré à la traduction de la *Grecian History* ; l'auteur, tout en rendant hommage au travail et à la connaissance de l'anglais du traducteur, y relève fort pertinemment d'assez nombreuses erreurs débouchant

¹ FOLKIERSKI (W.), « L'Anglais de Diderot », dans la *Revue de Littérature comparée*, Paris, Didier, n° 2, 1960, pp. 226-244.

² FOLKIERSKI (W.), « Comment Lord Shaftesbury a-t-il conquis Diderot ? », dans *Studi in Onore de C. Pellegrini*, Torino, 1963, pp. 319-346.

parfois sur des contresens graves. Diderot confond « pence » et « shilling », traduit « to attempt » par « attenter », rend « the Travels of Ulysses » par « les travaux d'Ulysse », « a drawn battle » par « une bataille rangée ». Certaines de ces erreurs sont heureusement imputables à l'inadvertance ; ainsi, on peut supposer qu'un Diderot attentif n'aurait pas mis « fils » pour « father », n'aurait pas transformé un « great grandson » en « bisaïeul » et n'aurait pas métamorphosé « Minos » et « Lycurgus » en « Numa Lycurgus ».

Folkierski y remarque déjà certaines des tendances de la traduction de Diderot, tendance à l'emphase, à la périphrase, à l'inversion de propositions, tendance à remplacer des affirmations par des interrogations, tendance aussi à l'introduction de son propre goût, de son propre tempérament, de sa propre philosophie naissante en s'écartant du texte anglais d'une manière qui n'est pas encore jugée coupable.

Ces écarts font l'objet du second article ainsi que de la thèse d'un auteur américain³ ; la traduction de Diderot y est envisagée sous l'angle philosophique ; la langue en elle-même n'est plus considérée que comme support à l'idée nouvelle, à l'originalité par rapport au contenu du texte anglais ; le contenant n'y fait plus l'objet des critiques, du reste justifiées, que l'on trouvait dans l'examen de la traduction du texte de Temple. La critique linguistique a fait place à la critique idéologique. Cela est très certainement dû aux progrès qu'avait réalisés Diderot dans la maîtrise de la langue anglaise, ou plutôt dans la maîtrise de l'art de la traduction.

Dans l'*Essai sur le Mérite et la Vertu*, on se trouve face à une traduction déroutante, charmeuse, où il n'est pas toujours facile de reconnaître le texte original mais où il n'est pas possible de ne pas trouver l'idée qui y est exprimée.

Tous les commentateurs s'accordent pour donner au travail de Diderot un autre nom que celui de traduction : « il a transposé », « il a mis en français », « il a arrangé » l'*Inquiry*. De ce fait, il devient très difficile de suivre systématiquement les deux textes en relevant les dissimilitudes ; l'écart devient règle, la différence devient système. Pour imiter Diderot qui aimait les images, nous pourrions essayer celle-ci : comparer les deux « histoires de Grèce », c'est regarder deux frères jumeaux en remarquant les particularités de chacun ; confronter l'*Inquiry* et l'*Essai*, c'est tâcher de retrouver dans deux lointains cousins les traits d'une même famille, ceci sur le plan de la *forme* uniquement, il est nécessaire d'insister sur ce point. Diderot, prudent, ne s'en est pas caché et a expliqué la distance qu'il prenait par rapport à la traduction orthodoxe. En effet, il prévient le lecteur dans son discours préliminaire, et il dégage lui-même quatre grands courants pour quiconque s'aventurerait à examiner son travail de remoulage :

³ WALTERS (Jr., Gordon Butler), *A study of Diderot's Essai sur le Mérite et la Vertu*, Cornell University Press, 1969.

- *On n'a jamais usé du bien d'autrui avec autant de liberté ;*
- *J'ai resserré ce qui m'a paru trop diffus ;*
- *J'ai étendu ce qui m'a paru trop serré ;*
- *J'ai rectifié ce qui n'était pensé qu'avec hardiesse.*

Fort de cette suggestion de la plume même du traducteur, nous pouvons tenter de dégager les grands axes et parfois quelques petites ruelles qu'emprunte le texte pour frayer son chemin de l'anglais au français.

On n'a jamais usé du bien d'autrui avec autant de liberté

Le vocabulaire est un domaine où, dès sa première traduction, Diderot manifestait déjà une certaine indépendance. *L'Essai* présente une foule de ces exemples qui voient un terme français correspondre à un terme anglais qui lui est sémantiquement étranger. Certains de ces cas peuvent donner lieu à de longues discussions lexicales ; nous ne donnerons ici que quelques exemples évidents :⁴

- voluntarily offends (74) offense mal à propos (p. 44)
- proper rewards (111) faibles récompenses (p. 66)
- pampered Priests (211) dervis oiseux (p. 74)
- the Hinderance (239) une indifférence (p. 147).

Ces exemples sont typiques de nombreux autres et de manière générale, c'est plutôt l'image que le sens profond qui est déviée.

A d'autres moments, Diderot semble hésiter devant des mots anglais qui ont pourtant un correspondant direct et proche en français ; le mot anglais « apprehension », dans le sens de « fait de saisir par l'esprit », emploi que l'on trouve encore chez Montaigne, semble poser des problèmes à notre traducteur qui l'esquive ; un mot comme « Fraudulent », auquel correspond « frauduleux », le pousse également à une circonlocution peu heureuse.

De manière générale, il s'agit d'écarts mineurs de vocabulaire et il n'y a pas là de quoi fouetter un traducteur, contrairement au sort que Diderot aurait voulu réserver à Silhouette dont il annota fort vigoureusement la traduction de *l'Essay on Man* d'Alexander Pope⁵.

⁴ Toutes nos citations renvoient aux éditions suivantes : pour le texte anglais, Shaftesbury, *An Inquiry concerning Virtue, or Merit*, Manchester, Manchester University Press, 1977 (les chiffres renvoient aux paragraphes), pour le texte français : Shaftesbury, *Œuvres*, traduites de l'anglois en français sur la dernière édition, Genève, Robinet, 1769, 3 vol., in 8°.

⁵ DIDEROT (Denis), *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1975, Vol. I, *Le Modèle anglais*, pp. 167-183. (Texte établi par A. Sez nec).

C'est parfois — et c'est un peu plus grave — le vocabulaire philosophique qui fait l'objet d'un certain flottement : ainsi, il jongle un peu imprudemment avec les mots essentiels que sont « Vertue » et « Mérit », de même que « Goodness » ; il introduit assez souvent un concept social là où la démonstration anglaise en est dépourvue ; il manipule assez dangereusement la notion de « Dieu », comme le prouvent les deux exemples qui suivent :

And thus the Perfection
and Height of Virtue
must be owing to *the*
Belief of a GOD. (127)

On ne peut donc atteindre
à la perfection morale,
arriver au suprême degré de
la Vertu, sans la connaissance
du vrai Dieu. (p. 7)

..., about the subject of God's
Existence. (93)

... sur l'existence d'un Dieu
(p. 57)

Lorsque le mot Dieu est indéterminé en anglais, il est déterminé en français et vice versa.

Ces petites incartades ne sont pas toutes fortuites ; en fait, peu d'entre elles le sont ; c'est ce que nous montre Walters⁶ dans son étude : l'expression française s'éloigne délibérément de l'anglais pour exprimer un sentiment nouveau, à la limite une philosophie originale, qui et celle du traducteur.

Dans l'examen purement linguistique et philologique que nous nous sommes assigné il ne nous appartient pas de répéter ce qui a été dit ou de puiser dans l'étude susmentionnée ; nous constatons, fort souvent, l'écart du traducteur : l'analyser sur le plan de la pensée appartient à un autre domaine.

Le fait que ce travail fut dédié à son frère Didier, le très rigoureux chanoine, n'est certainement pas étranger à certaines originalités de forme et par là, de fond, de sa version de l'*Inquiry*. N'en prenons pour preuve que cette remarque de Charly Guyot : « Il lui avait dédié, en 1745, sa traduction de Shaftesbury et sans doute espérait-il encore, à cette date, lui faire entendre qu'il n'était pas besoin de *cesser d'être homme pour se montrer religieux* ». ⁷

Ces originalités de forme ne constituent pas un phénomène constant ; il y a des passages (et ils ne sont pas d'une extrême rareté), où la traduction suit de très près le texte anglais, ce qui jette un doute sur sa déclaration du discours préliminaire : « ... Je l'ai lu et relu ; je me suis rempli de son esprit ; et j'ai pour ainsi dire, fermé son livre, lorsque j'ai pris la plume. »

Voici un exemple de cette traduction parallèle :

But where the *Consequences* of this Passion less injurious than we have represented ; it must be allow'd still that *in it-self* it can be no other than miserable ; if it be Misery to feel Cowardice, and be haunted by those

⁶ WALTERS, *op. cit.*

⁷ GUYOT (Charly), *Diderot*, Paris, Editions du Seuil, 1953, p. 32.

Specters and Horrors which are proper to the Character of one who has a thorow Dread of Death. For 'tis not only when Dangers happen, and Hazards are incurr'd, that this sort of *Fear* oppresses and distracts. If it in the least prevails, it gives no quarter, so much as at the safest stillest hour of Retreat and Quiet. (226)

Quand les suites de cette passion ne seroient pas aussi fâcheuses que nous les avons représentées, il faudroit toujours convenir qu'elle est pernicieuse en elle-même, si c'est malheur que d'être lâche, et si rien n'est plus triste que d'être agité par ces spectres et ces horreurs qui suivent par-tout ceux qui redoutent la mort. Car ce n'est pas seulement dans les périls et les hazards que cette crainte importune : lorsque le tempérament en est dominé, elle ne fait point de quartier : on frémit dans la retraite la plus assurée ; dans le réduit le plus tranquille on s'éveille en sursaut. (p. 138)

A quelques correspondances de vocabulaire près, avec quelques images plus exploitées chez le traducteur, les deux versions sont pratiquement superposables.

Dans *L'Anglais de Diderot*, Folkierski avait déjà fait mention de certains traitements réservés à la phrase anglaise : l'inversion, ce que l'on pourrait appeler « la méthode du "rebroussepoil" ». Elle se retrouve bien entendu dans l'*Essai* où elle est presque érigée en système, Diderot était à ce point coutumier de ce procédé qu'il le conseille à Silhouette. En effet, celui-ci avait traduit :

The merchant's toil, the sage's indolence,
The monk's humility, the hero's pride,
All, all alike, find reason on their side.⁸

par :

Le travail du marchand, l'indifférence du philosophe, l'humilité du moine, la fierté du héros, tout trouve également la raison de son côté.⁹

et Diderot de noter, non sans une certaine pertinence :

J'aurais commencé par la dernière phrase :
« La raison justifie tout, le travail, etc. »¹⁰

Un autre procédé courant consiste à transformer les constructions passives, dont l'anglais est friand, en constructions actives plus douces à une oreille française. C'est un procédé des plus légitimes lorsqu'on évolue de l'anglais vers le français et qui permet d'éviter de nombreuses lourdeurs. Prenons un exemple parmi tant d'autres :

Religion and Virtue appear in many respects so nearly related, that they are generally presum'd inseparable Companions. (1)

La Religion et la Vertu sont unies par tant de rapports intimes, qu'on les regarde communément comme deux Compagnes inséparables. (p. 3)

⁸ POPE (Alexander), *An Essay on Man*, London, Blackie and Son, 1925, p. 22, vers 172-173-174.

⁹ DIDEROT (Denis), *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1975, Vol. I, p. 221.

¹⁰ DIDEROT (Denis), *op. cit.*, note 61.

Pour animer son propos, le traducteur use à maintes reprises de formes interrogatives là où l'original ne présente qu'un simple énoncé :

In these vagrant Characters or Pictures of *Manners*, which the Mind of necessity figures to itself, and carries still about it, the Heart cannot possibly remain neutral ; ... (51)

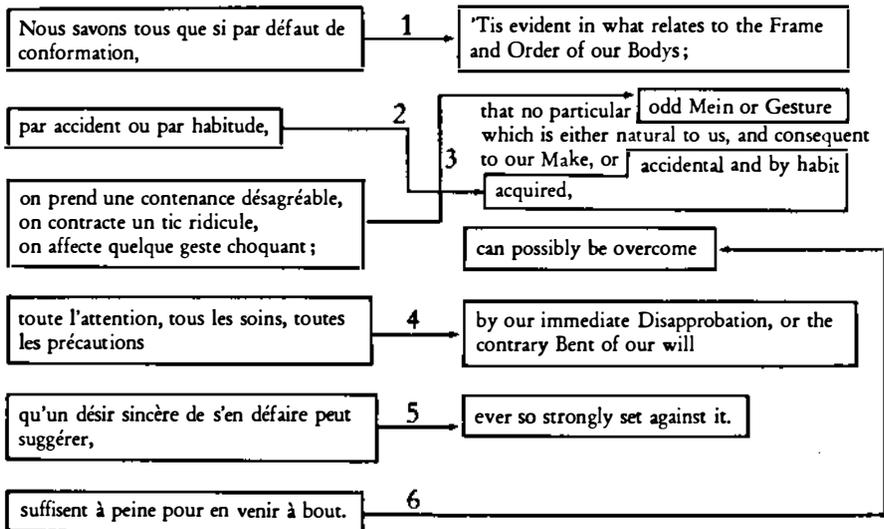
Mais le cœur regarde-t-il avec indifférence les esquisses des mœurs que l'esprit est forcé de tracer et qui lui sont presque toujours présentes ? (p. 32)

Si le texte anglais offre une construction interrogative, Diderot va parfois plus loin et s'exclame :

What must it be to live in this *Disagreement* with every thing, this Irreconcilableness and Opposition to the Order and Government of the Universe ? (268)

Etre en guerre perpétuelle avec l'Univers, vivre dans un divorce irréciliable avec la Nature : quelle condition ! (p. 161)

Il nous a semblé intéressant de terminer ce premier volet de l'examen de la traduction de Diderot sur un schéma qui, nous l'espérons, permet de visualiser la transformation formelle de l'expression de base.



Légende :

1 : Bien rendu ; expression plus ramassée

2 : Identique ; « and » devient « ou »

3 : Amplification de 2 termes. Abandon segment de phrase. 2 et 3 sont inversés

4 : Traduction libre, mais rend bien l'idée

5 : Idem

6 : Idem déplacement en fin de phrase

Pas d'économie dans l'expression : Original : 58 mots, traduction 56 mots.

J'ai resserré ce qui m'a paru trop diffus

Une des grandes caractéristiques de la traduction de Diderot est l'économie de l'expression, une plus grande simplicité, un plus grand dépouillement de l'argument. Ces phénomènes ne sont pas le résultat d'un principe de traduction arrêté, mais plutôt d'un tempérament, d'un style naturel d'écriture ; il n'était pas possible à la nature même du traducteur de suivre l'original et son style ample, extrêmement prudent, semé d'innombrables précautions oratoires.

Cette simplification, cet épurement de la formulation anglaise s'effectue selon diverses modalités.

La suppression la plus évidente et la plus radicale des moyens pour alléger un texte ; il en est fait un usage abondant et varié. Cette suppression peut affecter un seul vocable, un adverbe par exemple :

... ; we say commonly in this Case, *that the virtue is the greater* : ... (63)

... ; nous disons alors que son mérite est d'autant plus grand, ... (p. 39)

ou un membre entier de phrase :

So what we cannot say of any Being, that it is *wholly* and *absolutely ill*, unless we can positively shew and ascertain, that *what* we call *ILL* is no where *GOOD* besides, in any other System, or with respect to any other Order or Oeconomy whatsoever. (31)

Nous nous garderons donc de prononcer qu'un Etre est absolument mauvais, à moins que nous ne soyons en état de démontrer qu'il n'est bon dans aucun système. (p. 19)

On voit que le traducteur a négligé la précision : « or with respect to any other Order or Oeconomy whatsoever ». Mais cette précision valait-elle l'alourdissement de la phrase que son expression aurait inmanquablement entraîné ? A notre sens, non, et Diderot a eu raison de ne pas s'en embarrasser.

Il est un domaine où la suppression d'éléments devient pratiquement systématique : celui constitué par une manie littéraire, une coquetterie langagière, un tic d'expression dont Shaftesbury émaille son exposé. Cette marotte expressive devient vite assez irritante à la lecture : elle consiste en la coordination, l'association de deux termes tellement rapprochés par le sens que le second, appartenant à la même catégorie sémantique que le premier, en complète à peine le sens. Les deux éléments sont joints par la conjonction « and » ou « or ». Il peut s'agir de l'union de deux substantifs : « Delight and Pleasure ... » (236), de deux adjectifs : « gay and frolicksome ... » (253) et même de deux verbes : « allure et charm the Sense ... » (163). Fidèle au principe d'économie qu'il a énoncé et qui sert de titre à ce paragraphe, Diderot réduit à un seul terme la presque totalité de ces combinaisons synonymiques :

..., and being a First Principle in our Constitution and Make ; ... (77)

... ; cette qualité étant un des premiers éléments de notre constitution, ... (p. 46)

On peut d'ailleurs se demander comment « make » aurait pu être traduit sans tomber dans une répétition approximative du mot français « constitution ».

Parfois, pour atténuer peut-être la suppression d'un des deux termes, Diderot agrmente celui qu'il conserve d'un adjectif, tentant d'exprimer ainsi l'insistance que l'on trouve dans le procédé de Shaftesbury :

Habit or Custom	longue habitude
(77)	(p. 46)
Pride or Ambition	fierté tyrannique
(262)	(p. 157)
Desire or Appetite	désir inquiet
(241)	(p. 148).

Il arrive également que ce ne soit pas l'un des deux termes anglais qui représente le groupe, mais un troisième mot, sorte de fusion des originaux :

Worthy and Good	excellent
(98)	(p. 59)
Gang or Society	troupe
(163)	(p. 101)
Temper or Soul	caractère
(274)	(p. 165).

Conscient de cette habitude expressive chez son modèle, l'adaptateur français lui consent tant bien que mal le maintien de l'un ou l'autre de ces doublets :

Pains and Labour	peine et sueur
(210)	(p. 129).

Il disloque parfois le groupe, étend et arrondit l'expression :

Settlement of Fortune in the World (240)
..., les faveurs de la fortune et ce qu'on appelle un Etat dans le Monde : ...
(p. 148).

L'énumération est un procédé stylistique dont lord Ashley est également extrêmement friand sans toutefois laisser cette inclination atteindre les extrémités où tombait la précédente. Nous avons relevé un exemple d'énumération comprenant sept termes, ce qui constitue déjà un fort respectable spécimen.

For 'tis impossible that a cruel Enthusiast, or *Bigot*, a Persecutor, a Murderer, a *Bravo*, a Pirate, or any Villain of less degree, ... (196).

Diderot va également faire tomber le couperet de la concision sur ces énumérations, mais il va avoir la main plus légère, il éprouve moins de peine à suivre son modèle dans cette voie. Il n'est cependant pas sans élaguer l'expression anglaise :

1 2

... which is found in Pride, or Tyranny,

For it must be observ'd, that an Expectation and Dependency, so miraculous and great as this, must naturally take off from other inferiour Dependencys and Encouragements. Where infinite Rewards are thus inforc'd and the Imagination strongly turn'd towards them, the other common and natural Motives to Goodness are apt to be neglected, and lose much by Dis-use. (115)

« Expectation », et « dependency » renvoient à la croyance d'un Dieu dispensateur de récompenses et de châtements. Voici ce que cela donne chez notre traducteur :

Remarquez cependant que dans un système où l'on feroit sonner si haut ces récompenses infinies, les cœurs en pourroient tellement être affectés, qu'ils négligeroient et peut-être oublieroient à la longue les motifs désintéressés de pratiquer la Vertu. (p. 69)

Pour prouver l'économie, on en est réduit à compter les mots : cinquante-sept pour l'anglais, trente-huit pour le français. Il est inutile de multiplier les exemples, ils sont présents tout au long du livre.

En faisant un usage plus fréquent de l'interrogation, de l'exclamation, en réduisant certaines parties, en intervertissant l'ordre de pensée, en adaptant la phrase à une logique plus française, notre traducteur rend son texte plus vivant, plus alerte, plus facile à lire que la démonstration quelquefois laborieuse de son maître anglais, tout en conservant les idées essentielles.

Shaftesbury a un goût prononcé pour les précautions oratoires, il répugne à affirmer quoi que ce soit ; Diderot s'embarrasse beaucoup moins de ces attermoissements de langage, comme le prouve l'exemple que voici :

... : we might be apt to say parhaps, without much hesitation ... (23)
 ..., nous dirons sans hésiter, ... (p. 14).

Diderot n'a pas peur des mots, il appelle un chat un chat ; c'est ce qui l'amène à exprimer beaucoup plus nettement le délicat euphémisme que Shaftesbury emploie dans le cas suivant :

Pleasure, or Appetite towards Nourishment and the Means of Generation ;
 ... (220)

Aimer le sexe et les autres plaisirs des sens ... (p. 136).

Cette franchise, nous la retrouvons plus tard chez Diderot dans la manière d'éduquer sa fille : à quinze ans, il la trouve si avancée qu'il lui révèle tout ce qui tient à l'état de femme et bientôt, il lui fait lire un ouvrage de physiologie. Il la prépare intelligemment au mariage, au grand scandale de son frère l'abbé.¹¹

Jusqu'à présent, nous avons recherché les points où la traduction de Diderot pouvait présenter des faiblesses, tout en nous efforçant, chaque fois que cela était possible, de trouver des qualités à son travail. Nous devons à la vérité de

¹¹ Charly GUYOT, *op. cit.*, p. 34.

rendre un hommage plus systématique au talent du traducteur qui, dans de nombreux cas, a su rendre l'idée exactement avec, en plus, l'élégance d'une expression souvent supérieure du point de vue littéraire à celle de l'original. Cet instinct linguistique, ce sens de la langue, à la fois de la langue de départ et de la langue d'arrivée, se manifeste à différents niveaux et tout d'abord au niveau du vocabulaire. Diderot y excelle, soit dans la compréhension du terme anglais, soit dans le choix du mot français. Les exemples de ces traductions particulièrement réussies ne sont pas rares. Ainsi, nous parlant du vol de la mouche, Shaftesbury utilise ces mots : « the heedless flight » (26), très joliment rendu par « le vol étouidi » (p. 17).

Il se tire remarquablement d'affaire aussi lorsque Shaftesbury nous décrit la fonction de certains organes :

'Tis not more *natural* for the Stomach to digest, the Lungs to breathe, the Glands to separate Juices, or other Intrails to perform their several Offices ; ... (130).

Le « separate Juices » particulièrement aurait pu donner des résultats tout à fait surprenants sous la plume d'un traducteur trop fidèle, cela est fort discrètement rendu :

... et qu'il n'est pas plus naturel à l'estomac de digérer, aux poumons de respirer, aux glandes de filtrer et aux autres viscères de remplir leur fonction ; ... (p. 79).

L'exemple suivant, qui pourrait à première vue constituer une erreur ou au moins un écart inutile, est en fait un habile jeu de mots :

NOW AS to that Passion which is esteem'd peculiarly *interesting* ; as having for its Aim the Possession of Wealth, ... (241).

Quant à cette passion, qui mérite particulièrement le titre d'intéressée ; puisqu'elle a pour but la possession des richesses, ... (p. 148).

Normalement, à « interesting » correspond « intéressant », mais Diderot a été plus loin que l'auteur, qui se contente de souligner le terme.

Nous nous devons de prendre la défense du traducteur lorsqu'on lui reproche d'avoir traduit « people » par « peuple », voici le contexte :

We have known People, who having the Appearance of great Zeal in *Religion*, ... (1)

Le Dictionnaire d'Oxford est fort clair à ce sujet ¹² :

1. A body of persons composing a community, tribe, race or nation.
 - a. In singular, as a collective of unity.
 - b. In sing. form. construed as a plural.

¹² The compact Edition of the Oxford English Dictionary, Oxford University Press, 1971, Vol. I, p. 2125/661/1 a-b-c-d..

- c. Pl. peoples, nations, races. This plural form was avoided in 16th C Bible versions, and by many 17th C and 18th C writers : see d.
- d. In the sense "nations", the form *people* was also used unchanged. Also in many 18th C writers.

La traduction est donc parfaitement justifiée malgré le reproche de l'édition Hermann (Vol. I, p. 301, note 36).

Le talent du traducteur se manifeste surtout au niveau de la phrase, il s'éloigne souvent de la forme de l'original ; mais souvent aussi le résultat est inattaquable sur le plan du fond. Retenons deux exemples de ces réussites :

We may observe that in the Passion between the Sexes, where, together with the Affection of a *vulgar* sort, there is a mixture of the *kind and friendly*, the Sense or Feeling of this *latter* is in reality superiour to the *former* ; ... (173)

Dans cette passion qui rapproche les sexes, si la tendresse du cœur se mêle à l'ardeur des sens, si l'amour de la personne accompagne celui du plaisir, quel surcroît de délectation ! (p. 105)

One may safely aver, that by reason of this Passion alone, many a Life, if inwardly and closely view'd, wou'd be found to be thorowly miserable, tho attended with all other Circumstances which in appearance render it happy. (226)

La « Passion alone » dont parle Shaftesbury est le sentiment de peur, la lâcheté. Voici l'expression de Diderot :

On pourroit avancer qu'en estimant le bonheur, non par la possession de tous les avantages auxquels il est attaché ; mais par la satisfaction intérieure que l'on ressent, rien n'est plus malheureux qu'une Créature lâche et peureuse. (p. 139)

J'ai étendu ce qui m'a paru trop serré

Si la tendance générale de la traduction est à une plus grande concision, à une plus grande simplicité, si le tempérament de Diderot le pousse à dépouiller l'expression de Shaftesbury et à la rendre plus radicale, il arrive qu'il ajoute certains éléments qui ne se trouvent pas, ou pas autant dans le modèle. Ces « extensions », d'ailleurs toujours limitées, sont en nombre beaucoup moins grand que les « réductions » ; un examen quantitatif des deux textes donnerait certainement la preuve du fait que le traducteur a plus resserré qu'étendu.

Ces additions ne portent souvent que sur quelques mots ; une circonstance supplémentaire exprimée brièvement, mais cette circonstance modifie ou complète l'idée et fait parfois dévier le contenu philosophique :

..., it must ... introduce a certain Narrowness of Spirit, which (as some pretend) is peculiarly observable in the devout Persons ... (101)

... ; enfin, que le cœur et l'esprit ne viennent à se rétrécir ; défaut, à ce qu'on dit en morale, remarquable dans les dévots de toute Religion. (p. 61).

Dans la construction de la phrase « ce qu'on dit en morale » semble être le pendant de la parenthèse anglaise ; l'ajout est à considérer sur le plan du sens. Diderot s'engage beaucoup plus en attribuant à la morale la dénonciation du défaut en question.

Diderot tente souvent d'apporter au texte anglais des images supplémentaires et le lecteur ne peut que lui en savoir gré. Les images ajoutées relèvent en général d'un souci d'expressivité, d'un dynamisme dans l'illustration, d'une visualisation plus grande du concept :

For Slaves and Mercenary Servants, restrain'd and made orderly by Punishment, and the Severity of their Master, ... (111)

Un Maître sévère, le fouet à la main, rendra sans doute son Esclave ou son Mercenaire attentif à ses devoirs ; ... (p. 66).

Shaftesbury parle de « punishment » d'une manière assez neutre ; l'expression de Diderot est beaucoup mieux enlevée, accroche mieux l'attention du lecteur, c'est une image fort réussie, tout comme le simple « orderly » qui se voit transformé en « attentif à ses devoirs ».

L'image n'hésite pas à se faire gigantesque et dramatique :

Or what Method, what Regulation shall we set or mere imagination, or the Exorbitancy of Fancy, in adding Expence to Expence, or Possession to Possession ? (242)

Quelle digue opposer à la manière d'entasser, à la fureur d'accumuler revenus sur revenus et richesses sur richesses ? (p. 149)

L'image de la digue frappe plus, est plus vivace et donne de la passion cupide une image plus féroce.

Elle peut devenir extrêmement concrète :

Now the only sound Opposite to ILL HUMOUR is *natural* and *kind Affection*. (186)

Or, l'exercice des affections sociales est l'émétique du dégoût ; ... (p. 113).

Un dernier exemple nous montre un Diderot curieusement misogyne :

..., When in a Nursery (255)

..., entre les mains des femmes ... (p. 155).

On remarque également chez le traducteur une certaine tendance à l'emphase ; les exemples sont relativement nombreux sans tomber cependant dans un emploi excessif :

..., — Emulation, or Love of Praise and Honour ; ... (220)

S'immoler aveuglement à l'honneur et aux applaudissements c'est être ambitieux et vain. (p. 136)

et utilisant le même verbe :

... : such an Anger as wou'd sacrifice every thing to it-self : ... (262)

... ; telle est cette sombre fureur qui s'immoleroit volontiers la Nature entiere ; ... (p. 158).

Folkierski a d'ailleurs relevé exactement la même tournure dans son article traitant de la traduction de l'histoire de Grèce¹³. Diderot rend « to promote the service of your country » par « s'immoler à la patrie ».

Notons encore :

And he who, ..., has learnt to esteem or admire any thing as Virtue which is not really such ... (196)

... celui qui, ... a substitué son hommage à des êtres qui n'ont de la Vertu que le nom ... (p. 121).

J'ai rectifié ce qui n'était pensé qu'avec hardiesse

Nous avons vu que, sur le plan de l'expression comme sur celui des idées, Diderot force la mesure anglaise ; il renchérit sur les images, il modifie, il modèle la pensée. Parallèlement à ces ajouts ou modelages de concept, il arrive que la version française rectifie, le terme est bien choisi, un élément existant dans le texte de base.

Dans cet ordre d'idées, l'ironie est une arme que notre traducteur semble considérer comme dangereuse, car il la manie avec une grande prudence ; les exemples spécifiques de ce phénomène sont donc relativement rares ; en voici deux :

Others, again, who have paid little regard to Religion, and been consider'd as mere ATHEISTS, have yet been observ'd to practise the Rules of Morality. (1)

... ; tandis que d'autres qui se piquaient si peu d'être religieux, ... (p. 3).

Le deuxième exemple que nous proposons est heureusement beaucoup plus flagrant ; Shaftesbury parle de l'idolâtrie, de ces religions antiques qui adoraient crocodiles, chats ou singes ; il conclut de la façon suivante :

... ; shou'd it appear to any-one of the Religion or Belief of those Countrys, that to save such a Creature as a Cat, preferably to a Parent, was *Right* ; and that other Men, who had not the same religious Opinion, were to be treated as Enemys, till converted ; this wou'd be certainly *Wrong*, and wicked in the Believer : ... (57)

¹³ FOLKIERSKI, *L'Anglais de Diderot*, p. 234.

..., un de ces idolâtres se fût saintement persuadé qu'il étoit juste de préférer le salut d'un Chat au salut de son Père, et qu'il ne pouvoit se dispenser en conscience de traiter en ennemi quiconque ne professoit pas ce culte ; ce fidèle Croyant n'eut été qu'une homme détestable, ... (p. 35).

« Saintement », « en conscience », « ce fidèle croyant » sont dans l'esprit du modèle, mais le dépassent par l'apport d'une ironie supplémentaire. Il faut remarquer aussi que cette ironie est le résultat de l'emploi d'un vocabulaire chrétien, ce qui fait dévier un peu le propos de Shasterbury qui s'adressait exclusivement aux religions idolâtres.

Contrairement à ce phénomène, Diderot se livre parfois à des atténuations de l'expression du modèle, ce procédé est même plus courant que celui que nous venons de voir. On peut noter, dans le même ordre d'idées :

Love	bonne amitié
(61)	(p. 37)
the greatest Pains	des précautions exactes
(201)	(p. 124)
a pleasure in what	se plaire dans le désordre
is restructive	(p. 155)
(255)	

Cela peut même parfois friser l'euphémisme :

But were there in the World any intire Species of Animals destructive to every other, ... (32)

Si l'on remarquoit dans la Nature une espèce qui fût incommode à toute autre, ... (p. 20)

That to have this over-byassing Inclination towards *Rest* ; this *slothful, soft, or effeminate* Temper, ... (249)

Ce penchant décidé pour la paresse, ce mépris du travail, cette oisiveté raisonnée ... (p. 153).

Conclure nos considérations qui ont fusé un peu dans tous les sens est une tâche ardue. Il faut, pensons-nous, se demander si Diderot a traduit ou s'il a adapté. Si l'on n'en croit que le principal intéressé, il s'agirait d'une adaptation plus que d'une traduction ; rappelons-nous sa mise en garde : « On n'a jamais usé du bien d'autrui avec autant de liberté ». Nous avons essayé de montrer que, dans bien des cas, il en était ainsi sur le plan de la forme, plus rarement sur celui du fond.

Il a plus resserré qu'étendu. C'est un fait qu'il ne serait pas difficile de démontrer quantitativement, si ce n'est que ce travail de comptabilité serait assez fastidieux. Folkierski nous en apporte quand même un élément de preuve : « Il a resserré non seulement tout ce qui était diffus, mais encore ce qui était par trop scolastique et pédant dans les divisions et subdivisions des arguments. Il suffit

d'un coup d'œil jeté sur les deux textes pour comprendre comment tout le lourd traité de l'auteur anglais a pu tenir dans l'élégant petit volume sur tranches dorées de Diderot. C'est que, précisément, il a resserré considérablement son texte, et ceci malgré les notes ajoutées ». ¹⁴

Il a étendu aussi, c'est vrai, pour pallier la sécheresse, la rigueur de la démonstration philosophique de son modèle ; il donne plus d'exemple, ceux-ci sont en général bien choisis, il dramatise, il use de l'emphase, mais on lui pardonne en raison de la vitalité, du « punch » qu'il apporte au débat. Débat, le mot n'est pas trop fort, car c'est bien là le résultat le plus édifiant de son tempérament et de son talent ; il a transformé ce qui était un exposé philosophique, profond peut-être, mais neutre de ton et d'âme, en un dialogue, un débat avec lui-même et avec le lecteur. Nous rejoignons en cela la conclusion de Walters : « Diderot tries to bring Shaftesbury's *Inquiry* down to earth, to demonstrate how the argument is applied to *life*. It is in this basic sense that Diderot's translation of the *Inquiry* is "personal", more vivid, more concrete, than the original, because Diderot involves himself and his reader in the argument ». ¹⁵ Shaftesbury n'était pas ignorant de la lourdeur de l'*Inquiry*, qu'il considérait d'ailleurs comme une œuvre de jeunesse ; il se moquera gentiment de lui-même dans d'autres parties de son œuvre. C'est sa *Rhapsodie, The Moralists* qui était son enfant préféré : il y combine le dialogue et la narration sous forme de lettres. Diderot connaissait l'œuvre complète de l'auteur anglais, il a, peut-être inconsciemment, voulu apporter à l'*Inquiry* le charme vif des *Moralists*, tendance renforcée et sublimée par son propre tempérament de dialoguiste et d'homme de lettres « d'action ».

Revenons à notre première question : Diderot est-il un traducteur qui a commis le péché de trop adapter, ou est-il un adaptateur trop attaché au texte ? Nous avons montré par quelques exemples que le traducteur, en maintes occasions, est resté très proche du texte de base ; il n'a pas refermé le livre comme il le prétend, il l'a sous les yeux, il suit la ligne du doigt dans certains cas.

Certaines accusations ont été plus graves : Palissot a écrit dans ses *Petites Lettres sur de grands Philosophes* (1757) : « Des savants modestes vont bientôt prouver que l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* n'est pas, comme on l'a dit, une imitation, mais une traduction serville et fautive de Mylord Shaftesbury ». On a appelé la même œuvre une paraphrase de son modèle. D'autres, défenseurs de la traduction littérale (comme Silhouette, par exemple), n'auront pas manqué de trouver son travail trop libre et dangereusement personnel.

En fait, il ne serait pas inexact de conclure que Diderot a atteint dans le domaine de la traduction formelle un intéressant compromis entre la traduction littérale et l'adaptation libre ; il les fait alterner, mais aussi les combine avec une habileté parfois déroutante.

¹⁴ FOLKIERSKI, *Comment Shaftesbury a-t-il conquis Diderot ?*, p. 333.

¹⁵ WALTERS, *op. cit.*, p. 106.

Dans un article intitulé *Traduttore, Traditore*¹⁶, Jacques Voisine démontre les libertés énormes et même les déformations que Diderot fait subir à une pièce anglaise, *L'Extravagance fatale*, en la modelant à sa propre conception dramatique. L'auteur de l'article conclut en ces termes : « Il y aurait probablement d'autres exemples à découvrir de son irrespect pour les textes — irrespect du créateur — et ses traductions pourraient avec profit être examinées dans cet esprit et fournir des contributions à l'étude de la création littéraire chez Diderot ». C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit notre modeste étude. En effet, au travers de ses traductions et plus particulièrement au travers de *l'Essai sur le Mérite et la Vertu*, c'est tout l'auteur des chefs-d'œuvre futurs qui s'annonce. Comme le dit très justement Folkierski, son travail de traduction a été pour lui un véritable laboratoire stylistique ; il y a affiné son vocabulaire, assuré sa phrase, il a dû creuser son expression, trouver des constructions imagées, légères ; aucun exercice de style n'aura pu lui être plus profitable que celui qu'il s'est imposé en traduisant d'une langue étrangère vers le français. Même si, comme nous avons eu l'occasion de l'observer, les résultats ne furent pas toujours parfaits, le talent du créateur perce déjà avec puissance sous la plume du traducteur.

Dans un article où il analysait une série de traductions d'un passage du poète national hongrois Petöfi¹⁷, Thomas Gergely, citant Vinay, mentionne à côté de procédés de traduction comme le calque, l'emprunt, l'adaptation, etc..., un dernier moyen de traduction qui ne relèverait plus d'une technique de restitution, mais consisterait à reproduire la vibration originale de la langue de départ, véritable acte de création littéraire. Acte qui, tout en émanant du génie du traducteur, résulte pourtant, d'abord, concrètement de la mise en œuvre de tous les procédés de traduction que nous avons essayé de relever et de décrire. C'est peut-être cette « vibration » créatrice qui constitue la clé de la traduction de Diderot et qu'il convient de retenir après avoir fait passer son texte au tamis de la critique de forme.

¹⁶ VOISINE (Jacques), *Traduttore, Traditore : l'Extravagance fatale*, dans *Diderot Studies*, Genève, Droz, X, 1968, pp. 175-186.

¹⁷ GERGELY (Thomas), *A propos d'une douzième Traduction française de Petöfi*, dans *Linguistique romane et Linguistique française. Hommages à Jacques Pobl*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1980.

JEAN-PAUL MARANA, L'ESPION DU GRAND SEIGNEUR ET L'HISTOIRE DES IDEES

par

Jean-Pierre GAUDIER

et

Jean-Jacques HEIRWEGH

Assistant à l'Université de Bruxelles

I. Introduction *

De nos jours, peu de gens entreprennent la lecture de *l'Espion Turc*. En 1783 déjà, selon le *Dictionnaire historique* de De Feller, il n'était « plus lu que par la jeunesse crédule et oisive »¹. Mais aussi, nul érudit n'ignore que ce roman épistolaire fort long livré au public à partir de 1684 par le Génois Gian Paolo MARANA fut jadis proposé non sans succès comme source directe des *Lettres Persanes*² avant d'être mis au nombre des plus remarquables « seconds rôles » de la tradition à laquelle elles appartiennent³; que l'ampleur de son influence sur

* Nous désirons adresser nos plus vifs remerciements à M. Roland Mortier, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, qui a bien voulu lire notre manuscrit et nous a apporté à ce propos des suggestions et des remarques critiques qui nous ont été précieuses pour la rédaction définitive de cet article

¹ F.-X. DE FELLER, *Dictionnaire historique, ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom...*, nouvelle édition, Augsburg, tome IV, 1783, p. 344, article « Marana (Jean-Paul) ».

² Cf. P. TOLDO, *Dell'Espione di G.P. Marana e delle sue attinenze con le Lettere Persanes di Montesquieu*, *Giornale storico della Letteratura italiana*, tome XXIX, 1897, pp. 46-79. Comme beaucoup d'autres, le *Manuel Bibliographique* de Lanson cite *l'Espion Turc* parmi les « sources de Montesquieu » uniquement.

³ Cf. surtout les *Persian Letters before Montesquieu* de G.L. VAN ROOSBROECK, *Publications of the Institute of French Studies, New-York*, 1932, pp. 41-51. Il s'agit de l'une

Jean Meslier est largement démontrée dans l'ouvrage consacré à celui-ci par M. Dommanget⁴ et dans l'édition complète de ses *Œuvres* établie par R. Desné, A. Soboul et J. Deprun⁵; et que le nombre de ses rééditions au XVIII^e siècle — outre sa parution précoce en anglais — atteste le succès considérable qu'il eut autrefois⁶. Des *Espions* siamois ou persans à l'*Espion Chinois* de 1774, P. Hazard parle d'ailleurs d'« une prodigieuse fortune » et d'« une famille presque innombrable d'enfants et de petits-enfants »⁷ ...

L'importance dès lors évidente de cet ouvrage dans l'histoire de l'apparition des Lumières n'a pourtant guère encouragé les historiens ni les critiques à l'étudier d'une manière détaillée⁸. Toutefois, au cours des dernières années, l'ouvrage attribué à MARANA a retenu l'attention de quelques auteurs.

Dommanget retrouve dans l'*Espion Turc* des thèmes repris plus tard par S. Maréchal pour l'introduction de son *Dictionnaire des Athées*⁹. Il nous prévient que MARANA « est victime de la plus grande injustice car, dans un monde où en révisant les valeurs, on s'engageait inconsciemment dans la voie aboutissant à la Révolution, c'est une place de choix qui lui revient »¹⁰. R. Mortier le range près

des meilleures études publiées jusqu'à présent sur l'*Espion Turc*, exclu d'autre part pour des raisons chronologiques du livre de C.D. ROUILLARD, *The Turk in French history, thought and literature (1520-1660)*, Paris, Boivin, 1938.

⁴ M. DOMMANGET, *Le Curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV*, Paris, Julliard, « Lettres Nouvelles », 1965.

⁵ *Œuvres complètes* de Jean Meslier, Paris, Anthropos, 1970-1972. Les éditeurs y montrent bien, par un certain nombre d'exemples, qu'il est arrivé maintes fois à Meslier de recopier purement et simplement des passages parfois longs de l'*Espion*. Nous avons nous-mêmes pu allonger leur liste de ces cas. Il semble qu'une reprise exhaustive de l'enquête puisse réserver quelque surprise à celui qui s'en chargera.

⁶ Cf. l'Appendice II de cet article.

⁷ P. HAZARD, *La crise de la conscience européenne*, Paris, Gallimard, 1961, t. I, p. 34. Cf. aussi De Feller, *op. cit.*, *ibid.* : « beaucoup d'auteurs l'ont imité (Marana), et nous avons eu une foule d'*Espions des Cours*, qui n'étaient jamais sortis de leur cabinet ou de leur galetas ».

⁸ J. TUCKER signale et déplore lui aussi cette lacune : cf. « The Turkish Spy and its French background », dans la *Revue de Littérature comparée*, 32^e année, janvier-mars 1958, p. 74.

⁹ *Op. cit.*, p. 165.

¹⁰ *Ibid.*, p. 163. Cf. aussi R. Desné : « (Meslier) nous invite à apprécier dans l'*Espion Turc* — où l'on ne voit souvent qu'une source des *Lettres Persanes* — une œuvre importante, ayant joué un rôle original dans la bataille des idées (...) ». Discussion de la communication de H. Weber, *Meslier et le XVI^e siècle*, pp. 53 à 69 des *Etudes sur le Curé Meslier*, Actes du Colloque International d'Aix-en-Provence (novembre 1964), Centre Aixois d'Etudes et de recherches sur le XVIII^e siècle et Société des Etudes Robespierriennes, Paris, 1966.

L'influence de l'*Espion Turc* dans les milieux artistiques et littéraires du XVIII^e siècle ne fait aucun doute. Parmi les lecteurs de cet ouvrage, citons le liégeois Léonard Defrance, souvent qualifié de « peintre des philosophes ». Au cours de son séjour à Rome (1754-1759), Defrance lut un volume de l'*Espion* qui lui avait été prêté par un sculpteur français. Ayant fait confession de cette lecture, le peintre liégeois dut passer devant le Saint-Office.

des Fontenelle, Malebranche, Bayle¹¹ etc. La bibliographie des études consacrées à l'auteur génois demeure néanmoins très mince, ancienne et largement redondante. Les travaux vraiment originaux s'y comptent sur les doigts d'une main (signalons d'emblée ceux, décisifs, de Tucker, de W. McBurney et de G. Almansi). Le chapitre que P. Martino consacre à Marana¹², par exemple, est peu précis et — comme les notes biographiques, d'ailleurs peu nombreuses et généralement antérieures au xx^e siècle¹³ — fait croire abusivement à la limpidité du sujet. Parfois, en vérité, surgit une remarque isolée, presque une allusion, qui ouvre de nouvelles perspectives de recherches : par exemple, W. Binni et N. Sapegno écrivent qu'au xvii^e siècle, en Italie, « la *storiografia della ragion di stato* si manifesta nelle scritture di Luca Assarino, di Pier Battista Borgo, di Giovanni Paolo Marana...¹⁴ » et se trouvent ainsi parmi les premiers à comprendre que, dans l'*Espion Turc*, les ressorts au premier chef filandreur de l'« histoire secrète » présentent eux aussi de l'intérêt ; Franco Venturi a ensuite mis en évidence l'œuvre de Marana parmi les ouvrages qui, à partir du thème de la *raison d'état*, ont abouti à des analyses politiques audacieuses en leur temps¹⁵.

Mais, pour l'essentiel, l'obscurité du propos s'épaissit à mesure qu'on avance. Notre intention était, d'abord, de dresser un index des idées et des thèmes présents dans le roman. Nous croyions, sur la foi de notre documentation, que tout le reste allait de soi. Il nous a fallu déchanter et, pour tenter de voir un peu plus clair, nous placer résolument sur le terrain de l'enquête érudite.

II. La vie de Marana. Un thuriféraire libertin ?

La biographie de Giovanni Paolo MARANA reste mal connue malgré les indications rapportées, au milieu du xviii^e siècle, par Dreux du Radier¹⁶ et celles

Le prêteur du livre subit huit mois de détention. Cf. F. DEHOUSSE et M. PAUCHEN, *Léonard DeFrance. Mémoires*, Liège, 1980, p. 37. Louis Sébastien Mercier fut aussi un lecteur de l'*Espion* (cf. *Le Tableau de Paris* (choix de textes par J. Kaplow), Paris, 1979, p. 299).

¹¹ R. MORTIER, *Compte rendu du répertoire de Conlon, Prélude au Siècle des Lumières en France*, tomes I et II (Genève, Droz, 1971), dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, L, 1972, 2, pp. 481-484.

¹² P. MARTINO, *L'Orient dans la littérature française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1906, pp. 284 à 291.

¹³ La seule qui soit vraiment récente est celle, fort brève, du *Dizionario enciclopedico della letteratura italiana*, Bari, Laterza, 1967.

¹⁴ W. BINNI et N. SAPEGNO, *Storia letteraria delle regioni d'Italia*, Florence, Sansoni, 1968, p. 74. C'est nous qui soulignons.

¹⁵ Franco VENTURI, *Kings and Republics in the Seventeenth and Eighteenth centuries, in Utopia and Reform in the Enlightenment*, Cambridge University Press, 1971, pp. 18-46 (pp. 27-33).

¹⁶ « *Mémoire sur la vie et les ouvrages de G.P. Marana...* », *Journal de Verdun*, 1754. L'article « *Marana* » du *Dictionnaire* de Moreri (t. VII, Paris, éd. 1759, pp. 188-189) est

livrées par l'auteur lui-même dans sa *Conjuration de Raphaël della Torre* (1682)¹⁷. Résumons-en les données.

MARANA naquit à Gênes en 1642 au sein d'une famille aisée à prétention nobiliaire. Il semble avoir entrepris des études, mais nous ne savons rien de plus quant à sa jeunesse. La Ligurie vivait alors une époque troublée : agitée par des conspirations, Gênes était en même temps menacée d'invasion par les troupes du duc de Savoie. En 1670 éclata une conspiration menée par Raphaël della Torre, qui favorisait les projets annexionnistes de la maison de Savoie, et Marana y fut impliqué. Les autorités génoises, qui purent étouffer ce complot, se saisirent de lui : il vécut en prison les quatre années qui suivirent (1670-1674).

Le conflit entre Gênes et Charles-Emmanuel II fut interrompu par une intervention diplomatique, mais menaçante, de la France auprès de Gênes. Relâché, MARANA entama la rédaction d'une *Histoire de la conjuration de R. della Torre*. Après un voyage en Espagne, il y travailla durant quatre années. Peine perdue... Son manuscrit, quand il fut terminé, fut saisi par les autorités génoises. Contraint à l'exil, MARANA quitta alors sa patrie en 1681 pour aller s'établir provisoirement à Monaco où sa sœur s'était faite religieuse et où résidaient ses deux filles, dont l'une allait mourir de maladie cette année-là. Il y reconstitua tant bien que mal son *Histoire de la conjuration* et en porta le manuscrit à Lyon. La « *Congiura di Raffaello della Torre, con le mosse della Savoia contra la republica di Genova* » parut enfin, dans cette ville, à compte d'auteur, en 1682, avec une longue introduction en forme de plaidoyer pro domo.

L'auteur gagna ensuite la capitale française à la fin de l'année 1682. Vraisemblablement recommandé par d'anciens chargés de mission français à Gênes, il y fut reçu et « protégé » par le confesseur de Louis XIV, le Père de La Chaise, et l'archevêque François de Harlay, qui lui procura une pension. Alors s'ouvrit sa carrière littéraire : muni d'un privilège royal conféré le 19 novembre 1683, il publia à Paris, chez Claude Barbin, le premier volume de l'*Esploratore Turco*, immédiatement suivi d'une version française (*L'Espion du Grand Seigneur...*)¹⁸. Ce roman épistolaire était dédié au Roi. De 1684 à 1686, MARANA prépara une

entièrement fondé sur ce *Mémoire de Dreux du Radier*. La *Biographie Universelle* (éd. Michaud, 1820, t. XXVI, pp. 555-556) et la *Nouvelle Biographie Générale* (sous la direction de Hoefer, éd. F. Didot, 1860, t. XXXIII, col. 351-352) ne donnent que des résumés de l'article « Marana » de Morier.

¹⁷ Elles fournissent la documentation présentée par G. SPOTORNO dans sa *Storia Letteraria della Liguria*, Gênes, Ponthenier, 1824-1826, t. III, pp. 65-66.

¹⁸ L'*Esploratore* sortit de presse le 17 janvier 1684 et l'*Espion* le 1^{er} février. Cf. G.E. REED, *Claude Barbin...*, Genève-Paris, 1974, p. 107, n° 415-416.

Le libraire Barbin était célèbre dans le monde des littérateurs du XVII^e siècle.

« Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère

» Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !

» Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,

» Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs... », écrivait Boileau dans son *Art Poétique*.

Histoire du règne de Louis XIV (en italien) ainsi que les deuxième et troisième volumes, au moins, de l'*Espion*. Il présenta même au Roi le texte manuscrit (en italien) du deuxième volume. En 1685, il donna un *Dialogo fra Genova e Algieri, cita fulminate dal Giove Gallico*, traduit en français sous le titre de *Dialogue de Gênes et d'Alger, villes foudroyées par les armes de l'invincible Louis le Grand*, où il célébrait le bombardement de ces deux villes par les armées du Roi Soleil. Publié en l'année de l'humiliante capitulation de Gênes, cet opuscule assura à MARANA la protection d'un monarque dont les services savaient orchestrer, et payer, toutes formes de propagande à son profit et qui, implacable à l'égard des vaincus, donna à son ambassadeur à Gênes l'instruction de veiller à ce que les prisonniers et les exilés — y compris, nommément, J.P. Marana — que cette ville avait « persécutés » à cause de leurs sentiments pro-français fussent « rétablis dans les biens et honneurs dont ils jouissoient avant que la ville de Gennes ayt donné aucun sujet de plainte à Sa Majesté »¹⁹.

En 1686, Claude Barbin édita les deuxième et troisième volumes de l'*Espion du Grand Seigneur*. Selon cette édition, « ledit Sieur Marana a cédé et transporté son privilège (du 19 novembre 1683) à Claude Barbin, marchand libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux » ; mais, de cet accord, nous ne savons rien.

MARANA poursuivit son œuvre de thuriféraire avec une *Histoire du règne de Louis XIV* qu'il rédigea en italien²⁰. Cette apologie du monarque commença à être traduite en français, dès 1688, par un ami et protecteur de l'auteur, François Pidou de Saint-Olon (1641-1720), qui avait été « envoyé extraordinaire » de la Cour de France à Gênes²¹. Pidou de Saint-Olon et Marana entretenaient une

¹⁹ *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, vol. XIX : *Florence, Modène, Gênes*. Par Edouard DRIAULT, Paris, Alcan, 1912, p. 207 (instruction du sieur d'Aubeville, 20 juin 1685).

²⁰ La Bibliothèque Nationale conserve deux manuscrits (préparatoires ?) de cette œuvre : *Il trionfo di Parigi e le più nobile azioni della vita del Rè contenute in tre lettere che l'autore scrive alla sua patria* (Manuscrits, Fonds italien, n° 862) et *Le più nobili azioni della vita e regno di Luiggii il Grande dopo la sua minorità contenute in molte lettere che l'autore scrive alla sua patria* (idem, n° 867-868).

²¹ F. Pidou de Saint-Olon fut nommé gentilhomme ordinaire du Roi en 1672. A propos de sa mission à Gênes (1682-1684), les témoignages sont partagés. Les uns le tiennent pour un diplomate brillant et perspicace, les autres considèrent qu'il échoua dans ses missions diplomatiques à cause de son incompetence. En 1688, il fut chargé de surveiller la détention du nonce Ranucci. Durant les huit mois qu'il passa ainsi à Saint Lazare, il entreprit la traduction française du manuscrit de Marana. En 1693, il effectua une ambassade auprès de l'empereur du Maroc. Il tira profit de ce voyage pour écrire un *Estat présent de l'empire du Maroc* dans lequel il décrivait « la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitans » (1694-1695).

Cf. *Mémoire pour la vie de M. Pidou de S. Olon*, de Dreux du Radier, in *Journal de Verdun*, 1754 ; *Dictionnaire* de Moreri, t. VIII, éd. 1759, pp. 327-328 ; *Mémoires de Saint-Simon*, éd. A. De Boislisle, Paris, 1926, t. XXXVIII, pp. 14-15 ; E. VINCENS, *Histoire de la République de Gênes*, Bruxelles, 1843, t. IV, pp. 62-66 ; F. VENTURI, *o.c.*, pp. 29-30 ;

correspondance depuis l'époque de la rédaction des premiers volumes de *l'Espion du Grand Seigneur*. MARANA semble avoir continué à rédiger les « relations de Mamut Arabe », dont il eut bientôt, à l'en croire, plusieurs volumes manuscrits en italien ; en 1690, en tous cas, il annonça au public français la continuation de *l'Espion du Grand Seigneur* :

« les difficultez que j'y ay rencontrées, soit par la lenteur de ceux qui me font l'honneur de traduire les relations de Mamut Arabe, soit par les longueurs ordinaires des reviseurs de livres, soit enfin par d'autres obstacles secrets, sont cause que depuis trois ans, environ une douzaine de petits volumes qui sont achevez en ma langue, ne le sont pas encor en la vôtre »²².

Les difficultés auxquelles MARANA faisait ainsi allusion vinrent-elles réellement de la censure ? Un indice permet d'étayer cette hypothèse.

Dans un recueil publié en 1724, le censeur royal François Charpentier rapporte qu'il n'accorda son « certificat » pour l'impression d'une partie de *l'Espion* (probablement le troisième tome en italien) qu'à condition « d'oster quatre endroits » du manuscrit²³. Son intervention aurait eu lieu en 1686. Dès 1684, Pidou de Saint-Olon avait reproché à son protégé de saisir « une occasion peu nécessaire de parler irrespectueusement des mystères de notre religion » en publiant les lettres d'un espion musulman installé à Paris²⁴.

Ces indications demeurent cependant très vagues et ne confèrent pas ipso facto à MARANA la qualité d'auteur subversif et anti-chrétien. Quoi qu'il en soit, il semble bien que l'étoile de MARANA ait pâli assez rapidement dans la capitale française. La préface d'un de ses ouvrages, publié après sa mort, rapporte qu'« il a eu une destinée commune avec plusieurs gens de belles lettres, c'est-à-dire d'être traité moins favorablement de la fortune qu'il ne semblait le devoir attendre... »²⁵. A moins qu'il faille simplement voir dans ces paroles désabusées une allusion au fait que les pensions accordées aux écrivains, avant d'être supprimées en 1690, furent payées de moins en moins régulièrement et à un nombre de moins en moins

Recueil des instructions données aux ambassadeurs (...), vol. XIV : *Savoie, Sardaigne et Mantoue*, par le comte HORRIC DE BEUCAIRE, Paris, t. I, 1898, pp. 163-164 ; *idem*, vol. XIX : *Florence, Modène, Gênes*, par E. DRIAULT, 1912, pp. 181-199. Les papiers de Pidou de Saint-Olon sont conservés à la Bibliothèque de l' Arsenal. Ses rapports de missions diplomatiques se trouvent aux Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris (*Correspondance Politique, Gênes*, n^o 17-19, années 1682-1684).

²² *Les Evénements les plus considérables du règne de Louis le Grand*, 1690, Avertissement au lecteur.

²³ *Carpentariana*, Paris, 1724, pp. 29-31.

²⁴ J.E. TUCKER, *On the autorship of the Turkish Spy: an Etat Présent*, Papers of the Bibliographical Society of America, vol. 52, 1958, p. 37 (d'après Bibliothèque de l' Arsenal, ms. 6829, f^o 208-209).

²⁵ *Entretiens d'un philosophe...*, 1696, Préface au lecteur.

grand d'entre eux dès le premier tiers des années '70, vu le délabrement croissant des finances de l'Etat ?

En 1689, MARANA retourna dans sa patrie, où il servit peut-être bien d'agent de renseignement au service des ambassadeurs français. Il donna encore, en 1690, « *Les Evénemens les plus considérables du règne de Louis le Grand* », ouvrage dédié au cardinal César d'Estrées (1628-1714) : apologie qui n'est qu'un abrégé de son grand ouvrage destiné à glorifier le Roi Soleil, rédigé en italien et demeuré à l'état de manuscrit.

Il mourut en décembre 1693, laissant ses papiers à François Pidou de Saint-Olon. En 1696, Martin Jouvenel²⁶ publia les « *Entretiens d'un philosophe avec un solitaire sur plusieurs matières de morale et d'érudition* » que MARANA avait annoncés six ans auparavant.

MARANA fut donc d'abord un écrivain à gages. Avec plus de bonne volonté que de talent, il vécut d'apologies (par lettres, dialogues, etc.) de Louis XIV et de la politique louis-quatorzienne, à l'époque même des troubles qui ont précédé et suivi la révocation de l'Edit de Nantes et sous la protection (ou pour obtenir la protection) de personnages aussi compromis dans l'élaboration de cette politique que Mgr de Harlay²⁷ et le P. La Chaise.

N'est-il pas surprenant, dans ces conditions, qu'il ait pu systématiquement inspirer J. Meslier ? Que le public anglais²⁸ ait pu se passionner pour l'*Espion Turc* durant plus d'un siècle ? Que Rome l'ait mis à l'Index ? Que le *Journal de Verdun*, en 1724, ait cru devoir attribuer la paternité de plusieurs tomes de l'*Espion* à Bayle²⁹ ?

Notre surprise, ou notre défiance, nous l'avons synthétisée dans un problème selon nous incontournable : G.P. Marana est-il réellement, quelle que soit l'assurance de beaucoup d'historiens sur ce point, l'auteur d'un *Espion Turc* déiste, tolérantiste, critique du christianisme en général jusque dans ses fondements (textologie, patristique, histoire de la liturgie, etc.) ? Fut-il donc un imposteur — peut-être malgré lui — ou un Meslier de cour ?

²⁶ L'éditeur dédia ce livre à Pidou de Saint-Olon qui lui en avait fourni le manuscrit, directement rédigé en français par Marana. Dans la préface des *Entretiens...*, Jouvenel annonçait l'édition d'autres œuvres inédites de l'auteur génois, mais ce projet n'eut pas de suite.

Les *Entretiens...* forment un ouvrage composite, un assemblage de vingt-sept courts « tableaux » entrecoupés de digressions sur la peinture, la gloire de Louis XIV, la vie des courtisans, etc.. Le thème du « sage égyptien » n'y occupe pas, nous semble-t-il, une place primordiale, contrairement à ce que laisserait supposer un passage de *La Crise de la conscience européenne* (Gallimard, coll. Idées, t. I, p. 31) de P. HAZARD.

²⁷ Qui pourrait même l'avoir dictée au roi : cf. E. ESMONIN, *Etudes sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Grenoble (PUF), n° 32, 1964, pp. 355-366.

²⁸ Cf. *infra*, appendice II.

²⁹ Cf. à ce propos, outre le *Journal de Verdun*, l'article « Bayle » du répertoire bibliographique de Cioranescu.

III. Deux groupes d'éditions

En premier lieu, un examen matériel des textes s'impose.

De leurs dimensions d'abord : l'édition de Barbin en 1686 compte trois tomes et cent deux lettres ; sa réimpression par Wetstein (Amsterdam, 1688)³⁰ se présente en un seul volume divisé en quatre tomes, seul le groupement des lettres ayant changé. Dans les deux cas, le récit couvre les années 1637-1642.

Or, les éditions portant l'adresse de Kinkius, à Cologne (à partir de 1696-99)³¹, comptent six tomes et six cent trente-deux lettres, qui couvrent les années 1637-1682. Leur tome I contient à lui seul cent vingt-quatre lettres (1637-1642 toujours), dont les cent deux « authentiques ». Celles-ci, en outre, s'offrent dans un ordre totalement bouleversé qui ne va pas, bien entendu, sans d'importantes répercussions dans les intrigues et dans la portée des idées qui y sont formulées³². Mieux, le texte en est intégralement récrit, phrase après phrase, et les paragraphes critiquant les protestants ont disparu³³. Ce travail, d'ailleurs, porte la marque d'un écrivain à part entière. Il n'est nullement celui d'un copiste désinvolte.

³⁰ Immédiate et autorisée : cf. le compte rendu du t. I de l'*Espion* par les *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684, pp. 89-91 (Genève, Slatkine Reprints, t. I, p. 33). Voir aussi à ce propos, dans le même périodique, en avril 1687 (p. 488, t. II de la réimpression), la mention de la parution des tomes II et III de l'*Espion*.

³¹ Ecartons de notre propos le problème posé par l'indication « A Cologne, chez Erasme Kinkius ». En effet, certains érudits ont prétendu, avec plausibilité mais sans arguments concluants, que « Kinkius » cachait un éditeur de Rouen. Il semble que certaines éditions de « Pierre Marteau à Cologne » sortent des presses d'ateliers de Rouen, mais, dans l'ouvrage de J. QUÉNIART (*L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, C. Klincksieck, Paris, 1969), il n'est fait aucune allusion à la fausse adresse « Kinkius, Cologne ». On trouve aussi, d'autre part, la mention « Ratisbonne, Kinkius », cependant peu vraisemblable : cf. *Mémoires de Jean De Wit, Grand Pensionnaire de Hollande*, traduits de l'original en français par M. de ***, 3^e éd., Ratisbonne, chez Erasme Kinkius, 1709, in 12. J.H. HORA-SICCAMA, dans son article *Mevrouw van Zouelande en hare gedenkschriften*, in *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, 4^e série, IV^e partie, 1905, pp. 123-221, estime (p. 124 n. 1) qu'il s'agit d'une fausse adresse et ajoute que Barbier semble considérer ce « Kinkius » comme un certain « Van Bulderen ». Or, Barbier (t. III, Paris, 1882, col. 196) mentionne de l'ouvrage en question (pseudo-mémoires de De Wit, en fait écrits par Pierre de la Court et traduits en français par M^{me} de Zoutelande) deux éditions : a) La Haye, Van Bulderen, 1709 et b) Ratisbonne, 1709 (sans mention d'éditeur).

³² Le tableau se lit comme suit : « là où Barbin met le texte de la lettre I (c'est-à-dire à la première place, puisque sa numérotation est prise pour étalon), Kinkius met le texte que Barbin mettait en cinquième place (dont Barbin fait sa lettre V) ; etc. ».

Après une comparaison systématique des dix premières lettres de chacune des deux éditions, nous avons continué par sondages réguliers (une lettre sur cinq).

³³ Cf. J. TUCKER, *The Turkish Spy and its French Background*, in *Revue de Littérature comparée*, 1958, pp. 74-91.

Frontispice de *L'Espion dans les cours des princes chrétiens*.
Cologne, E. Kinkius, t. I, 1710 (Bibliothèque Nationale).

1686 = 1684 <i>Barbin, t. I.</i>	1710 <i>Kinkius, t. I.</i>	1686 <i>Barbin, t. II.</i>	1710 <i>Kinkius, t. I.</i>
I	V	XXXV	XXXVIII
II	VI	XL	XXXII
III	VII	XLV	XLVI
IV	III	L	XLV
V	VIII	LV	LII
VI	IV	LX	LX
VII	IX	LXV	LXV
VIII	XI		
IX	XII		
X	X		
<hr/>		1686 <i>Barbin, t. III.</i>	1710 <i>Kinkius, t. I.</i>
XV	XVI	LXX	LXXI
XX	I	LXXV	LXIXX
XXV	XXVI	LXXX	LXXXI
XXX	XXXI	LXXXV	LXXXVII
		XC	XC
		XCV	XCVI
		C	XCIII

Il y a donc une version courte et une version longue de l'*Espion*³⁴. Une « version Marana », indiscutable et, précisément, de peu d'intérêt, et une version refaite-continuée dont le rôle historique fut grand. Une version de Paris, qui ne compta guère, et une version de Cologne, qui compta énormément³⁵. S. Maréchal lit le texte de Cologne ; les arguments et les citations de Meslier viennent des tomes II à VI de Cologne et non pas du premier, qui contient l'*Espion* primitif, pourtant récrit : aucune des rééditions du XVIII^e siècle ne se limite d'ailleurs aux cent deux lettres de Marana. L'*Espion du Grand Seigneur*, observe aussi Tucker, ne fut jamais mis à l'Index, tandis que la version longue, publiée sous le titre l'*Espion dans les Cours des Princes Chrétiens*, s'y trouve dès 1705³⁶. Marana se

³⁴ On observe une même évolution du texte dans le cas de l'œuvre de La Hontan qui fut refaite et radicalisée en Hollande. Cf. l'introduction de Maurice ROELENS aux « *Dialogues avec un sauvage* » de La Hontan (Paris, 1973).

³⁵ Nous ne parlons pour l'instant que des éditions françaises. Cf. aussi J. TUCKER, *article cité*, p. 75 : « While there was only one edition of the thin volume enclosing the thirty letters of the original Italian, the English and French texts — mostly in six or eight volume sets — each had at least a score of editions ». (La traduction fidèle de ces trente lettres eut en réalité deux éditions : en 1684 puis en 1686. Cf. Appendice I, n° III et n° VI. Ceci n'enlève rien de sa valeur à la remarque de Tucker).

³⁶ J. TUCKER, *On the Authorship of the Turkish Spy: an Etat présent*, Papers of the Bibliographical Society of America, vol. 52, 1958, pp. 34-47 (p. 35). Au début du XIX^e siècle, un inquisiteur espagnol citait encore l'*Espion Turc* parmi les « mauvais » livres venus

tenait à une critique de Cour, non érudite et parfaitement vénielle ; le roman qui nous intéresse — qui intéresse le public de l'époque et l'historien moderne — est manifestement un roman nouveau, original, inspiré par lui, mais six fois plus étendu que le sien et profondément subversif.

Il nous faut donc à présent tenter d'éclairer le maquis des attributions possibles de ce grand texte — en définissant notamment un « réseau de plausibilités » ; et, pour cela, nous allons en premier lieu compléter l'opposition un peu schématique du texte de Cologne, jusqu'à nouvel ordre anonyme, et du texte de Marana, par la prise en considération méthodique d'une autre série d'éditions, dont l'importance ne peut être surestimée : la série anglaise.

IV. Les éditions de Cologne, et celles d'Angleterre

Les *Letters written by a Turkish Spy* parurent pour la première fois à Londres entre 1687 et 1694, chez Henry Rhodes, en huit volumes in-12³⁷. Elles eurent aussitôt un succès considérable. Le libraire Taylor en demanda une *continuation* à D. Defoe, qu'il fit paraître en 1718 (soixante-trois lettres)³⁸ ; par ailleurs, de 1687 à 1801, et sans compter la première édition de cet ajout qui parut d'abord isolément, nous avons retrouvé la trace de dix éditions des *Letters* dont un certain nombre renvoient (argument publicitaire ou réalité ?) à bien d'autres : celle publiée en huit volumes à Londres en 1770 — par exemple — porte la mention « twenty-sixth edition »³⁹. Nous avons donc affaire, en langue anglaise, à une masse imprimée tout aussi impressionnante que celle issue de chez Kinkius.

Quels rapports le texte de Rhodes entretient-il avec la « version de Paris », et avec celle « de Cologne » ?

Pour la première, la question se résout aisément. Les cent deux lettres qu'on peut attribuer sans grand risque d'erreur à Marana sont éditées dans leur intégralité pour la première fois chez Barbin en 1686 (trois tomes) ; Rhodes publie en 1687 le volume I de sa propre série, et ce dernier contient cent une lettres : les mêmes, traduites et, on le voit, « amputées » quelque peu. « Arrangées » aussi : la quatre-vingt-dix-neuvième lettre de Marana était consacrée à l'histoire de Charles I^{er} et de la révolution anglaise ; elle faisait l'éloge du Roi contre le Parlement et contre les puritains. Or elle est ici remplacée par une autre, qui traite des mêmes

de France. Dans la liste citée par cet inquisiteur, l'*Espion* figurait entre les ouvrages du marquis d'Argens et d'Helvétius. Cf. M. DEFOURNEAUX, *L'inquisition espagnole et les livres français au XVIII^e siècle*, Paris, 1963, p. 2.

³⁷ N° 1 de la section « groupe anglais » de l'appendice II.

³⁸ *The Cambridge History of English Literature*, vol. IX, 1912, p. 19. La traduction française de ce volume, quant à elle, fut d'abord éditée « à Londres, aux dépens de la Compagnie » en 1742, puis « chez Erasme Kinkius, à Cologne », en 1746.

³⁹ Cf. encore l'appendice II, même section.

événements dans un sens pro-parlementaire et anti-royaliste⁴⁰. Les sept volumes qui font suite à celui-là contiennent un texte nouveau : si l'originalité de l'œuvre de Marana n'était qu'une astuce littéraire destinée, en fin de compte, à célébrer les mérites de la politique louis-quatorzienne, le *Turkish Spy* propose au lecteur un récit qui n'est pas seulement beaucoup plus long, mais aussi plus riche, et jette un regard critique sur les coulisses de la politique européenne, « discovering several intrigues and secrets of the Christian Courts (especially of that of France) » à travers une longue partie du xvii^e siècle (1637-1682).

La question du rapport du *Turkish Spy* avec *l'Espion dans les Cours* de Kinkius est plus complexe. Pour ce qui est de la première centaine de lettres, les éditions anglaises présentent par rapport à celles de Paris les mêmes caractéristiques que celles de Cologne : « rewriting » et, parallèlement à l'apparition de la critique rationaliste, censure des passages anti-protestants⁴¹. La longueur totale des deux romans est la même également. Mais J. Tucker signale que

“while, with one exception, the English version of 1687 had followed the order of Marana's letters (...), the Cologne Kinkius text (translated directly from the English, but compared, as a close confronting of the texts shows, with Marana's French copy of 1684-1686) pretty thoroughly scrambles the order of the letters⁴²”.

Il ajoute cependant aussitôt :

“Only a question of getting around charges of copyright infringement may be involved”.

Il semble donc bien s'agir du même ouvrage, traduit dans un sens ou dans l'autre ; et les indications de la chronologie (rappelons que le *Turkish Spy* paraît pour la première fois de 1687 à 1694 et *l'Espion dans les Cours* de 1696 à 1699) font bien entendu considérer que la version originale est l'anglaise. On est alors tenté de reconstituer dans le tableau suivant l'enchaînement qui part

⁴⁰ Contrairement à ce qu'indiquent W. McBurney et G. Almansì dans deux articles importants que nous analyserons plus loin, ce n'est donc pas cette lettre-là qui disparaît chez Rhodes.

⁴¹ Cf. J. TUCKER, qui déclare notamment en se référant à l'édition londonienne de 1753 en huit volumes : « a favorable view on the part of the editors of the expended *Turkish Spy* is implied in their excision from Marana's original text of a long passage explaining Henry IV's unfavorable judgment of the Huguenots (art. cité, p. 81) » ; et il précise : « compare letter 50 in the 1686 text with letter 20 of book II in the English text (p. 81, n. 1) ». Le lecteur curieux pourra vérifier aussi comment la lettre II du tome II de l'édition mise en vente par Kinkius en 1715, suit la refaçon anglaise du texte de la lettre IC de Marana (cf. *supra*).

Ceci n'implique bien entendu pas nécessairement que le texte de Cologne et le texte anglais soient exactement superposables. Leur mise en parallèle systématique serait peut-être d'un grand intérêt.

⁴² J. TUCKER, « On the authorship of the *Turkish Spy* : an état présent », *Papers of the Bibliographical Society of America*, vol. 52, 1958, pp. 34-47 (p. 43).

de la production de Marana pour aboutir aux cent deux premières lettres du texte de Kinkius :

- 1) le manuscrit italien de Marana (et l'édition, toujours en italien, de ses trente premières lettres en 1684) ;
- 2) la traduction française de ces cent deux lettres parue en 1684-1686 ;
- 3) soit a) une traduction/arrangement en anglais du manuscrit italien — soit b) une traduction/arrangement en anglais du texte imprimé français, ce qui semble plus vraisemblable (1687) ;
- 4) soit a) une retraduction en français du texte anglais — soit b) un remaniement, chez Kinkius lui-même, du texte français de 1684-1686 (1696). La similitude de l'arrangement des cent deux premières lettres dans le *Turkish Spy* d'une part et dans l'*Espion dans les Cours* d'autre part nous fait pencher pour l'hypothèse a) dans cette dernière phase.

On peut pourtant remarquer que si la prétendue « treizième édition » de Cologne (1710) annonce bien, dans la préface du premier volume, que *tout* l'ouvrage fut traduit de l'anglais, ce n'est cependant qu'à partir du troisième volume, intitulé *Suite de l'Espion dans les Cours*, que la mention « traduit de l'anglois » figure en bonne place sur la page de titre. La préface de cette édition, inchangée dans la « quatorzième édition » de 1715, nous offre d'ailleurs un récit très romanesque de l'histoire des manuscrits de Mamut l'Arabe et de leurs publications successives⁴³. Elle met en scène un Anglais qui, de passage à Ferrare, aurait reçu des mains de Jules de Médicis huit tomes d'une édition italienne de l'*Espion*. C'est celle-ci qui aurait servi à confectionner la traduction anglaise.

Et la préface de conclure :

« Si la pluralité des éditions forme un préjugé favorable pour le mérite d'un livre, celui-ci doit être de grand prix. Les nations les plus polies et les plus sçavantes de l'Europe ont voulu qu'il parlât leur langue. Combien de fois n'a-t-il pas été imprimé en Italie qui a été la première qui l'a tiré du païs arabe ? L'Angleterre l'a mis cinq à six fois sous la presse en huit volumes. La France en fit paraître un il y a quinze ou vingt ans, mais si défiguré qu'on en retrancha des lettres entières, et substitua d'autres qui ne furent jamais de l'auteur. Ce tome, tout estropié qu'il était, fut contrefait à Amsterdam tout tel qu'il était venu de Paris, sous le titre de l'Espion du Grand Seigneur. Cologne lui rendit il y a environ trois ans ce qu'on lui avoit oté à Paris, et en donna cinq autres tomes en français, avec le titre d'Espion dans les Cours, etc.. Ces cinq tomes, ou la plupart, ont été

⁴³ M. DOMMANGET, *op. cit.*, p. 164, se fonde, semble-t-il, sur cette préface pour retracer l'histoire de la diffusion de l'*Espion dans les Cours* — notamment au sujet de l'édition italienne qui se serait vendue très vite (?). Or, si l'on excepte les trente premières lettres de l'*Esploratore Turco*, on ne trouve aucune trace d'une version italienne du roman.

traduits et imprimés en flamand. L'édition de Cologne a été contrefaite en France, tronquée et mutilée, destinée ordinairement des livres étrangers trop sincères, qui se contrefont en France, où il n'est pas permis de dire la vérité, à moins que ce ne soit des vérités qui fassent honneur à l'intérêt dominant. En voici une seconde édition de Cologne, aussi fidèle qu'on puisse la souhaiter, plus correcte que les précédentes et enrichies de figures appropriées aux différens sujets ».

Son auteur a manifestement voulu brouiller les pistes pour des raisons qui sont vraisemblablement d'ordre publicitaire : personne ne croirait qu'un véritable espion ait pu laisser sa correspondance à la curiosité du public.

Enfin, les éditions de Cologne copient les gravures publiées dans les éditions anglaises, plagiat qui apparaît nettement par la comparaison du frontispice de l'édition anglaise de 1694 avec celui de l'édition de Cologne de 1710 ⁴⁴.

Le problème des attributions se présente donc, concrètement, de la façon suivante : quelqu'un a remanié profondément les cent deux lettres de Marana, avant de les faire suivre de plus de cinq cents autres ; ce quelqu'un a commencé à travailler avant 1687, année où le résultat de ses efforts a paru pour la première fois ; et cette parution s'est faite à Londres, en langue anglaise.

Qui donc pouvait-ce être ?

V. Qui ?

L'on pose et l'on repose la question depuis les dernières années du XVII^e siècle, et l'on tente à chaque fois d'y répondre, bien sûr ; et tant de conjectures déjà faites, parfois subtilement, doivent nous inciter à beaucoup de prudence. Nous-mêmes, encore insatisfaits malgré tout, nous risquerons plus loin à proposer, non pas un nom, mais un milieu nouveau ; mais nous tromperions-nous complètement que nous croirions malgré tout avoir fait œuvre utile en présentant une nouvelle fois, avant de parvenir à ce point, un panorama des attributions de l'*Espion* proposées jusqu'à présent.

Elles se répartissent grossièrement en trois groupes : les Anglais, les Français, ou Marana lui-même ⁴⁵.

⁴⁴ Le frontispice « anglais » est l'œuvre du graveur Frédéric Henri Van Hove (1628-1698), d'origine hollandaise, formé à Anvers et travaillant à Londres pour le compte d'éditeurs de la place (dont John Dunton). — Cette gravure est reproduite dans G. Almansi et D. Warren, « *L'Esploratore Turco ...* », *Studi Secenteschi*, IX, 1968, pp. 176-177.

On pourra consulter sur ce point Thieme-Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, XVII, 1924, p. 577 ainsi que A. VON WURZBACH, *Niederländisches Künstler-Lexikon*, t. I, 1906, p. 730. Selon la notice du Thieme-Becker, F.H. Van Hove serait né à La Haye et décédé à Londres. Selon A. von Wurzbach, il serait né à Haarlem. En 1692, il travaillait encore pour le compte de J. Dunton.

⁴⁵ Il est remarquable que — « patriotisme littéraire » ou pente naturelle du chercheur

1.

Il nous paraît logique d'envisager d'abord la candidature de Marana⁴⁶ : logique certes sur le plan de l'exposé, mais aussi parce que G. Almansi, qui après W. McBurney⁴⁷ la propose aujourd'hui, est à notre connaissance le dernier en date à s'être occupé du problème, et qu'il en a du même coup parfaitement synthétisé l'état⁴⁸. Nous mêlerons ici l'argumentation de McBurney à celle d'Almansi, tout en signalant leurs divergences.

Tous deux commencent par observer une grande « unité » de ton, de style, de « manière » dans tout le roman — et il nous paraît que c'est cela, d'abord, qui a formé leur conviction. En vérité, les lettres de Mahmut évoluent quelque peu avec le temps : mais, souci de vraisemblance de la part du romancier qui nous fait suivre son héros tout au long de plusieurs décennies, ou même preuve d'authenticité des lettres comme le suggère la préface déjà citée de l'édition de Kinkius, cela n'est pas gênant ici. D'ailleurs, ajoute Almansi, « il piano di tutta l'opera à già impostato nella lettera al lettore del manoscritto dell' *Esploratore Turco*, tomo primo (...). Il numero delle lettere corrisponde approssimativamente a quello della *Turkish Spy*, comme pure la datazione della corrispondenza, dal 1637 al 1682 » (art. cité, p. 63). A quoi l'on pourrait objecter, d'abord qu'il ne s'agit pas là d'un « plan » mais de simples dimensions, ensuite que tout continuateur d'une œuvre est forcé, dans une mesure variable mais souvent étroite, de tenir compte de son organisation primitive, enfin qu'il reste à étudier si l'organisation de l'*Espion*, précisément, n'a pas été « restructurée » : mais passons.

Il faut justifier alors que le texte entier de Marana soit parvenu en Angleterre, puisque c'est là qu'est paru le roman « complet » : Almansi et McBurney reparlent donc de la « douzaine de petits volumes » que le Génois, dans l'*Avertissement* au lecteur des *Événements les plus considérables du Règne de Louis le Grand*

qui revient à « son » domaine, selon les cas — les historiens anglo-saxons (à l'exception de W. McBurney) penchent toujours pour les premiers, tandis que les historiens français penchent pour les seconds, et que ce soit enfin un historien italien qui ait développé la thèse de McBurney quant au dernier.

⁴⁶ Rappelons qu'il s'agit désormais, non pas des cent deux premières lettres du roman, mais de leur refaçon/continuation.

⁴⁷ W.H. MACBURNAY, « The Authorship of the *Turkish Spy* », *Publications of the Modern Languages Association of America*, vol. LXXII, déc. 1957, pp. 915-935.

⁴⁸ G. ALMANZI, « L'*Esploratore Turco* e la genesi del romanzo epistolare pseudo-orientale », *Studi Secenteschi*, vol. VII, 1966, pp. 35-65 ; cet article est de loin le meilleur qui ait été fait, et nous engageons le lecteur à s'y reporter. — Le même auteur a résumé ses thèses, en collaboration avec D. Warren, dans « Roman épistolaire et analyse historique : l'*Espion Turc* de G. P. Marana », *XVII^e Siècle*, n° 110-111, 1976, pp. 57-74. Il est à noter qu'on doit aussi à Almansi et Warren la première édition moderne du texte initial, italien, de l'*Espion* : *Studi secenteschi*, vol. IX, 1968, pp. 159-257 ; vol. X, 1969, pp. 243-288 ; vol. XI, 1970, pp. 75-165 ; vol. XII, 1971, pp. 325-365 ; vol. XIII, 1972, pp. 275-291 ; vol. XIV, 1973, pp. 253-283.

(c'est-à-dire en 1690), dit être « achevés dans (sa) langue », et ce « depuis trois ans »⁴⁹. C'est eux qui auraient passé la Manche, après que la censure leur ait opposé trop d'embarras⁵⁰. Mais si c'est bien le cas, il faut en conclure que leur auteur les a confiés à un éditeur londonien *immédiatement* après leur achèvement : achevés en 1687, ils « sortent » chez Rhodes avant la fin de la même année. Et l'on ne comprend pas pourquoi, alors, en 1690, Marana semble chercher encore à leur propos des « accommodements ». Quoi qu'il en soit, ni McBurney ni Almansi ne parlent clairement de la refaçon radicale subie par quelques-unes des cent deux premières lettres à l'occasion de leur traduction ; mais il n'y a pas là d'argument majeur contre leur façon de voir : une traduction/intervention est dans la manière du temps, et ne doit pas être confondue avec une réécriture dans la même langue (qui, elle, supposerait bien plus directement une autre main que celle de Marana, non seulement pour ce travail mais encore, du coup, pour la poursuite du récit). De plus, rien de nous prouve que le reste, s'il est une traduction et non pas une version originale, n'ait pas été çà et là modifié lui aussi. Almansi soutient d'ailleurs, à l'aide de plusieurs citations, que les cent deux premières lettres sont déjà contestataires ; et, de toutes façons, ce n'est pas dans cet aspect-là qu'on les a remaniées.

Cependant, c'est une *possibilité* que l'on dessine ainsi de façon plus ou moins convaincante ; McBurney et Almansi vont plus loin, la font probabilité. McBurney surtout, parfois téméraire, qui croit pouvoir décrire une analogie poussée entre le *Turkish Spy* et les *Evénements...* de 1690, et qui semble de surcroît considérer ce dernier texte comme une œuvre de qualité⁵¹ — ou bien qui distingue dans le *Turkish Spy*, d'après ce qu'il sait de Marana lui-même, des éléments d'autobiographie déguisée⁵². Enfin, tous deux alignent des observations qui, plus qu'elles n'imposent la candidature de Marana, tendent à exclure celle d'un auteur anglais⁵³ : ces observations portent sur le « point de vue » (au sens propre : lieu d'où l'on regarde autour de soi) de l'auteur du roman, qui manifestement connaît à fond Paris, soutient discrètement la politique étrangère de son roi, n'aime pas celle de l'Espagne, et ignore presque tout de l'Angleterre, qui ne paraît pas l'intéresser beaucoup⁵⁴. Il reste que, logique avec lui-même, Almansi doit supposer dans

⁴⁹ Cette ultime précision produit assurément un « effet de réel » qui fait de cet argument des « maranistes » (l'existence hypothétique de ces volumes, et non les hypothèses au second degré qu'on bâtit à partir d'elle) l'un des plus troublants. On peut remarquer cependant que, par construction, l'« effet de réel » est un habit de la fiction...

⁵⁰ Voir plus haut la *Vie de Marana* (section II) et, notamment, un extrait plus large de l'*Avertissement* que nous venons de citer.

⁵¹ Nous tombons d'accord avec Almansi pour ne voir ni « qualité » ni similitude pertinente avec l'*Espion* dans cet opuscule superficiel et bâclé.

⁵² W. MCBURNEY, art. cité, p. 928.

⁵³ Voir *infra*.

⁵⁴ Almansi place en fait, au bout de son raisonnement, cet ultime argument qui nous laisse perplexes :

« Se si accetta la nostra tesi che l'*Espion* non può essere stato scritto da un autore

son article que Marana, après avoir vainement tenté de concilier ses idées critiques et le métier d'écrivain pensionné (les cent deux premières lettres), aurait fini par mener une carrière schizoïde : courtisan de la plume ouvertement, et à Paris, libre-penseur enfin non censuré à Londres anonymement. Comme nous le disions à la fin de la seconde section de cet article : une sorte de Meslier de Cour.

2.

Les candidatures françaises proposées jusqu'à présent n'ont qu'un intérêt médiocre. Il faut dire qu'elles sont anciennes : toutes remontent aux dernières années du XVII^e siècle ou aux premières du XVIII^e et tiennent de la devinette plus que de l'investigation. On a, par exemple, cité le nom de Bayle. Mais une autre proposition, infiniment moins adéquate encore, a relativement bien résisté à l'épreuve du temps et encombre encore un certain nombre d'ouvrages de référence auprès du nom de Marana.

Il s'agit de Charles Cotelendi.

Ce polygraphe comtadin aurait, selon Barbier⁵⁵, écrit les cinquième et sixième volumes de *l'Espion Turc* publiés en 1699 (probablement chez G. Gallet à Amsterdam).

Cette attribution nous semble erronée pour deux raisons principalement. En premier lieu, elle repose sur une source unique et particulièrement suspecte ; et, en second lieu, elle forme un contraste saisissant avec les œuvres attribuées avec certitude à Cotelendi.

La source affirmant que Cotelendi fut l'auteur de deux volumes de *l'Espion Turc* est Bernard de La Monnoye (1641-1728) :

« Un Italien nommé Maranci (sic) — écrivait-il — est l'inventeur de l'Espion Turc. N'ayant pas de quoi vivre, il imagine ces nouvelles, auxquelles il donna un air de vraisemblance dont le public a été la dupe. Jamais livre ne s'est mieux débité. On en fit d'abord une traduction française et certain gentilhomme du Comtat, aussi fourbe que l'Italien, en a depuis donné une suite en deux volumes. Il est ici établi, âgé comme moi

francese, bisognerà, per eliminare la candidatura del Marana, immaginare un ipotetico « hackwriter » inglese, estremamente bene informato sulle vicende della politica francese nel diciassettesimo secolo, discretamente al corrente sulle cose d'Italia e di Turchia, versato in un gran numero di Scienze, attento ad alcuni dei problemi più vivi ed attuali della cultura del tempo, capace di un' opera di così vasta mole, e disposto a sacrificare un buon numero di anni per una compilazione che non gli poteva assicurare nè successo nè gloria, nelle sue oscure funzioni di scrittore a un tanto la pagina » (art. cité, p. 64).

⁵⁵ *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. II, Paris, 1874. Cf. également QUÉRARD, *La France littéraire*, article Marana ; G. MELZI, *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori italiani*, t. I, Milan, 1848, p. 379. Ces indications, acceptées par Lanson et A. Monod, sont reprises dans *Autori italiani del Seicento. Catalogo bibliografico*, Milan, 1948, p. 99, et le catalogue de la Library of Congress.

*de quatre-vingts ans, mais plus cassé de beaucoup. Son nom est Cotolendi ; il est neveu de M. de Metellopolis, évêque missionnaire de la Chine, qui avoit le même nom »*⁵⁶.

Ces phrases dépourvues d'aménité datent donc du début des années 1720, soit vingt-cinq après la première édition de l'*Espion Turc* à Cologne. La critique malveillante de B. de La Monnoye est extrêmement suspecte et manque de crédibilité. De plus, un examen des œuvres de Ch. Cotolendi⁵⁷, écrivain pieux, rend fort improbable la thèse selon laquelle il aurait poursuivi le travail de Marana dans un esprit tolérantiste. Saint-Evremond, méchamment critiqué par Cotolendi, n'avait-il pas répondu à son censeur : « ... je ne puis nier que l'auteur n'écrive bien, mais son zèle pour la religion et pour les bonnes mœurs passe tout. Je gagnerois moins à changer mon style contre le sien que ma conscience contre la sienne »⁵⁸ ?

3.

Enfin, les candidatures anglaises.

Le libraire londonien John DUNTON rapporte dans un ouvrage intitulé *Life and Errors* (1705) que la plus grande partie de l'*Espion Turc* (*Turkish Spy*) fut écrite à la feuille par un certain SAULT sous la direction du Dr R. MIDGLEY (1655 ?-1723) — ou de son quasi homonyme R. MIDGELEY (?-1723) — ; il affirme aussi, par ailleurs, que William BRADSHAW⁵⁹ en fut le véritable auteur.

Mary MANLEY affirme, pour sa part, dans son roman *Rivella* (1714) que son père, sir Roger MANLEY (1626-1688)⁶⁰, rédigea le premier, voire les deux premiers volumes, de l'*Espion*.

⁵⁶ *Œuvres choisies de Bernard de La Monnoye*, La Haye, Ch. Le Vier, t. II, in 4°, 1770, livre neuvième, pièce n° LXVIII, p. 285. Le texte cité ci-dessus figure parmi les *Essais de littérature et de critique*, publiés pour la première fois dans cette édition des *Œuvres choisies* de La Monnoye. Cet auteur a peut-être cru déceler une parenté entre l'*Espion Turc* et un ouvrage traduit de l'espagnol, intitulé *Voyages de Pierre Texeira ou l'Histoire des rois de Perse* et publié en 1681 (2 vol. in 12, chez Claude Barbin) par Ch. Cotolendi.

Quant à M. de Metellopolis, il s'agit d'Ignace Cotolendi (1630-1662).

⁵⁷ Cf. MORERI, *Le grand dictionnaire historique*, éd. 1759, Paris, t. IV, pp. 187-188 ; *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. X, Paris, Michaud, 1813, pp. 70-71 ; HOEFER, *Nouvelle biographie générale*, t. XII, Paris, F. Didot, 1855, col. 113-114 ; A. CIORANESCU, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, t. I, Paris, 1965, p. 642.

G.E. REED (*o.c.*, pp. 41-42) démontre que la prose de Cotolendi fut publiée par Barbin en vue de répandre la foi catholique au moment de la révocation de l'Edit de Nantes.

⁵⁸ MORERI, *o.c.*

⁵⁹ *Dictionary of National Biography* (DNB), reprint Oxford University Press, vol. II, p. 1093.

⁶⁰ DNB, vol. XII, p. 923.

Enfin, se fondant sur un article de B. Corney paru dans le *Gentleman's Magazine* en 1841⁶¹, l'auteur de la notice consacrée à R. MIDGLEY dans le *Dictionary of National Biography*⁶² se livre à un jeu enchevêtré d'hypothèses romanesques à propos de l'auteur et des éditions de l'*Espion Turc* : Marana aurait rencontré des obstacles (censure ?) dans ses tentatives de publier à Paris les lettres de l'*Espion* ; l'ouvrage n'aurait pas non plus trouvé preneur parmi les éditeurs hollandais ; un éditeur anglais nommé Rhodes rechercha (vraisemblablement en Hollande) et acheta les manuscrits inédits (en italien ?) des sept derniers volumes (?) de l'*Espion*. R. Midgley aurait prêté la somme nécessaire à cet achat et se serait empressé de faire traduire les manuscrits en anglais par les soins de W. Bradshaw.

Plusieurs autres hypothèses et quelques indices certains sont présentés et analysés, sans conclusions catégoriques, dans les articles de J.E. Tucker et de W.H. McBurney. Almansi, une fois de plus, résume fort bien le tout, mais il est clair, dans tous les cas, qu'on ne saurait avec sérieux retenir aucune de ces suggestions ; elles sont (ou paraissent) trop gratuites, quelque ingéniosité qu'on y ait mise par ailleurs.

On peut bien entendu se demander, en deçà de tant de noms, si la candidature d'un Anglais « en général » pourrait nous satisfaire ; mais nous répondrons par la négative à cette question-là encore : car il est capital de rendre compte de la quasi-absence de l'Angleterre dans le texte de l'*Espion* (même dans le *Turkish Spy*) — et, qui plus est, de l'orientation francophile des relations qu'il fait des guerres et autres vicissitudes diplomatiques ; or toute candidature d'un Anglais, au contraire, transformerait ces particularités en énigme. On a bien, pour contourner cette objection, parlé d'un Jacobite en exil à Saint-Germain. Mais c'est tomber de Charybde en Scylla : car — outre la stricte fidélité à leurs origines nationales que les Jacobites gardèrent jusqu'au bout — on voit mal un tel auteur soutenir les thèses de Mahmut en matière sociale et religieuse...

VI. Une hypothèse de plus ?

Nous voyons donc peu d'apparence que Marana ait écrit l'*Espion Turc* entier : principalement au regard de ses autres œuvres, devant la refaçon des cent deux premières lettres du roman (dont, par contre, nous lui attribuons la version originelle sans réticence) qui constitue le véritable début du travail d'écriture de celles qui suivent, et devant, finalement, la complication des conjectures qu'on est forcé de faire — sans pour autant disposer du moindre indice — si l'on veut croire que son manuscrit (?) soit parvenu à Londres. Nous ne voyons pas non

⁶¹ Nous n'avons pu consulter cet article.

⁶² *DNB*, vol. XIII, pp. 366-367.

plus d'apparence que ce soit un Anglais : nous venons d'expliquer pourquoi. Mais pour avoir précédemment rejeté le nom de Cotelendi, nous n'avons pas écarté la candidature d'un Français « en général ». Car on ne peut raisonnablement chercher ailleurs : les Français, les Anglais, ou Marana. Il faut alors comprendre pourquoi notre Français, curieusement, publie sa critique à Londres et en anglais, plutôt que dans sa propre langue en Hollande, en Suisse ou en Allemagne — ou chez l'un de ces éditeurs français qui font semblant d'y être installés ; mais une solution simple vient aussitôt : ce serait un Français de Londres. C'est-à-dire : un réfugié protestant⁶³. Plus précisément, et cette fois par construction : *un intellectuel du Refuge*.

Y a-t-il des arguments pour étayer cela ?

Il y a la correspondance, jusque dans le détail, des traits distinctifs du roman avec le « profil » culturel de ce milieu si typique.

On sait que la majorité des intellectuels réfugiés à Londres ont tendu, quoique à regret, à s'y installer — plutôt qu'à cultiver des espoirs irréalistes de retour comme tant de leurs coreligionnaires d'autres milieux, chez qui le mouvement prophétique finira par faire les ravages décrits par divers auteurs ; leurs efforts d'insertion dans la société anglaise sont indéniables ; et cette attitude a pu aller chez certains d'entre eux jusqu'à publier (à rédiger ?) dans la langue de leurs hôtes. Mais ce qu'ils publient reflète tout naturellement les propos, les recherches, les polémiques de leurs cénacles, des cafés où ils continuent de se rassembler. Et ce qui les passionne là, ce qu'ils connaissent le mieux, ce sont malgré tout les affaires du continent, et celles de la France en premier lieu. Quant au cadre de cette activité intellectuelle, c'est un rationalisme pragmatique, éclectique, car pratiqué d'abord comme une arme (contre l'absolutisme, l'intolérance catholique, etc.) et non par souci d'appliquer abstraitement un système philosophique préalablement accepté dans sa cohérence. Un rationalisme, donc, à la limite *incohérent* — comme dans *l'Espion* où l'admiration plusieurs fois proclamée par Mahmut pour Descartes, et le malebranchisme évident d'innombrables passages se mêlent à un platonisme ardent ou à une tendresse toute franciscaine pour nos « frères inférieurs ». Un rationalisme, même, utilisé *contra-dictoirement* puisqu'il en mena plus d'un de la défense de la foi réformée à celle du libre-examen — comme dans *l'Espion*, qui pratique le second mais seulement contre la religion romaine, ou judaïque : car de la protestante, on dira simplement que la persécution de ses fidèles est indigne... — et, au bout du chemin, à un déisme très œcuméniste. Comme dans *l'Espion* toujours.

De plus, si l'efficace polémique du genre épistolaire était parfaitement connue de celui que nous avons tant de mal aujourd'hui à identifier, et si cela

⁶³ Pour mémoire : la publication du *Turkish Spy* commence en 1687, deux ans après la Révocation ; mais ce n'est là que refaçon de *l'Espion du Grand Seigneur*. Le premier tome nouveau, qui a dû demander, bien sûr, un travail bien plus long, est de 1691 ; le reste suit à un rythme soutenu.

explique parfaitement qu'il ait imaginé de « récupérer » le petit livre de Marana, on n'a jamais remarqué qu'il y recourt à la façon d'un gazetier : ses lettres « événementielles » sortent tout droit *aussi* des « relations » que les périodiques du temps mettaient à la place de nos modernes « articles » ; et peut-être aurions-nous avantage dans les recherches ultérieures à reconnaître que la correspondance de Mahmut est génériquement hybride, venant autant du genre journalistique que de l'épistolier défini strictement. Or le milieu des intellectuels du Refuge est composé pour une bonne part de gazetiers, ou de gens qui donnent à la gazette une fraction importante de leur temps...

Il est un dernier trait que nous hésitons à relever : ne peut-on voir, dans les très nombreuses lettres du roman qui nous entretiennent des chagrins d'un exil involontaire⁶⁴ et de la perspective — rapprochée par la maladie — d'une mort en terre étrangère, des « accents de vérité » si lancinants qu'ils passeraient pour vrais ? Mais ce type d'argument a tant de fois déjà dévoyé des recherches⁶⁵ qu'on ne veut pas s'y attacher.

Nous devons reconnaître à présent qu'aucune de ces observations n'est à proprement parler concrète ou décisive ; mais nous croyons aussi que jamais, jusqu'ici, on n'a pu si précisément permettre l'explication de l'assemblage complexe des caractères idéologiques et génériques de l'œuvre. C'est donc moins un corps de déductions que nous venons de présenter, qu'une hypothèse adoptée provisoirement pour sa valeur explicative ; et mieux vaut éviter toute quête de noms.

VII. Conclusion

L'Espion Turc, on le voit, pose encore bien des problèmes. Certes, le petit roman de Marana peut être définitivement rangé parmi les fictions « piquantes » mais de second rayon du XVIII^e siècle finissant ; mais nous ne cernons pas encore clairement la grande et belle entreprise littéraire-politique qui voulut se cacher sous ce masque anodin et qui, paradoxalement, n'y réussit qu'en le compromettant jusqu'à l'absurde. Nous ne savons pas qui est l'auteur du texte publié par Rhodes à Londres et par Kinkius à Cologne ; et nous ne savons pas non plus si Kinkius est vraiment Kinkius et si Cologne est vraiment Cologne⁶⁶. Nous ne sommes pas sûrs du rapport exact de la version anglaise avec la française. Nous ne savons le nom que d'un continuateur tardif et, d'ailleurs, marginal par rapport à la tradition centrale de *L'Espion* : Defoe.

⁶⁴ Mahmut est à Paris « en mission », et supplie fréquemment ses supérieurs (toujours plus fréquemment à mesure qu'il vieillit et que sa santé se dégrade) de le rappeler.

⁶⁵ Cas extrême, typique : *l'Histoire du Chevalier des Grioux et de Manon Lescaut*, où l'on a depuis toujours bien plus cherché des « clefs » que tenté de cerner son intérêt spécifiquement littéraire.

⁶⁶ Cf. ci-dessus, page 32, note 31.

Néanmoins, nous voyons bien aujourd'hui l'originalité et la qualité de l'ouvrage. Combinée avec les considérations matérielles, sa lecture attentive permet la constitution d'un petit nombre d'hypothèses d'attribution nettement plus plausibles que les autres, notamment par leur caractère général ; mais, réfugié français ou non, protestant ou non, il est indispensable que soit enfin rendu, par des travaux approfondis qui exploreraient tous les aspects de son œuvre — satire, traité d'universalisme mais aussi comédie humaine à part entière — un hommage trop longtemps refusé à celui qui fut un peu un Bayle romancier.

Par-delà les inconnues bibliographiques, l'histoire des techniques romanesques trouve en effet un champ riche et presque complètement vierge⁶⁷ dans la maîtrise avec laquelle sont entrecroisées dans le livre des intrigues multiples, connexes ou non, au fil coupé souvent par de nombreuses lettres sans que rien s'en perde ; dans la manière dont, cent ans avant les *Liaisons Dangereuses* — n'en déplaise à T. Todorov⁶⁸ — la lettre en tant que telle, conçue comme action et comme événement, lance, dévie ou clôt des séries d'épisodes le plus souvent « épistoliers » eux-mêmes ; dans les confidences et les états d'âme où se plaît le héros, avant même les *Illustres Françaises* de R. Challe⁶⁹, confidences d'exilé qui confèrent à la lassitude, à la peur de mourir trop loin de chez soi, etc. des accents étonnamment convaincants. Confidences qui nous offrent même, avec le remarquable récit, éclaté en plusieurs fragments, de la passion du héros pour une jeune et jolie Grecque qui l'encourage tout en lui laissant voir (ou imaginer, ou soupçonner ?) son indifférence, ce qui pourrait bien être — sous l'anecdote rebattue⁷⁰ de Ferriol et de Mlle Aïssé — l'une des « sources » de l'*Histoire d'une Grecque moderne* de Prévost (1740) ...

Enfin, il faudrait définir la dette du romancier à l'égard des études sur la Turquie de Ricaut, de La Croix, de Vanel, etc. ; il faudrait analyser sa position exacte dans le courant déiste, rationaliste et tactiquement favorable aux protestants représenté avant lui dans le domaine romanesque par les utopies d'un G. de Foigny ou d'un D. Veiras⁷¹. Il faudrait dire quel rapport il entretint avec les

⁶⁷ A la seule exception des réflexions pénétrantes de G. Almansi dans son article des *Studi Secenteschi* de 1966 (vol. VII).

⁶⁸ Dans *Littérature et Signification*, Paris, Larousse, « Langages », 1968, qui est une étude des *Liaisons*, Tzvetan Todorov considère Laclos comme le premier à avoir su construire, en percevant le caractère d'acte concret de la lettre et les ressources que pouvaient offrir à la fiction les déterminations extrêmement particulières de cet acte, un roman épistolaire qui assumât intégralement ce qu'on pourrait appeler, dans le vocabulaire d'une certaine mode idéologique, son « épistolarité ».

⁶⁹ Voir l'introduction de Frédéric Deloffre à son édition des *Illustres Françaises*.

⁷⁰ Comme si son authenticité lui conférait aucune valeur particulière en semblable matière !

⁷¹ Gabriel DE FOIGNY, *La Terre australe connue* (1676), devenu *Les Aventures de Jacques Sadeur* en 1692. Denis VEIRAS, *Histoire des Sévarambes*, 1677.

Saint-Evremond, les Bayle, les Fontenelle et, d'une manière générale, avec le courant cartésien-malebranchiste⁷² etc., etc.

Trop vaste programme, peut-être. Mais nous serions heureux d'avoir contribué, si peu que ce soit, à la redécouverte d'un livre, et d'un auteur, qui furent parmi les instruments les plus efficaces du développement des Lumières.

⁷² Cf. le célèbre panorama de G. LANSON, *Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française de 1675 à 1748*, Revue des Cours et Conférences, novembre 1907, juillet 1910. J.S. SPINK a abordé de manière succincte le problème de la place occupée par l'*Espion Turc* dans le courant cartésien et malebranchiste (*La libre pensée française de Gassendi à Voltaire*, traduit de l'anglais par Paul Meier, Paris, 1966, p. 314 n. 1).

APPENDICE I

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre chronologique, la liste des éditions originales en italien et en français des ouvrages attribués à Marana avec certitude.

Nous en avons donc éliminé le *Portrait de Louis le Grand* (cf. *infra*, VII) dont J. Lemoine a démontré qu'il revenait à J.B. Primi Visconti¹, la *Lettre d'un Sicilien à un de ses amis* (1714, 12^o) erronément attribuée à Marana par l'abbé Valentin Dufour en 1883² et *The Amours of Edward the IV* (1700, 12^o), attribué à Marana par le catalogue du British Museum.

Nous y réintégrons au contraire, malgré Barbier et d'autres³, les *Evénements les plus considérables du règne de Louis le Grand* (cf. *infra*, VII encore).

Enfin, les sigles BN, BM ou BR après la mention de tel ou tel ouvrage signifient que ce dernier peut être consulté respectivement à la Bibliothèque Nationale de Paris, au British Museum ou à la Bibliothèque Royale Albert I^{er} de Belgique.

I. *La Congiura di Raffaello della Torre, con le mosse della Savoia contra la Republica di Genova*. Libri due. Descritta da Giovanni Paolo Marana ; in Lione, alle spese dell' autore, 1682, in 12, LII + 322 pp. (BN, BR).

II. *L'Esploratore Turco e le di lui relazioni segrete alla porta ottomana, scoperte in Parigi nel regno di Luiggi il Grande*. Tradotte dall'Arabo in Italiano, da Gian-Paolo Marana e dall'Italiano in Francese da ***. Contengono le più nobili azioni della Francia e della Christianità, dall'anno 1637 fino al 1682. Tomo primo. In Parigi, appresso Claudio Barbin, 1684. Con privilegio del Rè, in 12, XLII + 231 + IX pp. (BN). — Lettres I à XXX.

La BN possède (Mss, f. it., 1006 et 1007) les manuscrits calligraphiés et reliés, en italien, de ce t. I d'une part (lettres I à XXX, X + 373 + XIV pp., in 12) [1006] et du t. II d'autre part (lettres XXXI à LXIII, IV + 279 pp., in 12, daté de 1684) [1007].

III. *L'Espion du Grand-Seigneur et ses relations secrètes envoyées au Divan de Constantinople, découvertes à Paris pendant le règne de Louys le Grand*. Traduites de l'arabe en italien par le sieur Jean-Paul Marana, et de l'italien en françois par ***. Ces relations contiennent les événemens les plus considérables de la Chrestienté et de la France depuis l'année 1637 jusques en l'année 1682. Tome premier. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chapelle, 1684, in 12, LVI + 286 pp. (BN). — Lettres I à XXX.

¹ Cf. J.B. PRIMI VISCONTI, *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, traduits de l'italien et publiés avec une introd., un appendice et des notes par J. Lemoine, Paris, Calmann-Lévy, s.d., pp. 413-414.

² J.P. MARANA, *Lettre d'un Sicilien à un de ses amis*, éd., introd. et notes par l'abbé V. Dufour, Paris, A. Quantin, 1883. Dans l'ouvrage intitulé *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle* (coll. Archives n^o 76, Gallimard-Julliard, 1979), Arlette FARGB attribue encore à Marana cette *Lettre d'un Sicilien*.

³ Cf. J. LEMOINE, *op. cit.*, *ibid.* Barbier, dans son *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*, V, 334, d, assure que « malgré l'indication formelle du titre, le véritable auteur de ce livre est Jean-Baptiste Primi Visconti, comte de Saint-Majole » ; il renvoie aux *Supercheries*, II, 1046, c-d, où la même note est justifiée par le *Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes* de De Manne, 3^e éd., n^o 1448, qui se contente pourtant lui aussi d'une affirmation. Trompé par ces indications, J.G.T. Graesse va plus loin et, dans son *Trésor de livres rares et précieux*, Leipzig-Paris, H. Welter, 1900, assure de manière générale à l'article « Marana » (VII, 419) que « le véritable auteur caché sous ce pseudonyme fut Jean-Baptiste Primi Visconti (...) » !

IV. *Dialogo fra Genova Et Algieri, Città fulminate dal Giove Gallico*. Amsterdamo, Per Henrico Desbordes, nel Kalver-straat vicino al Dam, 1685. II + 140 pp.

Suivi de la *Lettera della Republica di Genova al Regno d'Algieri*, pp. 141 à 167. In 8. L'ensemble est relié avec le V (ci-dessous). (BN, BM).

On trouve à la BN une autre édition de ce texte, également chez H. Desbordes, à Amsterdam, en 1685, mais imprimée dans un caractère plus petit et avec une pagination légèrement différente (140 pp. + la *Lettera...* de la p. 141 à la p. 167, au lieu de II + 140 pp. + la *Lettera*. L'adresse au lecteur est dans un cas paginée séparément du texte et dans l'autre non).

V. *Dialogue de Gènes et d'Algers, Villes foudroyées, par les Armes Invincibles de Louis le Grand l'Année 1684*. Avec plusieurs particularités historiques touchant le juste ressentiment de ce Monarque, et ses prétentions sur la Ville de Gènes, avec les réponses des Génois. Traduit de l'Italien. A Amsterdam, chez Henri Desbordes, dans le Kalver-straat près le Dam, 1685. In 8, II + 136 pp., suivi de la *Lettre de la République de Gènes au Royaume d'Alger* (pp. 137 à 162). (BN, BM).

L'ensemble est relié en tête du précédent (n° IV, ci-dessus).

VI. *L'Espion du Grand-Seigneur...* (même titre et même en-tête exactement qu'au III), t. II, Paris, Barbin, 1686, in 12, XXI + 480 pp. (lettres XXXI à LXVIII), et t. III, *ibidem*, 1686, in 12, X + 438 pp. (lettres LXIX à CII).

Ces deux tomes paraissent accompagnés de la réédition parfaite du t. I, datée elle aussi de 1686. (BN).

VII. *Les Evénemens les plus Considérables du Règne de Louis le Grand*, écrits en italien par M. Marana et traduits en français par ***. Dédiés à Monseigneur le Cardinal d'Estrées, à Paris, chez Martin Jouvenel, 1690, in 12, LXX + 234 pp (BN, BM).

Relié avec le « *Portrait de Louis le Grand*, traduit de l'italien. A Mgr le Cardinal D.P.O. A Paris, chez Martin Jouvenel, 1690 », in 12, 34 pp., attribué à J.B. Primi Visconti.

VIII. *Entretiens d'un Philosophe avec un Solitaire sur plusieurs matières de morale et d'érudition*. Dédiés à Monsieur de Saint-Olon, par Monsieur D***. Paris, chez Martin et Georges Jouvenel, 1696, in 12, X + 275 pp. (BN).

APPENDICE II. LES EDITIONS DE L'ESPION TURC

1.

LE TEXTE ITALIEN

1) *L'Esploratore turco e le di lui relazioni segrete alla porta ottomana, scoperte in Parigi nel regno di Luiggi il Grande*. Tradotte dall' Arabo in Italiano, da Gian-Paolo Marana e dall' Italiano in Francese da ***. Contengono le più nobili azioni della Francia et della Christianita, dall' anno 1637 fino al 1682.

Tomo primo. In Parigi, appresso Claudio Barbin, 1684. Con privilegio del Rè.

Lettres 1 à 30. (Années 1637-1638). XLII + 231 + IX pages. in 12.

BN: Z 14477.

G.E. REED, p. 107, n° 416.

2.

EDITIONS EN FRANÇAIS DE L'ESPION DE MARANA

- 1) L'Espion du Grand Seigneur et ses relations secretes envoyées au Divan de Constantinople, découvertes à Paris pendant le règne de Louys le Grand. Traduites de l'Arabe en Italien par le sieur Jean-Paul Marana, et de l'Italien en François par ***. Ces relations contiennent les Evenemens les plus considérables de la Chrestienté et de la France depuis l'année 1637 jusques en l'année 1682. Tome premier. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chapelle. 1684.

Lettres 1 à 30. (Années 1637-1638). LVI + 286 pages. in 12.

BN : Z 14478.

G.E. REED, p. 107, n° 415.

- 2) Idem.

Amsterdam, H. Wetstein et H. Desbordes, 1684.

- 3) Idem.

Paris, C. Barbin, 1686. 3 tomes. in 12.

T. I : LVI + 286 pages. Lettres 1 à 30. Années 1637-1638.

T. II : XXI + 480 pages. Lettres 31 à 68. Années 1638-1640.

T. III : X + 438 pages. Lettres 69 à 102. Années 1641-1642.

BN : Z 14480 - 14482.

La table du tome III indexe les lettres 51 à 76, c'est-à-dire les lettres contenues dans le tome III de l'édition d'Amsterdam, H. Wetstein, 1688.

- 4) L'Espion du Grand Seigneur et ses relations secretes envoyées à Constantinople. Contenant les événements les plus considérables arrivés pendant la vie de Louis le Grand. Traduit de l'Arabe par le sieur Jean-Paul Marana.

A Amsterdam, chez Henry Wetstein, 1688.

Un volume in 12, contenant les tomes I à IV. XXII + 416 + IX pages.

T. I : Lettres 1 à 30. Années 1637-1638.

T. II : Lettres 31 à 50. Années 1638-1639.

T. III : Lettres 51 à 76. Années 1638-1641.

T. IV : Lettres 77 à 102. Années 1641-1642.

BN : Z 14479.

- 5) Idem.

Paris, Etienne Ducastin, 1689. 3 tomes, in 12, « *Seconde édition* ».

T. I : Lettres 1 à 30.

T. II : Lettres 31 à 68.

T. III : Lettres 51 à 76 (= fin du tome II ; pagination 295-480 :
« fin du second tome »).

(Lettres 79 à 102 (pp. 1-136)).

BN : Z 14483 - 14486.

- 6) Idem.

Paris, Etienne Ducastin, 1690. 4 tomes, in 12, « *Seconde édition* ».

T. I : Lettres 1 à 30.

T. III : Lettres 51 à 76.

T. II : Lettres 31 à 50.

T. IV : Lettres 77 à 102.

BN : Z 14487 - 14490.

7) Idem.

Amsterdam, chez Abraham de Hoogenhuysen, 1696. Un volume.

Contient les 102 premières lettres (y compris la 99^{me}) divisées en 4 parties.

W.H. MCBURNEY, *The autorship...*, p. 919.

3.

LE TURKISH SPY

- 1) Letters writ by a Turkish Spy, who lived five and forty years undiscover'd at Paris, giving an impartial account to the Divan of Constantinople of the most remarkable transactions of Europe, and discovering several intrigues and secrets of the Christian courts (especially of that of France) continued from the year 1637 to the year 1682. Written originally in Arabick, translated into Italian and thence into English. And now published with a large historical preface and index to illustrate the whole. By the translator of the first volume.

Londres, Henry Rhodes, t. I à VIII, in 12.

1^{re} édition 1687. vol. I → 101 lettres. « Printed by John Leake for Henry Rhodes ».
1691. vol. II (97 lettres) et III.

2^{me} édition 1692. vol. I, II, III.

3^{me} édition 1693. vol. I à VI (+ probablement un vol. VII).

1694. vol. I à VIII (vol. VII, 2^{me} édition ; vol. VIII, 1^{re} édition,

« printed for J. Hindmarsh and Richard Sare »). Total=630 lettres.

- 2) Continuation of Letters written by a Turkish Spy at Paris. [par D. Defoe]

Londres, printed for William Taylor, un volume. 1718.

63 lettres. Publié en août 1718.

J.E. TUCKER, *On the autorship...*, pp. 35-36.

W.H. MCBURNEY, *The autorship...*, p. 915 n. 3.

- 3) Letters writ by a Turkish Spy...

Londres, printed for George Strahan, t. I à VIII, in 12, 1730, « twenty-first edition ».

- 4) Idem.

Londres, printed for George Strahan, t. I à VIII, in 12. 1734, « twenty-second edition ».

- 5) Idem.

Dublin, R. Gunne, t. I à VIII, in 12. 1736, « twenty-third edition ».

- 6) Idem.

Londres, G. Strahan, S. Ballard, etc., t. I à VIII, in 12. 1741, « twenty-third edition ».

- 7) Idem.

Dublin, printed for G. and A. Ewing, W. Smith, G. Faulkner and R. James, t. I à VIII, in 12. 1754, « twenty-fourth edition ».

- 8) Idem.

Londres, printed by A. Wilde for S. and E. Ballard etc., t. I à VIII, in 12. 1753-1754, « twenty-fifth edition ».

- 9) Idem.

Londres, in 12. 1765 (premier volume).

10) Idem.

Londres, t. I à VIII, in 12. 1770, « twenty-sixth edition ».

11) Letters written by a Turkish spy... A new edition.

Londres, Vernor and Hood, J. Cuthell, etc. ; Edimbourg, Mundell and son. Tomes I à VIII. 1801.

4.

L'ESPION DANS LES COURS, CHEZ KINKIUS, A COLOGNE

1) L'Espion dans les cours des princes chrétiens, ou Lettres et mémoires d'un envoyé secret de la Porte dans les cours de l'Europe, où l'on voit les découvertes qu'il a faites dans toutes les cours où il s'est trouvé, avec une dissertation curieuse de leur force, politique et religion. Par ***.

Cologne, Erasme Kinkius, in 12, t. I à IV. 1696-1697.

Amsterdam, Georges Gallet, in 12, t. V-VI. 1699.

Cologne, Kinkius, 1696 = vol. I et II (= 245 lettres).

Volume I : « Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle depuis 1637 jusqu'à 1682 ».

Volumes III-VI : « Suite de l'Espion dans les cours des princes chrétiens... ».

Autori italiani del Seicento. Catalogo bibliografico, Milan, 1948, p. 99 n° 405.

2) Idem.

Cologne, Erasme Kinkius, t. I à VI. 1700, « douzième édition ».

3) L'Espion dans les cours des princes chrétiens, ou Lettres et mémoires d'un envoyé secret de la Porte dans les cours de l'Europe, où l'on voit les découvertes qu'il a faites dans toutes les cours où il s'est trouvé, avec une dissertation curieuse de leurs forces, politique et religion, par ***.

Cologne, Erasme Kinkius, t. I à VI, in 12. 1710, « nouvelle édition » ou « treizième édition ».

T. I : 124 lettres. Années 1637-1642

T. II : 121 lettres. Années 1642-1646

T. III : 111 lettres. Années 1646-1654 → A partir du t. III, « traduit de l'anglais ».

T. IV : 92 lettres. Années 1654-1660

T. V : 111 lettres. Années 1661-1671

T. VI : 73 lettres. Années 1672-1682

Total : 632 lettres.

J.G.T. GRAESSE, *Trésor de livres rares...*, Leipzig-Paris, 1900, t. IV, p. 379, indique une édition de Cologne, E. Kinkius, 1711, t. I à VI, en 3 vol. in 2, « 13^me édition ».

4) Idem.

Cologne, Erasme Kinkius, t. I à VI, in 12. 1715, « quatorzième édition ».

T. IV : 91 lettres (la lettre n° 32 manque). Aucun volume ne porte l'indication « traduit de l'anglais ».

5) Idem.

Cologne, Erasme Kinkius, t. I à VI, in 12. 1731.

6) Idem.

Cologne, Erasme Kinkius, in 12. 1746, un volume (t. VII).

« L'Espion Turc dans les Cours (...) pour servir à l'histoire de ce siècle depuis 1687 jusqu'à 1693 » (455 pages — 64 lettres = 64 lettres-de Defoë).

5.

EDITIONS DE LA VERSION LONGUE DE L'ESPION PUBLIÉES AU
XVIII^e SIÈCLE AILLEURS QUE CHEZ KINKIUS

- 1) L'Espion turc dans les cours des princes chrétiens, ou Lettres et mémoires d'un envoyé secret de la Porte dans les cours de l'Europe. Où l'on voit les découvertes qu'il a faites dans toutes les cours où il s'est trouvé, avec des dissertations curieuses sur leurs forces, leur politique et leur religion.
Londres, aux dépens de la Compagnie. 1742, in 12, « 15^{me} édition augmentée d'un volume ».
7 volumes. Le septième volume contient 64 lettres (années 1687-1693) (= les 63 lettres due à D. Defoë (1718)).
LC
G. ALMANI, « *L'Esploratore turco* »..., p. 54 n. 78 (reproduit un commentaire de la *Nouvelle bibliothèque, ou histoire des principaux écrits, etc.* (Marquis d'Argens), t. XV, 1743, La Haye, p. 351).
Autori italiani del Seicento. Catalogo bibliografico, Milan, 1948, pp. 99-100, n° 406.
W.H. MCBURNEY, *The autorship...*, p. 921.
J.E. TUCKER, *On the autorship...*, p. 35 n. 5.
- 2) Le Nouvel Espion pour servir de suite et de supplément à l'Espion.
La Haye, Nicolas Van Daalen, 1748. Un volume.
49 lettres (années 1691-1697).
W.H. MCBURNEY, *The autorship...*, p. 921 n. 18.
- 3) L'Espion dans les cours des princes chrétiens...
Amsterdam, 1756. in 12. 9 volumes (744 lettres) (= 6 volumes (631 lettres) + 7^{me} volume (64 lettres de Defoë) + suite de 49 lettres (N. Van Daalen, La Haye, 1748)).
BN : Smith-Lesouëf. 3292 - 3300.
D'après QUERARD, *La France littéraire*, « l'édition de 1756 est au moins la 16^{me} ». Selon J.E. TUCKER, *On the autorship...*, p. 39, vingt-neuf lettres du neuvième volume (qui étend la correspondance de l'*Espion* jusqu'en 1697) sont d'origine incertaine.

6.

TRADUCTIONS DE L'ESPION EN NEERLANDAIS

- 1) Brieven geschreven door een Turkse Spion.
Amsterdam, Robert Blokland, traduit de l'anglais par H. Greetinga, 2 volumes. 1699.
Traduction des deux premiers volumes anglais (I, 1687 ; II, 1691).
W.H. MCBURNEY, *The autorship...*, p. 920 n. 14. Les deux volumes sont dédiés à Antoine Heinsius, pensionnaire de Delft.
- 2) ? (Edition en langue néerlandaise)
Amsterdam, 2 Volumes. 1710.
Contient 356 lettres.
J.E. TUCKER, *The Turkish Spy...*, p. 75 n. 2.
- 3) Brieven van een Turkse Spion.
Rotterdam, N. Smithof, in 8. 1737.
G. ALMANI, « *L'Esploratore Turco* »..., p. 54 n. 80.

DRAMATURGIE ET DEMYSTIFICATION DANS LES COMÉDIES D'ISABELLE DE CHARRIÈRE

par

Michèle MAT-HASQUIN

Assistante à l'Université de Bruxelles

Passionnée de théâtre comme nombre de ses contemporains, Isabelle de Charrière ne se borna pas à brûler les planches au cours de représentations privées de *Nanine* ou de *La Mère confidente*¹. Entre 1764 et 1801, elle composa aussi dix-sept comédies, opéras et tragédies lyriques, auxquels il convient d'ajouter une dizaine d'ébauches de longueur variable. La destinée posthume de cette œuvre, peu connue du vivant de son auteur², fut des plus discrètes. La rareté des exemplaires des cinq pièces publiées au XVIII^e siècle (*L'Emigré*, *Les Phéniciennes* et, en traduction allemande, outre *L'Emigré*, *L'Inconsolable*, *Elise* et *La Parfaite Liberté*), l'« extraordinaire enchevêtrement textuel »³ de la plupart des versions manuscrites conservées à la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel ne sont certes pas étrangers à ce quasi-silence et il faut dès lors savoir gré au Professeur Vercruyse d'avoir assuré l'édition de cette part importante de l'œuvre littéraire de l'auteur des *Lettres écrites de Lausanne*, sur laquelle nous nous efforcerons de jeter quelque lumière.

« Il est reconnu depuis un temps immémorial, déclarait Théophile Gautier dans la *Préface* de *Mademoiselle de Maupin*, que le but de toute tragédie est de

¹ Lettres de Jeanne-Louis Prevost du 23 octobre 1755 et du 28 décembre 1758 dans : Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen, *Œuvres complètes. I. Correspondance (1753-1766)*, éd. S. et P.H. Dubois, J.-D. Candaux, C.P. Courtney et M. Gilot, Amsterdam, G.A. van Oorschot, 1979, pp. 87-88, p. 116.

² voir à ce sujet J.-D. Candaux, « Madame de Charrière devant la critique de son temps », *Documentatieblad. Werkgroep 18e eeuw*, 27-29, 1975, pp. 198-199.

³ J. Vercruyse, « Introduction » dans : Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen, *Œuvres complètes. VII. Théâtre (1764-1801)*, éd. J. Vercruyse, Amsterdam, G.A. van Oorschot, 1979, p. 10. Toutes nos citations renvoient à cette édition.

faire assommer à la dernière scène un pauvre diable de grand homme qui n'en peut mais, comme le but de toute comédie est de conjindre matrimonialement deux imbéciles de jeunes premiers d'environ soixante ans chacun »⁴. *Attendez revenez* et *L'Inconsolable* exceptés, les comédies d'Isabelle de Charrière⁵ respectent la tradition parodiée par Gautier et les intrigues sentimentales qui en forment la trame se terminent par un ou plusieurs mariages, qu'elles se situent en province sous l'Ancien Régime, dans le Paris révolutionnaire, à Neuchâtel ou dans une ville universitaire allemande. Faut-il pour autant ne voir dans les pièces de l'amie de Benjamin Constant que d'anodines bluette, nouées et dénouées avec plus ou moins d'ingéniosité, de purs divertissements sans réelle importance ? Ce serait en tout cas méconnaître les intentions de l'auteur qui avouait, dans une lettre adressée à Constant, avoir « mis en maniere de comedies moi même, presque toutes mes idées sur les rangs de la société, les besoins des hommes & sur la pitié les égards, l'impartialité, que je demande pour les autres, ainsit que sur le courage l'industrie & l'impartialité que je veux qu'on ait pour soi & relativement à soi. Quiconque liroit l'Emigré l'Inconsolable Brusquet & Elise me liroit moi à peu de chose près sur tous ces points » (4 octobre 1794).

De fait, de *La Famille d'Ornac* au *Mariage rompu*, les comédies de Madame de Charrière véhiculent une réflexion, actualisée dans des contextes socio-politiques différents, sur la validité de schémas mentaux et de modèles de référence divers.

Dès *La Famille d'Ornac*, le ton est donné. Par un jeu subtil de reflets contrastés, Madame de Charrière tourne en dérision les modèles idéologiques dont se réclament les deux frères. La vanité nobiliaire du marquis qui échafaude des projets chimériques et le pragmatisme terre à terre du négociant, disqualifié par les lésines sordides qu'il autorise, sont également ridicules. L'entrée en scène de la femme de financier et de la noble descendante de maréchaux de France, doublets caricaturaux des frères d'Ornac, achèvera de discréditer des structures mentales qui accordent la prééminence dans l'échelle des valeurs à la fortune ou à la naissance. La magnificence de Madame d'Ostenville qui étale ses biens avec impudence est un trompe-l'œil, un faux-semblant qui dissimule une très réelle avarice :

⁴ cité par J. SCHÉLER, *La dramaturgie classique en France*, Paris, 1966, p. 135.

⁵ Nous désignons par là les 12 comédies achevées de Madame de Charrière : *La Famille d'Ornac*, *Monsieur Darget*, *Attendez revenez ou les délais cruels*, *Comment la nommera-t-on ?*, *L'auteur embarrassé et la jeune lingère*, *L'Emigré*, *L'Inconsolable*, *La Parfaite Liberté ou les vous et les toi*, *Elise ou L'Université*, *L'Extravagant*, *L'Enfant gâté ou le fils et la nièce*. *Le Mariage rompu*. Il nous semble en effet impossible de définir les modèles idéologiques de *La Comtesse de Murville*, *Le Tribunal secret*, *Lord Hatewit*, *François*, *Marianne d'Erbac*, *Les Modernes caquets*, à partir des quelques fragments qui nous sont parvenus. Nous laisserons de côté les opéras et tragédies lyriques « justement négligeables pour ceux qui ne se sentent pas une vocation d'archéologue » (J. Vercurysse, *éd. cit.*, p. 12).

« On sait compter chez nous, déclare-t-elle. On sait se refuser des fantaisies.
 » Tout ce qui n'est pas fait pour paroître, tout ce qui ne donneroit aucun
 » éclat, se fait avec économie. Mon fils tout jeune qu'il est, fait des
 » épargnes sur ses menus plaisirs, ne paye que son ecot quand il va se
 » divertir avec ses amis, ne se laisse jamais duper dans un marché et n'a
 » preté de sa vie de l'argent à personne » (sc. [11]).

Le portrait de l'aristocratique Madame de Grand'Maison qui, comme le baron d'Arnonville dans *Le Noble*⁶, estime la valeur des individus en proportion de l'éclat de leurs aïeux, n'est pas plus flatté que celui de la femme de financier. Elle borne ses ambitions à l'acquisition de hochets honorifiques, de privilèges de parade et Julie d'Ornac répliquera sans hésitation à la grande dame qui lui vante le plaisir qu'il y a à posséder un dais, à s'asseoir sur un tabouret en présence de la reine, à entrer dans les salons parée du titre de duchesse :

« Si je pouvois avoir le plaisir de me voir entrer à la bonne heure mais il
 » faudroit laisser cela aux autres & moi je ne me sentirois pas plus Duchesse
 » que je ne me sens fille de qualité [Julie vient d'apprendre qu'elle
 » descend d'une famille ancienne du second ordre]. Il me semble que je
 » suis précisément la même personne que hier & et que toujours » (sc.
 [12]).

Réflexion lourde de conséquences : définir les facteurs de stratification sociale, naissance et fortune⁷, comme des attributs accidentels, des épiphénomènes inessentiels revenait à assimiler implicitement conscience de classe (ou de caste) et préjugé⁸.

Isabelle de Charrière va broder de multiples variations sur le canevas

⁶ Prenant au sérieux la boutade de Julie qui lui affirme que son amoureux descend de Renaud de Montauban, le baron s'exclame : « Quoi, ma Fille, de Renaud de Montauban ! Mon Dieu, que tu serois heureuse ! » sans même demander si le jeune homme « est sage, s'il a le cœur bon » (*Le Noble*, dans : Isabelle de Charrière/Belle de Zuylen, *Œuvres complètes. VIII. Romans, contes et nouvelles. I, 1763-1797*, éd. P. Thompson et D.M. Wood avec la collaboration de Christabel Braunrot, C.P. Courtney et M. Gilot, Amsterdam, 1980, p. 26).

⁷ Dans la scène précédente Julie avait fait une remarque semblable à propos de la fortune amassée par son père : « Le bien qu'il a acquis depuis lui est resté comme *étranger* » (c'est qui soulignons) (sic. [11]). On trouvera un écho des propos de Julie dans *Elise ou l'Université* (III, 1) : « des titres donnés, ôtés à un homme m'est [sic] toujours paru le laisser comme il étoit ».

⁸ On connaît aussi la réplique d'Isabelle de Charrière à Madame de Staël qui attribuait la mort de Rousseau au désespoir : « il s'était aperçu, écrit l'auteur de *Corinne*, des viles inclinations de sa femme pour un homme de l'état le plus bas ». « Plaisante aggravation pour la ménagère, ironise Thérèse Levasseur par la plume de Mme de Charrière, plaisante excuse pour le philosophe ! Selon vous, il se serait donc mieux consolé si j'eusse aimé un prince (...) Vous êtes jeune, madame ; votre esprit peut mûrir, vous pouvez vous défaire de préjugés, qui aussi bien ne sont plus à la mode » (*Plainte et Défense de Thérèse Levasseur*, cité par R. Trousson, « Deux lecteurs de Rousseau au XVIII^e siècle : Madame de Charrière et Elie Luzac », *Lias*, 1978, V, 2, pp. 218-219).

esquissé dans *La Famille d'Ornac*, nuançant et/ou radicalisant sa démystification des mirages et des fausses valeurs qui étayent la hiérarchie sociale, non sans la doubler à l'occasion d'une critique des partis pris nationaux⁹, linguistiques ou vestimentaires. Dans *La Parfaite Liberté*, Bertrand relève les incohérences de l'argumentation du citoyen Francœur qui prétend imposer l'usage du tutoiement dans sa maison : « s'il n'y [dans les mots] faut pas chercher le respect¹⁰, il n'y faut pas chercher non plus la fraternité & le patriotisme. La fourberie les employe à son gré & trompe la candeur trop crédule » (I, 5). Et Agathe, dans *Le Mariage rompu*, remontrera la légèreté de sa conduite à la frivole Sophie, à ce point obnubilée par le contraste entre « l'accoutrement (...) suranné » de son cousin et la mode du jour, unique objet de ses préoccupations, qu'elle ne le reconnaît même pas¹¹.

⁹ La discordance radicale entre le réel et les mirages nationaux inspirera à Madame de Charrière l'une des situations les plus piquantes de *L'Emigré*, (II, 2, 3). A peine la marquise de Valcourt s'est-elle targuée de cette finesse de jugement, de ce tact raffiné « don de l'obligeante nature », réservé aux seuls Français, qu'elle commet une gaffe monumentale, toute à l'arrangement d'un mariage de convenance chimérique entre les héritiers de biens séquestrés ! Sur ce point, la position de Madame de Charrière est cependant ambiguë. Dans *La Parfaite Liberté* et dans *Elise*, elle prête à des personnages qui ne sont ni ridicules ni odieux, des propos non exempts de ces généralisations (dévalorisantes cette fois) qu'elle tournait en dérision dans *L'Emigré* et qui ne sont pas démenties. Dans *La Parfaite Liberté*, Bertrand reproche à Francœur la rapidité de certaines de ses appréciations : « Dans toutes nos opinions défavorables ou avantageuses, nous allons nous autres françois, beaucoup trop vite en besogne & quand il faut retrograder lentement quand il faut examiner froidement & à neuf ce que nous avons si précipitamment jugé, il en coute à notre legereté ; nous devenons alors très paresseux, & nous repoussons comme superflu un travail qui nous seroit desagréable » (II, 3) : description dont la *Neue allgemeine deutsche Bibliothek* (Bd. 32, Kiel 1797, St. I, p. 150) louera la justesse (J.-D. Candaux, *op. cit.*, p. 259). En invalidant la légitimité des préjugés sociaux, Caroline entame une critique en règle de la vanité française. A Eugénie qui lui demande : « Mais parmi quelles gens dans quelle classe d'hommes avez-vous trouvé le plus de mérite, de sens, d'honneur » en France, la femme de chambre répond : « Ma foi j'ai trouvé que c'étoit partout la même chose. Les jeunes seigneurs & les petits laquais étoient élevés à peu près ensemble & se copioient les uns les autres (...) le même esprit s'étendit par tout. D'un côté les grands devenoient des polissons & les petits prenoit de la gravité ou de la morgue quelque fois dans une maison le maître & le valet m'ont fait à la fois la cour & je n'entendis des deux parts que le même langage. Tantôt des sottises tantot de belles frases, l'un et l'autre promettant plus sur tous les points qu'ils ne pouvoient tenir. Tous les françois sont vains tous les françois sont braves ou le deviendront dès que les applaudissements seront le prix de la valeur. Mais (...) c'est assez parler à la françoise & affirmer bien positivement ce que je ne sais qu'à demi » (I, 2). Le correctif contenu dans la dernière phrase paraît bien faible...

¹⁰ C'est un écho direct, et une réponse, comme l'ensemble de la scène d'ailleurs, à une réplique de la pièce de Dorvigny. Dans *La Parfaite Egalité*, Adélaïde disait à la femme de charge offusquée d'avoir été tutoyée par Nicolas et Claudine : « tu as tort d'aller chercher le respect dans les mots » (I, 13).

¹¹ I, 2, 3. Dans *Attendez revenez* la gouvernante et le procureur croient pouvoir s'autoriser de la modestie de la mise de l'inconnu pour le traiter avec morgue ou désinvolture. La répartie amère de son frère le comte d'Inville au procureur est éclairante à cet égard : « Suis-je assez bien vetu Monsieur pour me faire écouter & croire ? » (p. 118).

Diversification de la problématique donc, mais aussi explicitation du projet critique débauché dans *La Famille d'Ornac*. De *Monsieur Darget* à *Elise ou l'Université*, nombreuses sont les tirades dénonçant l'emprise aliénante des éthiques de caste, aussi contraires à la raison qu'à la nature, et qui constituent autant d'obstacles au bonheur personnel et à la transparence des relations humaines. Faisant écho à Julie d'Ornac, le paysan de *L'Inconsolable* démontre à M. d'Envers, émigré français profondément affecté par la perte de ses privilèges, que son noir pessimisme résulte d'une confusion pernicieuse entre l'essentiel et l'accidentel, entre le nécessaire et le superflu : « croyez aussi que la faim le froid l'excessive fatigue sont aussi facheux à souffrir pour le plus chetif paysan [que pour] le plus grand seigneur. Dieu nous donna à tous un estomac une peau & des muscles tout semblables » (sc. 1). Tout le reste n'est que vanité. Et les réticences de la noblesse d'épée à s'allier avec la Robe sont jugées par le héros éponyme de *Monsieur Darget* (sc. 13) aussi déraisonnables que par Caroline les prétentions nobiliaires des roturiers : « On vouloit que les nobles ne s'attribuassent aucune supériorité & cependant l'on vouloit s'ennoblir. On disoit que la noblesse n'étoit qu'un vain néant & l'on combattoit ce néant avec la plus vigoureuse jalousie » (*Elise ou l'Université*, I, 1). Phénomène d'aliénation typique¹² qui se retourne en dernière analyse contre les nobles eux-mêmes, comme en témoignent les propos tenus par la fille du baron de Swartsheim pour justifier ses hésitations à épouser un bourgeois : « Tenez je me sens incapable d'aucun dedain ridicule pour des gens de merite qui ne seraient pas gens de naissance, mais j'aurais peur qu'ils ne me soupçonnassent du dedain, & qu'au moindre sentiment qui ne serait parfaitement à l'unisson des leurs il ne me regardassent avec une certaine défiance. Cela peut arriver j'en ai fait l'expérience avec de jeunes voisines que je ne dedaignois jamais & qui se l'imaginoient toujours ». Et Wilhelmine de Swartsheim d'ajouter : « Nous n'entendions pas le langage les uns des autres » (*Elise*, II 5).

Cette critique récurrente des préjugés sociaux — nous pourrions citer bien d'autres exemples — n'est nullement marginale ou confinée dans le *discours*. Elle informe tout à la fois la psychologie, les comportements des personnages et le déroulement de l'intrigue.

Conséquence logique des propos prêtés à Julie d'Ornac qui définissait naissance et fortune comme des épiphénomènes accidentels, la contestation de la

¹² Voir aussi l'analyse pénétrante de cette mystification collective faite par l'abbé des Rois dans un roman inachevé de Madame de Charrière, *Henriette et Richard* : « Il en est de même dit l'abbé des nobles dans certains livres & des femmes au theatre. Les sentiments attribués à la noblesse ont été connus par des roturiers. C'est un jeu de leur esprit Le roturier invente le noble tel que vous vous le représentez L'homme invente la femmes Puis on s'agenouille devant une chimere de sa propre invention devant des hommes que l'imagination a parés de vertus auxquels ils ne pensent pas devant un sexe paré de vertus qui lui sont etrengeres » (dans : *Œuvres complètes... Romans, contes et nouvelles*, I. 1763-1797, éd. citée, p. 398).

pertinence des schémas mentaux qui déduisent de l'appartenance à un ordre (à une classe), délimités par ces facteurs, l'adhésion nécessaire à une éthique spécifique, innerve les représentations de l'aristocratie et du Tiers-Etat dans les comédies de Madame de Charrière.

Si « la noblesse [n'y est souvent] qu'un préjugé [fallacieux] pour le mérite ¹³ — songeons au rampant M. de l'Etang (*Monsieur Darget*), au Chevalier faussaire de *Comment la nommera-t-on ?* — l'auteur du *Noble* dénonce aussi avec vigueur l'inanité des préventions anti-aristocratiques, fruits de généralisations abusives, de Madame Vogel ou du citoyen Francœur. La sincérité de Monsieur de Vieux-manoir qui sacrifie sans remords aux beaux yeux d'une bourgeoise une alliance prestigieuse avec une jeune fille de vieille noblesse, convaincra Madame Vogel, qui l'accusait de vouloir enlever sa nièce pour se distraire, de l'injustice de ses soupçons : « C'est la récréation de ces messieurs », disait-elle pour étayer ses accusations ¹⁴. Tous les aristocrates ne sont donc pas des émules de Versac ou de Valmont. Tous ne souhaitent pas non plus la victoire de l'armée des princes, comme la marquise de Valcourt (*L'Emigré*, II, 1). M. d'Envers se contente de ne prendre parti ni pour les contre-révolutionnaires, ni pour les constituants (*L'Inconsolable*, sc. 3, 8) mais Charles Ferrier, fils d'un ancien président au parlement, qui méprisait les préjugés de sa caste bien avant les déclarations égalitaires de 1789 (*La Parfaite Liberté*, III, 5), a combattu héroïquement dans les armées républicaines, offrant ainsi un démenti flagrant aux partis pris du citoyen Francœur qui le suspectait *a priori* d'incivisme, en raison de ses origines aristocratiques ¹⁵.

¹³ Pour paraphraser une phrase du *Noble* (éd. cit., p. 33).

¹⁴ *L'Emigré*, I, 1. Pareil présupposé apparaissait déjà dans *La Famille d'Ornac* : « Monsieur mon frère ne veut donner son fils que contre un revenu de prince, un train de prince, du jeu, des filles, des dettes, des mesures, la honte & l'hospital » (sc. [6]). Et sans les preuves formelles apportées par sa nièce, jamais Madame de Tréville n'aurait songé à identifier le vicomte de Verteuil avec le mystérieux prétendant paré de toutes les qualités recommandé par son amie, aveuglée qu'elle était par ses préventions : « Il y a tant de comtes d'ossan [c'est-à-dire de libertins et de joueurs] dans cette classe brillante », affirmait-elle pour justifier son hostilité à Verteuil (*Comment la nommera-t-on ?*, I, 7).

¹⁵ On trouve dans l'œuvre de Madame de Charrière de nombreux témoignages de l'impartialité avec laquelle elle jugeait émigrés et révolutionnaires. Dans les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, roman inachevé, la diversité des correspondants permet de présenter les différents points de vue en présence, d'alterner le pour et le contre (voir p. ex., Lettres VI, VII dans : *Œuvres complètes... Romans, contes et nouvelles. I*, éd. citée, pp. 435-437). Voir aussi à Henriette L'Hardy, 20 novembre 1794 : « Avidité de plaisir et d'argent, horreur de tout frein, de toute règle, impudeur, irrégion, partout j'ai cru voir la même chose au même degré. La bravoure aussi s'est trouvée être commune chez les Français ; tout ce qui est enrégimenté et qui marche sous des étendards françois l'ennemi étranger s'est montré invincible. Eh bien, les émigrés pris ensemble, mais séparés des autres Français m'ont donc très peu intéressée ; je les ai plaints, et voilà tout. J'ai fait parmi eux des exceptions, des distinctions ; j'en aurais fait aussi chez les révolutionnaires ». La fiction théâtrale lui permettra d'actualiser cette dernière hypothèse : en témoignent les personnages du ministre de la république française dans *L'Emigré*, qui rachètera un bref moment d'into-

Prise dans son ensemble, la peinture du Tiers offre autant de variété que la représentation de l'aristocratie : l'odieux Brusquet, tartuffe républicain aussi grossier que lâche, s'oppose à l'honnête et courageux Félix dans *La Parfaite liberté* ; dans *L'Auteur embarrassé et la jeune lingère*, la cousine Marton, comère envieuse et cupide, est l'exacte antithèse de la délicate Marianne, aussi réservée que désintéressée. Reste qu'en la matière, la liquidation des mirages et la transgression des interdits furent relativement tardives et en tout cas postérieures à la démystification des modèles aristocratiques, qui se manifeste dès *La Famille d'Ornac*¹⁶. Alors que, dès 1765, *Le Philosophe sans le savoir* offre du négociant une image dégagée « du mépris lié à la tradition comique du xvii^e siècle », alors que Vanderk père s'y affirme « comme honorable (...) à cause de ses rapports avec l'argent »¹⁷, Ornac cadet, création postérieure de près de vingt ans (1784) pourtant au héros de Sedaine, ressemble plus aux personnages du théâtre classique qu'au respectable M. Vanderk et il faudra attendre *Elise ou L'Université* (1794) pour trouver dans l'univers comique de Madame de Charrière une figure de riche négociant, exempt tout à la fois de ridicules et de préjugés. Entretemps, il est vrai, l'accès à la dignité théâtrale s'était progressivement démocratisé. De *La Famille d'Ornac* à *Comment la nommera-t-on ?* (c. 1788), mis à part quelques domestiques, confinés dans des rôles d'appoint, le Tiers-Etat était représenté quasi exclusivement par des riches négociants, retirés des affaires pour la plupart, au statut parfois ambigu, comme Ornac cadet, qui se révélera en

lérance politique (I, 5) par une attitude « très philosophe » (III, 1) et du citoyen Francœur, brave homme au fond, et qui ne se laissera nullement impressionner par les menaces de l'odieux Brusquet, enfin démasqué (*La Parfaite Liberté*, III, 14). Autre témoignage de ce souci d'impartialité, une dédicace de Madame de Charrière au citoyen Dorvigny, auteur de *La Parfaite Egalité*, retrouvée par Ph. Godet parmi les papiers de Huber : « Je vous fais hommage, citoyen, d'une pièce à laquelle la vôtre a donné naissance. La mienne n'est peut-être pas aussi jolie que la vôtre, mais elle est sûrement aussi civique, et la France sera libre quand Gourmé [personnage de Dorvigny qui regrettait les usages anciens, ce qui lui valut d'être considéré comme « suspect » par Francœur] et Brusquet y seront alternativement joués. Ce 4 avril 1794 » (*Madame de Charrière et ses amis d'après de nombreux documents inédits (1740-1805) avec portraits, vues, autographes, etc.*, Genève, A. Jullien, 1906, 2 vol., II, p. 106).

¹⁶ Sur ce point la romancière avait devancé l'auteur dramatique. Le héros des *Lettres neuchâteloises*, Henri Meyer, est un simple apprenti de comptoir, fils de marchand, et non de négociant : il insiste sur cet aspect (dans : *Œuvres complètes... Romans, contes et nouvelles*. I, éd. citée, p. 61). Et parmi les auteurs de lettres figure une jeune tailleuse, Julianne C., enceinte des œuvres du jeune homme. Pareilles audaces furent sévèrement critiquées par l'auteur de la brochure intitulée *Lettres écrites de Colombier, près de Neuchâtel pour servir de Supplément aux Lettres Neuchâteloises* (dans : *Ibid.*, pp. 9, 39). Les *Lettres neuchâteloises* furent publiées, rappelons-le, au début de 1784, *La Famille d'Ornac* fut commencée sans doute vers la fin de cette année (voir introduction de J. Ver-cruysse dans l'édition du *Théâtre*, p. 21).

¹⁷ L. PEROL, « L'image du bourgeois au théâtre entre 1709 et 1775 », *Etudes sur le XVIII^e siècle*, présentées par J. Ehrard, Université de Clermont II, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1979, p. 131.

dernière analyse d'extraction noble, à l'instar de M. Vanderk, le héros de Sedaine. Dans les comédies de 1793-1794, la répartition des rôles se modifie et les points de focalisation se diversifient. *L'auteur embarrassé*, où les emplois d'amoureux sont tenus par un écrivain sans le sou et par une petite lingère, nous introduit dans le milieu de la petite bourgeoisie parisienne tandis que *L'Inconsolable* a pour cadre « une bonne chambre de paysan (ce qu'on appelle un poile) ». Et des représentants des classes les plus modestes — le paysan dans *L'Inconsolable* ou Bertrand, domestique de Charles Ferrier, dans *La Parfaite liberté* — se voient à leur tour dotés d'une autorité morale et investis de la fonction de porte-parole de Madame de Charrière, fonction réservée, de *La Famille d'Ornac* à *Comment la nommera-t-on ?* aux nobles ou aux grands bourgeois.

Surtout, dans les comédies des années quatre-vingt dix, jusqu'à *Elise ou L'Université*, deux trajectoires convergentes se dessinent qui tendent à l'abolition des barrières idéologiques entre les divers groupes sociaux. Concurrencée par le Tiers dans la possession de valeurs dont elle s'était arrogé l'exclusivité, l'aristocratie récusé aussi, dans ces comédies, la notion de dérogeance en valorisant des comportements frappés d'interdit. Dans le droit fil du *Philosophe sans le savoir* de Sedaine qui identifiait critères bourgeois de respectabilité et fondements éthiques des prétentions nobiliaires¹⁸, Isabelle de Charrière pare le héros de *L'Auteur embarrassé et la jeune lingère* de toutes les qualités morales traditionnellement réservées aux aristocrates : honneur, droiture, désintéressement, délicatesse. Plus que le support d'une véritable intrigue, cette pièce est d'ailleurs le prétexte d'une explicitation du caractère de ce nouvel Alceste qui répugne à tout mensonge, fût-ce par omission, et, comme le jeune marquis dans *Monsieur Darget*, préfère vivre obscurément plutôt que d'aliéner sa liberté de penser¹⁹. Dans *Elise ou L'Université*, le désintéressement de Caroline, la grandeur d'âme de cette femme de chambre qui, comme la Joséphine de *Trois Femmes*, a partagé ses économies avec sa maîtresse, une émigrée désargentée (II, 2), comme aussi la méprise de la romanesque Eugénie qui, au vu de la noblesse des manières, de l'honnêteté de la conduite de François Walter²⁰, croit découvrir en ce fils de négociant un

¹⁸ *Ibid.*, p. 132.

¹⁹ *Monsieur Darget*, sc. [13] ; *L'Auteur embarrassé*, I, [1], [4], [5] ; II, [17].

²⁰ Le même poncif apparaissait déjà dans *La Famille d'Ornac* : « Ton air, ta phisionomie, tes manieres rendent vraisemblable tout ce qu'on pourra dire de plus avantageux sur ton origine », déclarait le vaniteux marquis d'Ornac à son fils (sc. [3]). Madame de Charrière, alors Belle de Zuylen, l'avait malicieusement tourné en dérision dans *Le Noble* : « Sa figure étoit désagréable, & il eût falu de bons yeux pour découvrir chez lui ces traits qui, selon quelques-uns annoncent infailliblement une illustre naissance » (à propos du fils du baron d'Arnonville, infatué de ses nobles ancêtres, éd. cit., p. 21). Henriette Giroud raillera de même l'incohérence des discours des religieuses du couvent de Parthemont, obnubilées par leurs préjugés raciques : « Qu'un membre noble de l'assemblée nationale parle t-il en fier gentilhomme *on reconnoit bien* dans ses discours [disent les religieuses] *l'ame de son grand pere qui étoit cousin issu de germain de mon ayeule. Un noble sang ne peut se démentir* Qu'[un] autre gentilhomme du même nom ou d'un autre tout aussi

grand seigneur déguisé (I, 1), achèveront de discréditer les poncifs des romans héroïques de l'âge baroque qui établissaient un lien nécessaire entre éthique et condition sociale. « C'est ma démocratie à moi », disait Madame de Charrière à propos du personnage de Caroline, que de « faire jouer un rôle honnête, noble même à un certain point » à « des gens de la classe appelée basse »²¹.

Tandis que se multiplient les versions embourgeoisées de la « belle âme » aristocratique, les nobles abandonnent progressivement le dédain pour toute activité utilitaire, manifesté dans *Le Noble* par le baron d'Arnonville qui « ne [pensait] pas que la parfaite inutilité fût indigne de la haute naissance, ni que ce fût déroger que de n'être bon à rien »²². Dans les *Lettres écrites de Lausanne*, le respect, par Cécile et sa mère, des interdits nobiliaires à l'égard du commerce les condamnaient « à l'attente immobile »²³. Au contraire, pour le chevalier d'Allegre, qui renverse les postulats communément admis par l'aristocratie, l'argent se gagne, il ne s'hérite plus (*L'Inconsolable*). Déjà, il est vrai, dans *Attendez revenez ou les délais cruels* (1788), le marquis d'Inville à bout de ressources avait songé à faire entrer sa fille au service d'un de leurs parents : idée surprenante si l'on songe au discrédit généralisé dont souffrait l'état de domestique dans la société des Lumières. Mais cette velléité restait purement théorique comme d'ailleurs la résolution de travailler prise par M. de Vieuxmanoir dans *L'Emigré*, résolution qui lui attire le mépris de la marquise de Valcourt (III, 8). Dans *L'Inconsolable*, au contraire, le chevalier d'Allegre est bel et bien devenu un travailleur manuel, un paysan et, bien loin de se plaindre de son sort, il déclare avoir trouvé dans ce métier, jugé dégradant par son frère, tout à la fois un palliatif à sa misère matérielle et un dérivatif à sa détresse morale (sc. 3). Ainsi la comédie de *L'Inconsolable* est-elle le lieu privilégié de la conjonction des deux évolutions complémentaires dont nous avons suivi le tracé dans l'œuvre comique de Madame de Charrière : appropriation par le Tiers, représenté dans *L'Inconsolable* par le paysan de l'Orme, des valeurs morales dont l'aristocratie

respectable parle t-il en député du tiers on oublie la maxime genante on le blâme on le deteste sans cela porte la moindre atteinte au système de l'hérédité des nobles sentiments » (*Henriette et Richard*, éd. citée, p. 385).

²¹ Et elle poursuit : « Le rôle de Bertrand dans la *Parfaite Liberté* a la même intention, est écrit dans le même esprit. J'attaquerai toujours les préventions avantageuses et désavantageuses qu'on établit pour ou contre des classes quelconques, et l'on sera auprès de moi prince impunément, ainsi que laquais. Je suis payée pour cela. Ma femme de chambre actuelle vaut bien Caroline ; auparavant j'en ai eu une autre qui ne valait guères moins, et plus anciennement j'ai eu 9 ans à mon service une Allemande à qui je n'ai eu aucun vice de classe à reprocher. Chez mes parents, j'ai vu 30 ans une Brabançonne, femme de chambre et rien de plus, qui avait toute la délicatesse, le désintéressement, la noble fermeté d'âme que je pouvais désirer pour moi-même » (lettre à Huber de 1794, citée par Ph. Godet, *op. cit.*, II, p. 127).

²² éd. cit., p. 22.

²³ J. STAROBINKSI, « Les *Lettres écrites de Lausanne* de Madame de Charrière. Inhibition psychique et interdit social » dans : *Romans et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Editions sociales, 1970, p. 137.

se prétendait seule détentrice : valorisation par des représentants de l'aristocratie de comportements qui, sous l'Ancien Régime, entraînaient la dérogeance. *Elise ou L'Université* modifiera la trajectoire suivie de *L'Auteur embarrassé à La Parfaite Liberté*, nous y reviendrons.

S'il existe dans le microcosme théâtral créé par Madame de Charrière des individus qui font craquer les barrières idéologiques dressées entre les différents ordres, reste à déterminer leur influence sur l'évolution et le dénouement des conflits dramatiques mis en scène. Dans cet univers régi par une justice immanente, l'amour partagé, et en général lui seul, est toujours couronné par le mariage et le courage, la délicatesse, le désintéressement, le vrai mérite finissent par triompher de la lâcheté, de la grossièreté, de la cupidité, de l'hypocrisie, fût-ce *in extremis* et au prix de quelques invraisemblables. Le ralliement aux raisons du cœur du (ou des) détenteur(s) de l'autorité, parent proche ou tuteur, vient encore renforcer le climat euphorique qui baigne le dénouement. Ce triomphe du sentiment, cette conversion (ou ce laisser-faire) du garant de l'ordre social prennent cependant un sens différent selon les contextes. Les *happy end* de *La Famille d'Ornac* et de *Comment la nommera-t-on ?* ne heurtent nullement les usages puisqu'ils sanctionnent des alliances entre membres d'un même ordre séparés tout au plus par une inégalité de fortune non précisée. L'union de Mademoiselle de Senange et du vicomte de Verteuil, dans *Comment la nommera-t-on ?*, répond pleinement aux exigences de Madame de Tréville qui cherchait pour sa nièce un mari nanti de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, mais aussi d'un rang au moins égal au sein, même si les circonstances — la précision est importante — lui permettent de ne pas se préoccuper excessivement de l'état de sa fortune (*Comment la nommera-t-on ?* II, 7). A ce stade, la démystification, amorcée dans *La Famille d'Ornac*, des schémas mentaux qui établissaient un lien nécessaire entre les qualités morales d'un individu et sa condition sociale, débouchait sur un conformisme de fait.

Dans *L'Emigré*, dans *L'Inconsolable* et dans *La Parfaite liberté*, écrites en 1793-1794, le non-conformisme de principe va de pair avec une transgression des clôtures instaurées entre les différents ordres. Pareille constatation vaut déjà pour *Monsieur Darget*, pièce composée selon toute vraisemblance avant la Révolution. Le héros éponyme de cette comédie conseillait à son neveu, représentant d'une noblesse d'épée désargentée, de redorer son blason en s'alliant avec une famille de Robe (sc. 13) ; il finira par consentir à l'union du jeune homme avec la fille d'un négociant. La question de fortune mise à part — mais dans aucune des pièces de Madame de Charrière, celle-ci ne constitue, aux yeux du détenteur de l'autorité, un obstacle à l'union des amoureux — la distance sociale entre M. de Vieuxmanoir, émigré français de noble extraction, et Julie Jager, fille d'un bourgeois suisse de profession indéterminée, est comparable à celle qui sépare la pupille et le neveu de *Monsieur Darget*. L'effondrement de l'ordre ancien, la désagrégation de la société de castes, qui résultent de la Révolution, viennent

d'ailleurs renforcer le bien-fondé de ce mariage d'amour, qualifié de mésalliance par la marquise de Valcourt, tout en discréditant définitivement les unions de convenance : pareille union « auroit tout au plus suffi, rétorque Vieuxmanoir à la marquise ultra, lorsqu'un mari & une femme de notre sorte, entourés de mille brillants objets de distraction pouvoient ne point vivre ensemble & n'avoir de commun que leur fortune & leur nom. Mais aujourd'hui ce sont des privations et des chagrins qu'il faut partager, & cela demande grand rapport d'humeur & de caractère ; cela demande de la sympathie, cela demande... pour tout dire, de l'amour » (*L'Emigré*, II, 4).

Mais l'amplitude maximale de la transgression sera atteinte dans *L'Inconsolable* où un aristocrate épouse la fille d'un paysan : mariage jugé « fort sage & digne d'un vrai philosophe » par un bourgeois suisse (sc. 4), mais extravagant par le frère du jeune époux. Il est d'ailleurs significatif que ce mariage ait été conclu à l'insu de la famille du jeune homme et qu'il constitue un donné préalable, un événement antérieur de deux ans au début de la pièce, comme si la réussite avérée de cette union devait récuser *a priori* un éventuel reproche d'in vraisemblance.

Si, dans *L'Inconsolable*, le mariage du chevalier d'Allegre et de Louise est la concrétisation symbolique d'une idéale réconciliation des classes, « fondée sur la bienveillance et la bienfaisance réciproques », comme dans les drames de Louis-Sébastien Mercier²⁴, dans *Elise ou l'Université*²⁵, l'optimisme de Madame de Charrière semble marquer le pas comme si elle avait pris conscience de l'anachronisme discordant de ces images d'Epinal à une époque où une même folie meurtrière animait les « enragés »²⁶ des partis opposés. Du haut au bas de l'échelle sociale, les personnages s'accordent pour dénoncer l'aliénation du cœur et de l'esprit par les préjugés sociaux. Mais les projets du baron de Swartsheim qui

²⁴ R. MERCIER, « Le peuple dans le théâtre de Louis-Sébastien Mercier » dans : *Images du peuple au dix-huitième siècle. Colloque d'Aix-en-Provence, 25 et 26 octobre 1969. Centre aixois d'études et de recherches sur le dix-huitième siècle*, Paris, 1973, p. 301.

²⁵ Isabelle de Charrière destinait au public allemand cette pièce au demeurant fort peu germanique dont la publication fut d'ailleurs accueillie sans grand enthousiasme par la critique allemande (J. Vercruyse, éd. citée du *Théâtre*, pp. 409-411). Cette destination inattendue résulte sans doute de la prise de conscience, par notre auteur, de l'inefficacité de la fiction dramatique à un moment où la vie quotidienne est elle-même devenue un spectacle mobilisant passions et énergies. On se référera à la lettre datée du 20 avril 1794, en pleine Terreur, qui décrit la concurrence entre l'imaginaire et la politique, « théâtralisation en acte », « poétique vécue par des masses humaines », pour reprendre les termes de H. Focillon et J. DuVignaud (*Sociologie du théâtre. Essai sur les ombres collectives*, Paris, 1965, pp. 392-393) : « Il ne faut plus rien dire à ces gens [Français], qui n'ont plus de théâtre intéressant que l'échafaud, écrit-elle à Benjamin Constant. Ils y sont tantôt auteurs, tantôt acteurs ; pourrait-on les distraire ou faut-il essayer de leur enlever des spectateurs ? Non, laissons cela. Dans ce moment, le monde politique est tout, le monde littéraire n'est rien. Voltaire et Rousseau eux-mêmes ne se feraient plus entendre au milieu du bruit qu'ils ont excité ».

²⁶ terme utilisé par Madame de Charrière dans une lettre à Constant du 23 septembre 1793.

rêvait d'unir sa fille au fils de son ami de la Ville, négociant hambourgeois, resteront lettre morte et la passivité délibérée de sa fille Wilhelmine n'est certes pas étrangère à cet échec (*Elise ou l'Université*, III, 4), passivité dictée par ses réticences à l'égard des mariages mixtes (cf. *supra*). Ainsi alors que *l'Inconsolable* sanctionnait l'instauration d'une perméabilité entre ordres, le dénouement d'*Elise* témoigne de la difficulté de vaincre les obstacles qui s'opposent à la transparence des relations sociales et donc de faire craquer la stratification d'Ancien Régime. Après avoir brûlé les étapes dans *L'Inconsolable*, Isabelle de Charrière se résignait à la lenteur de l'évolution des mentalités : « La pensée est un animal d'habitude & auquel on ne fait pas perdre tout d'un coup l'allure qu'il a prise » (*Elise*, II, 2).

Et si le modèle d'organisation hybride imaginé par le comte de Rheyneberg, mais non encore actualisé, corrige partiellement l'impression d'immobilisme laissée par le dénouement, il contient aussi de nouvelles potentialités de clôture. Le comte prône la création d'une aristocratie de talents, d'une élite formée de « gens que leur mérite seul [et non plus leur naissance ou leur fortune] rendroit dignes » d'exercer la gestion et le gouvernement de l'Etat (*Elise*, I, 3). Il encourage aussi les intellectuels à assumer la fonction de phares, de guides de l'humanité, fût-ce, comme Socrate, jusqu'à la mort : on aura reconnu des thèses et des modèles chers aux philosophes des Lumières (I, 3, 4). Mais parallèlement il maintient l'existence d'une aristocratie de naissance, obligée de payer « de notre sang nos privilèges » (I, 3) et spécialisée dans l'exercice du seul métier militaire. Certes, dans cette perspective, « le privilège de la noblesse [ne consiste] précisément que dans une obligation de plus », pour reprendre les termes de la mère de Cécile dans les *Lettres écrites de Lausanne*²¹. Mais on se souviendra qu'en arguant de sa spécificité guerrière pour justifier ses privilèges, la noblesse du xvii^e siècle avait fini par se prétendre seule détentrice de l'idéal de l'honneur exalté par les romans héroïques, par s'arroger l'exclusivité de certaines valeurs morales (noblesse, droiture, honnêteté). Le risque existait que renaissent sur cette base les préjugés de caste d'un marquis d'Ornac qui rêvait lui aussi de gloire militaire.

*
**

Bien loin d'être d'anodines bluettes, jusqu'à *Elise*, les comédies de notre auteur apparaissent comme un échantillon représentatif de ce théâtre philosophique des Lumières, illustré par Diderot, Voltaire, Sedaine... « Je ne puis souffrir une imitation qui n'imité rien de ce qui existe, une satire qui porte complètement à

²¹ dans : *Œuvres complètes... Romans, contes et nouvelles. I*, p. 142. Dans les *Lettres trouvées dans des porte-feuilles d'émigrés*, l'officier républicain L.B. Fonbrune, qui prône la destruction de la noblesse de cour et l'abolition des titres, armoiries et devises, souhaite néanmoins « conserver une secrète confrairie, une association de nobles qui n'auront ni volé des caisses de régiment, ni escamoté des paies de soldats, ni fait un serment faux, ni trafiqué ou agioté d'aucune manière (...) L'honneur en sera le secret mobile et l'unique Statut » (éd. citée, p. 465).

faux et n'a même pas l'air de vouloir corriger rien », écrivait Madame de Charrière en 1799²⁸. Caisse de résonance des tensions qui ébranlent la société de la fin de l'Ancien Régime, mais aussi de l'accélération de l'histoire qu'amorça la prise de la Bastille, l'œuvre comique de la dame du Pontet est l'expression médiata d'une vision du monde non-conformiste, une démystification des mirages aliénants qui empoisonnent la vie sociale et la projection fictive de ses rêves réformistes.

Récurrence d'une même problématique donc, mais aussi variations dans l'audace de la mise en œuvre : la césure se situant au tournant des années quatre-vingt-dix. Certes la petite-fille de maître René de Vicq, bourgeois d'Amsterdam, n'avait pas attendu la prise de la Bastille pour tourner en dérision les préjugés nobiliaires mais de toute évidence, après 1789, la critique de la validité des éthiques de caste se radicalise, la transgression des interdits s'amplifie, jusqu'à *Elise* qui se situe en retrait par rapport aux comédies des années 1793-1794.

Puis changement de cap radical. Lorsqu'après un silence de quelques années, Isabelle de Charrière espéra enfin obtenir les faveurs du public parisien, elle enverra à Anne Bontems et Benjamin Constant *L'Enfant gâté* et *Le Mariage rompu*, des comédies où n'apparaît plus aucune « allusion politique »²⁹ et qui à l'un ou l'autre détail près, auraient pu aussi bien être écrites en 1750 qu'aux alentours de 1800 : elles s'achèvent de surcroît par de conventionnels mariages « endogamiques », une fois vaincus des obstacles d'ordre purement psychologique³⁰.

L'évolution est curieuse, et difficile à interpréter en l'absence d'une édition critique complète des œuvres et de la correspondance³¹. Déjà résignée à la lenteur des changements de mentalité (cf. *Elise*), Mme de Charrière en vint-elle, après la Terreur, à préférer la sécurité du *statu quo* aux risques inhérents à tout nouveau changement³² ? On le sait, il n'est pas de plus ferme appui du conservatisme que

²⁸ cité par J. Vercrusse, « Le théâtre d'Isabelle de Charrière », *Documentatieblad. Werkgroep 18e eeuw*, 27-29, 1975, p. 281.

²⁹ comme elle le souligne à propos du *Mariage rompu* (à Benjamin Constant, 3 avril 1800). Voir aussi l'*Avant-propos* de *Trois femmes* : « — Pour qui écrire désormais ? disait l'abbé de la Tour. — Pour moi, dit la jeune baronne de Berghen », qui déclare avoir « la politique en horreur » et éprouver « un extrême besoin de distraction » (réimpression de l'édition de Zürich de 1798, Lausanne, 1942, p. 12).

³⁰ on peut faire les mêmes remarques à propos de *L'Extravagant*, pièce « neuchâtelaise » que son « régionalisme marqué » destinait d'avance à un « cercle restreint » comme le remarque J. Vercrusse (éd. citée, p. 473).

³¹ A ce jour, outre le volume du *Théâtre*, seuls sont parus, dans la collection des *Œuvres complètes* publiées à Amsterdam chez van Oorschot, deux volumes de correspondance qui couvrent les années 1753-1786, et un volume de *Romans* qui contient outre les œuvres déjà citées les *Lettres de Mistriss Henley*, *Aiglonnette et Insinuante*, *L'Evasion du Perroquet*, des Fragments de deux romans anglais et la traduction française d'un roman de Mrs Elizabeth Inchbald, *Nature and Art*.

³² Après avoir approuvé la déclaration des droits de l'homme de 1789, elle prit nettement ses distances par rapport au mouvement révolutionnaire, écœurée par les excès de la

le sceptique et le pyrrhonisme n'est pas absent des réflexions politiques de Madame de Charrière³³. Finit-elle « en politique, là où Constant avait commencé, par l'indifférence »³⁴ ? On le croirait en lisant la lettre qu'elle envoie à l'auteur d'*Adolphe* le 12 décembre 1794 :

« Depuis que les cruautés des Robespierre ne me viennent plus tourmenter l'imagination, je ne me sens qu'un froid dégoût pour les sociétés et ceux qui les mènent ou les tracassent. Aucune opinion ne me fâche plus et supposez que j'en aie une, mais cela est fort douteux, il m'est égal qu'on aie celle-la ou une autre. Quand j'ai un peu de fièvre, je m'en aperçois à la lueur de la chandelle ou bougie que je vois plus jaunâtre et plus pâle qu'à l'ordinaire, et le monde depuis quelque temps n'est pas éclairé pour moi que par une lumière faible et jaunâtre et j'aime assez cette douce teinte. Je n'en demande pas d'autre ».

Mais est-ce bien là le dernier mot d'un écrivain encore mal connu ?

Mars 1981.

Terreur, comme d'ailleurs l'ensemble des héritiers survivants du mouvement philosophique (R. Mortier, « Les héritiers des *philosophes* devant l'expérience révolutionnaire », *Dix-huitième siècle*, 6, 1974, pp. 53, 57) : « L'égalité et la liberté étaient faites pour me plaire ; leur annonce trompeuse et mensongère était faite pour me séduire, et jusqu'au 10 août 1792, j'ai approuvé les Français encore plus souvent que je ne les ai blâmés. Depuis j'ai eu des impressions bien différentes » (à Henriette L'Hardy, 20 novembre 1794).

³³ Voir p. ex. à Henriette L'Hardy, 26 septembre 1794 : « Mon scepticisme va toujours croissant et je pourrais en venir à n'être pas très démocrate, même au sein d'une monarchie tyrannique, ni très aristocrate au milieu du républicanisme le plus désordonné. Rien n'est si mauvais que son contraire ne puisse paraître encore pire ».

³⁴ comme l'affirme E. Hofmann qui cite la lettre à Constant du 12 décembre 1794 (*Les « Principes de politique » de Benjamin Constant. La genèse d'une œuvre et l'évolution de la pensée de leur auteur (1789-1806)*, Genève, 1980, 2 vol., I, pp. 73-74).

**ETUDE COMPAREE DU MOTIF DES FRERES ENNEMIS
DANS LES TRAGEDIES DE VITTORIO ALFIERI
ET DANS LE *STURM UND DRANG***

par

Alain PRÉAUX

Licencié en Philologie Germanique

Le motif des frères ennemis, illustré par des thèmes d'origine gréco-latine comme celui d'Étéocle et Polynice ou de Romulus et Rémus¹, et des thèmes d'origine hébraïque, comme celui d'Abel et Caïn ou d'Esäü et Jacob², occupe une position privilégiée dans la culture indo-européenne³. Il apparaît dans la littérature de l'Antiquité à nos jours où il peut être considéré comme un élément structurant de la pensée et de la sensibilité. Son étude permet en effet de mieux cerner les caractéristiques de l'auteur et de l'époque où il prédomine. Ainsi la *Stoff-* et la *Motivgeschichte* peuvent-elles se révéler simultanément *Geistesgeschichte*⁴.

Vers la fin du dix-huitième siècle, le motif des frères ennemis sera utilisé avec prédilection par Vittorio Alfieri en Italie et par la jeune génération des *Stürmer* (Leisewitz, Klinger, Maler Müller, Goethe et Schiller) en Allemagne. Ce motif ponctue avec une régularité surprenante la production dramatique de Vittorio Alfieri, du *Polinice* à l'*Abele*, en passant par *Timoleone* et *Don Garzia*. Il appartient en outre à la 'préhistoire' de quatre autres tragédies : *Antigone*,

¹ SCHILLING, *Romulus l'élú et Rémus le réprouvé*, dans : *Revue des Etudes Latines*, 38, 1960 (1961).

H. WAGENVOORT, *The Crime Of Fratricide*, dans : *Studies In Roman Literature, Culture And Religion*, Leiden, 1956.

² D. BEYERLE, *Die feindlichen Brüder von Aeschylus bis Alfieri*, dans : *Aufsätze zur Themen- und Motivgeschichte, Festschrift für H. Petriconi*, Hamburg, 1965, I, pp. 9-42 ; II, dans : *Romanistisches Jahrbuch*, 16, (1965), pp. 77-93.

³ E. FRENZEL, *Motive der Weltliteratur*, Stuttgart, 1976, pp. 80-94.

⁴ R. TROUSSON, *Les études de thèmes*, Paris, 1965, p. 41.

Agamennone, Oreste et Merope. Les *Stürmer*, pour qui ce même motif revêtait également une importance primordiale, n'eurent pour ainsi dire pas de contacts avec Alfieri⁵. Si les sources de celui-ci doivent surtout être cherchées dans la tradition classique française, celles des *Stürmer* sont au contraire Shakespeare, les drames élisabéthains et jacobéens. On ne peut donc parler ici d'influence littéraire, mais seulement de coïncidence, d'affinité spirituelle ou de climat culturel. L'emploi original du motif de la rivalité fraternelle chez Alfieri et chez les *Stürmer*, par rapport à leurs sources respectives, permettra cependant de dégager certains points communs de la sensibilité de l'auteur tragique italien et de ses contemporains allemands en cette fin du dix-huitième siècle. D'autre part la confrontation des différentes conceptions de la rivalité fraternelle fera ressortir les profondes divergences qui subsistent entre Alfieri et les *Stürmer*.

*
**

C'est dans *La Thébàide ou les Frères Ennemis* de Racine qu'Alfieri affirme avoir trouvé l'idée de sa première tragédie de la rivalité fraternelle, *Polinice*⁶, ainsi que dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle et dans la *Thébàide* du Stace. L'intérêt que montre Alfieri pour les sources consacrées au second volet du mythe thébain, c.-à-d. à la tragédie des frères ennemis, apparaît donc ici clairement.

Le concept alfieriens de *tragediabile* permet d'expliquer une telle préférence. En effet, n'importe quel crime n'est pas, selon Alfieri, 'tragédiable', mais seulement celui qui a pour auteur et pour victime deux membres d'une même famille. La tragédie fera d'autant plus d'impression que le lien de parenté sera plus étroit :

« Étéocle et Polynice forment le sujet le plus tragédiable qui puisse s'imaginer : ils sont frères et ils s'entre-déchirent, ou plutôt ils s'entre-déchirent et ils sont frères »⁷.

Malgré sa volonté de se libérer de l'influence littéraire française qui avait marqué sa première formation, Alfieri resta longtemps prisonnier de Racine dont il reprit, tout en les transformant, de nombreux motifs, entre autres celui de la rivalité fraternelle⁸. Il l'avait trouvé lié dans *La Thébàide ou les Frères Ennemis* au motif romanesque de l'amour de Créon pour Antigone. Dans sa tragédie précédente, *Filippo*, l'action était encore déterminée, comme dans les pièces de Corneille

⁵ L. VINCENTI, *Alfieri e lo Sturm und Drang*, Belfagor, 1949.

⁶ V. ALFIERI, *Vita, Epoca 4, Capitolo 2*.

⁷ P. SIRVEN, *Vittorio Alfieri*, Paris, s.d., p. 9.

⁸ Le motif des frères ennemis apparaît dans la tragédie française de Rotrou à Racine en passant par Corneille, et est intimement lié à l'histoire des guerres civiles qui déchirèrent la France au seizième siècle. Voir J. Van Baelen, *Le héros tragique et la révolte*, Paris, 1965 ; R. Knight, *Racine et la Grèce*, Paris, 1972 ; R. Trousson, *Le thème et l'histoire ; le cas d'Antigone*, dans : *Revue des Langues vivantes*, 43, 1977, pp. 452-462.

et de Racine, par une intrigue double, politique et romanesque. *Polinice* représente à cet égard une étape décisive dans la formation théâtrale de Vittorio Alfieri : ici en effet toute l'action est polarisée sur la soif du pouvoir que partagent les frères ennemis. La situation du frère usurpateur⁹ s'incarne dans la figure dominante du tyran Etéocle. Polinice se rebelle contre son frère en s'alliant avec les ennemis de Thèbes. Les deux frères ont rompu l'ordre sacré et antique de la nature. Etéocle refuse désormais de reconnaître Polinice :

Eteocle :

L'abbominevol nodo che lui stringe
Ai nemici di Tebe, omai disciolto
L'ha dai più antichi vincoli.¹⁰

Le trône paraît être l'obstacle majeur à la réconciliation fraternelle, comme le résume Antigone dans une formule presque sénéquienne :

Antigone :

Uno è lo scettro, i regnator son duo :
Che spero tu ?¹¹

Mais dans ce conflit, le frère n'incarne pas seulement l'obstacle au pouvoir, il représente également la limite au libre épanouissement de la personnalité :

« Eteocle non parla d'altro mezzo, nè desiderio, che di venire a duello col germano ; che ama il trono assai, ma odia più assai il fratello, e pare che darebbe la vita per ucciderlo ». ¹²

Alfieri participe par ce trait au vaste mouvement pré-romantique de la fin du dix-huitième siècle qui devait trouver également son expression dans les tragédies allemandes des frères ennemis :

« Hier wird das Brudermotiv dramatisches Ausdrucksmittel der Tragik des Menschlichen (...) Denn in ihm offenbart sich ein existenzielles Leiden an der Begrenztheit gerade des kraftvollen Ich, das eben durch die Eindeutigkeit seiner Eigenschaften seine Originalität bezeugt ». ¹³

Le tragique provient du fait de se sentir différent du frère et tout à la fois limité par l'existence même de ce frère :

⁹ C'est aussi la situation du Richard III de Shakespeare, de Claudius dans *Hamlet* et celle de tous les autres frères dans les comédies shakespeariennes où apparaît le motif de la rivalité fraternelle ; voir J.T. McCullen, *Brother Hate And Fratricide In Shakespeare*, dans : *SQ*, 3, 1952, pp. 335-340.

¹⁰ V. ALFIERI, *Polinice*, I, 2, dans : *Le Tragedie di Vittorio Alfieri*, éd. par P. Cazzani, Mondadori, 1957.

¹¹ *Ibidem*, I, 1.

¹² V. ALFIERI, *Risposta dell'autore alla Lettera di Ranieri dei Calsabigi*, dans : P. Cazzani, *o.c.*, p. 943.

¹³ W. KOHLSCHMIDT, *Geschichte der deutschen Literatur*, Vol. II, Stuttgart, 1965, p. 611.

Eteocle :

Uno è il fratello, ed un son io.¹⁴

La complémentarité des frères contient en elle l'origine de leur antagonisme. L'altérité est à présent ressentie comme une tragédie ; le même drame humain se retrouvera chez les *Stürmer* : dans le *Julius von Tarent* de Leisewitz, Cäcilia s'adresse en ces termes au père des frères ennemis :

« Ihre Kinder zusammengenommen sind beinahe ein Ideal der männlichen Vollkommenheit ». (I, 7)

De même le vieux Guelfo des *Zwillinge* de Klinger peut-il dire à son fils Guelfo :

« Wenn Du (...) Deine Tapferkeit von Ferdinandos Klugheit leiten lässt, soll unser Haus bald ein Herzogthum blühen ». (I, 4)

Le fratricide est cependant inévitable, car il est la condition nécessaire au libre épanouissement de l'*Originalgenie*. Si les *Stürmer* entreprennent de justifier cet acte contre-nature, en alléguant des raisons d'ordre politique et social, Alfieri ne peut en aucune façon approuver le frère révolté. Etéocle et Polinice sont également coupables, le premier pour avoir rompu l'engagement envers son frère, le second pour avoir pactisé avec l'ennemi :

Eteocle :

L'armi fraterne hanno (gli Dei) in orror : fia segno
A lor vendetta chi primier le strinse.

Polinice :

Quest'armi inique, il mancator di fede
Primo le stringe. E' tua la guerra ; è tuo
Di te solo è il delitto...

Giocasta :

Emuli al male oprar, d'Edippo figli,
Nati al delitto, ed al delitto spinti
Dalle Furie implacabili...¹⁵

Ce n'est pas dans l'amour, mais dans la haine qu'Étéocle et Polinice se reconnaissent enfin comme frères, tous deux fils de l'inceste, également poussés par une force surhumaine à laquelle ils ne peuvent résister :

Eteocle :

(...) Or, vero
Fratello mio sei tu.

¹⁴ V. ALFIERI, *Polinice*, I, 4.

¹⁵ *Ibidem*, II, 3.

Giocasta :

D'Edippo or figli

Veraci siete, e figli miei (...)

Fia dell' incesto il fraticidio ammenda.¹⁶

Le thème d'Étéocle et Polynice traduit dans cette première tragédie alfiérienne des frères ennemis le pessimisme métaphysique de l'auteur : la haine contre-nature d'Étéocle et Polynice résiste aux tentatives répétées de réconciliation de la part de leur mère et de leur sœur. Polynice, qui apparaît comme le moins féroce des deux, ne trouve pas en lui la force suffisante pour empêcher la tragédie¹⁷ ; l'intrigant et futur tyran Créon triomphe facilement dans son aspiration au pouvoir en profitant de la dissension entre les frères. L'unique libération possible est la mort, le suicide, comme le tente Polynice après avoir blessé grièvement son frère. La tension alfiérienne entre les concepts de liberté et de tyrannie s'annule, laissant la place à un « sentiment de l'inutilité de l'existence »¹⁸. Le conflit qui opposait le tyran Étéocle à son frère Polynice, « héros libérateur » mais tyran potentiel, se résoud par l'anéantissement du couple fraternel dans une commune aspiration à la mort et le double fratricide.¹⁹

Chez les *Stürmer* par contre, la réhabilitation du 'frère-fortitudo'²⁰, déjà entamée par l'*Aufklärung*²¹, aboutit à une exaltation de la violence correspondant aux accusations que porte la jeune génération allemande contre l'ordre politique et social de l'Ancien Régime. Goethe, leur chef de file, se comparera même, après sa rupture avec Charlotte Buff, au premier grand maudit de l'histoire de l'humanité :

¹⁶ *Ibidem*, IV, 1.

¹⁷ M. BARATTO, *Tyrannie et Liberté chez Alfieri*, dans : *Le Théâtre Tragique*, sous la direction de J. Jacquot, CNRS, Paris, 1970³, pp. 303-304 : « Polynice, en effet, est fatalement conditionné par Étéocle, attiré dans sa vision exclusive ».

¹⁸ U. CALOSSO, *L'anarchia di Vittorio Alfieri*, Bari (Laterza), 1949, p. 185.

¹⁹ La tension alfiérienne entre les concepts de liberté et de tyrannie est illustrée par notre motif dans *Polynice*, comme le remarque très justement U. Calosso, *o.c.*, p. 135 : « Il pathos dell'individualità solitaria si sdoppia nelle figure dei due fratelli, mettendo a nudo l'intestina lacerazione d'una stessa volontà », une laceration qui a pour conséquence la destruction totale des contraires, à la différence de Schiller qui réconcilie les frères ennemis dans l'au-delà (dans la *Braut von Messina* de 1803) donnant ainsi une image surprenante de la *Wiedervereinigung der Gegensätze* du Classicisme de Weimar.

²⁰ Cette terminologie est employée par M. Mann dans son article *Die feindlichen Brüder*, dans : *GRM, N.F.*, 18, 1968, pp. 225-247.

²¹ Les œuvres les plus connues sont *Der Tod Abels* de Salomon Gessner et *Der Tod Adams* de Klopstock ; soulignons également que J.G. Hamann présente un Caïn pardonné dans ses *Gedanken über meinen Lebenslauf (Sämtliche Werke, Vol. II, Wien, 1950, pp. 40-41)* : « Ich fühlte auf einmal mein Herz quillen, es ergoss sich in Thränen und ich konnte es nicht länger (...) meinem Gott verhehlen, dass ich der Brudermörder seines eingeborenen Sohnes war. Der Geist Gottes fuhr fort, ungeachtet meiner grossen Schwachheit, ungeachtet des langen Widerstandes, den ich bisher gegen sein Zeugnis, und seine Rührung angewandt hatte, mir das Geheimnis der göttlichen Liebe und die Wohlthat des Glaubens an unsern gnädigen und einzigen Heiland immer mehr und mehr zu offenbaren ».

« [Kestner ist] gesegnet, wie der Mann, der den Herrn fürchtet. Von mir sagen die Leute, der Fluch Cains läge auf mir ». ²²

Le thème de Caïn et Abel s'inverse alors dans ses termes et sa signification : le 'frère-sapientia', Abel, passe désormais pour un lâche, un hypocrite, qui soutient l'ordre injuste et corrompu du père. La révolte du 'frère-fortitudo', Caïn, est celle d'un *Originalgenie* luttant pour la liberté et pour un monde meilleur où chacun pourrait s'épanouir pleinement. Ce renversement des pôles traduit un profond désir de réforme politique et sociale de la part des *Stürmer* en cette fin du dix-huitième siècle. Ainsi le Prométhée du Goethe de 1774, le Caïn de Maler Müller, le Guelfo de Klinger, le Guido de Leisewitz et le Karl Moor de Schiller, tous ces frères violents ne se dressent-ils pas seulement contre le 'frère-sapientia', mais aussi et surtout contre la tyrannie exercée par le père. C'est pourquoi la plupart des écrivains allemands applaudiront tout d'abord à la Révolution Française qui met fin, selon eux, à l'ordre ancien et annonce une ère de justice. Il est remarquable que certains — certes rares — resteront fidèles jusqu'en 1794 à leur enthousiasme républicain, malgré la Terreur et les guerres révolutionnaires :

« L'ancien ordre des choses, celui de la tradition, n'était pas moins meurtrier ; mais il cachait mieux ses crimes et surtout il refusait aux hommes la liberté, il leur interdisait d'être eux-mêmes ». ²³

Cet ordre ancien est critiqué de la manière la plus virulente dans les *Zwillinge* de Friedrich Maximilian Klinger. Guelfo, le 'frère-fortitudo' est le jumeau de Ferdinando, le 'frère-sapientia', qui est destiné à succéder au père, le vieux Guelfo. Mais l'incertitude règne au sujet de la primogéniture : Guelfo est en effet peut-être l'aîné, mais son père refuse de le reconnaître et favorise outrancieusement Ferdinando, le bon fils obéissant qui a toujours été le protégé de ses parents. Dans un moment de folie furieuse, Guelfo tue son frère pour être peu de temps après sommairement jugé, puis exécuté par son père. Le motif des frères ennemis en recouvre ici un autre, celui de la rivalité entre le père et le fils : le vrai coupable n'est pas le fratricide, mais bien son père qui l'a poussé à commettre un tel acte en l'excluant de toute participation au pouvoir, d'une manière arbitraire :

« Guelfo, a born ruler (...) is doomed forever to play a subordinate rôle, for no other reason than that his brother was born a few seconds before him (...) The unreasonable structure of society prevents him from developing his talents to their full extent ». ²⁴

Les *Stürmer* utilisent donc le motif des frères ennemis pour traduire leur révolte contre les structures périmées et sournoisement violentes de l'Ancien Régime.

²² Cité par J. Richter, *Eine neue Erklärung der Prometheusdichtung Goethes*, dans : GRM, 1930, Vol. 18, p. 275.

²³ P. GRAPPIN, *Histoire de la Littérature allemande*, sous la direction de F. MOSSE, Aubier (Montaigne), Paris, 1959, p. 445.

²⁴ H.M. WOLFF, *Fatalism In Klinger's Zwillinge*, dans : GR, 15, 1940, p. 182.

Leurs revendications sont surtout de nature politique et sociale. Alfieri, au contraire, dévoile l'absurdité de la lutte politique et dénonce, à travers le motif des frères ennemis, à la fois la violence du tyran et celle du révolutionnaire qui se prétend libérateur. C'est avec horreur et mépris que cet aristocrate piémontais, ce génial auteur tragique isolé dans une Italie qui n'existait pas encore, se détourna de la Révolution Française, dès qu'elle éclata...

Entre *Polinice* et *Timoleone*, Alfieri se détache de l'influence culturelle française qui avait déterminé en grande partie la naissance de ses deux premières tragédies. D'autres modèles littéraires, Tite Live et Plutarque surtout, lui permettent d'« objectiver son monde poétique »²⁵. Enflammé par la lecture des *Vies* de Plutarque, il compose en 1780 sa deuxième tragédie des frères ennemis, *Timoleone*. A la différence d'Étéocle et Polynice, Timoleone et Timofane ne sont pas au départ ennemis, mais amis. Cependant la soif du pouvoir s'est emparée de Timofane, auquel s'oppose aussitôt Timoleone, 'héros libérateur' de la patrie. Dès lors, malgré l'amitié profonde qui continue à unir les deux frères, la rivalité fraternelle rappellera celle des frères thébains :

« Lo spirito che li informa non è diverso ; come nell'odio i due fratelli nemici (= Eteocle e Polinice) son pari, così nell'amore i due amici fratelli si potrebbero scambiare le parti ». ²⁶

Le nom même des frères est tout à la fois le lieu de leur ressemblance et de leur différence²⁷, source de l'inévitable antagonisme : la première partie 'Timo' leur est commune, la seconde, 'leone' et 'fane', différente²⁸. Comme dans les drames de Leisewitz et de Klinger, la complémentarité des frères dans l'exercice du pouvoir, à l'exemple du mythe des Jumeaux fondateurs de cité, s'inverse ici dans l'affrontement fraternel sanglant :

Demarista :

(...) Assai fia meglio
Ch'ei teco il (= il potere) parta : egual valore è in voi ;
Maggior, soffri ch'io 'l dica, è in lui prudenza :
Che non farete, uniti ? E qual mai tempra
Di governo, eccelente esser può tanto ? ²⁹

Alfieri imprime au thème de Timoléon, tel qu'il l'avait trouvé chez Plutarque, une dimension métaphysique en le détournant de toute interprétation à caractère

²⁵ G.M. PASQUINI, *Di alcuni rapporti della tragedia dell'Alfieri con la tragedia francese*, dans : *Vittorio Alfieri, studi commemorativi*, Firenze, 1951, p. 160. Voir également C. CALCATERRA, *La questione staziana intorno al Polinice e all'Antigone di Vittorio Alfieri*, dans : *Giorn. st. della lett. it.*, Vol. 93.

²⁶ U. CALOSSO, *o.c.*, p. 146.

²⁷ J. PERROT, *Mythe et Littérature sous le signe des Jumeaux*, Paris, 1976.

²⁸ Comme dans la *Méropé*, où nous retrouvons ce procédé, inversé, dans le nom des deux frères ennemis, Cresfonte et Polifonte.

²⁹ Vittorio ALFIERI, *Timoleone*, I, 2, dans : P. Cazzani, *o.c.*

politique. Plutarque justifie en effet le fratricide qui est le prix payé à la liberté de la patrie. Chez lui la rivalité fraternelle illustre le combat entre le bien et le mal politique. Chez Alfieri au contraire, l'entreprise de Timoléon débouche sur la folie du héros fratricide :

Timoleone :

(...) A che rimango ?
 Ai rimorsi (...) Già in petto
 Le agitatrici furie orride sento...
 Pace per me non v'ha più mai...
 (...) Tòrmi d'ogni uomo agli occhi
 Deggio ; e del sole sfuggir la luce.³⁰

Le pessimisme dont témoigne la pièce fut mal compris à l'époque d'Alfieri. Le reproche qu'adresse l'abbé Cesarotti à l'auteur de *Timoleone* est assez significatif :

« Non sanno (...) piacersi i rimorsi e le disperazioni di Timoleone. Plutarco ci assicura che sono veri ; ma Plutarco insieme li condanna come indegni d'un liberator della patria. Potevamo conciliarsi i sentimenti dell'eroe e del fratello, facendo che Timoleone rimanesse stupido e dicesse soltanto : ' Dover crudele ! Echilo, abbi tu cura della patria, io uccisi il tiranno, or vado a piangere il fratello ' ».³¹

Comme dans *Polinice*, le sentiment de l'absurde et de l'inutilité de l'existence l'emporte sur les idées de liberté et de tyrannie, en réalité interchangeables, comme le sont les frères qui les incarnent. Timofane aurait en effet fort bien pu jouer le rôle de Timoleone :

Timofane :

(...) Se impreso
 Io non avessi a far ... la patria ... serva ...
 Impreso avrei di liberarla.³²

La troisième tragédie alférienne des frères ennemis, *Don Garzia*, traite un sujet tiré de l'histoire des Médicis, en vogue depuis l'*Histoire des Conjurations, Conspirations et Révolutions célèbres* de Duport du Tertre, des *Mediceer* de Brandes et de la *Verschwörung der Pazzi von Florenz* d'Edinhard. La comparaison de la pièce d'Alfieri avec les drames contemporains allemands basés sur le même sujet, les *Zwillinge* de Klinger et le *Julius von Tarent* de Leisewitz, nous permettra de mesurer les divergences qui séparent l'auteur italien des *Stürmer*.

Don Garzia se présente comme une variation sur l'antique motif de la rivalité fraternelle :

³⁰ *Ibidem*, V, .

³¹ *Lettera dell'Abate Cesarotti*, dans : P. Cazzani, *o.c.*, p. 990.

³² V. ALFIERI, *Timoleone*, V, 3.

« Se il luogo della scena di questa tragedia, invece di essere la moderna Pisa, fosse l'antica Tebe (...), questo fatto verrebbe riputato tragico in primo grado. Un fratello che uccide un fratello, e un padre che vendica l'ucciso figlio coll'uccidere un altro ». ³³

Alfieri introduit un troisième frère qui ne se retrouve pas dans les drames de Leisewitz et de Klinger, symbole du Mal et, selon l'auteur, nécessaire à la conduite de la tragédie. Le motif des frères ennemis, ainsi renouvelé par rapport aux pièces précédentes, reste une matière 'tragédiable' entre toutes :

« La tragedia (...) crederei superiore alla *Congiura* (...) per esserne il soggetto tanto più caldo, appassionante e terribile per sé stesso ». ³⁴

Le conflit oppose Don Garzia, 'héros libérateur de la patrie', à son frère Don Diego, le futur héritier de Cosimo, un tyran cruel et violent. Don Diego, le 'frère-fortitudo', n'est donc pas encore arrivé au pouvoir et Don Garzia, le 'frère-sapientia' trouve à la fois dans son père et dans son frère des obstacles à la réalisation de son idéal de liberté. Comme dans les tragédies des *Stürmer*, le motif de la rivalité fraternelle en recouvre un autre, celui de la lutte entre le père et le fils. A la différence de *Timoleone*, l'action de la tragédie n'est pas déterminée par le conflit qui oppose les frères ennemis, mais par le père et le troisième frère, Piero, un être envieux et dissimulateur, qui cherche à tirer parti, comme autrefois Créon, de la dissension entre les frères.

La différence entre Alfieri et les *Stürmer* réside ici dans le fait que l'auteur tragique italien ait fait du frère révolté un partisan de la Raison et du frère héritier le représentant de la force, de la violence irrationnelle :

Garzia :

(...) in te le veci
Fa di ragion lo sdegno. Io non mi adiro
Io, cui ragion sol muove. ³⁵

Tandis que Don Garzia affiche une attitude d'*Aufklärer*, Don Diego a toutes les caractéristiques du *Stürmer*. Chez Klinger et Leisewitz au contraire, le 'frère-fortitudo' (Guelfo et Guido), le *Stürmer*, veut renverser un ordre social qu'il trouve fondamentalement injuste et qui incarné dans la figure du 'frère-sapientia' (Ferdinando et Julius), son aîné, partisan des Lumières et héritier au trône, futur 'despote éclairé'. Les *Stürmer* exaltent et justifient la violence et les crimes du frère cadet à l'égard de cette société qui se prétend 'raisonnable' mais qui est restée despotique et sournoisement violente. Chez Alfieri par contre, le pouvoir est sans équivoque synonyme de violence et va jusqu'à entraîner dans sa vision totalisante le représentant de la Raison, le 'frère-sapientia' qui trahit sa

³³ V. ALFIERI, *Parere dell'autore su le presenti tragedie*, dans : P. Cazzani, *o.c.*, p. 1304.

³⁴ *Ibidem*, p. 1304.

³⁵ V. ALFIERI, *Don Garzia*, III, 5, dans : P. Cazzani, *o.c.*

vraie nature et consacre ainsi la faillite de l'idéal des Lumières. Le fratricide ³⁶ (et l'infanticide qui lui succède lorsque Cosimo 'juge' et tue son fils survivant, Don Garzia) symbolise à nouveau le triomphe de la mort et la négation totale de toutes les valeurs humaines dans un anéantissement absurde.

La confrontation de la quatrième et dernière tragédie alfiérienne de la rivalité fraternelle, *Abele* (dont l'idée première remonte à 1782) avec l'esquisse de Maler Müller qui traite également le thème de Caïn et Abel, *Der Erschlagene Abel* (1775) ³⁷, illustrera les profondes divergences entre Alfieri et les *Stürmer*.

La 'tramelogedia' d'Alfieri met en scène, sur le mode allégorique, la lutte entre le Bien et le Mal pour la possession de l'âme humaine. L'intérêt est concentré sur l'aliénation progressive de Caïn qui avait donné primitivement son nom à la pièce. Comme auparavant Polinice, Timoleone et Don Garzia, Caïn, le premier fratricide de l'espèce humaine, le prototype de tous les autres, est la victime d'une fureur démoniaque qui l'envahit peu à peu, jusqu'à le transformer complètement, comme le reconnaît Abel mourant :

Abele :

Egli...era...fuor di sé...non era egli. ³⁸

Caïn n'est pas, en définitive, responsable de son acte. C'est le démon qui l'y a poussé et il n'a pu s'y opposer. La puissance du Mal fait office de fatalité inéluctable et implacable à laquelle le fratricide est livré sans merci. Le retour à la conscience est d'autant plus terrible que l'acte commis paraît absurde :

Caino :

(...) Che feci, il sangue
Mi zampilló sul volto ! ei cade ; ei sviene...
Ahi vista ! ...Ove mi ascondo ? ...O ciel ! Che feci ?
(...) Ove fuggir (...) Ove celarmi ? ³⁹

³⁶ Comme Timoleone, Don Garzia fait figure de fratricide malgré lui. Son désespoir rappelle jusque dans les mots celui de Timoleone :

Don Garzia :

Dove mi ascondo ? (...) — Oh cielo !
Dove fuggir ? — Dove mi ascondo ? (IV, 6)

Don Garzia n'a pas voulu tuer son frère et c'est ce qui le différencie des *Brudermörder* allemands :

Don Garzia :

... Padre, se ucciso
Diego è da me... ti giuro... ch'io no 'l seppi.
Dell' esecrando error... Piero... è l'autore... (V, 4)

³⁷ Dans son 'idylle' *Adams Erstes Erwachen und erste selige Nächte* (1778), Maler Müller s'étend sur la motivation psychologique principale qui poussera Caïn au fratricide : la révolte contre un ordre social étouffant qui est celui d'Adam et de son fils préféré Abel.

³⁸ V. ALFIERI, *Abele*, V, 2, dans : P. Cazzani, *o.c.*

³⁹ *Ibidem*, V, 1.

Ni l'attitude des parents, ni le péché originel ⁴⁰ ne peuvent motiver le fratricide. Le premier crime de l'homme illustre en fait la victoire des émissaires de Lucifer, l'Envie et la Mort, et la passivité quasi totale de Dieu ; le rôle de Caïn est entièrement passif, son âme est le théâtre d'une lutte cosmique qui le dépasse et il n'apparaît nullement comme un *Originalgenie* ou un *Stürmer*, mais bien comme un irresponsable, un instrument dans les mains de Lucifer. La morale de résignation professée à la fin de la pièce par Dieu lui-même ne convainc pas :

La Voce d'Iddio :

Qual ch'ei sia dunque, il destin vostro emana
D'alto consiglio eterno (...)
E, rassegnato figlio,
Non muover mai la tua ragione insana
A investigar cagion celeste arcana. ⁴¹

En effet, l'*alto consiglio eterno* ne paraît pas émaner de Dieu, mais plutôt du conseil des monstres, anges noirs et démons auquel préside Lucifer au début de la 'tramelogedia'. Le Bien est faible devant la toute-puissance du Mal, la raison humaine ne peut rien, et la condamnation de Caïn par Dieu ne se justifie pas : que pouvait un homme seul, abandonné de Dieu, contre le déchaînement des forces infernales ? Lucifer gouverne le monde et pousse l'homme au crime contre-nature. Le fratricide n'illustre en fait qu'un aspect du pessimisme métaphysique alfiérien, mais le processus est le même pour les autres grands délits, par exemple, le parricide. Oreste trouve les accents de Caïn, de Timoleone et de Don Garzia pour exprimer son désespoir :

Oreste :

(...) Io, parricida ? — Il brando,
Pillade, dammi : io 'l vo ' (...)
Ove son io ? Che feci ?
Chi mi trattien ? ... Chi mi persegue ? ... Ahi ! dove,
Dove me 'n fuggo ? ... Ove mi ascondo ? ⁴²

On ne peut rien faire contre les Furies lorsqu'elles envahissent l'âme humaine : dans un monde privé de liberté, le suicide apparaît comme l'unique moyen de

⁴⁰ Le péché originel n'est en effet pas un motif suffisant pour disculper Caïn, puisqu'au début de la 'tramelogédie' il est déjà pardonné à Adam et Eve :

« Gia perdonato è il loro fallo appieno ;

Già, quasi pure, son lor preci udite ». (I, 3)

La jalousie n'est pas non plus un motif suffisant, car Adam n'a ici de préférence pour aucun de ses fils :

Adamo :

Occhi ho di padre : in ambo un figlio scorgo. (II, 1)

⁴¹ V. ALFIERI, *Abele*, III, 5.

⁴² V. ALFIERI, *Oreste*, V, 13, dans : P. Cazzani, *o.c.*

retrouver ou de conserver intacte et pure sa vraie nature, de se libérer de l'aliénation :

Mirra :

Me misera ! ...Ove sono ?

Ove mi ascondo ? ... Ove morir ? — Ma il brando

Tuo mi verrà...⁴³

En 1775, Maler Müller avait présenté le crime de Caïn dans une ' esquisse ' : *Der Erschlagene Abel*. Caïn y maudissait ses parents, coupables du péché originel. Ce sont eux qui par leur faute ont introduit la mort dans le monde, comme le dit Adam à Eve :

« Wusstest du wohl, zu was du Kinder geboren. Auch schon lange war es uns vorher verkündet, als wir Hand in Hand das schöne Eden verliesen ». ⁴⁴

Caïn n'a fait que précipiter cette mort en tuant son frère :

« Il lui a fallu tuer son frère, autre aspect de lui-même et précipiter l'heure de la mort (...) Il l'a imposée brutalement à la vue de la première des mères ». ⁴⁵

La jalousie qu'ont éveillée en lui ses parents l'a poussé au fratricide : Abel a en effet toujours été favorisé et préféré à Caïn. Maler Müller entreprend la réhabilitation du premier fratricide de l'humanité en justifiant son acte et il ouvre ainsi la voie à l'exaltation de Caïn à l'époque romantique.

Après le fratricide, Adam veut tuer Caïn ; il abandonne cependant cette idée et préfère maudire son fils. Mais Eve intervient en faveur de Caïn :

« Und hat er erschlagen seinen Bruder, O so erbarme sich der Himmel sein ! » ⁴⁶

Lorsque l'ange de Dieu annonce à Adam que le meurtrier se trouve devant le Juge Suprême, le père également supplie Dieu d'épargner son fils. Et Dieu, à la différence de ce qui se passe dans l'*Abele* d'Alfieri, pardonne au premier fratricide :

« Mit Barmherzigkeit hat der Herr gerichtet ; hat mit Milde erhöret das Flehn des ersten Menschen um seines Sohnes Leben ». ⁴⁷

Cette fin piétiste traduit l'optimisme métaphysique du poète allemand parallèlement à l'exaltation sturm-und-dranghienne de l'*Originalgenie*.

⁴³ V. ALFIERI, *Mirra*, V, 2, dans : P. Cazzani, *o.c.*

⁴⁴ Maler Müller, *Der Erschlagene Abel*, dans : *Stürmer und Dränger*, Vol. 3, éd. par A. Sauer, Berlin/Stuttgart, 1873, p. 187.

⁴⁵ *Dictionnaire des Symboles*, Paris, 1969, p. 300.

⁴⁶ Maler Müller, *Der Erschlagene Abel*, *o.c.*, p. 190.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 190.

Un tel optimisme ne se retrouve cependant pas dans toutes les pièces allemandes des frères ennemis : très tôt, au contraire, la violence de la révolte du 'frère-fortitudo' est apparue comme fondamentalement ambiguë aux yeux de certains écrivains. Dans le *Julius von Tarent* de Johann Anton Leisewitz, une des sources principales des *Räuber* de Schiller⁴⁸, le fratricide Guido se soumet librement à la justice de son père et désire expier par la mort le crime qu'il vient de commettre :

Guido :

(...) Nur ein strafender Tod kann meine Verbrechen tilgen — das Brandmark der Sünde an meiner Stirne auslöschen. Den Tod, Vater ! » (V, 6)

Ce Caïn repentant contraste violemment avec celui de Klinger ou de Maler Müller. L'exaltation de la puissance retombe ici brusquement devant l'horreur suscitée par le crime qu'elle a engendré. Seul le sacrifice volontaire du fratricide — et la réconciliation dans l'au-delà avec le frère assassiné — peut rétablir l'ordre moral qui avait été bafoué :

« Where the disruption of order is realised to be 'wrong' the re-establishment of order is felt as a moral necessity of great importance, and the earliest method of achieving such a new balance was the payment of a price equivalent to the destruction caused; in the case of individual murder therefore it was both imaginatively and morally satisfying that a life should be exacted for a life taken. The ceremonial re-enactment of this pattern in theatrical terms is one of the basic forms of what European man calls Tragedy, and the theatre is still concerned to reflect his paradoxical demand that violence be both condemned as unethical and also accepted as the means by which the guilt which the violence leaves in its trail be purged ». ⁴⁹

Leisewitz propose finalement une vision fort classique et traditionnelle du motif des frères ennemis, à la différence de Klinger, dont le Guelfo continue, au seuil de la mort, à lancer ses terribles accusations :

Guelfo :

Blick' auf mich, Bluntiger ! Blicke Tod ! — Ha ! ich reiss ihn von mir, und aller Tod auf Dich ! — Verflucht sey er und Ihr ! — Ich erschlug ihn, dass Ihr ihn mit Eurer Liebe aufwecken mögt. Ha ! habt Ihr keine Liebe, den Einzigen zu erwecken ? Verflucht Ihr und ich (...) Fluch Euch ! (V, Letzter Auftritt)

Dans les *Räuber*, Schiller entreprend tout à la fois de justifier et de condamner la révolte du 'frère-fortitudo' Karl Moor et rejoint par là son modèle, Leisewitz. A la fière déclaration du futur fratricide au début de la scène II de l'acte I :

⁴⁸ E. DIECKHOEFER, *Der Einfluss von Leisewitz' Julius von Tarent auf Schillers Jugenddramen*, Dissertation, Bonn, 1902.

⁴⁹ H. MATTHEWS, *The Primal Curse — The Myth Of Cain And Abel In The Theatre*, Chatto And Windus, London, 1967, p. 14.

Karl Moor :

Stelle mich vor ein Heer Kerls wie ich, und aus Deutschland soll eine Republik werden, gegen die Rom und Sparta Nonnenklöster sein sollen.

répond l'amère désillusion de la scène II de l'acte V :

Karl Moor :

[Ich] erfahre nun mit Zähneklappern und Heulen, dass zwei Menschen wie ich den ganzen Bau der sittlichen Welt zugrund richten würden.

Cette condamnation implicite de la violence révolutionnaire annule l'exaltation de la figure de Prométhée au début de la pièce :

Karl Moor :

Der hohe Lichtfunke Prometheus' ist ausgebrannt, dafür nimmt man jetzt die Flamme von Bärlappenmehl — Theaterfeuer, die keine Pfeife Tabak anzündet. (I, 2)

et sonne en même temps le glas de l'approbation inconditionnelle du 'frère-fortitudo'. Il est à cet égard significatif que Goethe, devenu Classique, préférera, dans sa *Pandora* de 1808, le sage Epiméthée au génial mais violent Prométhée. Ce nouveau renversement des pôles est en rapport direct avec les événements politiques qui agitèrent l'Europe à la fin du dix-huitième siècle et ne purent laisser Goethe indifférent :

« Il n'aimait pas les bouleversements violents et s'il a pensé à Weimar à exercer une action de réformateur, il a dû y renoncer assez vite. Il se heurta aux préjugés aristocratiques et aux intérêts de la caste régnante ; il vit qu'un homme seul ne pouvait changer un Etat. Dès lors les sociétés lui parurent reposer sur des fondements anciens et peu explicables, auxquels il était plus prudent de ne pas toucher ». ⁵⁰

La Terreur, les guerres révolutionnaires et l'occupation française décurent la plupart des intellectuels allemands, dont beaucoup se réfugièrent alors dans le monde des idées et de la poésie. Le 'frère-sapientia', Epiméthée, prend alors sa revanche en Allemagne au début du dix-neuvième siècle.



A la base du système alfiérien se trouve l'exclusion du dialogue avec la nature, représentée par la famille (le fils dans *Filippo*, le frère dans *Polinice*) par celui qui est et veut rester au pouvoir. Une passion dominante envahit l'esprit du frère-tyran et rend impossible tout contact authentique avec l'Autre. Le tyran alfiérien vit et combat pour imposer sa volonté à l'Autre. En-dehors de lui il n'existe aucune réalité : la négation de la qualité de 'frère' est la conséquence

⁵⁰ P. GRAPPIN, *o.c.*, pp. 445-446.

directe de la substitution du monologue au dialogue. Le mythe sert à illustrer non seulement une conception métaphysique propre à l'auteur tragique italien, mais également une vérité historique, déjà observée par Machiavel, et permet à Alfieri de ne pas s'éloigner de la réalité de son temps : le pouvoir absolu est vu comme la source principale de l'injustice et de l'inauthenticité du rapport avec l'Autre, car dans un tel système l'Autre n'est jamais traité en homme mais en esclave. La tragédie alfiérienne se déroule toujours dans le cercle étroit de la famille, parce que les forces agissant au niveau de l'Etat sont déjà présentes dans ce noyau originel. Le modèle de l'Autre est soit le père, soit le frère et le rapport familial est toujours présenté en termes de dominant à dominé. Très souvent l'aîné remplace le père, de sorte que le conflit des frères ennemis constitue en réalité une variation sur le motif de la rivalité père-fils. Cet antagonisme fondamental se retrouve à tous les niveaux de la société, surtout au gouvernement de l'Etat. Les familles qui dominaient les diverses principautés italiennes du dix-huitième siècle représentaient la vraie réalité politique de l'époque. Le système tragique alfiérien se rattache par conséquent à une certaine observation du réel. Dans un monde où les rapports humains sont depuis l'origine faussés, Alfieri ne distingue que deux moyens de rédemption : la révolte ou le suicide. L'analyse des quatre tragédies des frères ennemis montre que la révolte ne débouche en fait que sur l'horreur du fratricide et l'absurdité d'un monde sorti de ses gonds : Alfieri refuse en définitive cette solution, de même qu'il se détournera avec dégoût de la Révolution Française qui devait concrétiser dans la réalité la révolte du frère libérateur contre le frère oppresseur de la patrie. Alfieri vit dans une époque de transition qui l'angoisse d'autant plus profondément qu'il en ressent les contradictions :

« la situazione europea dell'orrido alfiariano : la sua collocazione entro quel sensibile tempo che sta tra l'illuminismo e il preromanticismo ; tra i *Night Thoughts* dello Young e l'*Ossian*. Un orrido che nasce da un gusto, storicamente accertabile, della 'deep solitude' e che si alza sconfinando in turbamento ed angoscia ». ⁵¹

Les *Stürmer* par contre connaissent moins ces déchirements et ces hésitations. Leur dénonciation de l'ordre politique et social est plus directe, plus violente, plus univoque : le 'frère-fortitudo' se dresse contre le 'frère-sapientia', hypocrite et lâche, simple substitut de la puissance paternelle. Les *Stürmer* s'identifient à Caïn et le présentent comme un *Originalgenie* suffocant dans une société sclérosée et injuste. Comme chez Alfieri, la violence se donne ici libre cours lorsqu'elle rencontre un obstacle dans la personne du frère, limite à l'épanouissement de la personnalité. Mais contrairement à ce qui se passe dans les pièces de l'auteur italien, le fratricide, se sentant dans son bon droit, n'éprouve dans les drames de Klinger et Maler Müller aucun remords. Il se livrera toutefois,

⁵¹ G. DI PINO, *Linguaggio romantico della tragedia alfiariana*, dans : *Vittorio Alfieri, Studi commemorativi*, Firenze, 1951, pp. 108-109.

chez Leisewitz, spontanément à son père et chez Schiller (dans les *Räuber*), à la justice qu'il avait constamment défiée et bafouée. Nous pouvons donc constater chez certains *Stürmer* une hésitation à exalter sans restriction aucune le fratricide. De même, lorsque la Révolution Française, à laquelle la grande majorité des *Stürmer* avait d'abord applaudi avec enthousiasme, se changera en Terreur, beaucoup d'entre eux se détourneront avec horreur de la réalité politique de leur temps. Schiller par exemple transposera l'idée de liberté du plan politique au plan esthétique dans son essai *Die ästhetische Erziehung des Menschen*. La transformation que subira dans son œuvre poétique le motif des frères ennemis est significative : sa tragédie de 1803, *Die Braut von Messina oder die feindlichen Brüder*, met en scène un fratricide qui se suicide pour réparer l'ordre naturel des choses qu'il avait bouleversé. L'ancien *Stürmer* est devenu le représentant du Classicisme de Weimar et il veut désormais rivaliser avec Sophocle dans le domaine de l'art dramatique. Le fratricide n'est plus un révolté contre l'ordre politique et social, mais une marionnette dans les mains d'un Destin implacable. Il se suicide pour affirmer sa liberté humaine face à une Force qui le dépasse.

L'étude comparée du motif des frères ennemis dans les tragédies de Vittorio Alfieri et dans le *Sturm und Drang* nous a permis de cerner en définitive, plus que les points communs, les divergences qui séparent l'auteur tragique italien de ses contemporains allemands : la révolte du frère débouche chez Alfieri sur l'absurdité d'un monde gouverné par le Mal, où l'homme, progressivement et inévitablement aliéné, est poussé au fratricide, en fait une autre forme de suicide, car le frère est également son double. Chez les *Stürmer* par contre, le motif de la rivalité fraternelle traduit le refus du monde politique et social dominé par le 'frère-sapientia', destiné à succéder au père. Les restrictions apportées à la révolte du 'frère-fortitudo' dans les pièces de Leisewitz et Schiller montrent cependant les hésitations que connurent certains *Stürmer* à l'égard de la solution de la violence, celle que choisira la Révolution Française dégénérant en Terreur. Ces *Stürmer* rejoignent alors Alfieri, au-delà des divergences qui continuent à les séparer, dans l'angoisse que leur inspire la violence dont le fratricide est le symbole.

LE ROLE DE L'OBJET DANS « CANDIDE »

par

Marianne PETERSEN

Licenciée en Philologie Romane

« Les objets sont des contenants d'homme ou de prolongements d'homme (une machine ou un meuble, un journal, sont un prolongement des gestes humains) »¹.

L'étude de la spatialité d'une œuvre donnée pourrait-elle contribuer à l'éclaircir au même titre qu'une étude purement littéraire ? Le rapport existant entre l'espace et l'architecture, la peinture, la sculpture, la cinématographie, voire la musique... est sans doute susceptible d'ouvrir de nouvelles perspectives ou de confirmer celles qui ont déjà été envisagées. L'étroite liaison entre l'expression spatiale et le psychisme de l'homme porte en elle des significations aussi importantes pour l'approche d'une œuvre littéraire que pour une œuvre d'art. Le rôle de l'objet sera étudié ici dans le but de souligner le rapport qui existerait entre d'une part l'expression de cet élément de la structure spatiale et d'autre part le contenu et l'idée du conte².

Afin de rendre un espace perceptible et vivant, de lui donner une profondeur, un auteur a souvent recours à de plus ou moins longues descriptions d'objets, d'intérieurs, de maisons etc... Ainsi se crée une spatialité qui semble préexister à l'homme, qui exerce une pression sur lui pour devenir l'expression de ses sentiments et de ses pensées. La densité de certains intérieurs est telle que les objets décrits s'animent, vont au-delà de leur fonction première d'éléments de décor pour apparaître comme des particules vivantes et significatives d'une structure spatiale. L'homme vit et agit dans l'univers qu'il occupe, tout comme l'objet

¹ LE CORBUSIER, *Le Modulor*, Editions de l'architecture d'aujourd'hui, Bologne, 1965, (coll. Ascoral), pp. 60-61.

² Edition de référence : VOLTAIRE, *Romans et Contes*, édition établie par F. Deloffre et J. van den Heuvel, (Paris), Gallimard, 1979, (Bibliothèque de la Pléiade).

par sa présence et par son poids physique, mais en vertu de sa mobilité, de ses gestes et de ses attitudes, il couvre plus d'étendue et de profondeur. S'installe un jeu entre le rapport homme-objet et tout autre élément faisant partie de la structure spatiale (le mouvement, la force dynamique par rapport à la continuité du rythme d'un chapitre à l'autre³, les points fixes, les points mobiles, l'espace topologique...), lequel devient une représentation qui reflète le message et l'idée de l'auteur.

De prime abord, l'univers dans « *Candide* » semble plutôt nu ; il se caractérise par une absence d'objets tandis que l'homme est omniprésent. Butor a proposé une explication se basant sur des facteurs pré- et post-révolutionnaires⁴. Est-ce pour cela que, dans « *Candide* », nous nous trouvons face à un univers relativement dépouillé ? Peut-être en partie, mais d'autres raisons s'y ajoutent :

« Monsieur le baron était un des plus puissants seigneurs de la Westphalie, car son château avait une porte et des fenêtres. Sa grande salle même était ornée d'une tapisserie. » (ch. I, p. 145)

L'amertume que nourrissait Voltaire envers l'Allemagne trouve ici son expression⁵. Il choisit quelques éléments d'un décor qu'il expose en deux ou trois phrases laissant d'autres éléments dans l'ombre. Il en résulte que ce qui était censé être grandiose, devient ridicule. C'est une illustration très nette de ce que peut exprimer une absence d'objets : le déséquilibre de la description entraîne une fausse mise en valeur des objets présentés, et Voltaire obtient ainsi un effet d'ironie.

Cette exploitation des objets paraît être un trait significatif de « *Candide* ». Tout élément matériel, ou son absence, possède une fonction utilitaire. Soit il fournit la connotation sarcastique — voulue par l'auteur —, soit il représente l'instrument de survie, nécessaire au picaro⁶. On n'y remarque aucune émotion sensuelle à décrire un meuble, une étoffe, un bijou, ce qui correspond à une

³ Voir R. BOURNEUF, « L'Organisation de l'espace dans le roman », *Études Littéraires*, vol. 3, n° 1, avril, 1970, Presses Universitaires de Laval, p. 83.

⁴ M. BUTOR, *Essais sur le roman*, Paris, Gallimard, 1968, (coll. Idées), p. 51 : « Si dans le roman du dix-huitième siècle, les objets n'interviennent pas beaucoup, c'est que la société apparaît encore comme stable : ils sont donc « donnés ». A partir de la révolution, les objets importent de plus en plus parce que dans l'instabilité sociale, dans le bouleversement intérieur des personnages, les objets, et en particulier les meubles, les objets ménagers, sont un des points de repère les plus sûrs. »

⁵ Procédé semblable dans *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, éd. Moland, 1759, t. I, p. 23 : « Berlin s'agrandissait : on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très négligées : quelques personnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemises. » Cité par J. VAN DEN HEUVEL, *Voltaire dans ses contes*, Paris, A. Colin, 1967, p. 244.

⁶ Voir J. WEISGERBER, *L'Espace romanesque*, Lausanne, éd. de l'Age d'Homme, 1978, (Bibliothèque de littérature comparée), p. 23. W. note au sujet du roman picaresque : « Le monde y est peuplé d'une foule d'objets dont le "Lazarillo", notamment, fait ressortir les propriétés utilitaires, (...) leur fonction consiste, indirectement ou non, à entretenir la vie. »

certaine tendance picaresque. Les objets restent strictement utilitaires : un pot de pommade (p. 150) — pour soigner des blessures —, un bissac (p. 150), un bâton d'ivoire, emblème de l'exempt (p. 208), un mouchoir et une jarretière (p. 206), — « outils », nécessaires au jeu de séduction, une belle épée p. 164) qui surgit au moment propice, un peu comme une baguette magique dont il est impossible de deviner la présence auparavant⁷. Les objets ne sont pas nantis d'individualité, de spécificité et sont ainsi réduits au simple rôle d'accessoires : un siège (p. 204), un paravent (p. 147), un habit (p. 159), un jeu de cartes (p. 204), une table (pp. 148, 190, 204, 213 ; celle-ci n'est mentionnée que dans la formule « se mettre à table » ; en soi, elle n'a pas de présence. L'absence de tout trait individuel, liée au fait que souvent aucune épithète, ni description, n'accompagne l'objet, le transforme en une représentation qui tend vers l'abstraction. Cet univers comporte des traits propres à l'allégorie. Ce qui importe réellement, c'est l'être humain, ses idées et ses actions. L'objet remplit la fonction d'un instrument-symbole⁸.

Entre le Westphalie et l'Eldorado, Candide est exposé à une des facettes de la condition picaresque, c'est-à-dire l'univers nu, sans abondance, où la nourriture est chose rare :

« portant quelques petites provisions » (p. 150),
 « il lui fit manger un peu de pain » (p. 152),
 « procure-moi un peu de vin et de l'huile » (p. 156),
 « un peu de mauvais vinaigre » (p. 152),
 « il lui donna du pain et de la bière » (p. 151).

L'espace traduit la pauvreté matérielle et physique de Candide, mais celle-ci est liée à un vide intérieur. Il lui faut se battre pour survivre, mais aussi pour faire face à l'effritement de ses illusions quand il s'écrie : « Cunégonde est morte ! Ah ! meilleur des mondes, où êtes-vous ? » (p. 152).

Ce dénuement est encore lié à la fuite perpétuelle de Candide et de ses protagonistes. Le dynamisme du mouvement est sans doute un des éléments les plus importants. De lui découle le rythme qui maintient la structure, qui détermine l'étendue spatiale, le rétrécissement, la profondeur et la surface. L'univers de « Candide » est ouvert⁹. Le mouvement offre constamment aux protagonistes la

⁷ Il est tentant d'assimiler cette soudaine apparition de l'épée aux différentes versions des tueries dans le château par Pangloss, le frère et Cunégonde. Serait-ce une erreur, un oubli involontaire, ou serait-ce plutôt l'expression d'une raillerie, une parodie ?

⁸ Illustration caractéristique que celle de la baguette : « hausser la baguette », « remettre la baguette », « passer trente-six fois par les baguettes » (pp. 148-149) ; la baguette devient synonyme du ridicule et de la cruauté militaires.

⁹ Ce sont certes les vaisseaux qui jouent le rôle le plus significatif, car ils portent en eux la liberté de l'action, l'espoir et le rêve de conditions meilleures. A titre de confirmation, voir M.P. et P.R. DUCRETET, *Voltaire, Candide, Etude quantitative*, University of Toronto Press, 1974, qui montre que le substantif *vaisseau* au singulier et au pluriel présente une forte fréquence par rapport à d'autres substantifs. La facilité du mouvement

possibilité d'aller en avant. Il les entraîne par une force irrésistible qui peut représenter le salut mais qui se transforme facilement en tourbillon, qui à son tour transforme l'objet et l'homme. La densité matérielle de l'objet s'estompe et ne subsiste que le délinéament. Le récit de la vieille (ch. XI, XII) illustre cet évanouissement de l'élément matériel. Les mouvements y atteignent une telle frénésie, les scènes s'y succèdent avec une telle rapidité qu'aucune unité n'est vue distinctement, le gros plan laissant la place à une pluralité des vues qui se chevauchent, tout en restant nettes. Le dynamisme du mouvement, qui empêche tout « repos », et la grande précision créent l'impression que toutes les composantes du récit sont suspendues dans l'espace. Ceci ôte à l'objet et à l'homme leur volume, en réduisant leur présence physique et matérielle à une surface plane qui ne permet pas de les distinguer mais les uniformise. Surgissent des formes géométriques qui s'offrent à l'œil, tels certains tableaux de Kandinsky :

« Un maure saisit ma mère par le bras droit, le lieutenant de mon capitaine la retint par le bras gauche ; un soldat la prit par une jambe, un de nos pirates la tenait par l'autre. Nos filles se trouvèrent presque toutes en un moment tirées ainsi à quatre soldats. Mon capitaine me tenait cachée derrière lui : il avait le cimeterre au poing, et tuait tout ce qui s'opposait à sa rage. » (ch. XI, p. 169)

Une vision légèrement différente s'impose avec le ralentissement du rythme : dans la description de la guerre et de ses conséquences (pp. 19-15), dans un des récits de la destruction du château (p. 152), dans le tremblement de terre (p. 156) et dans la tempête. Il s'agit chaque fois d'un arrêt, bien que court parfois. Ceci engendre une vision à la fois plus globale et plus nette qui peut atteindre une précision telle, qu'elle en devient hallucinante. « Ce qui garantit l'homme sain contre le délire ou l'hallucination (...) c'est la structure de son espace : les objets restent devant lui ; ils gardent leurs distances »¹⁰.

Or, c'est exactement ce qui ne se passe pas ici :

« Les voiles étaient déchirées, les mâts brisés, le vaisseau entrouvert » (p. 155),

« il ne reste pas pierre sur pierre, pas une grange, pas un mouton, pas un canard, pas un arbre » (p. 152),

« Les maisons s'écroulent, les toits sont renversés sur les fondements, et les fondements se dispersent » (p. 156).

L'homme se trouve dans un univers qui n'offre aucun ordre fixe et durable. Il est confronté non pas seulement à l'anéantissement de tout ce qui pourrait

rejoindre non pas seulement une tendance du siècle, mais devient aussi l'image d'un voyage mythique à la manière de l'*Odyssee*. Au-delà du chemin parcouru matériellement se dessine le symbole de l'homme à la poursuite d'une signification de sa vie et de sa pensée.

¹⁰ M. MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945, (coll. « Idées »), p. 337.

représenter une stabilité, mais aussi à la perte de ses propres illusions. Ce qui l'empêche de sombrer dans la folie c'est que d'une part, il participe pleinement à ces visions hallucinantes en essayant de comprendre les « effets et les causes », et que, d'autre part, il fait lui-même partie de ce monde en décomposition¹¹) : Pangloss est ravagé par la vérole, puis disséqué, Cunégonde perd sa beauté, la vieille une fesse, l'Italien est châtré, le baron et la baronne finissent misérablement. Il n'y a pas une réelle ligne de démarcation entre les objets et les protagonistes. Tous les éléments sont pris dans un maelström qui ne laisse aucune distinction entre eux.

Trois scènes y font exception. Il s'agit de la scène où sont décrits les vêtements (les san-benito de Candide et de Pangloss), de celle qui se passe dans la maison de l'inquisiteur et du juif, et de celle dans la feuillée du frère jésuite. Un ralentissement du rythme permet d'accorder une attention aux objets. On pourrait se demander si des vêtements, en l'occurrence des san-benito, peuvent être considérés comme des objets au même titre qu'une table par exemple. Les vêtements déterminent l'aspect extérieur d'un être humain, et signifient la place qu'il occupe dans la société¹². Les habits ont un langage à eux. L'homme vêtu d'un san-benito n'est plus simplement un homme, mais un « objet assujéti » à la colère de Dieu. Nous savons que Voltaire s'est inspiré d'un ouvrage de Dellon¹³, dont il existe plusieurs éditions ; celle qui date de 1701 contient des planches illustrant l'ouvrage.

« ... ils furent tous deux revêtus d'un san-benito, et on orna leurs têtes de mitres de papier : la mitre et le san-benito de Candide étaient peints de flammes renversées et de diables qui n'avaient ni queues ni griffes ;

¹¹ Autant les protagonistes à un niveau conscient sont peu attentifs à ce qui se passe en eux, autant ils expriment malgré eux et inconsciemment le monde tel qu'ils le voient. Ils se transforment eux-mêmes en des représentations vivantes du monde, et participent dès lors à la destruction générale en y laissant des parties de leur propre corps. La décomposition physique semble être l'unique matérialisation de la souffrance : « (...) il rencontra un gueux tout couvert de pustules, les yeux morts, le bout du nez rongé, la bouche de travers, les dents noires et parlant de la gorge, tourmenté d'une toux violente et crachant une dent à chaque effort. » (ch. III, p. 151).

¹² Citons les tableaux de Nicolas de Largillière, de Philippe de Champaigne ou de Hyacinthe Rigaud représentant respectivement le Président de Laage, Richelieu et Louis XIV. L'autorité a souvent trouvé son expression dans l'ampleur et le volume des vêtements, tout comme la modestie, la simplicité d'une soutane signifie, ou est censée signifier, l'humilité.

¹³ DELLON, *Histoire de l'Inquisition de Goa*, Amsterdam, 1697 : « ... (Ils) portent une autre espèce de scapulaire appelé Samarra, dont le fond est gris ; le portrait du patient y est représenté au naturel devant et derrière, posé sur des tisons embrasés, avec des flammes qui s'élèvent, et des démons tout à l'entour ; (...) ceux qui s'accusent après qu'on leur a prononcé leur sentence, et avant leur sortie, et qui ne sont pas relaps, portent sur leurs Samarras des flammes renversées, la pointe en bas, ce qu'on appelle « fogo revolto », c'est-à-dire, feu renversé. » Cité par I.O. WADE, *Voltaire and Candide. A Study of History. Art and Philosophy*, Princeton, N.Y., Princeton University Press, 1969, p. 292.

mais les diables de Pangloss portaient griffes et queues, et les flammes étaient droites. Ils marchèrent en procession, ainsi vêtus, et entendirent un sermon très pathétique, suivi d'une belle musique en faux-bourdon. Candide fut fessé en cadence (...) et Pangloss fut pendu, quoi que ce ne soit pas la coutume. » (p. 158)

Voici l'une des rares fois, où Voltaire s'attarde à étoffer une séquence et à rendre plus volumineux les personnages qui s'y trouvent, mais la brièveté des phrases de la scène qui suit la description des san-benito nous oblige à suivre un rythme semblable à celui des premiers films muets et par cette opposition se crée le dérisoire. L'unique sonorisation tient du chant et du sermon, ce qui empêche toute suggestion réelle des supplices. En privant la scène d'éléments évocateurs, l'effet de caricature est obtenu ainsi que la dénonciation de la cruauté de l'Inquisition.

Ce qui unit les deux séquences suivantes, c'est le fait que Candide en est le spectateur. On le fait entrer dans un monde auquel il n'a pas accès normalement, celui de la stabilité, de la richesse, de la durée, et qui ne semble pas touché par la destruction générale.

« (...) elle mène Candide, par un escalier dérobé, dans un cabinet doré, le laisse sur un canapé de brocart. Candide croyait rêver, et regardait toute sa vie comme un songe funeste, et le moment présent comme un songe agréable [...] La vieille reparut bientôt ; elle soutenait avec peine une femme tremblante, d'une taille majestueuse, brillante de pierreries et couverte d'un voile. » (ch. VII, pp. 159, 160)

« Aussitôt on conduit Candide dans un cabinet de verdure cerné d'une très jolie colonnade de marbre vert et or, et de treillages qui renfermaient des perroquets, des colibris, des oiseaux-mouches, et tous les oiseaux les plus rares. Un excellent déjeuner était préparé dans des vases d'or ; » (ch. XIV, p. 177)

Il est significatif que cet univers à l'abri des remous du monde extérieur, est précisément celui d'ecclésiastiques et de juifs — parmi les proies favorites de Voltaire —. De manière subtile, il introduit une dénonciation de l'enrichissement de certaines institutions ou de particuliers sous la couverture de la religion, ou par penchant « naturel ». Tandis que son règlement de compte avec l'Allemagne s'effectue par un jeu d'absence-présence entre éléments de description, c'est ici par l'exposition d'objets qu'il obtient la mise en évidence d'une injustice. L'utilité de l'objet passe à un niveau idéologique :

« et tandis que les Paraguayens mangèrent du maïs dans des écuelles de bois, en plein champ, à l'ardeur du soleil, le révérend père commandant entra dans la feuillée. » (ch. XIV, p. 177)

Ces deux habitations, dans lesquelles Candide est « conduit » ou « mené », sont le symbole d'une puissance qui représente pour Candide le danger. Nulle part il n'est à l'abri. La densité de présences matérielles donne l'illusion de l'harmonie et de la stabilité, mais « sert » aussi à dénoncer l'injuste répartition des biens.

L'épisode d'Eldorado et ce qui s'ensuit marquent un revirement dans la condition picaresque de Candide. La vision de l'élément matériel changera au même titre que celle de l'être humain. Pour la première fois se présente aux protagonistes un univers sur lequel ne pèse pas la menace de la destruction. L'homme n'est plus avili par la cupidité, car l'opposition riche-pauvre n'existe presque plus. L'objet n'est plus seulement un instrument de survie, mais l'expression du lien entre la beauté et l'utilité :

« partout l'utile était agréable. Les chemins étaient couverts ou plutôt ornés de voitures d'une forme et d'une matière brillante, portant des hommes et des femmes d'une beauté singulière, trainés rapidement par de gros moutons rouges qui surpassaient en vitesse les plus beaux chevaux d'Andalousie, de Tétuan et de Méquinez. » (ch. XVII, p. 184)

A partir du moment où la richesse ne représente rien, il est permis de s'attarder à ses expressions. L'épisode de l'Eldorado est celui qui est le plus pourvu en descriptions. Avec la perte de valeur matérielle, il est possible de s'adonner à la contemplation de la beauté des choses. Comparativement aux autres chapitres du conte, le séjour d'Eldorado présente un espace plus touffu, plus matériel. Autant la carence est poussée à l'extrême (ch. II, III, IV, V) autant est étalé, — bien qu'en peu de mots — le luxe, quand l'occasion se présente (pp. 159-160-177, ch. XVII, XVIII). Il se distingue pourtant par le fait que l'ironie y est omniprésente, ce qui rend les objets moins réels, moins tangibles :

« On servit quatre potages chacun de deux perroquets, un contour bouilli qui pesait deux cents livres, deux singes rôtis d'un goût excellent, trois cents colibris dans un plat, et six cents oiseaux-mouches dans un autre ; des ragoûts exquis, des pâtisseries délicieuses ; » (ch. XVII, pp. 185-186)

Le choix et la quantité des mets présentent une vision qui relève plus de l'hallucination que de la description. Même sans faire allusion à des couleurs, Voltaire crée l'image d'une monstrueuse nature morte. C'est un faste d'un exotisme si amplifié qu'il nous envahit sans pour autant nous permettre de le « voir » réellement. Ce qui importe, c'est l'étalement des objets et non pas leur réelle existence. Dans le dénuement et dans le faste, nous rencontrons « la hantise des choses concrètes »¹⁴, mais sous un voile d'in vraisemblance créé par l'ironie. Voltaire prend une distance par rapport à ce qu'il décrit à l'aide du sarcasme et de la surabondance.

Il est pourtant clair qu'au fond de lui-même, Voltaire ne connaît que trop bien la portée des « choses concrètes », l'unique moyen de se faire une place dans un monde hostile qui menace de s'écrouler¹⁵. C'est ainsi que les protagonistes ne sont pas indifférents envers le pouvoir que représente la richesse.

¹⁴ J. WEISGERBER, *op. cit.*, p. 27.

¹⁵ Dans plusieurs lettres, nous trouvons des instructions précises quant à des achats, à des négociations etc. Dans d'autres il parle longuement de ses acquisitions, de ses maisons et de leurs avantages, ainsi que des objets et des outils, dont il se sert. (Besterman, 7278,

« Nous ne demandons à Votre Majesté, dit Cacambo, que quelques moutons chargés de vivres, de cailloux, et de la boue du pays. » (ch. XVIII, p. 191)

Les modifications dans leurs conditions de vie se font moins à cause de ce qui est vu à Eldorado qu'en raison de leur enrichissement. Riche, Candide peut affronter le monde avec plus d'assurance et d'autonomie.

À partir d'Eldorado, Candide est moins exposé physiquement. L'univers qu'il affrontera offre plus de stabilité ; à la destruction matérielle se substitue la désintégration des valeurs humaines. Pour la première fois lui est imposée l'attente (Surinam, Paris, Venise), ce qui provoque un ralentissement du mouvement : dorénavant, les êtres prendront des traits plus individuels, de même que les éléments matériels occuperont une place moins effacée par rapport à l'homme. Ils seront associés à la corruption, à la décadence de la vie mondaine et citadine, à la malhonnêteté et au désabusement. Seront introduits des objets comme « une cassette prodigieusement pesante » (p. 201), une « jarretière » (p. 206), « un petit livre de cartes » (p. 203), « un sac plein d'or » (p. 208), « une belle statue de marbre » (p. 215), « un Homère magnifiquement relié » (p. 216), « des rayons chargés de livres anglais » (p. 218). Tout ceci indique le retour à la vie dite civilisée, laquelle achève les dernières illusions de Candide. Une fois de plus, nous nous trouvons en présence de la fonction objet-utilité. Il ne s'agit plus de se procurer l'objet pour survivre, mais de l'employer plus subtilement pour extorquer les biens de l'autre ; exemples typiques que ceux de la jarretière, des cartes et de la fausse lettre de Cunégonde (p. 207).

Le rôle de l'objet « in absentia » peut revêtir d'autres formes. Dans le courant de la scène au théâtre et durant celle ayant lieu chez la « marquise », nous trouvons de nombreuses allusions à des livres et à des pièces de théâtre, qui contribuent à remplir l'espace. Par la parole, leur présence se crée, se glisse parmi des éléments qui sont là, matériellement, pour finalement s'approprier une fonction au deuxième degré dans la structure spatiale :

« Nous avons une *foule d'écrits* impertinents, mais *tous ensemble n'approchent pas* de l'impertinence de Gauchat, docteur en théologie ; je suis si *rassasié* de cette *immensité* de détestables livres qui nous *inondent* que je me suis mis à ponter au pharaon. » (ch. XXII, p. 204)¹⁶

6859, 5144, ...) « Quand je parle de labourer la terre, je parle très à la lettre. Je mers du nouveau semoir avec succès, et je force notre mère commune à donner moitié plus qu'elle ne donnait... ». (B. 7276). La correspondance témoigne non seulement du même rapport objet-utilité que dans *Candide*, mais aussi de l'importance accordée à l'objet en tant qu'expression d'une sécurité matérielle et l'assurance de l'indépendance. « ... et rien n'est si doux que de faire sa fortune soi-même (...) après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi malgré des pertes immenses ; » *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, suivies de Lettres à Frédéric II*, Paris, Mercure de France, 1965, (coll. Le temps retrouvé), p. 66.

¹⁶ C'est nous qui soulignons.

L'endroit dans lequel se trouve le convive, les objets et les êtres qui l'entourent, expriment une spatialité directement perceptible. Par le biais de la parole, il nous introduit dans un autre système spatial, dont l'organisation et la perceptibilité dépendent de ce qu'il en dit. Le choix du vocabulaire dans ce cas nous fait comprendre, non pas seulement ce que le convive en pense, mais aussi comment fonctionne son monde intérieur.

Dans la description du couvent du frère Giroflée, nous sommes aussi en présence d'une double spatialité, comme dans les récits de la vieille, le frère jésuite, Pangloss, Paquette, Cunégonde et dans ceux des rois déchus. Mais ici, il s'agit d'une véritable transposition dans un autre univers qui existe au même niveau que l'espace directement perceptible. Ils se distinguent cependant par la plus grande importance accordée aux actes humains au détriment de l'objet, ce qui correspond au fait que ces récits sont racontés à la première personne, tandis que la troisième personne est employée pour le périple de Candide. L'emploi de la première personne indique une sélection d'éléments ; n'est retenu que ce qui a une signification pour le narrateur ; une sorte de pré-interprétation a déjà été effectuée avant la narration. Ceci veut dire que l'univers qui est créé par les récits intercalés, n'est pas « complet » : nous sommes obligés de nous cantonner dans le sens du message qui nous est transmis par le narrateur ; l'étude de l'emploi de la première, de la deuxième et de la troisième personne par rapport à l'espace demanderait une analyse plus approfondie.

La visite chez Pococuranté constitue le seul moment, sauf à la fin, où il y a *communication* directe et prolongée entre l'homme et les objets. Ceux-ci, tout en étant matériellement présents, sont des représentants du monde spirituel et artistique. Leur présence s'impose d'autant plus qu'ils sont les « objets » des discussions entre les protagonistes. Nous sommes ici face à un espace qui nous donne réellement l'impression qu'il préexiste à l'homme. Cette existence n'est pourtant pas seulement due à sa présence physique, rendue tangible par le choix du vocabulaire :

- « La couleur en est très rembrunie ; les figures ne sont pas assez arrondies, et ne sortent point assez ; les draperies ne ressemblent en rien à une étoffe ; » (ch. XXV, p. 215)
- « un Homère magnifiquement relié » (p. 216),
- « des rayons chargés de livres anglais » (p. 218).

Elle est surtout due au fait que tous les éléments matériels dans cette séquence ont fonction de symbole, représentant des valeurs considérées de tout temps comme fondamentales. Cette avant-dernière étape de l'apprentissage de Candide amènera l'effondrement le plus subtil. Il n'y aura ni débris, ni ruines, mais une lente dégradation de tout un univers auquel l'homme s'est toujours référé comme étant l'incarnation même de l'indestructible.

Il se déroule un triple jeu entre la matière visible et tangible, entre la spiri-

tualité que représente l'objet et l'homme en tant qu'interprète de sensations, de réflexions :

« Candide, en voyant un Homère magnifiquement relié, loua l'illustrissime sur son bon goût. Voilà, dit-il, un livre qui faisait les délices du grand Pangloss, le meilleur philosophe de l'Allemagne. Il ne fait pas les miennes, dit froidement Pocouranté ; on me fit accroire autrefois que j'avais du plaisir en le lisant ; mais cette répétition continuelle de combats qui se ressemblent tous, ces dieux qui agissent toujours pour ne rien faire de décisif, cette Hélène qui est le sujet de la guerre, et qui à peine est une actrice de la pièce ; cette Troie qu'on assiège et qu'on ne rend point, tout cela me causait le plus mortel ennui. » (ch. XXV, p. 216)

L'absence des mouvements et de la vitalité rythmique que nous trouvons ailleurs dans *Candide*, donne l'impression que le temps s'est arrêté. L'objet est à présent vu en gros plan, ce qui ajoute à sa présence plus de détails, de couleurs et de formes. Il délaisse l'abstraction, forme sous laquelle l'élément matériel a été vu le plus souvent jusqu'ici, pour devenir figuratif, et surtout, il prend du volume. La forme extérieure de l'objet étant saisie, nous entrons dans l'univers dont l'objet est l'image. Deux perspectives se présentent : celle de la double spatialité, dont la fonction a été mise en évidence plus haut, et celle du monde qui relève de valeurs et de créations dites éternelles : la musique, la littérature, la peinture et la science. En se juxtaposant, ces deux univers intérieurs, indirectement perceptibles, confrontent l'homme à la matière ; tous deux font partie d'une structure extérieure et directement perceptible. L'objet « persiste » de par cette forme extérieure, mais l'homme — Pocouranté dans ce cas —, en le banalisant, lui ôte cette existence ; il le creuse en lui refusant toute valeur. Reste une enveloppe, vidée de toute raison d'être. L'espace de *Candide* porte en lui, non pas seulement l'anéantissement de tout élément matériel, mais aussi l'effritement d'un certain nombre de valeurs qui auraient pu représenter une sécurité pour l'homme.

Dans le dernier chapitre, les protagonistes vont choisir leur façon de vivre et ce choix va aussi impliquer le rôle de l'objet, encore que, de prime abord, celui-ci ne soit guère précisé : Constantinople n'est point décrite, ni le paysage, ni même la métairie. Les protagonistes semblent plus préoccupés par leur ennui que par ce qui les entoure. Quand ils se tournent vers le monde extérieur, c'est en tant que *spectateurs*.

« On voyait souvent passer sous les fenêtres de la métairie, des bateaux chargés d'effendis, ... » (p. 230),

« On voyait venir d'autres cadis, ... » (p. 230),

« On voyait des têtes proprement empaillées... » (p. 230).

Pour la première fois, ils ne sont pas pris dans le tourbillon d'événement et de mouvements. Ce n'est qu'à la suite de leur décision de « cultiver le jardin » qu'un rôle actif leur revient et c'est à ce moment que l'élément matériel entre en lice.

Mais sa forme et sa fonction se sont transformées, car elles font maintenant partie d'une création et d'une construction, directement liées aux humains.

« Ses deux filles et ses deux fils leur présentèrent plusieurs sortes de sorbets qu'ils faisaient eux-mêmes, du kaïmac piqué d'écorces de cédrat confit, des oranges, des citrons, des limons, des ananas, des pistaches, du café de Moka qui n'était point mêlé avec le mauvais café de Batavia et des îles. » (ch. XXX, p. 232)

Nous trouvons ici une description teinte de sensualité. Bien qu'il n'y ait pas d'allusion à des couleurs, l'image qui se présente à nous dégage une impression vive et chaleureuse. L'espace qui semblait vide, non seulement matériellement, mais aussi vide de tout sens, se métamorphose par l'étroite liaison avec l'homme, en un champ prêt à être exploité.

« La petite terre rapporta beaucoup. Cunégonde était à la vérité bien laide ; mais elle devint une excellente pâtissière ; Paquette broda ; la vieille eut soin du linge. Il n'y eut pas jusqu'à frère Giroflée qui ne rendit service ; il fut un très bon menuisier, et même devint honnête homme ; » (p. 233)

En prenant en main son destin, l'homme se dissocie de l'objet pour en devenir le maître et le créateur, et il assure par là même sa résurrection.

Selon J. Frank, la représentation artistique de l'univers serait étroitement liée aux rapports existant entre celui-ci et l'homme. Aux époques où l'homme se trouve en harmonie avec le cosmos, le monde qui l'entoure, « il est sûr de pouvoir dominer et contrôler les forces naturelles (...) et il crée un art naturaliste qui se plaît à reproduire les formes et les apparences du monde organique »¹⁷. Pendant d'autres périodes les relations entre l'homme et le cosmos sont empreintes « de discorde et de déséquilibre ce qui donne toujours lieu à des styles linéaires, géométriques, non-organiques. »¹⁸. Cette théorie s'applique à « Candide » dans la mesure où l'objet y incarne, où il *est*, l'image du vécu des protagonistes¹⁹. « L'espace-chose »²⁰ banalise l'objet, le mouvement fait éclater toute unité, déforme la réalité de l'objet qui glisse vers une non-existence, à mi-chemin entre l'absence totale et la forme géométrique. L'objet ne trouve son rôle, sa fonction, que dans sa propre négation.

¹⁷ J. FRANK, « La forme spatiale dans la littérature moderne », *Poétique*, n° 10, 1972, p. 262.

¹⁸ J. FRANK, *op. cit.*, p. 262.

¹⁹ Il est bien entendu impossible d'enfermer dans un même schéma toute manifestation artistique de l'art primitif à l'art contemporain. Mais cette théorie met indéniablement en relief des aspects importants de la relation homme-cosmos. Elle s'applique à maints cas, celui du vingtième siècle par exemple, mais il reste à définir les réactions de l'artiste en tant qu'individu et à souligner l'importance des périodes de transition et des différences culturelles et géographiques.

²⁰ J. WEISGERBER, *op. cit.*, p. 241.

Par la confrontation avec un monde où presque aucune valeur, aucune institution ne ressort intacte, l'apprentissage de Candide est celui de la désillusion, mais aussi celui de la décision, dont chaque étape trouve sa réplique dans l'espace. En abolissant la gravitation, en créant un monde qui relève plus d'une bande dessinée que d'un conte traditionnel, un défi est lancé, non seulement à la vision de l'espace, mais aussi à des valeurs sur lesquelles l'homme fonde sa vie.

BEAUZEE CRITIQUE DE PORT-ROYAL LA THEORIE DU RELATIF

par

Marc DOMINICY

Quiconque pratique l'histoire des sciences se trouve rapidement confronté à un double péril. S'il entreprend de « retrouver la voie royale des idées »¹, il ne pourra expliquer pourquoi des observations techniquement réalisables ou effectivement réalisées ne suscitent, parfois durant des siècles, aucun intérêt notable auprès des chercheurs. Si, au contraire, il veut saisir la dépendance étroite qui unit les découvertes aux théories, il risque de s'enfermer dans une épistémologie relativiste dont le programme se limiterait à l'étude immanente de paradigmes incommensurables. Son enquête doit donc être, sous peine de gratuité, à la fois engagée et objective. Il ne s'interdira pas de mettre à nu ce qui lui paraît aujourd'hui erroné ou insuffisant, mais il ne se résoudra qu'en ultime instance à charger ses auteurs d'obscurantisme ou d'incohérence.

Les généralités que nous venons d'énoncer prennent tout leur sens lorsque nous étudions la linguistique des Lumières. Une grande partie de la littérature récente a été suscitée, directement ou indirectement, par la *Linguistique cartésienne* de Chomsky². Les reproches adressés à ce petit livre rapide et pourtant séduisant se laissent répartir en deux catégories. En premier lieu, le linguiste américain aurait minimisé, voire déformé, l'apport de Locke et Condillac au point de négliger absolument l'opposition irréductible entre rationalisme et sensua-

Nous remercions Sonia Branca, Geneviève Clerico, Bernard Colombat, Pierre Swiggers et Marc Wilmet qui nous ont permis d'accéder à leurs travaux inédits.

¹ Nous empruntons cette expression à F. JACOB, *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970, p. 20, dont le livre constitue un modèle pour tous les historiens des sciences.

² N. CHOMSKY, *La linguistique cartésienne*, Paris, Seuil, 1969. L'on trouve un aperçu du débat suscité par Chomsky dans Joly (A.) et Stéfani (J.), éd., *La grammaire générale des Modistes aux Idéologues*, Université de Lille III, 1977.

lisme. Ensuite, il se serait livré à des reconstructions théoriques discutables, où l'appareil technique de la grammaire générative serait abusivement introduit. Sur le plan factuel, de telles critiques semblent partiellement justifiées. L'on ne saurait cependant en conclure que la tentative de Chomsky était, dès l'abord, vouée à l'échec. Si nous ne croyons pas en l'incommensurabilité des paradigmes, aucun principe méthodologique ne nous empêchera *a priori* de rapprocher Port-Royal de l'Encyclopédie, ou d'éclaircir une théorie ancienne en recourant à un modèle plus puissant.

Dans les pages qui suivent, nous essayerons d'instaurer un dialogue entre la *GGR* et la *Grammaire générale* de Beauzée, autour du thème désormais classique du relatif et des propositions incidentes³. Au niveau historiographique, la tâche se révèle aisée, puisque Beauzée élabore sa théorie du relatif à travers une critique serrée et conséquente de la *GGR*. Néanmoins, nous ne pourrions comprendre les rapports complexes qui relient les deux analyses, nous ne pourrions capter leur richesse et leurs déficiences que grâce à l'éclairage apporté par les travaux plus tardifs de Zellig Harris et Peter Geach.

1. Nous commencerons par rappeler quelques hypothèses que nous avons précédemment avancées⁴. Selon nous, Lancelot et Arnauld fondent leur système des parties du discours sur les propriétés formelles d'un langage artificiel *L*. Idéalement, les phrases (ou *propositions*) de *L* renferment deux types d'expressions : des *nominaux* et des *opérateurs*. Une proposition s'obtient en appliquant l'opérateur binaire *copule* à deux nominaux (dans l'ordre, le *sujet* et l'*attribut*). A ce premier produit peut venir s'appliquer un opérateur unaire de négation ou d'interrogation, tandis que les opérateurs binaires de conjonction construisent une proposition à partir de deux autres propositions. Un mot appartenant à une phrase du langage naturel envisagé « signifie un objet de la pensée » s'il a, dans la proposition équivalente de *L*, un et un seul correspondant qui figure de plus au sein d'un nominal. En revanche, il « signifie la forme et la manière de la pensée » si au moins un opérateur lui est associé. Cette reconstruction explique plusieurs caractéristiques de la théorie qui ont choqué ou troublé les

³ Nous utilisons les abréviations suivantes : *GGR* = Lancelot (C.) et Arnauld (A.), *Grammaire générale et raisonnée*, éd. crit. de H.E. Brekle, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann, 1966 ; *LAP* = Arnauld (A.) et Nicole (P.), *La logique ou l'art de penser*, éd. crit. de P. Clair et F. Girbal, Paris, P.U.F., 1965 ; *NML* = Lancelot (C.), *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine*, Paris, Delalain, 131819. La *Grammaire générale* de N. Beauzée est citée d'après la nouvelle impression en facsimilé de l'éd. de 1767, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann, 1974, 2 vol.

⁴ Voir nos articles : « Les parties du discours dans la grammaire de Port-Royal », dans De Vriendt (S.) et Peeters (C.), éd., *Linguistique en Belgique 1*, Bruxelles, Didier, 1977, pp. 25-37 ; « Deux théories convergentes des propositions relatives : Port-Royal et Z.S. Harris », dans De Vriendt et Peeters, éd., *Linguistique en Belgique 2*, Bruxelles, Didier, 1979, pp. 44-64.

grammairiens postérieurs⁵. Ainsi les articles et les prépositions signifient « les objet des pensées » parce que leur unique correspondant appartient toujours à un nominal. La copule, les particules négatives et interrogatives et les conjonctions (au sens moderne du terme) se voient correspondre un opérateur productif de proposition. Enfin, un verbe comme *affirmo*, des mots tels que *nullus*, *nemo*, *quis ?* relèvent eux aussi de la seconde classe, puisqu'ils se décomposent en un opérateur (copule, négation, interrogation) et un élément inclus dans un nominal.

Au moment d'aborder le relatif, nous devons emprunter à Zellig Harris des outils qui confèrent une réelle cohérence à la description de Lancelot et Arnauld. Considérons, à titre d'exemples, quatre phrases⁶ :

- (1) *Dieu qui est invisible a créé le monde*
- (2) *L'homme que je t'en ai parlé est parti*
- (3) *Je suppose que vous serez sage*
- (4) (*Caesar equites praemisit.*) *Qui cum equitatu Helvetiorum proelium commiserunt*

D'après la GGR (éd. de 1676), le relatif « a toujours rapport à un autre nom ou pronom, qu'on appelle antécédent ». En outre, il est « conjonction » dans (1), (2) et (3), et « pronom » au sein de (1) et (4). Cette analyse délicate échappe à l'inconsistance si nous assignons à (1-4) des structures sous-jacentes (de L) qui comprennent obligatoirement une phrase métalinguistique (ou *métaphrase*) :

- (1') (i) *Conj (Dieu a créé le monde, Dieu est invisible)*
(ii) *'Dieu' dans la première phrase fait référence au même objet que 'Dieu' dans la seconde phrase*
- (2') (i) *Conj (L'homme est parti, Je t'ai parlé de l'homme)*
(ii) *'homme' dans la première phrase fait référence au même objet que 'homme' dans la seconde phrase*

⁵ Voir, à ce sujet, Chevalier (J.-C.), *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz, 1968, pp. 505-10 ; Colombat (B.), *La théorie des propositions incidentes dans la « Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine » de Lancelot*, Université de Clermont II, thèse de 3^e cycle, 1979, pp. 127-8 ; Donzé (R.), *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Berne, Francke, 1967, pp. 62-6, 82, 199-200 ; Joly (A.), « James Harris et la problématique des parties du discours à l'époque classique », dans Parret (H.), éd., *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, Berlin et New York, de Gruyter, 1976, pp. 414-20 ; Swiggers (P.), *Grammaire in semiotisch perspectief: Port-Royal*, Katholieke Universiteit te Leuven, mémoire de licence, 1978, pp. 58-61.

⁶ Ces phrases ont été choisies pour leur simplicité. La construction (2), qui appartient au français populaire, correspond exactement au tour hébreu commenté par Lancelot et Arnauld. Le lecteur remarquera, à ce propos, que les pages 45-6 de notre second article contiennent une erreur de détail. Comme nous l'a signalé P. Swiggers, l'équivalent hébreu de *que* n'est pas un ancien démonstratif, mais un nom signifiant « trace, place ».

- (3') (i) *Conj (Je suppose x, Vous serez sage)*
 (ii) 'x' fait référence au même objet que 'Vous serez sage'
- (4') (i) *Equites cum equitatu Helvetiorum proelium commiserunt*
 (ii) 'equites' dans la phrase précédente 'Caesar equites praemisit' fait référence au même objet que 'Equites' dans la phrase (i)

La présence d'une métaphore garantit le « rapport à l'antécédent ». Le relatif est « conjonction » lorsque la phrase se traduit, dans *L*, à l'aide d'une métaphore et d'une proposition formée par un opérateur binaire de conjonction. Il est « pronom » s'il « renferme » un substantif pronominalisé. Dans une syntaxe transformationnelle, nous dériverions (1-4) de (1'-4') au moyen de trois règles fondamentales : (i) l'attachement par *QU*, que déclenche la métaphore ; (ii) la pronominalisation, également provoquée par la métaphore ; (iii) la réalisation morphologique ⁷.

2. Le traitement que la *GGR* réserve au relatif est tout aussi novateur que le système des parties du discours. Geneviève Clerico et Bernard Colombat ont montré que Lancelot et Arnauld rompent brutalement avec la tradition sanctionnée dont l'influence s'était fait sentir dans les deuxième et troisième éditions de la *NML* ⁸. Pour Sanctius, le relatif s'emploie normalement entre deux formes du même nom, et le tour le plus fréquent résulte d'une ellipse, c'est-à-dire d'une règle d'effacement qui s'applique à la seconde occurrence :

- (5) (i) *Vidi hominem qui homo dormiebat* →
 (ii) *Vidi hominem qui dormiebat*

Dans la *GGR*, les exemples du type (5i) sont passés sous silence ; ce qui, nous le verrons bientôt, cause parfois des problèmes. D'autre part, la *LAP* (chapitres I. 15, II. 1) glose certains pronoms démonstratifs (*illum, hoc*) à l'aide d'un adjectif démonstratif suivi du nom auquel il se rapporte (*illum Ajacem, hoc negotium*), mais une telle description ne conduit pas, comme chez Sanctius, à l'élimination de la catégorie pronominale (cf. Donzé, pp. 78-9).

⁷ Ces règles sont censées s'appliquer dans l'ordre donné. Si nous devons tenir compte de constructions plus complexes, il nous faudrait prévoir d'autres transformations ; cf. « Deux théories convergentes des propositions relatives », pp. 49-50.

⁸ G. CLERICO, *La « Minerve » de Franciscus Sanctius*, Université de Lille III, 1981, introduction et notes (nous n'avons eu accès qu'à des extraits de la version manuscrite) ; COLOMBAT, *Théorie*, en particulier aux pp. 11-3, 44-84, 90-3, 216-21, et « Port-Royal et le relatif latin », à paraître dans la *Revue des Etudes Anciennes* ; voir aussi Chevalier, pp. 503-4. Ceci permet d'infirmer la thèse, avancée par Lakoff et Padley, selon laquelle la *GGR* serait la simple continuation de la *NML* ; cf. LAKOFF (R.), « La Grammaire générale et raisonnée ou la Grammaire de Port-Royal », dans Parret, éd., pp. 348-73 ; PADLEY (G.A.), *Grammatical Theory in Western Europe 1500-1700. The Latin Tradition*, Cambridge, University Press, 1976, en particulier aux pp. 106, 214, 249-50 ; « Deux théories convergentes des propositions relatives », pp. 56-7.

A aucun stade de leur raisonnement, Lancelot et Arnauld ne s'interrogent explicitement sur la nature de la conjonction « renfermée » dans le relatif des phrases (1-3). Tout nous indique pourtant qu'il ne peut s'agir que de ce que nous appelons aujourd'hui une « conjonction de coordination ». La *GGR* (chapitre II. 23) cite, en fait d'opérateurs binaires, les mots latins *et, vel, si, ergo*⁹; et elle réduit l'exemple suivant :

(6) *Is cum primores civitatis, in quibus fratrem suum ab avunculo interfectum audisset ...*

à :

(7) *Is cum primores civitatis et in his fratrem suum ab avunculo interfectum audisset ...* (chapitre II. 9).

En d'autres termes, Port-Royal a saisi le rôle subordonnant du relatif tout en excluant de la « grammaire générale » le mécanisme syntaxique de subordination. Si le relatif de (1-3) garantit « que la proposition dans laquelle il entre, puisse faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition », c'est qu'il apparaît comme le produit de l'attachement par *QU*, qui opère sur deux propositions coordonnées¹⁰.

Dans pareil cadre, le relatif de liaison suscite de graves difficultés. En effet, il devient impossible d'expliquer le choix d'un relatif de liaison en lieu et place d'un simple pronom démonstratif. A ce sujet, la pensée de Lancelot et Arnauld se révèle dangereusement flottante :

« *QUI mos, cui potius quam Consuli, aut quando magis usurpendus colendusque est ?* Il est certain que ce *Qui*, commence plutôt une nouvelle période qu'elle [sic] ne joint celle-ci à la précédente, d'où vient même qu'il est précédé d'un point : Et c'est pourquoi en traduisant cela en français, on ne mettrait jamais *Laquelle coutume, mais ; Cette coutume*, commençant ainsi la seconde période : *Et par qui CETTE COUTUME doit elle être plutôt observée, que par un Consul ?*, etc. »

(*GGR*, chapitre II. 9)

Même si nous négligeons l'usage, injustifiable ici, du substantif *mos* (cf. plus

⁹ *Si* apparaît vraisemblablement dans cette liste en raison de sa valeur logique. Il est à noter que *ergo* sert à construire non une proposition, mais un raisonnement, ce qui confirme que seules les opérations *concevoir* et *juger* interviennent en grammaire (cf. Chevalier, p. 504 ; Donzé, p. 130). Sur l'absence des conjonctions de subordination à l'intérieur de la *GGR*, voir « Deux théories convergentes des propositions relatives », p. 59 ; ainsi que Colombat, *Théorie*, pp. 78, 82, 127-8, 145-6.

¹⁰ L'histoire ultérieure confirme cette analyse. En effet, la notion moderne de « proposition subordonnée » se définit d'abord, chez Condillac, en contraste avec la notion de « proposition incidente ». Voir, sur ce point, Branca (S.), « L'écriture et sa grammaire : les origines de la notion d'unité syntaxique large dans l'*Art d'écrire* » ; Dominicy, « Condillac et les grammaires de dépendance ». Ces deux derniers articles paraîtront dans les Actes du Colloque « Condillac et les problèmes du langage ».

haut), le passage reste incohérent. Comment peut-on recourir dans la glose à une conjonction, alors que le relatif est seulement « pronom » ? D'autre part, la préférence accordée à *cette*, au détriment de *laquelle*, confirme bien que, pour nos auteurs, le relatif de liaison ne saurait « renfermer » aucune conjonction. La contradiction semble inéluctable ; Beauzée ne manquera pas de le souligner.

Nous en arrivons maintenant à une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre¹¹. La *LAP* (chapitre II. 6) établit, entre les incidentes explicatives et les incidentes déterminatives, une distinction qui sous-tend de manière implicite l'exposé de la *GGR*. En bref, le problème se pose comme suit. D'une proposition *Et* (p, q), nous pouvons inférer p et q . Soit alors une proposition r dont le sujet ou l'attribut contient une incidente. Si r se voit associer non seulement une métaphore, mais aussi une proposition *Conj* (p, q) où *Conj* = *Et*, alors nous pouvons inférer p et q de r . Or « si après avoir dit, *les hommes qui sont pieux sont charitables*, on vouloit substituer le mot d'*hommes* au *qui*, en disant *les hommes sont pieux*, la proposition serait fautive » ; et la même conclusion vaut pour *les hommes sont charitables*. Les déterminatives diffèrent donc des explicatives par le blocage qu'elles exercent sur des inférences formellement correctes. La solution de Port-Royal passe — Jean-Claude Pariente l'a montré — par la théorie du verbe. Mais il faut reconnaître, à notre sens, que le « verbe substantif » *être* remplit deux fonctions distinctes qui se trouvent confondues sous le vocable ambigu d'« affirmation »¹². En effet, si *être* joue toujours le rôle de copule en assurant la liaison du sujet et de l'attribut, il perd parfois son statut d'opérateur d'assertion. Disons, pour simplifier les choses, qu'il y a « affirma-

¹¹ Voir Chomsky, pp. 65-9 ; Colombat, *Théorie*, pp. 83-4 ; Donzé, pp. 139-42 ; Kretzmann (N.), « Transformationalism and the Port-Royal Grammar », dans Rieux (J.) et Rollin (B.E.), éd. anglaise de la *GGR*, Paris et La Haye, Mouton, 1975, pp. 176-97 ; Land (S.K.), *From Signs to Propositions. The Concept of Form in Eighteenth Century Semantic Theory*, Londres, Longman, 1974, pp. 79-80 ; Pariente (J.-C.), « Grammaire générale et grammaire générative », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n^o 5-6 (novembre 1975), pp. 36-49.

¹² Ce fait est signalé par Brekle (H.E.), compte rendu de Chomsky, *Linguistics*, n^o 49 (juin 1969), pp. 74-91 ; Durand (J.), « Some Aspects of Reference and Predication in the *GGR* and the Port-Royal *Logique* », *Studies in Language*, I (1977), pp. 321-36 ; Swiggers, *Grammaire*, pp. 76-80, 99-102, et « Durand on Port-Royal », *Studies in Language*, IV (1980), pp. 125-30. L'on retrouve une ambiguïté similaire dans l'œuvre de Condillac, cf. Dominicy, « Condillac », et Pariente, « La théorie du verbe chez Condillac », à paraître dans les Actes du colloque Condillac. Pour Jean-Claude Pariente, la notion d'affirmation n'est pas ambiguë à Port-Royal, et la proposition incidente est celle « qui, compte tenu du sens et du contexte, n'enferme pas l'affirmation la plus importante de la phrase considérée » (« Grammaire générale », p. 44). Ceci expliquerait que dans *Je soutiens que la terre est ronde*, « *Je soutiens* n'est qu'une proposition incidente » (*LAP*, chapitre II. 8 ; cf. Auroux (S.), *La sémiotique des Encyclopédistes*, Paris, Payot, 1979, p. 94 ; Colombat, « La proposition infinitive latine et la proposition incidente à Port-Royal », inédit ; Durand, pp. 326-7 ; Donzé, pp. 149-51). Néanmoins, l'étude du *que* complétif perdrait tout son sens si nous n'admettions pas que le terme « incidente » recouvre ici deux notions théoriques distinctes.

Mais la description sémantique rompt ainsi tout lien avec l'étude formelle. Il reviendra à Beauzée de tenter une synthèse.

3. A lire les pages que Beauzée consacre au relatif, l'on est d'abord frappé par les réminiscences de la tradition sanctienne¹⁴. Le « prétendu pronom relatif » se trouve décrit comme un *article démonstratif conjonctif* qui, dans la construction pleine, modifie un nom. Superficiellement, cette conception ne semble guère incompatible avec la plupart des thèses défendues par Lancelot et Arnauld ; d'autant que Beauzée précise « que l'on peut toujours décomposer *qui, quae, quod* par *is, ea, id*, et par une conjonction telle que peuvent l'exiger les circonstances du discours » (I, p. 366). En effet, le modèle de Port-Royal paraît aménageable de telle sorte que (5i) dérive de (5ii). Il suffit que la réalisation morphologique s'applique à *QU* avant l'effacement du nom qu'il précède :

- (10) (i) *Conj (Vidi hominem, Homo dormiebat)*
 (ii) '*hominem*' dans la première phrase fait référence au même objet que '*Homo*' dans la seconde phrase
 → *Vidi hominem QU homo dormiebat* → (5i) → (5ii)

Cependant, de profondes divergences se font rapidement jour. Puisque le relatif n'est plus jamais « pronom » (ce qui se traduit dans le formalisme par l'absence d'une règle de pronominalisation), sa valeur démonstrative doit s'expliquer autrement. La première astuce technique qui vient à l'esprit consisterait à introduire un *article démonstratif pur* avant l'attachement par *QU*, de sorte que *QU + is* se réalise en *qui*. Il faut alors déterminer si cet article démonstratif pur est présent dans la structure sous-jacente ou se voit inséré par une règle que provoquerait la métaphore. A notre sens, Beauzée exclut la seconde solution, dans la mesure même où le « rapport à l'antécédent », c'est-à-dire l'existence d'une métaphore indépendante, disparaît complètement de sa théorie. Afin de bien saisir cela, comparons ce que Port-Royal et Beauzée ont à nous dire sur la phrase suivante :

- (11) *Non tibi objicio quod hominem spoliasti*

Pour la *GGR* (chapitre II. 9) comme pour la *LAP* (chapitre II. 1) et la *NML* (pp. 478-9), (11) dériverait de (12) :

- (12) (i) *Conj (Non tibi objicio negotium, Hominem spoliasti)*
 (ii) *Negotium est, hominem spoliasti*
 → *Non tibi objicio negotium QU hominem spoliasti* → (11)

Nous avons établi précédemment que la phrase (12ii) possédait le statut de métaphore ; ce qu'indique notamment la fonction métalinguistique de la vir-

¹⁴ Clerico, communication personnelle ; Colombat, *Théorie*, p. 59. Voir aussi Bartlett (B.E.), Beauzée's « *Grammaire générale* ». *Theory and Methodology*, Paris et La Haye, Mouton, 1975, pp. 88-90 ; Wilmet (M.), « La modernité de Beauzée », dans ce volume.

gule¹⁵. Chez Beauzée (I, p. 372-3), (11) dérive de la phrase (12), où *crimen* joue le rôle de substantif pro forma :

(13) *Non tibi objicio hoc crimen QUOD crimen est tale ; spoliasti hominem*

« *quod crimen* est donc le sujet d'une proposition incidente, dont l'attribut est exprimé par *est tale, spoliasti hominem*. Mais il est évident qu'en ce cas *quod crimen* est équivalent à *et hoc crimen*. » Ici aussi, la virgule ou le point-virgule indique que l'on se situe au niveau du métalangage. Cependant, nous ne pouvons passer de (12i-ii) à (13). Il en résulte que la structure sous-jacente de (11) ne contiendra que deux propositions coordonnées¹⁶ :

(14) *Conj (Non tibi objicio negotium, Hoc negotium est ; spoliasti hominem)*
 → *Non tibi objicio negotium QU hoc negotium est ; spoliasti hominem*
 → *Non tibi objicio negotium quod negotium est ; spoliasti hominem*
 → *Non tibi objicio negotium quod est ; spoliasti hominem*
 → (11)

De même, (5ii) dérivera de (15) :

(15) *Conj (Vidi hominem, Is homo dormiebat)*
 → *Vidi hominem QU is homo dormiebat* → (5i) → (5ii)

Pareille analyse entraîne deux conséquences immédiates. D'une part, le relatif de liaison n'est plus assimilable à un démonstratif pur. Beauzée (I, pp. 373-7) n'éprouve d'ailleurs aucune peine à réfuter Port Royal sur ce point (cf. plus haut). D'autre part, la construction (2), que l'on rencontre en hébreu, ne renfermera pas de relatif (I, pp. 367-71) ; *que* y possède donc le statut de « conjonction indéfinie ». Les effets de cette dernière décision sont doubles. D'abord Beauzée se voit contraint d'attribuer deux natures distinctes à un mot comme *que* (cf. I, pp. 599-603). Ensuite, il lui faut écarter, par des arguments discutables, les tours redondants du type :

(16) *L'homme dont je s'en ai parlé est parti*

car « une conjonction déclivable est un phénomène impossible »¹⁷.

¹⁵ Cf., sur ce point, « Deux théories des propositions relatives », ainsi que Colombat, *Théorie*, pp. 31, 111, 119, 221. Sur le traitement du *quod* complétif dans la *GGR* et la *LAP*, on consultera Chevalier, pp. 531-7 ; Colombat, *Théorie*, pp. 109-16, 220-2, et « Port-Royal et le relatif latin » ; Donzé, pp. 82-7.

¹⁶ Pour faciliter la comparaison, nous avons substitué *negotium* à *crimen*, et supprimé l'adjectif pro forma *tale* ainsi que le *hoc* injustifiable qui précède la première occurrence du substantif pro forma dans (13). Notons que nous sommes ici en désaccord avec Chomsky, pp. 69-70.

¹⁷ Sur l'ensemble du problème, voir « Deux théories convergentes des propositions relatives ». A l'encontre de Colombat (*Théorie*, p. 80), nous ne pensons pas que ces exemples pouvaient illustrer le pur schéma sanctien. En effet, il faudrait admettre soit que le démonstratif se substitue au nom répété (ce qui est exclu chez Sanctius) soit que l'effacement s'applique ailleurs à un groupe démonstratif † nom.

4. Si, dans l'ensemble, Beauzée défend une théorie du relatif assez éloignée de celle qu'il a trouvée dans la *GGR*, il est une question sur laquelle il clarifie la pensée de Port-Royal. Ainsi que nous l'avons montré, les Solitaires admettent implicitement que la structure sous-jacente se construit à l'aide de la conjonction *et*. Beauzée remarque que cette restriction se révèle dangereuse (I, pp. 366-7, 370, 374-7) et, surtout, qu'elle ne permet pas de capter la différence entre incidentes explicatives et incidentes déterminatives (II, pp. 30-6). Quand l'incidente est explicative, nous recourons soit à *et, mais, donc, or*, soit à *car, puisque, parce que, vu que, par la raison que*, etc. De là vient que (17i) se paraphrase à l'aide de (17ii) :

- (17) (i) *Les savants, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse*
 (ii) *Les savants, car ces savants sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse*

Si l'incidente est déterminative, nous recourons à *si, quand, lorsque, pourvu que* :

- (18) (i) *La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*
 (ii) *La gloire, si cette gloire vient de la vertu, a un éclat immortel*

L'intuition de Beauzée préfigure de manière étonnante les analyses récentes de Harris et Geach. Une confrontation attentive des trois auteurs va nous permettre de cerner une hypothèse qui, à notre sens, traduit fidèlement ce que la *LAP* voulait exprimer.

Selon Harris¹⁸, les pronoms relatifs proviennent de la conjonction *et* s'ils introduisent une explicative, et de la conjonction *si*, à condition que s'ils introduisent une déterminative. Geach¹⁹ adopte une attitude similaire, puisqu'il glose (19i) et (19ii) à l'aide de, respectivement, (20i) et (20ii) :

- (19) (i) *Any man who owns a donkey beats it*
 (ii) *Some man who owns a donkey beats it*
 (20) (i) *Any man, if he owns a donkey, beats it*
 (ii) *Some man owns a donkey and he beats it*

¹⁸ *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, Reidel, 1970, pp. 412, 493 ; *Structures mathématiques du langage*, Paris, Dunod, 1971, pp. 86-7. Dans ses travaux ultérieurs, Harris penche pour une autre solution ; cf. « A Theory of Language Structure », *American Philosophical Quarterly*, XIII (1976), pp. 237-55 ; « On a Theory of Language Structure », *Journal of Philosophy*, LXXIII (1976), pp. 253-76 ; « Grammar on Mathematical Principles », *Journal of Linguistics*, XIV (1978), pp. 1-20 ; « Operator-Grammar of English », *Linguisticae Investigationes*, II (1978), pp. 55-92.

¹⁹ *Reference and Generality*. Ithaca et New York, Cornell University Press, 1962, pp. 112-20 ; *Logic Matters*, Oxford, Blackwell, 1972, pp. 102-8, 122-6 ; « Back-Reference », dans Kasker (A.), éd. *Language in Focus*, Dordrecht, Reidel, 1976, pp. 25-39. Geach ne semble pas établir un lien systématique entre la dichotomie explicatives-déterminatives et le recours à *and* ou *if*.

Les formes logiques (20i-ii) bloquent l'inférence de (21) à partir de (19i), et autorisent celle de (22) à partir de (19ii) :

- (21) (i) *Any man owns a donkey*
 (ii) *Any man beats a donkey*
- (22) (i) *Some man owns a donkey*
 (ii) *Some man beats a donkey*

Dans certains cas, Geach substitue une autre conjonction à *and*. Ainsi (23i) est paraphrasé à l'aide de (23ii) :

- (23) (i) *A boy who was only fooling her kissed a girl who really loved him*
 (ii) *A boy kissed a girl, and she really loved him, but he was only fooling her*

Mais nous pouvons aisément considérer *but* comme une variante pragmatique de *and* ; le même raisonnement valant pour le *mais*, le *donc* et le *or* de Beauzée²⁰. La paire d'exemples (24), que Geach emprunte à Frege, pose davantage de problèmes :

- (24) (i) *Napoléon qui avait plus de 45 ans conduisit lui-même ses gardes contre la position ennemie*
 (ii) *Napoléon qui reconnut le danger menaçant son flanc droit conduisit lui-même ses gardes contre la position ennemie*

En effet, la glose par *et* s'avère satisfaisante pour (24i), mais gênante en ce qui concerne (24ii), du moins si la future incidente est postposée :

- (25) *Napoléon conduisit lui-même ses gardes contre la position ennemie et il reconnut le danger menaçant son flanc droit*

C'est pourquoi Geach, comme Beauzée, remplace ici *et* par *car*, *puisque*, *parce que*, etc. Frege, au contraire, traite « la pensée que la connaissance du danger fut la raison pour laquelle Napoléon conduisit ses gardes contre la position ennemie » comme « une pensée annexe » que ne doit pas rendre la forme logique de la proposition²¹.

Si nous acceptons l'idée de Frege, nous parvenons à une simplification remarquable. Une proposition *r* contenant une incidente explicative reçoit la forme logique *Et* (*p*, *q*), qui justifie les inférences de *r* à *p* et de *r* à *q*. Une proposition *r* contenant une incidente déterminative reçoit la forme logique *Si* (*p*, *q*), dont ne suit ni *p* ni *q*. Ce que Port-Royal tentait de capter au moyen d'un voca-

²⁰ Cf., pour ce traitement, Frege (G.), « Sens et dénotation », dans *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 121 ; Harris, *Structures*, pp. 148-53 ; Quine (W.V.O.), *Logique élémentaire*, Paris, Colin, 1972, pp. 43-4. Sur *donc*, voir notre note 9.

²¹ Frege, pp. 122-5. Cf. aussi Picardi (E.), « Note sulla *Logica di Port-Royal* », *Lingua e Stile*, XI (1976), pp. 347-91, aux pp. 386-7.

bulaire modal réintègre ici le niveau formel. Que je dise *Les hommes qui sont pieux sont charitables* ou *Les hommes, s'ils sont pieux, sont charitables*, j'affirme qu'au sein de tous les mondes possibles où les hommes sont pieux, les hommes sont aussi charitables. La LAP ne pouvait atteindre ce résultat, dans la mesure même où elle ne consacre qu'un paragraphe particulièrement faible aux propositions conditionnelles (chapitre II, 9, cf. Donzé, pp. 152-5). Quant à la GGR, elle demeurerait prisonnière de sa conception ambiguë de l'affirmation (voir notre note 13).

5. La théorie que nous venons de caractériser connaît de sérieuses limitations, dont certaines ont été mises en lumière par Reid et Roeper²². Tout d'abord, elle ne s'applique pas aux incidentes déterminatives qui apparaissent à l'intérieur de propositions non génériques. Ni les gloses de Beauzée-Harris-Geach ni le traitement modal envisagé par la LAP ne prédisent l'ambiguïté de (26i) :

- (26) (i) *L'homme qui porte un chapeau craint le froid*
 (ii) *L'homme, s'il porte un chapeau, craint le froid*

D'autre part, cette théorie reste désarmée devant les différences de portée que l'on décèle dans des paires telles que :

- (27) (i) *La plupart des étudiants qui travaillent réussissent*
 « Pour tous les étudiants, s'ils travaillent, la plupart réussissent »
 (ii) *La plupart des étudiants, s'ils travaillent, réussissent*
 « Pour la plupart des étudiants, s'ils travaillent, tous réussissent »

Chose plus grave encore, nous ne pouvons pas affirmer que toute complétive en *quod/que* se laisse réduire à une explicative ou à une déterminative. De (28), je déduis (29) et (30) :

- (28) (i) *Scio malum esse fugiendum*
 (ii) *Je sais qu'il faut fuir le mal*
- (29) (i) *Scio aliquid*
 (ii) *Je sais quelque chose*
- (30) (i) *Malum est fugiendum*
 (ii) *Il faut fuir le mal*

ce que Port-Royal exprime en disant que « quelquefois l'Infinitif retient l'affirmation » (GGR, chapitre II. 17)²³. Mais la vérité de (31i) n'entraîne pas la vérité de (31ii) :

²² Reid (E.) et Roeper (P.), « On Complex Terms », *Theoretical Linguistics*, IV (1977), pp. 129-42.

²³ Sur la théorie de l'infinitif, voir Donzé, pp. 147-8, et surtout Colombat, *Théorie*, pp. 168-75, 200-5, 226-30, « La proposition infinitive ». L'interprétation du passage cité

- (31) (i) *Je veux boire*
 (ii) *Je bois*

Cependant, si nous dérivons (31i) de (32), l'inférence légitime qui conduit de (31i) à (33) devient injustifiable :

- (32) *Si ('x' fait référence au même objet que 'je bois', je veux x)*
 (33) *Je veux quelque chose*

Enfin, et surtout, nous parvenons à deux conclusions troublantes. Toute proposition contenant une incidente explicative fautive est fautive ; toute proposition contenant une incidente déterminative fautive (ou impossible) est vraie. Certes, la *LAP* (chapitre II. 7) écarte nettement la première de ces thèses, mais la solution qu'elle avance repose sur un dangereux va-et-vient entre la structure sous-jacente et le niveau superficiel, ainsi que sur la réduction, fréquente depuis en grammaire, de la proposition totale à la proposition principale²⁴.

variera selon que l'on admet, ou non, que la notion d'affirmation est ambiguë. Pour nous, Lancelot et Arnauld pensent à l'affirmation₂ de la proposition inférée. Quelle que soit la solution adoptée, leur traitement de la phrase *Il croit savoir toutes choses* fait problème.

²⁴ Cf. Donzé, pp. 143-5 ; Picardi, pp. 385-6. Cette dernière confusion se ressent encore dans le paragraphe consacré à la fausseté des déterminatives.

LA MODERNITE DE BEAUZEE

par

Marc WILMET

Professeur à l'Université de Bruxelles

Depuis la publication, en 1966, de *Cartesian Linguistics*, où Noam Chomsky décrivait une version ancienne et comme « implicite » de sa théorie générative transformationnelle¹, la grammaire générale connaît une seconde jeunesse. L'essai de Michel Foucault sur *les mots et les choses* avait levé la même année un discrédit de près de deux siècles². Aujourd'hui, les épistémologues et les historiens de la linguistique redécouvrent à l'envi les spéculations de Maupertuis, de Turgot, de Condillac ou d'Adam Smith et les travaux d'un James Harris³.

Nicolas Beauzée a moins retenu l'attention des spécialistes⁴. Sans doute le successeur (avec Douchet) de Dumarsais à la rédaction des articles de grammaire de l'*Encyclopédie* avait-il de quoi séduire les pédagogues plus que les philosophes

¹ N. CHOMSKY, *Cartesian Linguistics. A Chapter in the History of Rationalist Thought*, New York, Harper & Row, 1966. Lire en particulier la p. 39 (p. 69 de la traduction française par E. DELANNOE et D. SPERBER, Paris, Seuil, 1969 : « A bien des égards, il me semble fort juste de voir essentiellement dans la théorie de la grammaire générative transformationnelle, telle qu'elle se développe dans les travaux actuels, une version moderne et plus explicite de la théorie de Port-Royal »).

² M. FOUCAULT, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

³ Voir p. ex. les textes rassemblés par Ch. PORSET sous le titre de *Varia Linguistica* (Bordeaux, Ducros, 1970) ; l'édition du *Tableau des progrès de la science grammaticale* (Bordeaux, Ducros, 1970) et de *Hermès, ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle* (Genève, Droz, 1972) par A. JOLY ; le recueil collectif *La grammaire générale. Des modistes aux idéologues* composé à l'initiative d'A. JOLY et de J. STÉFANINI (Publications de l'Université de Lille III, 1977).

⁴ Malgré une monographie récente : B. E. BARTLETT, *Beauzée's Grammaire Générale. Theory and Methodology* (La Haye-Paris, Mouton, 1975), dont le chapitre 8 (pp. 183-188) concerne plus directement notre propos : *The Modern Relevance of Beauzée's « Grammaire Générale »*.

ou les amateurs de rapprochements suggestifs — mais parfois artificiels — entre les doctrines et les écoles⁵. Une relecture cursive de la *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage* pourrait le montrer brièvement⁶.

Grammaire générale et grammaire particulière

Dès la *Préface*, et conformément à la tradition de son temps, Beauzée distingue deux types de grammaires : 1^o une grammaire *générale*, exposant les « principes immuables ... du langage prononcé ou écrit dans quelque langue que ce soit » (p. ex. l'enchaînement « analytique » des idées et des mots qui les traduisent), 2^o une grammaire *particulière*, attachée aux « conventions fortuites, arbitraires, & muables » (essentiellement des variations historiques et géographiques) qui ont produit les différentes langues. La première discipline relèverait de la « science », la seconde de l'« art ». Nous y reviendrons.

Le praticien, en fait, allait vite estomper la priorité du point de vue « général » ; de l'abstrait au concret, il effectue une navette incessante, démontrant quand il le peut la capacité des principes à éclairer telle conduite idiomatique, mais tirant aussi de l'idiome des observations qui remettent en cause certains principes. Le goût de l'expérimentation l'apparente à Newton bien plus qu'à Descartes. Beauzée mérite à ce titre une place à part dans la linguistique classique. Il échappe en tout cas — les pages suivantes essaieront de le prouver — à la condamnation globale dont Georges Mounin n'exceptait que l'*Hermès* : « ... aucune de ces grammaires philosophiques ne marque à ce qu'il semble un vrai progrès théorique, sur le plan de l'analyse ni surtout du fonctionnement des unités de première articulation ; sauf peut-être chez James Harris... »⁷.

⁵ Cf. à titre d'exemple l'article d'A. SCAGLIONE, *Beauzée, Behagbel, and J. R. Ross on Heavy-NP Shift*, dans *Historiographia Linguistica*, 6, 1979, pp. 231-245.

⁶ N. BEAUZÉE, *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues* (nouvelle impression en facsimilé de l'édition de 1767 avec une introduction par B. E. BARTLETT, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag, 1974, 2 vol.). — Sur « la grammaire de l'*Encyclopédie* », consulter les pp. 650 sv. de la thèse de J.-Cl. CHEVALIER, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz, 1968.

⁷ G. MOUNIN, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle* (Paris, PUF, 1974), p. 147. Opinion à nuancer par celles de L. KUKENHEIM (*Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*, Leiden, Universitaire Pers, 2^e éd. 1966, p. 43) et de R. K. ROBINS (*A Short History of Linguistics*, London, Longmans, 2^e éd. 1969, pp. 126-7). Le jugement de l'idéologue THUROT paraissait déjà d'une sévérité excessive (mais on sait que le traducteur de James Harris appartenait au courant condillacien) : « [L'ouvrage de Beauzée], quoique l'un des meilleurs et des plus

Science et art

La pensée moderne fait passer la frontière de la « science » grammaticale et de l'« art » entre l'étude *immanente* de la langue considérée « en soi et pour soi » (la formule est de Saussure) et son étude *transcendante*, qui subordonne l'examen proprement linguistique à toute sorte de préoccupations philosophiques, économiques, politiques, esthétiques ou sociales. Dans les pays de langue française, on profite quelquefois du doublet *linguistique/grammaire* pour opposer abusivement les deux démarches de la « description » et de la « prescription ».

Les intentions normatives ne sont pas absentes de la *Grammaire* de Beauzée. A propos des accents oraux, il tombe ainsi d'accord avec Dumarsais pour prôner « la même inflexion de voix qu'ont les honnêtes gens de la capitale » (I, 146) — et l'on notera incidemment que le « bon usage » s'est démocratisé depuis Vaugelas ; loin d'être un fétichiste de l'orthographe (il accepterait par exemple la réduction du groupe *ph* au graphème *f*), Beauzée se console de son inconvénient en imaginant qu'elle « facilite la connoissance des étymologies » (I, 187) et s'incline à nouveau devant les « droits imprescriptibles de l'usage » (I, 195)⁸. Les digressions rhétoriques du livre III (chapitre 8), les conseils d'écriture (le chapitre 9 du même livre critique entre autres La Bruyère, qui avait négligé une prétendue « règle de l'unité de complément » et contrevenu à l'ordre « naturel » du français) et les mises en garde relatives à la ponctuation (livre III, chapitre 10) ne méritent pas davantage de retenir l'attention.

On épinglera toutefois le rejet du « jugement de l'oreille », un critère auquel tant de grammairiens actuels ont encore de la peine à renoncer s'il s'agit d'interpréter la décadence du passé simple en français ou de justifier la place d'une épithète préposée ou postposée au substantif⁹ : « ... [Thomas Corneille] auroit

complets qu'il y eût alors, a plusieurs défauts essentiels : des divisions oiseuses et beaucoup trop multipliées, des analyses peu exactes, et des définitions quelquefois fausses, un style lourd et extrêmement diffus, voilà ce qu'on peut reprocher au livre de Beauzée, et ce qui en rend la lecture pénible et fatigante. On y trouve cependant de fréquents traits de lumière, des morceaux où brillent un esprit vraiment philosophique, et une métaphysique fine et profonde... » (pp. 115-6 de l'édition du *Tableau des progrès de la science grammaticale* par A. JOLY). — Pour une ébauche effective de l'analyse en « unités de première articulation » ou morphèmes, voir l'article *mot* de l'*Encyclopédie* (tome X, 3^e éd. 1773, pp. 686-98).

⁸ Mais Beauzée devait adopter trois ans plus tard une orthographe rénovée pour présenter sa traduction de Salluste. On comprend d'autant moins l'admonestation qu'il adresse à l'abbé Girard, coupable d'avoir envisagé en bloc *d'ailleurs* et *parce que*, « ce qui est contraire à l'usage de notre orthographe, & conséquemment aux véritables idées des choses » (I, 566).

⁹ Comparer à la phrase citée : H. WEIL, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* (Paris, 1844), p. 5 : « ... le jugement de l'oreille cache souvent un jugement de l'esprit » ; J. DAMOURETTE & E. PICHON, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* (tome II, Paris, d'Arthey, [1939]), par. 511, p. 39 : « ... ce que l'on désigne souvent par l'expression vague : consulter l'oreille, ne nous

dû citer une phrase dont l'arrangement auroit flatté l'oreille en laissant subsister une équivoque ; mais cela étoit difficile, parce que je ne crois pas possible de satisfaire l'oreille sans contenter l'esprit » (II, 69). Commentant plus loin un emploi de *servaverim* au lieu du *servavero* attendu chez Tite Live, Beauzée paraît d'abord battre en retraite (II, 350 : « Mais s'il est permis de rechercher les graces de l'harmonie ; qui nous dira que la terminaison *rim* ne faisoit pas ici, sur les oreilles romaines, un meilleur effet que la terminaison *ro ?* ») ; il se reprend aussitôt : « Au reste j'ai dit que cela est *peut-être* vrai, parce que je ne prétends pas en convenir... Il me semble en effet que *servavero* affirmeroit bien plus positivement & d'une manière plus indépendante de l'hypothèse... : le prétérit *servavero* convenoit donc moins à la circonstance que le subjonctif *servaverim* » (II, 350-1).

Plan d'ensemble

La *Grammaire générale* comprend trois livres, intitulés respectivement *Des éléments de la parole*, *Des éléments de l'oraison*, *Des éléments de la syntaxe*. Dans la première partie, l'auteur envisage pêle-mêle des questions de graphie et de phonétique sans dissocier nettement la langue écrite de la langue parlée (au chapitre 6, s'inspirant il est vrai de l'abbé d'Olivet, il juxtapose les accents « prosodique », « oratoire », « musical », « national »... et l'accent « imprimé »). La partie syntaxique apparaît déjà plus homogène : Beauzée y traite de la proposition, des fonctions grammaticales (sujet, attribut, compléments divers), des nombres, des cas, des genres et des personnes, des modes, de la « concordance » (la syntaxe d'accord), de la « plénitude de la phrase » (l'ellipse et le pléonasme), de l'« ordre de la phrase » et de la ponctuation.

C'est pourtant le volet central de la *Grammaire* qui polarise l'intérêt du lecteur.

Les « éléments de l'oraison »

La prétention des grammaires générales à l'universalité se fonde notamment sur la définition de *catégories de mots*. Beauzée en répertorie huit : le nom, le

paraît nullement dépendre du sens acoustique : bien plutôt qu'à l'oreille, on fait appel à un sentiment logique interne, à une impression linguistique subconsciente » ; G. GUILLAUME, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* (Paris, Hachette, 1919), p. 232 : « Il n'est pas rare d'entendre imputer cet agrément d'une forme syntaxique, par comparaison avec une autre, à « l'oreille ». Ce n'est qu'une façon de dire, et le mot « oreille », en ce cas, n'est que le nom d'une cause occulte qu'on ignore. En effet, à mesure qu'on se rapproche des sommets où la syntaxe devient purement formelle, les choses qui plaisent à l'oreille sont surtout celles qui plaisent à l'esprit ».

pronom, l'adjectif, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, l'interjection.

Entre ces classes, les possibilités de translation sont *a priori* exclues. Un vocable appartient une fois pour toutes à un compartiment donné : « La nature de chaque mot est indépendante de l'usage que l'on en fait dans l'ensemble d'une proposition ; ce qui est une fois nom est toujours nom, ce qui est une fois adjectif est toujours adjectif... » (I, 303). Il s'ensuit que *faible* reste adjectif dans *les faibles*, *puissant* dans *le Tout-Puissant*, *sage* dans *le sage*, *savant* dans *les savants*, etc., tandis qu'un second adjectif ne pourra jouer vis-à-vis du premier que le rôle d'un adverbe (p. ex. *un véritable sage* = « un homme véritablement sage »)¹⁰. Le morphème *la* serait également article dans *Avez-vous lu LA Grammaire nouvelle ?* ou dans *Non, je LA lirai bientôt*¹¹. *Avant*, *deçà*, *delà*, *dedans*, *dehors*, *derrière*, *devant*, *dessous*, *dessus* et *devers* sont renvoyés de la classe des prépositions à celle des noms : « C'est un principe incontestable que la nature des mots est immuable : & il faut en conclure que, si *avant* est une fois nom, il le sera toujours » (I, 522). Les expressions *proche le palais* et *ici proche* ne renferment ni une préposition ni un adverbe : « L'immutabilité reconnue de la nature des mots, prouve... que *proche* est toujours adjectif » (I, 553).

Une attitude aussi tranchée devait, on s'en doute, entraîner des inconséquences et achopper sur des cas limites. Pour *le vrai* = « la vérité », « il seroit inutile & déraisonnable de prétendre qu'il y eût aucun autre nom de sousentendu » (I, 295); *vrai* est donc substantif. *Contre* et *pour*, bien qu'ils soient déclarés prépositions, deviennent des noms pour peu qu'on les oppose : « ... *dire en même temps le POUR & le CONTRE*, c'est se contredire, avancer des choses contradictoires » (I, 532). Les présentatifs *voici* (= « vois + ici ») et *voilà* (= « vois + là ») se révèlent inclassables « puisqu'ils comprennent des mots de plusieurs espèces... » (I, 617).

On aura observé que l'ellipse est pour Beauzée un recours nécessaire (p. ex. *le Tout-Puissant* = « le Dieu tout puissant », *les savants* = « les hommes savants ») et une tentation permanente (p. ex. *Je ne sais à quoi vous pensez* = « à quelle chose... »). Parfois, les restitutions se font indiscretes au point de violer la réalité du français : *il partit hier* est glosé « il partit dans hier », *vous viendrez demain* = « dans demain », *restez aujourd'hui* = « pendant aujourd'hui »¹². *Beaucoup* est assimilé à un nom — conformément à l'étymologie mais en dépit du sentiment des utilisateurs — dans *beaucoup de gens* ou *beaucoup d'argent*¹³.

¹⁰ I, 295 sv.

¹¹ I, 326.

¹² I, 559 (et l'on notera au passage que la grammaire générative est coutumière du procédé).

¹³ I, 562.

L'établissement de catégories stables n'a pas non plus que des résultats malheureux : les francistes contemporains ont conclu à leur tour qu'il serait superflu de postuler une classe de morphèmes interrogatifs *qui, quoi, quel...* du fait que « les mêmes mots que l'on allègue comme tels, sont mis sans aucun changement dans les assertions les plus positives » (II, 405).

Parmi les analyses du grammairien-philosophe susceptibles d'alimenter encore la réflexion, le problème de l'article et le système des temps gardent une incontestable primauté.

Le problème de l'article

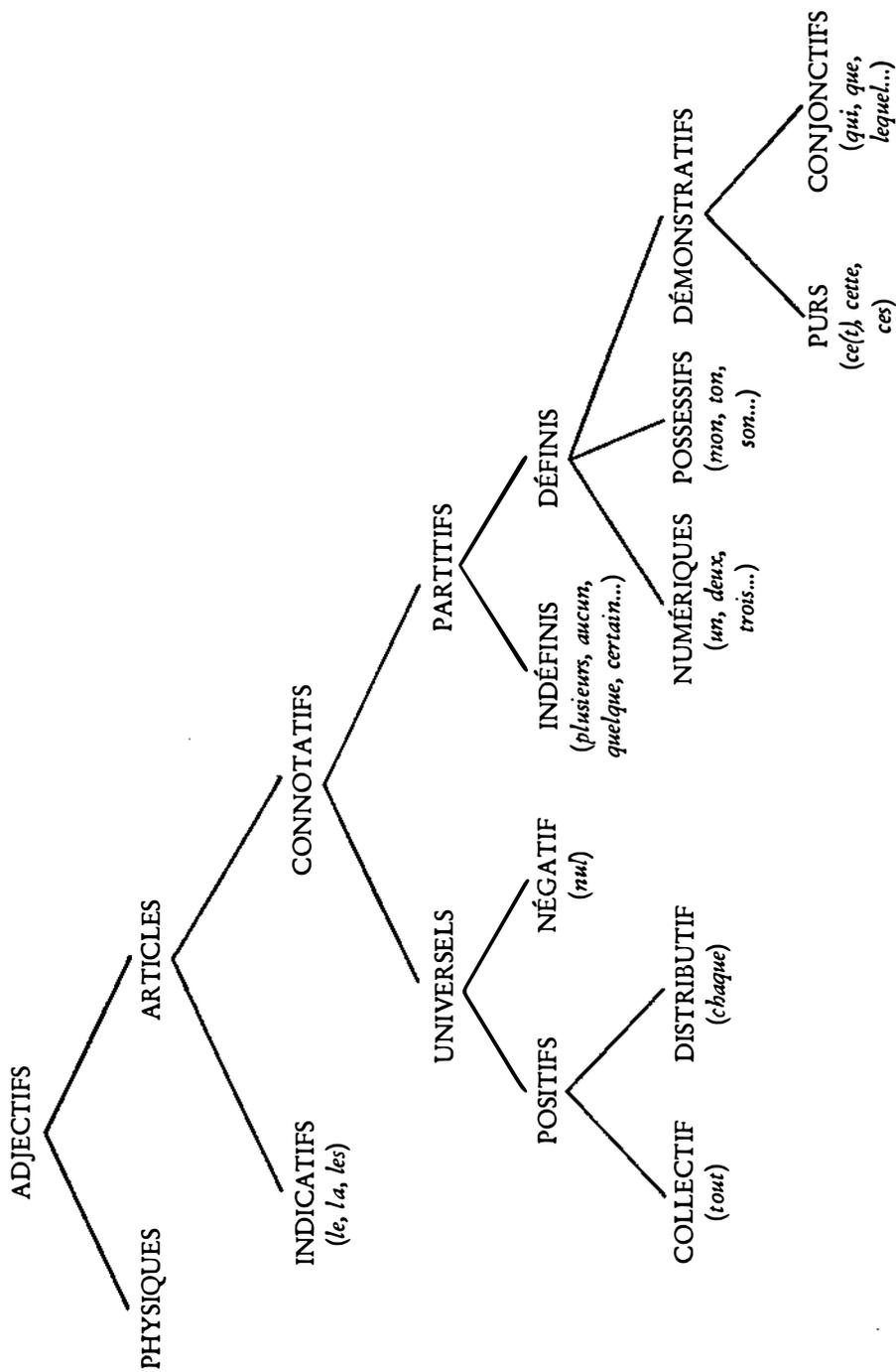
Beauzée incorpore les articles à la masse des adjectifs, dont la fonction constante est de déterminer un nom en influençant soit ce qu'il appelle la « compréhension de l'idée » (c'est-à-dire la somme des « idées partielles » — des *sèmes* dans le métalangage moderne — qui constituent l'« idée totale » du nom : *homme* = *corps vivant* + *âme raisonnable*, etc.), soit l'« étendue de la signification » (ou *l'extensité* des linguistes guillaumiens, que la *Grammaire générale* définit avec précision « la quantité des individus auxquels on applique actuellement l'idée de la nature commune énoncée par les noms »)¹⁴. L'extensité maximale ou « latitude d'étendue » correspond à *l'extension* en logique, inversement proportionnelle à la *compréhension* : « Que si l'on compare des noms qui expriment des idées subordonnées les unes aux autres, comme *animal & homme*, ou *figure & triangle*, la compréhension de ces noms & la latitude de leur étendue sont, si je le puis dire, en raison inverse l'une de l'autre ; parce que, comme je viens de le remarquer, moins il entre d'idées partielles dans la compréhension, plus il y a d'individus auxquels on peut appliquer l'idée générale ; & qu'au contraire plus la compréhension renferme d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels on puisse l'appliquer » (I, 239).

Selon qu'ils modifient la compréhension (en donc l'extension) des noms ou leur extensité, les adjectifs se répartissent en *adjectifs physiques* et en *adjectifs articles*, une étiquette que Beauzée donne non seulement aux articles « indicatifs » *le, la, les*, mais à tous les adjectifs « prépositifs » ou aux « prénoms » de Dumasais : les « numéraux cardinaux » les « indéfinis », les « possessifs » et les « démonstratifs » des grammaires scolaires¹⁵.

Un tableau clarifiera le classement :

¹⁴ I, 236-7 et *passim*.

¹⁵ I, 292-304 (les adjectifs physiques) et 304-91 (les articles).



Quelques remarques :

1^o Les « adjectifs physiques » regroupent les déterminants qui restreignent l'extension du substantif par adjonction d'« une idée accessoire à la compréhension » : *blanc, petit, beau*, etc. (nos adjectifs « qualificatifs ») mais aussi *pareil* et *semblable* (que la plupart des manuels identifient aux « qualificatifs » alors qu'ils font de *même* et *autre* des « indéfinis »), *premier, second, troisième...* (les numéraux « ordinaux »), *mien, tien, sien...* (les possessifs dits « toniques »).

2^o Beauzée a parfaitement reconnu (plus clairement qu'Arnauld et Lancelot et bien avant Damourette et Pichon, Gustave Guillaume ou les générativistes) les deux valeurs extrêmes — « générique » (extensité maximale) et « singulière » (extensité égale à l'unité) — de l'article *le* : dans la phrase *Le roi de France a le titre de fils aîné de l'Église, le roi* « indique tous les individus de l'espèce désignée par l'expression générale *roi de France* » (I, 317) ; au contraire, *Le roi qui règne actuellement en France désire la paix* « réduit l'application à l'unité individuelle & au seul roi *Louis XV* » (*ibid.*). Et Beauzée n'a garde de confondre l'extension du nom avec l'extensité du syntagme nominal : « *L'homme éclairé qui pêche est plus coupable qu'un autre* : ici l'article *le* indique que l'idée générale exprimée par *homme éclairé qui pêche*, est actuellement appliquée aux individus en qui se trouve la nature énoncée par cet ensemble... » (I, 315-6)¹⁶.

3^o Si *nul* antéposé au substantif est bien un article (« connotatif universel négatif » : *Nulle raison ne peut justifier le mensonge*), il se postpose avec le sens d'un qualificatif : *un testament nul* = « inutile, inefficace »¹⁷. De même pour *certain* (p. ex. *certain penchant/une nouvelle certaine*) et *tel* (postposé ou simplement répété : *tel soldat* mais *tel maître, tel valet*)¹⁸. *Tout* employé seul est article « connotatif universel positif collectif » : *Tout homme est sujet à la mort* = « omnis » ; il est adjectif « physique » et signifie « totus » en présence d'un article *le* : *Tout l'homme est sujet à la mort* = « il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort »¹⁹.

4^o Les grammaires générales ignorent à quelques exceptions près — la *Grammaire* de Port-Royal ou les *Principes* de Restaut — l'article *un*, qui ne sera d'ailleurs repris qu'en 1910 dans la nomenclature officielle²⁰. Beauzée n'encourt évidemment pas ce reproche ; il conteste néanmoins que l'« article connotatif

¹⁶ Gustave Guillaume en personne n'a pas toujours évité la confusion : cf. M. WILMET, *Le système de l'article français : un bilan critique*, dans *Hommage à la mémoire de Gérard Moignet. Travaux de Linguistique et de Littérature*, 18, 1, 1980, pp. 53-64.

¹⁷ I, 334 et 335.

¹⁸ I, 339 (en précisant que « ces deux mots conservent, étant articles, quelque chose de leur signification physique... »).

¹⁹ I, 328 et 329. — Beauzée ne semble pas conscient que la même possibilité existe avec *certain* : *un certain air* = « particulier » ou « déplaisant », etc.

²⁰ Voir A. JOLY, *Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique*, dans *Langue Française*, 48, 1980, pp. 16-27.

partitif défini numérique » *un* soit passible d'une extensité « générique » interdite à *deux, trois, quatre...* (p. ex. *Un roi a le devoir d'assurer le bonheur de son peuple* = « tous les rois ») : « J'avoue que je ne conçois pas comment *un* ne marque pas toujours *un*, ni comment il peut signifier quelquefois une unité déterminée & quelquefois une unité vague : il me semble... qu'étant article numérique, il exprime l'unité juste avec exclusion de toute autre quotité... » (I, 390-1).

5° Après avoir détaché les « adjectifs physiques » *mien, tien, sien...* des « articles connotatifs partitifs définis possessifs » *mon, ton, son...* (cf. le 1° ci-dessus), Beauzée s'en prend à la notion d'un « pronom possessif » *le mien, le tien, le sien...* Son argumentation semble imparable (sauf en ce qui touche la non-distinction déjà signalée de l'article *le* et du pronom homonyme) : « ... l'adjectif physique possessif rentre ainsi dans l'analogie de tous les autres, devant lesquels on se sert de l'article indicatif quand le nom est sous-entendu. De même donc que l'on dit, en parlant de sœurs, *celle-ci est LA prude, celle-là est LA coquette*, on dira pareillement, *celle-ci est LA vôtre, celle-là est LA mienne* » (I, 358).

6° Les « articles possessifs » *mon, ma, mes...* contractent en quelque sorte — « du moins quant au sens, si ce n'est quant au matériel » (I, 357) — l'« article indicatif » *le, la, les* et un « adjectif physique possessif » *mien, tien, sien...* : *mon livre* = « le livre mien », etc. Seule l'inexistence d'un correspondant « physique démonstratif » masque à Beauzée une fusion similaire dans le chef des « articles purement démonstratifs » *ce(t), cette, ces* (p. ex. *ce livre* = « le livre » + « devant moi », ou « dont on a parlé », ou « que je vais ouvrir »...). Enfin, *lequel, laquelle, lesquels* amalgament *le, la, les* avec une forme du mot *quel*²¹, dont les autres « démonstratifs conjonctifs » *qui* (p. ex. *l'homme qui pense* = « lequel (homme) pense ») et *que* (p. ex. *l'homme que nous avons choisi* = « lequel (homme) nous avons choisi ») se différencieraient par la simple constatation que l'usage les destine « à n'être jamais accompagnés du nom appellatif qu'ils modifient... » (I, 380).

Faisons le bilan. Les lacunes dans l'inventaire des articles concernent en ordre principal :

l'article « zéro », que Beauzée saisit négativement (I, 312 : « Nous disons, par exemple, *une robe de femme, & une robe de la femme*, dans des sens très-différents ; & c'est l'emploi ou la suppression de l'article, qui caractérise cette différence ») ;

les articles « partitifs » *du, des* (I, 617 : « [Ces mots] ne sont donc à bien prendre d'aucune espèce, puisqu'ils... signifient *de le, de les...* ») ;

²¹ Beauzée ne le dit pas clairement, mais on peut le déduire d'une équivalence qu'il établit au chapitre 8 du livre III : *Cherchons QUEL bien est préférable au bonheur éternel/ Cherchons le bien leQUEL bien est préférable...* (II, 407). — Sur le « nom conjonctif » *quoi*, voir ci-dessus *Je ne sais à quoi vous pensez* = « à quelle chose », et cf. I, 285-6.

le prédéterminant *de*, invariablement perçu comme préposition (II, 401 : « Il est évident que la préposition *de* se trouve très-fréquemment... après un grand nombre d'autres. On dit, *se livrer à de faux amis...* ; *avec de bon vin...* ; *dans de l'eau...* »).

En revanche, la rigueur des taxinomies force l'admiration, malgré quelques points discutables (voir surtout le 4^o et le 6^o ci-dessus). Plusieurs excursus témoignent d'une étonnante perspicacité, quasi prophétique : au tome I, p. 332, la fausse concurrence des marqueurs de totalité *tout* et *chaque* (l'un qui « suppose uniformité dans le détail », l'autre qui « suppose et indique nécessairement des différences ») ; *ibid.*, pp. 385 sv., un éclaircissement du terme polysémique *déterminer* ; *ibid.*, pp. 389-90, un embryon de commutation paradigmatique (« [Dans la phrase *un château DU roi,*] *DU roi* veut dire *de LE roi*, précisément comme on dit *de LA reine...* ; quand on dit donc *un château DE roi*, c'est simplement la même préposition *de* & le nom *roi* sans article »).

Une comparaison avec nos meilleures grammaires normatives tournerait vite à leur désavantage. Par exemple, le *Bon usage* de Maurice Grevisse érige l'article en « partie du discours » autonome ; il divise ensuite les adjectifs en « qualificatifs » et en « déterminatifs », au rang desquels s'inscrivent les « numéraux » (cardinaux et ordinaux confondus), les « possessifs » (répartis en « atones » *mon, ton, son...* et en « toniques » *mien, tien, sien...*), les « démonstratifs » (bien qu'ils incluent le sémantisme d'un article : *ce, cette, ces = le, la, les + X*), des « relatifs » *lequel, duquel, auquel...* (issus d'une agglutination *le, du, au + quel*), des « interrogatifs » et des « exclamatifs » (en fait, les « relatifs » privés de leur article initial) et le fourre-tout des « indéfinis » (y compris *même* et *autre*, plus *certain, tel, tout* en n'importe quelle position syntagmatique)²².

La grammaire descriptive est à peine mieux lotie. Mis à part l'ouvrage d'un disciple de Beauzée (Dieudonné Thiébauld : *Lettre à M. Pinglin sur l'histoire de la science grammaticale*), il faut attendre Damourette et Pichon pour trouver une présentation cohérente des déterminants²³. Et le *Franc-Math* de Georges Van Hout, s'appuyant comme on sait sur la théorie des ensembles, vient tout juste de rejoindre par ses voies propres la dichotomie des *adjectifs articles* (« quantifiant » les éléments d'un ensemble) et des *adjectifs physiques* (« caractérisant » l'ensemble indépendamment de sa quantification)²⁴.

²² M. GREVISSE, *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 11^e éd. revue, Gembloux, Duculot, 1980 (voir la troisième partie, chapitres 2 et 3, pp. 331-523).

²³ D. THIÉBAULD, *Grammaire philosophique*, tome II (Paris, 1802), pp. 161-214. — J. DAMOURETTE & É. PICHON, *Des mots à la pensée*, tome VI (1940), par. 2124 (distinction des deux « envisagements » *glomératif* et *grégatif*) et 2516.

²⁴ *Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne*, I. *Le syntagme nominal* (Paris, Didier, 1973), chapitres 3 et 4.

Le système des temps

Beauzée a lui-même souligné l'originalité de son système temporel : « ... ce qu'il y a dans ma Grammaire, non seulement de plus éloigné des opinions reçues, mais encore de plus abstrait... » (I, XXXVII-VIII). On va voir que cette double prétention n'est pas usurpée.

Les *temps* sont des « formes » ou, si l'on préfère, ils consistent en un jeu de flexions que complète une série ouverte de morphèmes lexicaux : les auxiliaires (I, 427 : « ... les simples inflexions ou terminaisons consacrées à cet usage [et] toutes les locutions qui y sont exclusivement destinées & qui auroient pu être remplacées par des inflexions ; en sorte que [le terme *temps*] peut convenir également à ce qu'on appelle des temps *simples*, des temps *composés* ou *sur-composés*, & même à quantité d'idiotismes qui ont une destination analogue, comme en français, *je viens d'entrer, j'allois sortir, le monde doit finir, &c.* »). Le verbe est donc un porteur d'affixes spécifiques : une telle conception permet d'obvier — du moins en français et dans une majorité de langues — à l'impossible appréhension notionnelle de la catégorie par l'idée d'événement (Beauzée allègue les contre-exemples *existere, stare, quiescere*, « qui n'expriment aucun mouvement ni actif ni passif ») ; elle précise en outre la définition fonctionnelle d'un « mot » reliant l'attribut au sujet²⁵.

Adeptes avant la lettre de la méthode onomasiologique, Beauzée cherche à établir l'éventail complet des ressources qui sont mises à la disposition des langues particulières. Les *temps* s'organiseraient autour de trois variables : 1° la relation du verbe conjugué au contexte adverbial ou situationnel ; 2° la détermination ou l'indétermination dudit contexte ; 3° l'orientation de l'époque de référence vis-à-vis de l'énonciation :

Division 1.

Trois éventualités sont imaginables : le *présent*, le *prétérit* et le *futur* (posant respectivement la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité de l'action verbale à un repère).

Division 2.

Suivant que la référence contextuelle est fixe (localisation unique) ou mobile (localisations multiples), on identifiera un *défini* et un *indéfini*.

Division 3.

A nouveau trois possibilités : l'*actuel* (indiquant la concomitance d'un événement avec l'acte de parole qui le relate), l'*antérieur* (l'événement précède l'acte de parole), le *postérieur* (l'événement succède à l'acte de parole).

²⁵ Sur les trois définitions « formelle », « notionnelle » et « fonctionnelle » du verbe, consulter p. ex. R. MARTIN, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 1971, pp. 23 sv.

Mais c'est l'expérience qui demeure « la pierre de touche des systèmes » (I, 435). Dans la pratique, le paradigme *je loue, tu loues, il loue...* — puisqu'il dénote « la simultanéité d'existence à l'égard d'une époque quelconque » (I, 431) — sera catalogué « présent » + « indéfini » et le cas échéant « actuel » (présent *stricto sensu*), « antérieur » (présent à sens de passé), « postérieur » (présent à sens de futur) ou encore « actuel, antérieur et postérieur » (présent de vérité universelle) ; *je louai* et *je louais* sont des « présents définis antérieurs » que distingue subsidiairement la nature « périodique » ou « simple » de la référence (variable 2) ; *je louerai* est un « présent défini postérieur ».

Comme prétérīts, nous avons *j'ai loué* (« indéfini » pour les mêmes raisons que *je loue*, son pendant non composé, et « antérieur » au moment de la parole), *j'eus loué* et *j'avais loué* (« prétérīts définis antérieurs »), *j'aurai loué* (« prétérít défini postérieur »).

Quant aux futurs, ils s'incarnent dans la construction périphrastique *devoir* + *infinitif* : *je dois louer* (« futur indéfini actuel »), *je devais louer* (« futur défini antérieur ») et *je devrai louer* (« futur défini postérieur »).

Cette présentation appelle de nombreux commentaires, mais bornons-nous à l'essentiel :

Le chapitre des *temps* fait montre d'une certaine maladresse terminologique. Si l'auteur avait réservé à la division 3 les appellations préalablement retenues pour la division 1, il se serait épargné de flagrants accroc au bon sens : un « futur » *je devais louer* ; un « prétérít » *j'aurai loué* ; les « présents » *je louais, je louai, je louerai*.

En réalité, la variable 1 — et nul observateur, semble-t-il, ne s'en est encore avisé — veut circonscrire un paramètre que la linguistique française a longtemps méconnu, à savoir l'*aspect* verbal : *futur* signifie par exemple « aspect perspectif », *prétérít* « aspect extensif », *présent* « aspect imperfectif » ou « sécant »²⁶.

Ajoutons à l'appui de notre interprétation que le choix d'un auxiliaire autre que *avoir*, *être* ou *devoir* ne modifie en rien la relation de type aspectuel. *Venir* et *aller* spécifient dans *je viens de louer, je venais de louer, je viendrai de louer* et *je vais louer, j'allais louer* le caractère « prochain » (modalité de la variable 3) des prétérīts et des futurs correspondants *j'ai loué, j'avais loué, j'aurai loué, je dois louer, je devais louer*.

Mais Beauzée perd la piste en étendant la valeur de « présent » au passé simple *je louai* et au futur simple *je louerai* (l'un et l'autre d'aspect « perfectif » ou « global »). Et la surcomposition l'égare une seconde fois : il y décèle à tort

²⁶ Voir M. WILMET, *Études de morpho-syntaxe verbale* (Paris, Klincksieck, 1976), notamment le chapitre 7 : *La concurrence du temps et de l'aspect en français*. A compléter par *Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites*, dans *La notion d'aspect* (Paris, Klincksieck, 1980), pp. 51-68.

le cumul de deux « antérieurs » (sa variable 3) au lieu de deux « prétérits » (soit l'aspect « biextensif », incombant à la variable 1).

L'impératif, le subjonctif et les modes impersonnels (infinitif et participe) retrouvent la bonne voie : *chante, qu'il chante, chanter, chantant*, etc. sont des « présents », *ait chanté, qu'il ait chanté, avoir chanté, ayant chanté*, etc. sont des « prétérits », *qu'il doive chanter, devoir chanter, devant chanter*, etc. sont des « futurs ». Il en va toujours ainsi des formes *chanterait, aurait chanté, devrait chanter*, que Beauzée soustrait par ailleurs à l'indicatif pour les constituer en « mode suppositif », et c'est un des rares points où nos contemporains ont plutôt suivi Restaut ou le P. Buffier que l'auteur de la *Grammaire générale*²⁷.

Bref, la division 1 répond parfaitement — un siècle et demi avant *Temps et verbe* — à l'exigence d'une « définition généralisée » de l'aspect²⁸.

Conclusion

Au delà du verbe et du problème de l'article, on pourrait multiplier les citations d'un Beauzée grand précurseur, voire arbitre de quelques discussions rebattues. Un échantillon suffira.

La scission des subordonnées relatives en « explicatives » et en « déterminatives » avance des arguments d'inspiration transformationnelle : « ... quand on a la proposition complexe, *les savants, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devoient aussi les surpasser en sagesse* ; on peut dire avec la même vérité, *les savants sont plus instruits que le commun des hommes* » (II, 32) ; et plus bas : « Au lieu donc de dire, *la gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel* ; on peut dire, *SI la gloire vient de la vertu*, ou bien, *POURVU QUE la gloire vienne de la vertu*, ou bien, *LORSQUE la gloire vient de la vertu, elle a un éclat immortel* » (*ibid.*, 33-4).

Le chapitre des *Interjections* préfigure la partition que tentera Charles Bally entre les domaines du « langage intellectuel » (celui de la communication « pure ») et du « langage affectif » ouvert à la stylistique²⁹ ; comparer : « il y a donc en effet des parties d'oraison de deux espèces : les premières sont les

²⁷ Mais Beauzée avait bien noté sous la dénomination de « temps indéfini » (sa variable 2) la valeur omnitemporelle des formes en *-rais* : cf. le chapitre 5 de mes *Études de morpho-syntaxe verbale*.

²⁸ G. GUILLAUME, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* (Paris, Champion, 1929), p. 109 : « L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions. »

²⁹ Ch. BALLY, *Traité de stylistique française*, Genève-Paris, Georg-Klincksieck, 3^e éd. 1951, 2 vol. (lire p. ex. le par. 8 de l'*Introduction : Proportion variable des éléments intellectuels et des éléments affectifs de la pensée*).

signes naturels des sentiments ; les autres sont les signes arbitraires des idées : celles-là constituent le langage du cœur, elles sont *affectives* ; celles-ci appartiennent au langage de l'esprit, elles sont *discursives* » (I, 611). Par son ambition de ramener à un commun dénominateur les acceptions les plus disparates, l'examen des prépositions annonce la « psychosémiologie » de Gustave Guillaume³⁰ : « De quelque bisarrerie qu'on accuse l'usage, ce prétendu tyran des langues : j'ai reconnu dans un si grand nombre de ses décisions, taxées trop légèrement d'irrégularité, l'empreinte d'une raison éclairée, fine, & en quelque sorte infaillible ; que je ne puis croire le système des prépositions aussi inconséquent qu'on l'imagine... Ces réflexions me conduisent à une autre. Ne seroit-il pas avantageux de penser à réduire sous un point de vûe unique & général, tous les usages d'une même préposition ? ... il est certain que, si la réduction que je propose étoit exécutée, on ne pourroit plus dire qu'une même préposition exprime des rapports différents ou même contraires » (I, 535-6).

Surtout, la modernité de Beauzée s'épanouit dans une attitude d'accueil envers les innovations de l'idiome ; le grammairien admettrait — que dis-je : il appelle de ses vœux — jusqu'aux formes surcomposées des verbes pronominaux (*dès que je me suis eu enjui, après que je me suis eu promené*, etc.), toujours suspectes à nos puristes : « Il est vrai que je ne garantirois pas qu'on trouvât dans nos bons écrivains des exemples de cette formation : mais je ne désespérerois pas non plus d'y en rencontrer quelques-uns, surtout dans les comiques, dans les épistolaires, & dans les auteurs de romans ; & je suis bien assuré que tous les jours, dans les conversations des puristes les plus rigoureux, on entend de pareilles expressions sans en être choqué, ce qui est la marque la plus certaine qu'elles sont dans l'analogie de notre langue. Si elles ne sont pas encore dans le langage écrit, elles méritent du moins de n'en être pas rejetées : tout les y reclame, les intérêts de cette précision philosophique qui est un des caractères de notre langue, & ceux même de la langue, qu'on ne sauroit trop enrichir dès qu'on peut le faire sans contredire les usages analogiques » (I, 483-4). Le plaidoyer que la *Préface* risquait en faveur du mot *système* devient chemin faisant une authentique profession de foi structuraliste : « On conclurra ... que le désordre, l'anomalie, les bizarreries sont dans nos Grammaires ; & que nos grammairiens n'ont pas encore saisi avec assez de justesse ni approfondi dans un détail suffisant le mécanisme & le génie de notre langue » (I, 512-3).

La *Grammaire générale* de Nicolas Beauzée nous apparaît en fin de compte comme le prototype d'une réflexion scientifique sur le français. Peut-être les historiens de la linguistique ont-ils exagéré la rupture provoquée au XIX^e siècle par l'avènement de la grammaire comparée et de la grammaire historique. Mais

³⁰ Cf. M. WILMET, *Gustave Guillaume et la psychosémiologie du langage. Théorie et applications*, dans *Initiation à la linguistique*, II, Bruxelles, Presses universitaires, 1980, pp. 14-26. — B. E. BARTLETT évoque encore dans son édition de la *Grammaire générale* la théorie « stratificationnelle » de Lamb (voir p. XXI, n. 16).

la grammaire scolaire s'est bel et bien coupée vers la même époque de l'exigence théorique ; on l'a vue progressivement ravalée à une sorte de catéchisme au service de l'orthographe³¹. Entre la recherche et l'enseignement, il en est résulté un long divorce, dont les élèves et leurs maîtres ne finissent pas de payer les frais.

³¹ On peut lire à ce propos l'excellent ouvrage d'A. CHERVEL, ... *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977.

**LE « MOYEN AGE » AU DIX-HUITIEME SIECLE :
CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA TERMINOLOGIE ET
DE LA PROBLEMATIQUE D'« EPOQUE INTERMEDIAIRE »¹**

par

Jean-Michel DUFAYS

Aspirant du Fonds National Belge de la Recherche Scientifique

*A Monsieur M.-A. Arnould,
fidèlement.*

L'objet du présent article trouve sa place dans l'histoire de la relation que l'homme établit, construit et entretient avec le temps. Il appartient de ce fait à l'histoire des mentalités, donc à l'histoire des temps longs. Focalisées sur le dix-huitième siècle, ces quelques pages tentent de percevoir les grandes orientations (résistances ou nouveautés) qui se dessinent alors, en les situant dans un cadre pluriséculaire. Elles se risquent aussi à dégager ce qui unit des attitudes qui ne semblent être que des variations sur un thème.

Le sujet n'est pas neuf. Il a été traité à de multiples reprises sous différents angles depuis une centaine d'années. Souhaitant limiter mon propos, je n'examinerai ici qu'une étude globale et récente, celle que Jürgen Voss a donnée en 1972². Soutenue en 1969 à l'université de Mannheim, cette thèse, consacrée à

¹ Cette étude se base sur un mémoire de licence aux dimensions chronologiques beaucoup plus importantes : « *Moyen Age* ». *Contribution à l'étude de la terminologie et de la problématique d'« époque intermédiaire »*, 3 tomes, Université Libre de Bruxelles, 1980, 213 p. (inédit).

² Voss (Jürgen), *Das Mittelalter im historischen Denken Frankreichs. Untersuchungen zur Geschichte des Mittelalterbegriffes und der Mittelalterbewertung von der zweiten Hälfte des 16. bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts*. München, 1972 (« Veröffentlichungen des historischen Instituts der Universität Mannheim », Band 3), dans lequel on trouvera une bibliographie abondante aux pages 453-472. Une traduction française de la conclusion de cet ouvrage (pp. 369-389) a paru sous le titre : « Le problème du Moyen Age dans la pensée historique en France (xvi^e-xix^e siècle) » dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Tome XXIV, juillet-septembre 1977, pp. 321-340. Ce livre a trouvé une suite avec

l'évolution du terme, du concept et de la valeur accordée au moyen âge en France pendant trois siècles, est une contribution capitale par l'ampleur du sujet traité et l'immensité de la documentation utilisée. Qui trop embrasse, mal étroit ? Les trouvailles importantes faites par l'auteur font l'objet d'une mauvaise mise en œuvre et, ce qui est plus grave, de nombreuses imprécisions et erreurs de jugement³. Toutefois, cet ouvrage est une véritable mine de renseignements qui ne peut en aucun cas être négligée. Il doit servir de base à tout autre travail parallèle et apporte des éléments importants à l'histoire du développement des études médiévales durant l'époque moderne et aux débuts du dix-neuvième siècle, mais, comme le souligne Rolf Reichardt, il reste à compléter par l'historien des mentalités collectives⁴. C'est ce que j'ai, très modestement et le moins maladroitement possible, tenté de faire dans les dernières lignes de cet article.

*
**

La notion de moyen âge procède en fait de trois courants de pensée de l'Europe médiévale et moderne qui se sont parfois rapprochés sinon confondus. C'est le désir d'une renaissance d'un pouvoir politique unique à la dimension de celui de la Rome antique, c'est le souhait d'un retour aux lettres classiques et l'espoir d'une Eglise régénérée. Ces deux derniers éléments ont, avec un poids différent, imposé la périodisation actuelle. Ayant dès Pétrarque un support morphologique⁵ qui reparaitra sous une autre forme dans un titre d'ouvrage dans

DAKYNs (Janine R.), *The Middle Ages in French Literature. 1851-1900*. London, 1973, (« Oxford modern languages and literature monographs ») qui traite le sujet du point de vue du littéraire. Pour un rapide survol des études médiévales au Siècle des Lumières, on consultera récemment GATTO (Ludovico), *Viaggio intorno al concetto di Medioevo. Profilo di storia della storiografia medievale*. Roma, 1977, pp. 81-106 (« Biblioteca di cultura », 108) ainsi que l'exposé consacré à la France par VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, pp. 75-87 et 180-286. Enfin, signalons la liste des travaux mentionnés par WILSON (Geoffrey), *A medievalist in the eighteenth century. Le Grand d'Aussy and the « fabliaux ou contes »*. The Hague, 1975, p. 302 (« Archives internationales d'histoire des idées », 83).

³ Les principales critiques ont été formulées par REICHEL (Edward) dans *Zeitschrift für romanische Philologie*. Band 90-Heft 1/4, Tübingen, 1974, pp. 358-365 et VASOLI (Cesare) dans *Studi Francesi*. 56, Anno XIX, 1975, pp. 297-304. Voir secondairement les compte rendus de GEMBICKI (Dieter) dans *Dix-huitième Siècle*. VI, Paris, 1974, p. 393 ; HAUSMANN (Frank-Rutger) dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*. 212. Band 1. Halbjahresband. Braunschweig, 1975, pp. 217-218 ; REICHARDT (Rolf) dans *Kritikon Litterarum*. 2. Jahrgang 1973 - Doppelheft 2/3, Darmstadt, pp. 144-146 ; WAGNER (Fritz) dans *Archiv für Kulturgeschichte*. 54. Band-Heft 2, Köln-Wien, 1972, pp. 401-402 ; enfin du marxiste SCHNELLE (Kurt) dans *Deutsche Literaturzeitung für Kritik der internationalen Wissenschaft*. 96. Jahrgang-Heft 6, Berlin, Juin 1975, col. 452-455.

⁴ REICHARDT (Rolf), *op. cit.*, p. 146.

⁵ « *medium tempus* ». Cf. *Epistolae metricae*, III, 33 (éd. par ROSSETTI (Domenico de), *Francisci Petrarcae poemata minora*. vol. II, Milano, 1831, p. 262 et mentionné par MOMMSEN (Theodor E.), « Petrarch's conception of the 'Dark Ages' », *Speculum. A Journal of Mediaeval Studies*. Vol. XVII, number 2, Cambridge (Mass.), 1942, pp. 240 et 241 n. 4).

le premier tiers du seizième siècle (1531)⁶, la notion de « moyen âge » va être systématisée par Cellarius (1676)⁷ pour se généraliser au moment où le romantisme, à son sommet, crée toute une série d'expressions dérivées⁸.

La terminologie était en effet née chez les humanistes italiens pour se répandre sous différentes formes, d'abord en latin du quatorzième au seizième siècle⁹ et, parallèlement au développement des littératures nationales, très tôt en allemand chez Joachim von Watt (entre 1545 et 1551)¹⁰, mais pour ne réapparaître que dans la deuxième moitié du dix-septième siècle¹¹, après avoir été utilisée pour la première fois en français par le célèbre juriste Pierre Pithou (1572)¹², en

⁶ Il s'agit de l'édition du *De rebus Gothorum, Persarum ac Vandalorum libri VII* de PROCOPE de CESAREE (Basileae, ex officina J. Hervagii, 1531, in-fol.) par Beatus Rhenanus qui a pour sous-titre *Una cum aliis mediorum temporum historicis...* [Cote de la Bibliothèque Nationale à Paris (B.N.) J. 758]. LEHMANN (Paul), « Vom Mittelalter und von der lateinischen Philologie des Mittelalters », *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*. 5. Band- 1. Heft, München, 1914, p. 7 n. 4 attribue l'expression « *media tempora* » à l'imprimeur Johannes Hervagius (mort en 1558), étant donné que Beatus Rhenanus (1486-1547) ne l'emploie ni dans sa préface, ni ailleurs, utilisant par contre « *media antiquitas* ». L'argumentation de Lehmann me semble insuffisante pour être tout à fait affirmatif. Ce qu'il formule comme une certitude est possible, même probable, mais il me semble difficile de justifier la dimension d'un vocabulaire à partir d'aussi maigres preuves. Toutefois les pratiques de l'édition peuvent lui donner raison.

⁷ Voir ci-dessous, n. 19.

⁸ Pour la multiplicité des adjectifs et des substantifs nés au dix-neuvième siècle en France, je renvoie à BALDINGER (Kurt), « Moyen Age, un anglicisme ? », *Revue de linguistique romane*, tome XXVI, n° 101-102 (janvier-juin), Strasbourg, 1962, p. 19, ainsi qu'aux rubriques du même auteur dans WARTBURG (Walther von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 6. Band - I. Teil, Basel, 1969, pp. 581, 627 et 629 ; pour l'anglais, voir GORDON (George Stuart), « Medium aevum and the Middle Ages », *Society for Pure English*, tract n° XIX, Oxford, 1925, pp. 24-25.

⁹ Vu l'objet de cette contribution, je suis dans l'obligation de renvoyer aux pages 40-43 et 420-422 de VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972 qui devraient être amendées pour leur manque de minutie. Malheureusement, Bernard Guenée s'y réfère dans *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*. Paris, 1980, p. 9.

¹⁰ « *in den fränkischen chroniken mitler jaren* » (WATT (Joachim von), *Chronik der Aebte des Klosters St. Gallen*. Erste Hälfte (hg. Ernst GÖTZINGER) (= *Joachim von Watt (Vadian)*. *Deutsche historische Schriften*. Erster Band), St. Gallen, 1875, pp. 69-70) ; « *bei den mitteljährigen Chronikschreibern* » (WATT (Joachim von), *op. cit.*, p. 101). VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 420 n. 9 date le manuscrit de 1519. Il n'est, en fait, pas retourné à la source : cette année, empruntée sans raison à LEHMANN (Paul), *op. cit.*, 1914, p. 7, concerne en fait une édition bâloise de Tacite. FUETER (Eduard), *Geschichte der neueren Historiographie*. Dritte Auflage, München und Berlin, 1936, p. 237 estime quant à lui que la chronique du monastère de Saint-Gall fut composée après 1545, ce qui nous donnerait une fourchette de six ans, J. von Watt étant mort en 1551.

¹¹ Dans MORHOF (Daniel Georg), *Unterricht von der teuschen Sprache und Poesie*, ... Kiel, gedruckt und verlegt durch J. Reumann, 1682, in-8°, p. 277, [cote de la Bibliothèque Royale à Bruxelles (B.R.) : II. 61668.A], l'histoire de la poésie allemande se voit divisée en « *urhalte...*, *mittele...*, *und... neueste [zeit]* » (voir aussi p. 308 : « *Die andere und mittlere zeit...* »). Cf. VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 44.

¹² « *moyen aage* » apparaît par deux fois dans PITHOU (Pierre), *Le premier livre des*

anglais par l'historien William Camden (1605)¹³ suivi de près, en espagnol, par le poète Luis de Gongora y Argote (1627)¹⁴.

Nous possédons deux autres indices de la diffusion de celle-ci. Il s'agit de sa fréquence dans des titres d'ouvrages et de son apparition dans les dictionnaires ; deux phénomènes concomitants, du moins pour la France.

Si le sous-titre de l'édition de Procope en 1531¹⁵ semble être un cas unique avant 1601, date de parution du premier tome d'un recueil d'œuvres littéraires du moyen âge par le professeur d'Ingolstadt Henricus Canisius (1531-1610)¹⁶, il paraît par contre plus sûr que le véritable départ de l'utilisation de la terminologie dans les titres se soit produit dans la deuxième moitié du dix-septième siècle¹⁷. En treize ans (1675-1688), paraissent coup sur coup un ensemble de recherches sur la géographie historique de l'Allemagne par l'historien de Heidelberg Paul Hachenberg¹⁸, la première histoire qui s'intitule « médiévale », celle bien connue de Christophe Cellarius (ou Keller ; 1638-1707), professeur à

mémoires des comtes héréditaires de Champagne et Brie. A Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, 1572, in-4^o, pp. 11 et 21 [B.N. : 4^o L² 569]. Cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 45 n. 26.

¹³ « *middle age* » (deux fois) et « *middle time* » dans CAMDEN (William), *Remaines concerning Britaine...* Reviewed, corrected and encreased, printed at London by John Legatt for Simon Waterson, 1614, in-4^o, respectivement pp. 6, 317 et 14 [B.N. : Nk. 1]. Je n'ai malheureusement pas pu consulter l'édition de 1605 à laquelle renvoie EDELMAN (Nathan), « The early uses of *medium aevum*, *Moyen Age*, *Middle Ages* », *The Romanic Review*, vol. XXIX, nr I, New York, 1938, pp. 7-8.

¹⁴ « *edad media* » dans GONGORA y ARGOTE (Luis de), *Obras en verso del Homero español...*, Madrid, viuda de L. Sanchez, 1627, II-83. Cf. ALONSO (Martin), *Enciclopedia del idioma*, tomo II. Madrid, 1958, p. 1623 (« *edad* »). Les premières mentions que nous connaissons en italien et en néerlandais sont beaucoup plus tardives puisqu'elles datent du dix-huitième siècle. Cf. PRATI (Angelico), *Vocabolario etimologico italiano*. Roma, 1969, art. « *medio evo* » et KLUYVER (A.), *Woordenboek der Nederlandsche Taal*. 9de deel, 's Gravenhage en Leiden, 1913, col. 674-675.

¹⁵ Cf. n. 6.

¹⁶ CANISIUS (Henricus), *Antiquae lectionis tomus I. in quo XVI. antiqua monumenta ad historiam mediae aetatis illustrandam*. Ingolstadii, apud Andream Angermarium, 1601, in-4^o [B.N. : C. 1979 ; la parution des cinq autres tomes s'est étalée jusqu'en 1608]. Cf. LEHMANN (Paul), *op. cit.*, 1914, p. 8 et n. 2. Sur Canisius, voir MOLHUYSEN (P.C.) et BLOK (P.J.), *Nieuw Nederlandsch biographisch woordenboek*, 5de deel, Leiden, col. 89-90.

¹⁷ En 1652, Georg Horn aurait fait le premier pas en publiant son *Orbis antiquus sive geographia veteris et medii aevi usque ad tempora Caroli Magni*, inaugurant ainsi l'application, fréquente par la suite, de la tripartition de l'histoire à la géographie. Je n'ai, pas plus que VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 57, trouvé d'exemplaire de cet ouvrage.

¹⁸ HACHENBERGUS (Paulus), *Germania media... in qua res mediorum seculorum, quae a Trajano ad Maximilianum Primum fluxere, ex priscis auctoribus recensentur, ...* Editio secunda, Jenae, sumtibus John. Jac. Oerten, 1686, in-4^o [B.N. : M.3229] (Je n'ai pu disposer de la première édition — datant de 1675 — que cite LEHMANN (Paul), *op. cit.*, 1914, p. 54). L'expression « *media secula* » qui, comme le titre l'indique, couvre également le bas-empire romain est nettement péjorative (cf. f. a3.r^o et v^o de la préface). C'est en effet après le règne de Trajan, que l'empire déclinant, les Francs s'y infiltrèrent.

Halle¹⁹ — qui publie aussi un *De latinitate mediae et infimae aetatis*²⁰ — enfin les deux glossaires latin et grec du non moins célèbre Charles Du Cange (1610-1688)²¹. Encadrent cette courte période les apparitions respectives de « *moyen temps* » (et de ses traductions) dans les dictionnaires bilingue (1671) et trilingue (1690) du jésuite François Pomey (ou Pomai)²², et de « *moyen âge* » dans le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690)²³ et la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694)²⁴. Toutes les définitions ou traductions qui sont données restent limitées à l'histoire de la littérature. Quant au « *moyen âge* », s'il ne possède qu'une position relative chez Furetière, il se voit par contre assigner un cadre chronologique défini quoiqu'encore non daté dans le *Dictionnaire de l'Académie française*²⁵.

On trouve dès lors les deux rameaux sur lesquels bourgeonneront au dix-huitième siècle les titres comprenant l'idée d'une période intermédiaire : d'une part les instruments de travail et les manuels de méthodologie d'autre part les ouvrages d'histoire régionale puis d'histoire générale de l'Europe. C'est encore l'expression « *medium aevum* » qui apparaîtra le plus souvent, bien qu'à la fin du siècle « *moyen âge* » soit de plus en plus présent²⁶. Jürgen Voss fait remar-

¹⁹ CELLARIUS (Christophorus), *Nucleus historiae inter antiquam et novam mediae, hoc est, ab Augusto Caesare ad Carolum M. in Occidente, et ad captam a Turcis Constantino-polim in oriente productae...* Ienae, impensis Johannis Bielckii, excudebat Samuel Krebs, 1676, in-12 [B.N. : G. 17.976].

²⁰ CELLARIUS (Christophorus), *De latinitate mediae et infimae aetatis liber...* Recognitus et auctus, Ienae, sumptu Bielckiano, 1682, in-12 [B.N. : X.7415]. Cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 426 n. 165.

²¹ DU CANGE (Carolus du FRESNE, dominus), *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis...* Lutetiae Parisiorum, typis Gabrielis Martini, 1678, 2 tomes in-4^o [B.N. : X.286-287] ; Id., *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis...* Lugduni, apud Anissonios, Joan. Posuel et Claud. Rigaud, 1688, 2 tomes in-4^o [B.N. : casier X.Grec. 22 (1-2)] (cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 427 n. 177).

²² POMEY (François), *Le dictionnaire royal*. Seconde éd., à Lyon, chez A. Molin, 1671, in-4^o, p. 604 [B.N. : X.2564] (cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 64) et *Le grand dictionnaire royal...* Edition quatrième, à Francfort sur le Mein, imprimé par J.Ph. André, 1709, in-4^o, p. 626 [B.N. : X.2566]. Je n'ai malheureusement pas pu utiliser l'édition de Francfort de 1690 mentionnée par Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 428 n. 184.

²³ « On dit aussi qu'un auteur est du moyen âge pour dire qu'il n'est ni ancien, ni nouveau ». FURETIÈRE (Antoine), *Dictionnaire universel...* Tome second, La Haye et Rotterdam, 1690, sous « moyen » (Cf. EDELMAN (Nathan), *op. cit.*, 1938, p. 10).

²⁴ « On appelle auteurs du moyen âge, les auteurs qui ont écrit depuis la décadence de l'empire romain jusque vers le dixième siècle, ou environ. » *Le Dictionnaire de l'Académie française*. Tome second, Paris, 1694, sous « moyen », p. 101 (cf. KURTH (Godefroid), *Qu'est-ce que le Moyen Âge ?* 4^e éd., Paris, s.d., p. 39).

²⁵ Aux ouvrages mentionnés dans ce paragraphe, il convient d'ajouter HOFMANNUS (Johannes Jacobus), *Lexici universalis historico-geographico-chronologico-poetico-philologici continuatio*. Basileae, 1683, qui emploie le terme « *medium aevum* » sur la page de titre (cf. EDELMAN (Nathan), *op. cit.*, 1938, p. 7). Je n'ai malheureusement pas trouvé d'exemplaire de ce livre.

²⁶ Cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, pp. 418-419. Comparer avec FURET (François),

quer que les ouvrages qui possèdent ce dernier terme paraissent dans les régions périphériques du Nord-Est du domaine linguistique français²⁷. Une enquête systématique n'a pas encore été menée pour l'Allemagne, mais l'utilisation sporadique de la terminologie dans la langue vernaculaire²⁸ et la répétition de celle-ci en latin devraient inciter à déplacer maintenant le champ d'investigation dans ce secteur.

Dès le crépuscule du dix-septième siècle, la limite en amont du moyen âge ne fluctuera plus beaucoup dans le temps. Le problème est différent pour la fin de celui-ci. En effet, suivant les critères utilisés, sa date peut varier de plusieurs siècles. Chez le philologue allemand D.G. Morhof²⁹ et l'érudit néerlandais M. Brouerius van Nidek³⁰, le moyen âge explicitement ou implicitement comprend le seizième siècle. Toutefois deux voies vont être prédominantes. Dans l'historiographie de langue française au dix-huitième siècle, la césure du onzième ou du douzième siècle se rencontre chez plusieurs auteurs³¹. Le critère dans ce cas est politique et la période de près de sept siècles qui est recouverte par la terminologie prend un caractère positif puisqu'elle voit naître les différentes monarchies de l'Occident et, en particulier, la monarchie franque, le douzième siècle constituant alors un affermissement du pouvoir politique. Cette idée se

« L'ensemble "histoire" » dans *Livre et Société dans la France du XVIII^e siècle*. Tome II, Paris-La Haye, 1970, p. 110.

²⁷ Cf. VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, pp. 82-83.

²⁸ JUNCKER (Christian), *Anleitung zur der Geographie der mittleren Zeiten*. Iena, 1712, in-4° (cf. VOSS (Jürgen), « Christian Junckers Programm zur Erforschung des Mittelalters (1712) », *Archiv für Kulturgeschichte*. XLVII. Band-Heft 2, Köln, 1965, p. 235-247) : LÖSCHER (Valentin Ernst), *Die Historie der Mittlern Zeiten, als ein Licht aus der Finsternüss...* Leipzig, zu finden bey Friedrich Lanckischen, 1725, in-4° [B.N. : G.4093] (cf. BÜDINGER (Max), « Über Darstellungen der allgemeinen Geschichte, insbesondere des Mittelalters », *Historische Zeitschrift*. 7. Band, München, 1862, p. 130 n. ***); ANVILLE (Jean-Baptiste Bourguignon d'), *Handbuch der mittlern Erdbeschreibung oder von den europäischen Staaten die nach dem Untergang des römischen Reichs entstanden sind...* Nürnberg, Ch. Weigel und Schneider, 1782, in-8° [B.N. : G.10.518], traduction de *Etats formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident...* Paris, imprimerie royale, 1771, in-4° [B.N. : G.4094] (cf. VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 250-251) ; enfin HALTAUS (Christian Gottlob), *Jahrzeitbuch der Deutschen des Mittelalters...* Erlangen, bey Johann Jacob Palm, 1797, in-4° [B.N. : G.3824].

²⁹ Cf. MORHOF (Daniel Georg), *op. cit.*, p. 277 (voir VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 44).

³⁰ *Analecta medii aevi ofte oude en nooit voorheen gedrukte nederlandsche geschiedenis-boeken* (éd. par Matthaeus BROUERIIUS van NIDEK). Te Amsterdam, by Hendrik Bosch, te Middelburg, by Michiel Schrijver, 1725, in-8° [B.R. : V.H. 28.316]. Les chroniques rassemblées couvrent le moyen âge comme dans l'ouvrage auquel il fait théoriquement suite : *Veteris aevi analecta...* (éd. par Antonius MATTHAEUS), Lugduni Batavorum, apud Fredericum, Haaring, 1698, in-8° [tome I : B.N. : M.21409 ; l'ouvrage complet comprend 10 volumes].

³¹ On peut la rapprocher formellement de la limite en aval de l'expression « *Dark Ages* » des Anglo-Saxons.

rencontre par exemple chez les ecclésiastiques P.N. Lenglet-Dufresnoy (1674-1755)³² et Ch. Wastelain (1695-1782)³³ dans le domaine de la géographie historique et, d'une manière plus générale, chez le mauriste J.-F. de Vaines dont les critères de périodisation sont tantôt politiques, tantôt culturels³⁴. On va les retrouver dans d'autres ouvrages, car l'existence d'une histoire générale postule des critères de détermination empruntés aux divers secteurs de l'activité des hommes. C'est ici que se fait jour la solution qui finira pas s'imposer, celle de la fixation du cadre chronologique du moyen âge. Desmarest, par exemple, dans son article sur la géographie dans l'*Encyclopédie* (en 1757) fait appel à l'histoire politique pour le début du moyen âge (« décadence de l'empire ») et à l'histoire culturelle pour la fin de celui-ci (« renouvellement des lettres »)³⁵. Le *Dictionnaire de l'Académie française* fera de même dans sa cinquième édition (1798)³⁶, mais, en 1835, son critère sera purement politique et militaire comme chez James Harris en 1781³⁷. Bref, il ne faudrait pas croire à une trop grande rigidité des concepts tels qu'ils s'élaborent au Siècle des Lumières. Les différents angles qui peuvent être pris pour définir la dimension du moyen âge apparaissent chez le théologien Johann Friedrich Bertram (1699-1741) dans la première moitié du

³² Cf. LENGLET-DUFRESNOY (P.-N.) *Méthode pour étudier l'histoire, ...* Nouvelle éd., tome premier, à Paris, chez Pierre Gandouin, 1719, in-4°, p. 9 [B.N. Rés. G.1077].

³³ Voir ci-dessous p. 133. Dans la même branche, le « moyen âge » du néerlandais Menso Alting (1636-1712) est plus étendu : *Descriptio Frisae... secundum medii aevi scriptores... ab emancipatione Francorum, Imp. Justiniano, ad XIII. seculi finem...* Amstelaedami, apud Henricum Westenum, 1701, in-fol. [B.N. 1336], qui succède à un autre ouvrage du même auteur : *Notitia Germaniae inferioris antiquae... Descriptio, secundum Antiquos, ... A.C. Julio Caesare, ad Justinianum Aug. ...* Amstelaedami apud Henricum Westenum, 1697, in-fol. [B.N. M.1335].

³⁴ Cf. VAINES (Jean-François de), *Dictionnaire raisonné de diplomatique, ...* Tome premier, à Paris, chez Lacombe, 1774, in-8°, p. 16 [B.N. : V.54.460]. Déjà cité par Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 80.

³⁵ Cf. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (publié par M. DIDEROT et M. D'ALEMBERT). Tome septième, à Paris, chez Briasson, David, Lebreton et Durand, 1757, p. 613 [B.N. : Z.348] (cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 77).

³⁶ Cf. *Dictionnaire de l'Académie française*. Tome Second, cinquième éd., à Paris, chez J.-J. Smits et Cie, an VI (1798), p. 138, sous « moyen » (cf. GORDON (George Stuart), *op. cit.*, p. 20).

³⁷ « Moyen âge : le temps qui s'est écoulé depuis la chute de l'empire romain, en 475, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. *Les auteurs, l'histoire du moyen âge* ». *Dictionnaire de l'Académie française*. Tome second, 6^e éd., Paris, impr. Didot, 1835, p. 242, sous « moyen » (cf. KURTH (Godefroid), *op. cit.*, p. 39 n. 1) ; « The interval between the fall of these two empires (the Western or Latin in the fifth century, the Eastern or Grecian in the fifteenth) making a space of near a thousand years, constitutes what we call the Middle Age ». HARRIS (James), *Philological inquiries. Part III (= Miscellanies, vol. V)*. London, printed for C. Nourse, 1781, in-8°, p. 240 [B.N. : Z.33.277]. Sur J. Harris (1709-1780), voir le *Dictionary of national biography*. Vol. XXV, London, 1891, p. 7-8.

siècle³⁸, et chez Voltaire (1694-1778) et Guillaume-Alexandre de Méhegan (1721-1766) respectivement en 1765³⁹ et 1766⁴⁰. Mieux encore ! Le problème des limites surgit dans la réflexion théorique dès 1712 chez Christian Juncker (1668-1714)⁴¹ et fera l'objet d'un commentaire du professeur d'histoire de Tübingen Christian Friedrich Roesler (1736-1821), qui révèle la multiplicité des points de vue qui étaient envisagés par ses prédécesseurs du dix-septième siècle et ses contemporains⁴².

Dans nos régions, à la suite d'un premier sondage, il semble bien que la terminologie n'ait pas été employée très souvent⁴³. Mais la géographie historique,

³⁸ « ... medium aevum, cujus initia ad seculum V. sive VI. terminum autem ad XIV. sive XV. ad aetatem scilicet usque Friderici III. referunt... » BERTRAMUS (Joh. Fried.), *Dissertatio anti-Lyseriana prior, de vera medii aevi barbarie...* dans *Meletemata literaria...* Brunsvigae, ex officina Rengeriana, 1731, in-8°, p. [181] [B.N. : Z.19.341] (déjà cité dans Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 62, mais la référence de ce dernier p. 227 est tout à fait erronée). A la page [180], Bertram précisait que cette dissertation avait déjà été produite neuf ans plus tôt. Sur J.F. Bertram, voir *Allgemeine deutsche Biographie*. Band II, Leipzig, 1875, p. 551.

³⁹ Cf. article « histoire » signé par Voltaire dans *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences...* (mis en ordre et publié par M.R. ***), tome huitième, à Neufchastel, chez Samuel, Faulche et compagnie, 1765, in-fol., p. 223 [B.N. : Z.349] (cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 36 n. 83).

⁴⁰ G.-A. de Méhegan envisage trois renaissances successives en Occident : d'abord celle du droit qui commence à la fin du onzième siècle, ensuite celle des Beaux-Arts en Italie à partir du dernier tiers du treizième, enfin la renaissance de « toutes lumières » à la fin du quinzième. (cf. MÉHEGAN (Guillaume-Alexandre de), *Tableau de l'histoire moderne depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la paix de Westphalie*, tome I, à Paris, chez Saillant-Besaint, 1766, in-12, p. XVIII de la préface [B.N. : G.11874]. Cf. Voss [Jürgen], *op. cit.*, p. 194 n. 56). Il faut remarquer cependant que sa vision de l'histoire est bipartite, l'histoire moderne commençant en effet chez lui en 476. Sur les principes qui guident sa périodisation, voir les pages XVI-XVIII de la préface de l'ouvrage cité.

⁴¹ JUNCKER (Christian), *op. cit.*, 1712, p. 37. N'ayant pas trouvé l'ouvrage, je renvoie à l'extrait cité dans Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 62 et n. 119.

⁴² « Incepere illud [medium aevum] vel a decremento Romani, vel ab invasionibus Barbarorum, vel a Constantino Magno, vel ab originibus monarchiae Francorum, vel a Muhammede, vel a Carolo Magno. Finivere autem vel literarum restitutione, vel Columbi in Americam itineribus, vel Maximiliani imperio, vel Sacrorum Reformatione ». *Dissertatio de annalium medii aevi varia conditione* (éd. par ROESLER (Christianus Friedericus), Tubingae, [1788 ou après-], in-4°, p. [3] [B.N. : G.7637]. Il ne fait d'ailleurs sur ce point que reprendre les réflexions de PUTTERUS, *Etwas zur vorläufigen Uebersicht des teutschen Staats-Rechts der mittleren Zeiten, ?*, pp. 4-6, que je n'ai pas eu en mains. Je renvoie donc aux passages cités dans la *Dissertatio...*, pp. 4-5. Roesler est aussi l'auteur d'une *Chronica medii aevi...*, tomus I, Tubingae, apud J.-F. Heerbrandt, 1798, in-8° [B.N. : G.12.555] (édition et critique de chroniques) et l'éditeur d'une *Dissertatio de Annalium medii aevi interpretatione...* Tubingae, litteris Schrammianis, [1793, ou après-], in-4° [B.N. : G.7576]. Pour sa vie, voir *Allgemeine deutsche Biographie*. Band XXIX, Leipzig, 1889, p. 239-240.

⁴³ Mes investigations ont porté sur les dix-septième et dix-huitième siècles.

comme je l'ai déjà remarqué, paraît être un terrain particulièrement favorable pour l'utilisation du schéma ternaire. On le rencontre dans une dissertation de 1754 chez l'historien jésuite Jean-Baptiste de Marne (1699-1756) qui l'emprunte directement au grand savant allemand Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) ⁴⁴.

1761 : une date dans le lent parcours de la notion, celle de la publication de la *Description de la Gaule Belgique selon les trois âges de l'histoire* par un autre historien de la Compagnie de Jésus, Charles Wastelain ⁴⁵. Plus que celle d'un exposé didactique, l'ouvrage prend la forme d'une obsession ⁴⁶. La tripartition y est érigée à l'état de système rigide au point de poser des problèmes de relation entre contenu et contenant ⁴⁷. Mais cette systématisation possède du moins l'avantage de nous éclairer sur un point précis : l'étendue du « moyen âge ». Son critère étant d'ordre politique, la période commence avec Clovis et finit au douzième siècle, moment qu'il qualifie tantôt de renaissance du pouvoir politique royal, tantôt d'« affermissement » de nos principautés suivant l'angle sous lequel il envisage les choses ⁴⁸. Son « moyen âge » n'est toutefois pas l'objet d'un jugement particulier. Les variantes de la terminologie chez l'évêque d'Anvers Nélis en 1790 n'ont, elles non plus, rien de péjoratif, au contraire. Il est particulièrement édifiant, à ce propos, de comparer le texte latin et sa traduction en français ⁴⁹. Enfin, restant dans le domaine de la lexicographie, je signalerai

⁴⁴ Cf. MARNE (Jean-Baptiste de), *Dissertations historiques et critiques sur les premiers évêques des Tongrois*, pp. 83-84 et 100 qui suivent l'*Histoire du comté de Namur*. A Liège, chez J.F. Bassompierre et à Bruxelles, chez J. Vanden Berghen, 1754, in-4° [B.R. : V.H. 27.931] (Nouvelle édition augmentée par J.N. Paquot, 2 tomes, à Bruxelles, chez J. Ermens, 1781, in-8° [B.R. : V.H. 27.933]). Sur J.-B. de Marne, voir la notice de Ch. PIOT dans la *Biographie nationale*, tome XIII, Bruxelles, 1894-1895, col. 765-767.

⁴⁵ WASTELAIN (Charles), *Description de la Gaule - Belgique selon les trois âges de l'histoire...* A Lille, chez la veuve de C.M. Cramé, 1761, in-4° [B.R. V.B. 1049] ; 2^e éd. revue par J.-H. GHESQUIERE, Bruxelles, chez la veuve de F. t'Serstevens, 1788, 2 vol. in-8° [B.R., V.H. 25962. A.]. Plutôt que d'un manuel d'histoire de Belgique, comme l'indique VERCAUTEREN (Fernand), « Le Moyen Age » dans *Les catégories en histoire*. (Etudes publiées par Ch. PERELMAN). Bruxelles, 1969, p. 32, il s'agit d'un manuel d'histoire de la géographie politique des territoires qui avaient constitué la Gaule Belgique. Sur Ch. Wastelain, voir la notice de Ed. de MOREAU dans la *Biographie nationale*, tome XXVII, Bruxelles, 1938, col. 103-104.

⁴⁶ L'ouvrage se décompose en effet en une série de triptyques pour chaque région étudiée. A l'intérieur de chaque tableau figurent un certain nombre de notices montrant l'histoire des lieux de la région concernée (Wastelain expose sa méthode aux pages 78-79 de l'édition de 1761).

⁴⁷ Cf. WASTELAIN (Charles), *op. cit.*, pp. 74-75.

⁴⁸ Comparer sur l'ambiguïté de sa définition WASTELAIN (Charles), *op. cit.*, pp. 74-75 (déjà mentionnées) et p. [I] de la préface où il indique, par ailleurs, que la géographie suit la même division que l'histoire, et précise les rapports qui existent entre ces deux activités de la connaissance.

⁴⁹ — « medio tempore » = « dans le moyen âge ». NÉLIS (Cornelius Franciscus de), *Belgicarum rerum prodromus...*, p. 10 (= *Comment l'histoire des Provinces Belges est intéressante*, p. II), Anvers, J. Grangé, 1790, in-4° [B.R. : V.H. 22.474.B].

également la présence de l'expression « *midden-tijdsche (historie)* » chez G.-G.-F. Verhoeven (1738-1809), dans un mémoire présenté en 1778 devant l'Académie de Bruxelles, pour deux raisons : elle apparaît, à ma connaissance, pour la première fois dans un titre et précède l'adjectif français équivalent⁵⁰.

Il ne faudrait pas cependant s'imaginer que la terminologie se soit généralisée dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il me semble en effet significatif que, ni le marquis F.G.-F. du Chasteler (1744-1789), ni L.-J.-E. Pluvier n'emploient l'expression « moyen âge » ou l'une de ses variantes dans leurs mémoires respectivement intitulés *Réflexions sommaires sur le plan à former pour une histoire générale des Pays-Bas autrichiens*⁵¹ et *Denkbeeld der merkwaardigste veranderingen, welke in Nederland, ten opzichte van zynen staet, gemeine zeden en volk, voorgevallen zyn, sedert het begin der vijfde tot het einde der vyftiende eeuw...*⁵². Ce dernier titre fait d'ailleurs penser à l'ouvrage contemporain du

— « ... multa nobis etiamnum indaganda sunt, a quibus lucem aliquam absoletis illis veteris aevi reliquis affundi posse haud immerito speramus, ut majori ita cum fructu legentium monibus terantur » = « ... il nous reste encore à faire bien des recherches, qui serviront, comme nous l'espérons, à répandre quelques lumières sur ces restes précieux, mais souvent obscurs, du premier et du moyen âge, et par là nous rendrons plus utile la lecture de ces ouvrages que nous publierons ». NÉLIS (C.F. de), *op. cit.*, pp. 74-75.

— « Chronographorum... medii aevi » = « chronographes du moyen âge ». NÉLIS (C.F. de), *op. cit.*, pp. 20 et 21.

— « Et suo illi exemplo nos docuere, ex libris nostris penitus abjicienda non esse haec mediae aetatis, oblectamenta dicam, an nugamenta ? » = « Ces savants hommes nous ont donc appris à ne point rejeter du corps de notre ouvrage, des rêveries, si on veut, mais passagères, mais agréables, des joujoux du moyen âge, ... ». NÉLIS (C.F. de), *op. cit.*, pp. 56 et 57. On remarquera l'usage de l'expression « moyen âge » dans les ouvrages examinés de J.-B. de Marne, Ch. Wastelain et C.F. de Nélis (dans la traduction en français), à l'exclusion des autres variantes de la terminologie, ce qui confirme ce que l'on savait déjà pour la France d'après 1740 (cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, pp. 412-419). Sur C.F. de Nélis (1736-1798), voir en dernier lieu sa biographie dans le *Nationaal Biografisch Woordenboek*. 4, Brussel, 1970, col. 609-625. (W.J.H. PRICE) qui renvoie aux publications antérieures.

⁵⁰ VERHOEVEN (Guillaume-Gommare-François), *Algemeene inleyding tot de aloude en midden-tydsche belgische historie...* inséré dans les *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie... de Bruxelles, qui ont remporté les prix en M.DCC.LXXVIII*. Tome III, à Bruxelles, impr. académique, 1779, in-4° [B.R. : V.H. 23.094]. Il emploie d'autre part le substantif à propos du latin vulgaire : « Zoo hebben onze schrijvers in tegendeel, het brabbel-latyn der middeneeuwen zoodanig vermeenigtvuldigt, dat de kundige Nederlanders alleen de benoeming van verscheyde zaeken kunnen verstaen » (VERHOEVEN (G.-G.-F.), *op. cit.*, p. 362). Sur Verhoeven, voir la notice rédigée par H. VANDER LINDEN dans la *Biographie nationale*. Tome XXVI, Bruxelles, 1936-1938, col. 651-653.

⁵¹ Publiées dans les *Mémoires de l'Académie ... de Bruxelles*. Tome troisième, A. Bruxelles, impr. académique, 1780, pp. 343-353 [*sic* pour 363], in-4° [B.R. : V.H. 23093]. Son souci de périodisation et la manière dont il le résout sont évidemment instructifs (cf. pp. 348 et sv.) Sur sa vie, cf. *Biographie Nationale*. Tome IV, Bruxelles, 1873, col. 25 (A. WAUTERS).

⁵² Publié dans les *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie... de Bruxelles qui ont remporté des prix en M.DCC.LXXVI*. A Bruxelles, chez J.L. de Boubbers, 1777,

professeur d'Edimbourg William Robertson (1721-1793) qui utilise aussi une périphrase⁵³. Ce qui peut signifier deux choses dans le chef de ces auteurs : soit un manque d'appareil conceptuel, soit l'inadéquation entre la période allant du v^e au xv^e siècle — et les aspects qu'ils en retiennent — et ce que nous entendons par « moyen âge ».

Remarquons d'ailleurs que le tableau que Pluvier présente pour le haut moyen âge puis, siècle par siècle, à partir du onzième n'est pas uniforme. La critique humaniste n'en est pas absente⁵⁴. Mais passant en revue l'économie, la société et les mœurs, et, se limitant aux Pays-Bas, il est plus nuancé que Condorcet (1743-1794) dans *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795), qui, travaillant sur une échelle beaucoup plus grande se permet des contrastes recouvrant des périodes plus vastes, ce qui est parfois difficilement conciliable avec son idée de progrès⁵⁵. Le point de vue de Pluvier est nettement relativiste et rend compte d'une certaine maturité d'esprit :

« Mais que personne ne s'imagine que ces changements se soient faits par degrés de siècle en siècle, en suivant un progrès égal, et que, par une suite naturelle, l'état de la Belgique, les mœurs et la félicité du peuple dusent atteindre à leur plus haut [sic] période vers la fin du quinzième siècle. Ce serait suivre le préjugé de ceux qui ignorent l'histoire ancienne, et qui, ayant ouï dire que les hommes des siècles passés étoient plus simples que ceux qui vivent dans ces temps, s'imaginent que le monde se raffine toujours, et que, plus on remonte à l'antiquité, plus on trouve les hommes grossiers et ignorans »⁵⁶.

Car le dix-huitième siècle voit se dessiner plusieurs courants. Les rationalistes, tout d'abord, qui reprennent les thèmes charriés par l'Humanisme et la Réforme, mais en les mettant au goût du jour⁵⁷. En Grande-Bretagne, au tournant des dix-septième et dix-huitième siècles, l'évêque de Salisbury Gilbert Burnet (1643-1715)

in-4^o [B.R. : V.H. 23.094]. Sur Pluvier, voir JEANJOT (Paul), *Index des lauréats de l'Académie royale ... 1769-1967*. Bruxelles, 1968, p. 119.

⁵³ ROBERTSON (William), *The history of the reign of the emperor Charles V with a view of the progress of society in Europe from the subversion of the roman empire, to the beginning to the sixteenth century*. Dublin, 1769, 3 vol. in-4^o [B.R. Réserve précieuse : V.B. 9058¹] qui connut de nombreuses rééditions. Sur W. Robertson, voir FALCO (Giorgio), *La polemica sul medioevo*. Torino, 1933 ; rééd. Napoli, 1977, pp. 155-190.

⁵⁴ « Les beaux commencements de l'université de Louvain, et les progrès qu'y firent quelques-uns de ses premiers élèves, semblèrent fixer l'époque où les Pays-Bas devaient sortir des ténèbres épaisses de l'ignorance ». *Traduction du mémoire du sr L.-J.-E. Pluvier*, p. 21 qui suit le texte néerlandais déjà cité.

⁵⁵ Cf. CONDORCET, *op. cit.* (éd. par Monique et François HINCKER), Paris, Ed. Sociales, 1971, p. 153.

⁵⁶ *Traduction du mémoire du sr L.-J.-E. Pluvier*, pp. 28-29.

⁵⁷ Voir à ce propos les réflexions de STOCK (Brian), « The Middle Ages as Subject and Object : Romantic Attitudes and Academic Medievalism », *New Literary History. A Journal of theory and interpretation*. Volume V, number 3, Charlottesville, 1974, pp. 538 et 543.

estimait que l'ignorance avait caché toute forme de savoir pendant dix siècles⁵⁸. Le jugement du rationaliste allemand Johann Jakob Brucker (1696-1770) porte sur une période plus limitée dans le temps. Bloquée avec la scolastique, la philosophie n'avait pour lui repris son envol qu'avec la Réforme⁵⁹. Cette critique du savoir des ecclésiastiques va être amplifiée dans la deuxième moitié du siècle des Lumières ainsi que l'utilisation qu'ils en avaient faite : en Angleterre chez James Harris⁶⁰, en France chez Voltaire⁶¹ et Condorcet⁶² par exemple. Chez ce dernier, les premiers siècles de « notre » moyen âge, qui se partage entre la sixième et la septième époque de l'histoire des « progrès de l'esprit humain »⁶³ sont représentés comme une période immorale où règne un pouvoir inique⁶⁴. Instrument de combat, celle-ci ne fait que prolonger par sa forme, sinon par son contenu, une tradition intellectuelle triséculaire.

Parallèlement à la persistance des systèmes de périodisation traditionnels — théories des sept âges augustiniens et des quatre monarchies⁶⁵, schéma dynastique des trois races en France⁶⁶ —, et alors que la vision tripartite de l'histoire ne

⁵⁸ Cf. GARIN (Eugenio), « Medio evo e tempi bui: concetto e polemiche nella storia del pensiero dal XV al XVIII secolo », *Concetto, storia, miti e immagini del medio evo*. (a cura di V. Branca), Venezia, 1973, p. 199. Sur G. Burnet, voir *Dictionary of national biography*. Vol. VII, London, 1886, pp. 394-405.

⁵⁹ Cf. BRUCKERUS (Jacobus), *Historia critica philosophiae a tempore resuscitatarum in Occidente literarum ad nostra tempora*. Tomi VI. Pars I, Lipsiae, apud Ch. Breitkopf, 1743, in-4^o, pp. 3 et sv., et pp. 71 [sic pour 77] et sv. [B.N.: R2431] cf. FERGUSON (Wallace K.), *La Renaissance dans la pensée historique*. Paris, 1950, p. 105 (original : *The Renaissance in historical thought. Five centuries of interpretation*. Boston, 1948) et le texte cité par GARIN (Eugenio), *op. cit.*, p. 223.

⁶⁰ « This was the age of monkery and legends ». HARRIS (James), *op. cit.*, p. 240.

⁶¹ Voir en particulier « *De la religion et de la superstition aux X^e et XI^e siècles* », chap. XLV. (publié pour la première fois en 1753) de VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, (éd. par Jacqueline MARCHAND), Paris, Editions sociales, 1975, pp. 128-133.

⁶² Voir CONDORCET, *op. cit.*, p. 153-154. Cf. VOSS (Jürgen), *op. cit.*, p. 285 n. 104 qui donne pour les différents passages qu'il cite une pagination tout à fait erronée.

⁶³ « *Décadence des lumières, jusqu'à leur restauration vers le temps des croisades* » (V^e-XIII^e s.) et « *Depuis les premiers progrès des sciences vers leur restauration dans l'Occident, jusqu'à l'invention de l'imprimerie* » (XIII^e-XV^e s.)

⁶⁴ Cf. n. 55.

⁶⁵ Pour plus de précisions, voir VAN DER POT (H.J.), *De periodisering der geschiedenis. Een overzicht der theorieën*. 's Gravenhage, 1961, pp. 39-43 et 76-84.

⁶⁶ Sur l'origine de celui-ci au moyen âge, voir récemment RANUM (Orest), *Artisans of glory. Writers and historical thought in seventeenth-century France*. Chapel Hill, 1980, pp. 6 et sv. Pour l'âge classique, voir plus précisément TYVAERT (Michel), *Recherches sur les histoires générales de la France au XVII^e siècle (domaine français)*, p. 93 (Thèse de 3^e cycle, Paris I, 1973, dactylographiée (publiée en partie sous forme d'articles) ; cote de la Réserve de la Bibliothèque de la Sorbonne : I 2338 (1-2)-4^o) et l'ouvrage qui lui fait suite : GROSPELLIN (Bernard), *La représentation de l'histoire de France dans l'historiographie des Lumières*, tome II, p. 775 (Thèse d'Etat, Paris IV, 1978, dactylographiée ; cote de la Réserve à la Sorbonne : W 1978 (1761²)-4^o).

s'est pas encore établie, on assiste très tôt à un mouvement de réaction contre les vues exprimées par les Italiens à l'encontre des cultures « barbares », c'est-à-dire non cisalpinnes⁶⁷, en particulier chez les humanistes allemands et français⁶⁸. Plus tard, au dix-septième et surtout au dix-huitième siècle, vont se développer divers courants qui vont progressivement réhabiliter le moyen âge⁶⁹. Loin de bourgeonner sur le même arbre, ils sont au contraire paradoxaux. Je ne citerai que quelques auteurs qui en sont les promoteurs ou les prototypes⁷⁰.

Dans le domaine de la littérature française, J. de La Fontaine (1621-1695) et la marquise de Sévigné (1626-1696), entre autres, apprécient la langue ancienne ainsi que sa « naïveté »⁷¹. De plus, comme l'indique Jürgen Voss, le travail des érudits dans le secteur des études médiévales donne à leur objet à la fin du Grand Siècle un statut équivalent à celui de l'Antiquité⁷². Toute cette évolution aboutit à une mise en question de la prédominance absolue de celle-ci, ce qui provoque ce que J. Voss met au centre de sa thèse, c'est-à-dire un glissement de valeurs qui se produit lors de la querelle des Anciens et des Modernes. On passerait alors du « goût absolu » au « goût relatif » pour la littérature ancienne, sentiment qui se manifesterait également dans les arts plastiques, en particulier l'architecture⁷³. Dans cette perspective va se développer l'attrait pour la poésie des troubadours, précurseur du mouvement romantique⁷⁴. Jean-Baptiste de La Curne de

⁶⁷ Sur le sens original du terme « barbarus », voir GILSON (Etienne), « Notes sur une frontière contestée », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*. Année 1958 - tome XXV, Paris, 1959, p. 79 n. 2.

⁶⁸ Cf. FERGUSON (Wallace K.), *op. cit.*, p. 40 et surtout FUMAROLI (Marc), « Aux origines de la connaissance historique du Moyen Age : humanisme, Réforme et gallicanisme au XVI^e siècle », *XVII^e siècle*, nos 114-115 (= *Présence du Moyen Age dans la France du XVII^e siècle — Art, littérature, érudition*), Paris, 1977, pp. 10-29.

⁶⁹ Sur l'intérêt pour le moyen âge et ses différentes perceptions durant le Grand Siècle, je renvoie aux différentes contributions du numéro spécial de *XVII^e siècle* consacré à ce sujet (cf. note précédente) : LEBEGUE (Raymond), « Le Moyen Age dans le théâtre français du XVII^e siècle : thèmes et survivances », pp. 31-42 ; GUICHEMERRE (Roger), « Rois barbares et galants (Histoire et romanesque dans quelques épisodes de l'*Astrée*) », pp. 43-70 ; VIEILLARD-TROIEKOUROFF (May), « Contribution des érudits du XVII^e siècle à notre connaissance des temps mérovingiens », pp. 71-83 et VANUXEM (Jacques), « L'art du Moyen Age vu par les contemporains de Louis XIV », pp. 85-98. Sans oublier l'ouvrage de base de EDELMANN (Nathan), *Attitudes of Seventeenth-century France toward the Middle Ages*. New York, 1946.

⁷⁰ Disposant de l'ouvrage récent de Jürgen Voss, je prendrai mes exemples essentiellement en France.

⁷¹ Cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 130.

⁷² Cf. Id., *ibid.*, p. 377.

⁷³ Cf. Id., *ibid.*, pp. 172-179 et 378-379. Sur le goût pour l'architecture médiévale, voir récemment le catalogue d'exposition publié par GRODECKI (Louis) et coll., *Le « Gothique » retrouvé avant Viollet-le-Duc* (Hôtel de Sully, 31 oct. 1979 - 17 févr. 1980). Paris, 1979, 168 p.

⁷⁴ Cf. KRAUSS (Werner), « Das Mittelalter in der Aufklärung » dans *Medium Aevum Romanicum. Festschrift für Hans Rheinfelder* (éd. par H. BIHLER et A. NOYER-WEIDNER). München, 1963, p. 226.

Sainte-Palaye (1697-1781) et Pierre-Jean-Baptiste Le Grand d'Aussy (1737-1800), qui ont fait récemment l'objet de monographies, illustrent en particulier cette tendance ⁷⁵.

Une revalorisation de l'époque médiévale apparaît également dans l'historiographie proprement dite suivant des points de vue très différents. Le « moyen âge » du précepteur des petits-fils de Louis XIV, l'abbé Claude Fleury (1640-1723), remplit ainsi, comme plus tard chez le comte Henri de Boulainvilliers (1658-1722), l'abbé Jean-Baptiste Dubos (1670-1742) et Johann Gottfried Herder (1744-1803) dans un autre domaine ⁷⁶, une fonction idéologique ⁷⁷. Il fait l'apologie de l'Eglise durant cette période, mais, par la même occasion — ceci est neuf —, il analyse les causes de la dévalorisation de la littérature médiévale :

« Je sçai ce qui a décrié les siècles dont je parle en ce discours, c'est la prévention des humanistes du quinzième siècle, un Laurens-Valle, un Platine, un Ange Politien. Ces prétendus scavans, ayant plus de littérature que de religion et de bons sens, ne s'arrêtoient qu'à l'écorce, et ne pouvoient rien ajouter que les écrivains de l'ancienne Rome et de l'ancienne Grèce. Ainsi il avoient un souverain mépris pour les écrits du moyen âge, et comptoient que l'on avoit tout perdu, en perdant la pure latinité et la politesse des anciens. Ce préjugé passa aux protestants qui regardoient le renouvellement des études comme la source de leur réformation » ⁷⁸.

⁷⁵ Cf. GOSSMAN (Lionel), *Medievalism and the ideologies of the Enlightenment. The world and work of La Curne de Sainte-Palaye*. Baltimore, 1968 (compte rendu dans VOSS (Jürgen), « La Curne de Sainte-Palaye und die Beschäftigung mit dem Mittelalter im Frankreich der Aufklärung », *Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte* (hg. vom Deutschen Historischen Institut in Paris). Band I, München, 1973, pp. 699-710) ; WILSON (Geoffrey), *op. cit.*, qui précise, p. 280, que ces auteurs ont tous deux contribué à l'avancement des études médiévales et à promouvoir, par leurs efforts pionniers, la littérature médiévale pour ce qu'elle était. Ces travaux prolongent ainsi les réflexions émises par ESTEVE (Edmond), « Le Moyen Age dans la littérature du XVIII^e siècle », *Revue de l'université de Bruxelles*, 28^e année, Bruxelles, 1922-1923, pp. 353-382.

⁷⁶ Le débat qui eut cours entre Boulainvilliers et Dubos portait essentiellement sur les origines des institutions françaises, projetant ainsi dans le passé les luttes politiques du premier dix-huitième siècle. S'affrontèrent ainsi la thèse germaniste du premier et la thèse romaniste du second. Cf. VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, pp. 262-267 et RICHET (Paris), *La France moderne. L'esprit des institutions*. Paris, 1973, pp. 148-150. Sur les raisons de la prééminence historiographique de ce sujet, voir les réflexions brèves mais importantes de FURET (François), *Penser la révolution française*. Paris, 1979, p. 14. Pour Herder, le moyen âge « devint une critique, un mythe poétique et culturel contre l'absolutisme français et le despotisme éclairé de Frédéric II ». GOSSMANN (Lionel), *op. cit.*, p. 337.

⁷⁷ Son attitude est nettement « obscurantiste ». Cf. FLEURY (Abbé Claude), *Discours sur l'histoire ecclésiastique...*. A Paris, chez P. Aubouyn, 1708, in-12, pp. 378-379 [B.N. : H. 8205]. Sur celui-ci, voir en dernier lieu WANNER (Raymond E.), *Claude Fleury (1640-1723) as an educational historiographer and thinker*. The Hague, 1975 (« Archives internationales d'histoire des idées », 76).

⁷⁸ FLEURY (Abbé Claude), *op. cit.*, pp. 376-377 (Passage déjà cité dans VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1965, pp. 246-247 et du même, *op. cit.*, 1972, pp. 187-188).

Onze ans après la publication du *Discours sur l'histoire ecclésiastique* de Fleury, le professeur d'Helmstedt, Polycarp Leyser (1690-1728) souligna, dans son plaidoyer en faveur de la latinité médiévale, l'importance de celle-ci, mais il fut vite contesté par J.-F. Bertram déjà nommé⁷⁹. Plus tard cette vision idyllique sera étendue au domaine des mœurs. C'est le cas, parmi d'autres, de Pierre-Camille Le Moine qui, dans son traité de diplomatique et d'archivistique, dont le premier tome parut en 1765, souligne la simplicité des gens du moyen âge⁸⁰. Retour aux sources où l'on sent poindre, ici encore, le romantisme.

Deux autres éclairages viennent également nuancer les tons du sombre tableau peint par les humanistes et les protestants. Nous avons déjà rencontré le premier chez Pluvier dans les Pays-Bas autrichiens⁸¹. Il se veut franchement relativiste comme chez l'abbé Claude P. Goujet (1697-1767)⁸². Le second prend naissance dans le milieu des « philosophes ». Deux travaux récents ont montré que, chez Voltaire, le moyen âge ne fut pas aussi déprécié qu'on l'a cru longtemps. Son point de vue est en effet bien loin d'être univoque : le prétendu mépris du penseur pour cette période étant surtout de superficie⁸³. On retrouve cette ambiguïté chez deux des protagonistes de l'idée d'un progrès continu de la civilisation : Turgot (1727-1781) et Condorcet (1743-1794) qui tentent de concilier le caractère négatif qu'ils attribuent à la plus grande partie de l'époque médiévale et le progrès souterrain de la civilisation durant cette période⁸⁴.

*
**

⁷⁹ Cf. ci-dessus n. 38. Il s'agit de LYSERUS (Polycarpus), *Dissertatio de ficta medii aevi barbarie...*, *historiae poetarum medii aevi praemissa*. Helmstadii, Acad. Typogr., 1719, in-4^o, surtout f.) 2 (r^o [B.N. : Yc. 3525]). Sur cet ouvrage, voir LEHMANN (Paul), *op. cit.*, p. 19 et du même auteur « Angaben und Anregungen der lateinischen Philologie des Mittelalters » dans *Sitzungsberichte der kgl. bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch - philologische und historische Klasse*. München, 1918, 8. Abhandlung, pp. 3-4. On peut noter aussi que NORDSTRÖM (J.), *Moyen Age et Renaissance*, trad. fr. Paris, 1933, p. 19 (or. suédois : Stockholm, 1929) utilise l'ouvrage de P. Leyser pour justifier les thèses que lui-même défend.

⁸⁰ Cf. LE MOINE (Pierre-Camille), *Diplomatique pratique ou traité de l'arrangement des archives et trésors des chartes...*, tome I, à Metz, chez J. Antoine, 1765, in-4^o, f.j. r^o de la préface [B.N. : V 15825]. Cité dans Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 260.

⁸¹ Cf. ci-dessus, p. 135.

⁸² Cf. GOUJET (Abbé), *De l'état des sciences en France depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert...* A Paris, 1737, in-12, p. [1], [B.N. : R.37515]. Cité dans Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 210 n. 20.

⁸³ Cf. le résumé de la thèse de Robert Minard DAVIS, *Voltaire's treatment of the Middle Ages* (The University of Wisconsin, 1972) dans *Dissertation Abstracts International. A. The humanities and social sciences*. Volume 34, number I, July 1973, Ann Arbor, p. 309 et GATTO (Ludovico), *Medioevo voltairiano*. Rome, 1973, surtout le chap. IV « Voltaire, storico del medioevo ».

⁸⁴ Je renvoie plus particulièrement à TURGOT (Anne-Robert-Jacques), « *Second discours [en Sorbonne] sur les progrès successifs de l'Esprit humain, prononcé le 11 décembre 1750* » dans *Œuvres de Mr. Turgot...* (éd. par P.S. DUPONT de NEMOURS), tome second, Paris, 1808, pp. 82 et 84 (cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, p. 283 n. 94 et 95). Pour Condorcet,

A cette diversité de comportements mentaux ont correspondu, depuis plus de cent ans, plusieurs tentatives d'explication globale de l'origine de la notion et de la terminologie d'« époque intermédiaire ». Elles peuvent être rassemblées, à mon avis, en deux catégories.

Plusieurs chercheurs ont imputé l'apparition de celle-ci à un groupe d'intellectuels — philologues⁸⁵, historiens des seizième et dix-septième siècles⁸⁶, auteurs d'écrits apocalyptiques de l'ère pré-chrétienne⁸⁷ — tandis que d'autres évoquaient l'« esprit du temps » (*Zeitgeist*) — naissance de l'idée d'un « âge obscur » corrélativement au sentiment d'une renaissance que l'on place à des dates variables du quatorzième au seizième siècle —, faisant ainsi référence à une situation historique⁸⁸. Mais si certains se limitent à des considérations culturelles vagues, les auteurs de l'*Histoire du Moyen Age*, ouvrage traduit du russe en français voici cinq ans⁸⁹, proposent par contre une thèse plus intéressante quoique s'inscrivant dans une problématique connue. C'est ainsi que le « moyen âge » (le terme et la notion) aurait été « créé » par les « historiens de la Renaissance qui exprimaient les vues de la bourgeoisie ascendante », considérant celui-ci « comme une époque de recul et d'obscurantisme où l'Eglise faisait la loi »⁹⁰. Hormis les acrobaties chronologiques auxquelles ils se livrent⁹¹ et la réduction sinon l'erreur qu'ils commettent⁹², les historiens soviétiques ont du moins le mérite de poser un problème, quel que soit d'ailleurs l'avis que l'on puisse porter sur l'idéologie qui anime l'ouvrage.

voir *l'Esquisse...*, p. 154 (cf. VARGA (Lucie) *Das Schlagwort vom « finsternen Mittelalter »*. Baden-Wien-Leipzig-Brünn, 1932, p. 128 (« Veröffentlichungen des Seminars für Wirtschafts- und Kulturgeschichte an der Universität Wien », 8)). Dans le même sens, Herder, qui fait le pont entre les Lumières et le Romantisme réévalue le moyen âge, car pour lui toute période participe au progrès humain (cf. STOCK (Brian), *op. cit.*, p. 539).

⁸⁵ Cf. KURTH (Godefroid), *op. cit.*, p. 33.

⁸⁶ Cf. LEHMANN (Paul), *op. cit.*, 1914, pp. 7 et 9-10.

⁸⁷ Cf. VÖLTER (D.), « Über den Ursprung des Begriffs Mittelalter », *Nieuw theologisch tijdschrift*. 11de jaargang, Haarlem, 1922, p. 50.

⁸⁸ C'est, parmi d'autres, la position de J. Voss, qui commence son étude avec la prise de conscience de la Renaissance. (« *das Renaissancebewusstsein* »). (Cf. VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, pp. 22-23). J'ai souligné ces deux termes, car il me semble qu'en réduisant le problème à la grande Renaissance (en tant que vécu) et à un phénomène de conscience, c'est-à-dire à un phénomène rationnel, on supprime d'emblée plusieurs pistes de recherche.

⁸⁹ *Histoire du Moyen Age* (sous la direction de M. ABRAMSON, A. GOUREVITCH et N. KOLESNITSKY). Trad. fr. Moscou, 1976 (éd. or. 1964).

⁹⁰ *Ibid.*, p. 7. Les auteurs détournent ici complètement l'objet des critiques des humanistes qui dévalorisaient, avant tout et dans leur grande majorité, les lettres et la langue « médiévales ». Il me semble que leurs pensées vont ici au « moyen âge » des « philosophes ».

⁹¹ Ils sautent allègrement de l'humanisme italien du quinzième siècle à la fin du dix-septième pour revenir à la Renaissance et repartir vers le dix-neuvième (cf. *ibid.*, p. 7).

⁹² Cf. ci-dessus n. 90.

⁹³ La distinction faite entre « origine » et « diffusion », simple vue de l'esprit, n'a d'autre but que de rendre intelligible cet exposé.

On peut également ranger en deux subdivisions les interprétations qui concernent la diffusion de la notion⁹³ suivant l'argument qui les domine : mise en évidence du foyer d'irradiation de la notion ou de la diffusion de celle-ci par certaines catégories d'individus, cette dernière proposition rejoignant ainsi un type d'explication qui avait déjà été avancé pour l'origine du terme⁹⁴. En ce qui concerne plus particulièrement le Siècle des Lumières, relevons que l'érudit d'Oxford G.S. Gordon, se basant sur une information lacunaire, indiqua que le premier exemple du terme « moyen âge » en français n'apparaissait dans son sens général qu'avec l'*Histoire littéraire du moyen âge* de James Harris en 1785, lequel ouvrage n'était lui-même qu'une traduction de l'anglais⁹⁵. D'où il concluait un peu hâtivement que l'anglais semblait avoir délié le français de la connotation philologique de l'expression⁹⁶. Cette position fut battue en brèche par l'américain N. Edelman et l'allemand K. Baldinger qui, en bons romanistes, partirent en croisade contre cet impudent⁹⁷. J. Voss, dans sa thèse, alla même plus loin, car la justification de l'espace culturel sur lequel ont porté ses investigations n'est rien d'autre qu'une pétition de principe⁹⁸. Mais son étude quantitative de l'utilisation de la terminologie a pour résultat de remplacer le « décollage » presque vertical que K. Baldinger avait proposé⁹⁹, par une courbe exponentielle. En effet, entre la diffusion par les humanistes au seizième siècle et l'explosion des années 1820-1830, il établit une continuité, mais ses recherches sont cantonnées, je le répète, à la France¹⁰⁰. A l'utilisation au dix-septième siècle de la terminologie par les érudits ecclésiastiques (Oratoriens, Jésuites et Mauristes), les protestants et des savants isolés succèdent, à partir du dix-huitième siècle, de multiples preuves d'emploi de celle-ci qui proviennent, outre des catégories citées, de nombreux périodiques et d'ouvrages d'historiens et d'hommes de lettres. J. Voss donne

⁹⁴ Je ne puis malheureusement pas m'étendre sur ce point ici.

⁹⁵ HARRIS (James), *Histoire littéraire du moyen âge*. Paris, J.-R. Lottin, 1785, in-12 [B.N. : Z.12.893] traduction par BOULARD de la 3^e partie des *Philological inquiries*, ouvrage déjà cité n. 37 (cf. GORDON (George Stuart), *op. cit.*, p. 22).

⁹⁶ Cf. GORDON (George Stuart), *op. cit.*, p. 22.

⁹⁷ Cf. EDELMAN (Nathan), *op. cit.*, pp. 13-14 (et la démonstration qui suit) ; BALDINGER (Kurt), *op. cit.*, 1962, pp. 13-14.

⁹⁸ « Da Frankreich im 17. und 18. Jahrhundert die führende europäische Kulturturnation war und nicht nur auf dem Gebiete der Literatur, die damals die Anschauungen über das Mittelalter stark prägte, sondern auch in der historischen Forschung den ersten Rang einnahm, konzentriert sich diese Untersuchung auf den französischen Kulturraum, wobei Seitenblicke auf die Entwicklung in benachbarten Ländern die Konturen der französischen Position noch klarer hervortreten lassen ». VOSS (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 15.

⁹⁹ « Reste à savoir quand *moyen âge* a quitté les milieux savants, les milieux des spécialistes pour devenir un terme du langage courant. Ce tournant important, le plus important depuis la création du mot, se situe au commencement du XIX^e siècle. Il est dû au courant romantique qui bouleverse en même temps la conception du moyen âge », BALDINGER (Kurt), *op. cit.*, 1962, p. 18. Il touche ici au problème fréquemment soulevé depuis quelques années des différents niveaux de culture.

¹⁰⁰ Cf. Voss (Jürgen), *op. cit.*, 1972, p. 374.

enfin pour cause à cette généralisation du terme « *moyen âge* » « les nouvelles et diverses incitations à la réflexion historique et le développement des sciences historiques », ce dernier élément ne faisant que déplacer le problème et, fondamentalement, n'expliquant pas grand-chose ¹⁰¹.

*
**

On aura remarqué que, jusqu'à présent, a été essentiellement étudié — je fais abstraction de l'interprétation soviétique — l'effet de multiplication dans l'usage de la terminologie. Autrement dit, on s'est interrogé — pour parler en termes économiques — sur les phénomènes de « production » et d'« offre » de celle-ci. La « demande » de la notion qui est véhiculée et formalisée par cette terminologie n'a par contre pas fait l'objet d'une réflexion approfondie. Le mécanisme dont je viens de rendre compte peut paraître grossier. Il a du moins l'avantage de mettre en évidence la notion de « réponse » — ou mieux, de « désir » — non encore introduite et la problématique psychologique et sociologique dans laquelle elle s'inscrit ¹⁰².

C'est à ce stade de l'exposé que le questionnaire mis en œuvre par la psychanalyse peut nous être utile ¹⁰³. La projection est en effet le mécanisme le plus apparent dans la « naissance » de la notion de moyen âge. La culture, d'une part, et l'Église médiévale, d'autre part, ont surtout fait l'objet des sarcasmes des intellectuels humanistes, protestants et rationalistes de l'époque moderne. A la lecture des textes apparaît de manière redondante et presque uniquement la critique des produits des activités de sublimation de leurs prédécesseurs. Ce sont les manières d'écrire surtout, de construire, de vivre secondairement, de « faire » toujours, autrement dit des productions de type anal qui sont mises en évidence. Cette fécalisation des auteurs de celles-ci a pour but de dévaloriser, d'amoindrir un père vécu comme tout puissant, la purification déchargeant ainsi énergiquement les conflits inconscients en leur donnant une soupape de sûreté. Mais il s'agit de prendre garde au danger de projection et de superposer simplement les

¹⁰¹ Cf. ID., *ibid.*, pp. 372-373 (= du même, *op. cit.*, 1977, pp. 324-325).

¹⁰² L'idée d'un « besoin », qui fait appel au langage infantile, n'est pas adéquate. Les concepts de « réponse » et de « désir » impliquent au contraire la participation active de celui qui n'est plus seulement un « consommateur ».

¹⁰³ Il faut cependant élargir le champ d'enquête, l'explication se situant dans la longue durée et n'excluant pas d'autres systèmes tripartis sur lesquels il n'est pas possible de disserter ici. De même, je ne puis m'étendre sur les préalables méthodologiques que cette étude impose, et renvoie donc à trois « classiques » récents en langue française; BESANÇON (Alain), *Histoire et expérience du moi*. Paris, 1971; FRIEDLÄNDER (Säul), *Histoire et psychanalyse. Essai sur les possibilités et les limites de la psychohistoire*. Paris, 1975 et DEVEREUX (Georges), *Tragédie et poésie grecques. Etudes ethnopsychanalytiques*. Paris, 1975, surtout pp. 7-54 (préface et chapitre I: « *Art et mythologie* »). Pour la définition des concepts psychanalytiques, j'y ajouterai l'indispensable LAPLANCHE (Jean) et PONTALIS (J.-B.), *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris, 6^e éd., 1978.

stades de notre maturation au-dessus de la périodisation tripartite de l'histoire. Les choses sont en effet beaucoup plus complexes. La relation au père apparaissant comme une problématique non résolue, le couple antagoniste Antiquité-Moyen Age, quant au contenu, paraît plutôt être le résultat d'une ambivalence par rapport à celui-ci¹⁰⁴. Il s'agirait alors d'un conflit entre les bons pères et bons fils (les Anciens et les Renaissants) et les mauvais fils-mauvais pères tout à la fois (les « Modernes »¹⁰⁵ devenus les « écrivains du moyen âge »). On retrouve ce mécanisme dans le duel du Christ et de l'Antéchrist (inversion du premier) et dans l'espoir d'un messie à la fin des temps¹⁰⁶. Il est à noter d'ailleurs que, suivant la forme et le degré de la névrose, le règne de l'Antéchrist et l'époque intermédiaire que l'on peut assimiler au « Juif » ou plus récemment au « Bourgeois » sont toujours présents ou au contraire relégués dans le passé. Car je crois que l'on peut parler d'un véritable « racisme » pour qualifier l'attitude des humanistes et de leurs successeurs face au moyen âge et des différents mouvements qui ont projeté leur angoisse de castration sur l'Antéchrist¹⁰⁷. Ces deux mythes — car il s'agit bien de mythes dans les deux cas — me semblent appartenir au même complexe : celui d'une régression face à une prétendue résolution de l'Œdipe. Il s'explique par le mécanisme bien connu des défenses (ici mépris de la matière, du corps et de ses productions) résultant du déchaînement des forces instinctuelles lors de la puberté et permet ainsi de diminuer la tension psychique. D'où la fuite dans un narcissisme incapable de forger une véritable relation objectale¹⁰⁸.

L'ouvrage récent de Jean-Jacques Walter permet même de formuler des hypothèses plus avancées encore¹⁰⁹. Complétant les travaux de Sigmund Freud et de Mélanie Klein, il est, à la suite d'une entreprise gigantesque, arrivé à la conclusion qu'un symbolisé unique se cache derrière les équivalences des formes des mythes de la Grande Déesse : il s'agit de la pulsion de mort qu'il appelle « courant fusionnel » et qui tend à la déstructuration psychique¹¹⁰. Le mythe du

¹⁰⁴ Je précise que le principe de contradiction n'existe pas dans le processus primaire.

¹⁰⁵ Sur la critique de la « modernité » au XII^e siècle et chez les humanistes, voir GILSON (Etienne), *op. cit.*, pp. 78-79 et du même, « Le moyen âge comme 'saeculum modernum' » dans *Concetto, storia, miti, imagini del medio evo* (a cura di V. BRANCA). Venezia, 1973, pp. 3-4 et 8-9.

¹⁰⁶ Voir surtout COHN (Norman), *Les fanatiques de l'Apocalypse. Courants millénaristes révolutionnaires du XI^e au XVI^e siècle avec une postface sur le XX^e siècle*. Trad. fr. Paris, 1962, pp. 76-80 (or. anglais. London, 1957).

¹⁰⁷ Cf. DUBOIS (Claude-Gilbert), *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle (1560-1610)*. Paris, 1977, p. 505 n. 628.

¹⁰⁸ Ce mécanisme a déjà été mis en évidence pour les étudiants contestataires en mai 68. Voir STÉPHANE (André), *L'univers contestationnaire ou les nouveaux chrétiens. Etude psychanalytique*. Paris, 1969, surtout la 4^e partie de l'ouvrage.

¹⁰⁹ WALTER (Jean-Jacques), *Psychanalyse des rites. La face cachée de l'histoire des hommes*. Paris, 1977.

¹¹⁰ Id., *ibid.*, pp. 93, 95 et 138 en particulier.

« moyen âge » s'apparente en effet étroitement à ce complexe. Car le désir de retourner à l'âge d'or (l'Antiquité ou le royaume messianique qui n'est qu'un état passé projeté dans le futur), c'est-à-dire au stade prénatal, le désir de fusion avec la mère semble bien, en dernière analyse, être le ressort du mécanisme complexe que j'ai tenté de comprendre à partir de travaux récents d'une discipline voisine de l'histoire dans sa démarche. Mais la culpabilité née chez des intellectuels du bas moyen âge et de l'époque moderne en réaction aux pulsions sadiques-anales abhorrées en eux-mêmes, projetées sur leur prédécesseurs et leur narcissisme correspondant¹¹¹ ne peuvent expliquer le succès de la tripartition particulière de l'histoire dont je m'occupe à un moment donné.

C'est ici que l'explication psychanalytique trouve sa limite et que l'historien se retrouve en face de l'éternel problème de la cause profonde et de la cause seconde, le structuralisme ne donnant d'intelligibilité qu'aux sociétés qui n'ont pas d'histoire. Il y a onze ans, André Stéphane indiquait qu'« une certaine défense devant le complexe d'Œdipe avait assuré le succès du christianisme, voire lui avait donné naissance »¹¹². Comme corollaire du premier terme de cette proposition, pourrait-on considérer la civilisation chrétienne comme particulièrement favorable à une division ternaire de l'histoire ? La vision augustinienne du déroulement de celle-ci en sept séquences et la théorie des quatre monarchies ne s'inscrivent-elles pas elles aussi dans un schéma de ce type, la tripartition étant dans ces cas camouflée par le nombre des âges terrestres de ces systèmes ? Mais il est sûr, par contre, que le mythe d'un âge obscur succédant à une époque brillante et l'espoir d'un âge meilleur n'a rien de particulier à la civilisation chrétienne et son actualisation n'est pas le propre des Renaissances¹¹³. Je crois donc qu'il faut relativiser la part de « notre » moyen âge dans l'histoire des idées : il est jeune (il s'est vulgarisé voici seulement cent cinquante ans, ce qui ne représente que très peu de choses dans l'histoire des structures mentales et même plus modestement dans l'histoire des représentations du passé) et le rôle de l'Humanisme, du mouvement réformateur puis des pédagogues (des dix-neuvième et vingtième siècles) s'est limité à rationaliser, à formaliser un mythe archaïque en l'objectivant, c'est-à-dire en l'adaptant à une réalité (puisque vécue comme telle) d'un monde en transformation, réalité qui ne dut être rien d'autre qu'un support à une fantasmatique préexistante et qui a assurément joué le rôle de catalyseur. J'irai même plus loin. Je pense que l'énergie dépensée depuis plus d'un siècle pour combattre la notion de moyen âge et même pour l'étudier appartient au même complexe que celui de ceux qui l'ont créée. Il n'y a en effet réaction que lorsque la négation de la notion répond à une problématique inhérente à l'individu. A un autre niveau, l'historiographe tente de satisfaire son désir d'une

¹¹¹ Cf. note 108.

¹¹² STÉPHANE (André), *op. cit.*, p. 11.

¹¹³ Voir surtout COHN (Norman), *op. cit.*, *passim*.

manière à peine métabolisée en cherchant le moyen âge chez l'Autre alors qu'il est chez lui ¹¹⁴.

En conclusion de la dernière partie de cet article qui est — faut-il le rappeler — à conjuguer au potentiel, je relèverai qu'il eût été dérisoire de faire intervenir ici et là quelques éléments biographiques qui auraient donné une fausse impression d'historicité à ces quelques réflexions. Il s'agit d'hypothèses qui participent à une problématique globale. La cohérence que j'ai tenté de mettre en relief est fatalement réductrice d'une réalité complexe. Mais confiner cette recherche à l'activité sécurisante de l'érudition sans accorder de place à la compréhension du problème — voire à une amorce de conceptualisation ¹¹⁵ — n'eût été à mes yeux qu'un exercice de style.

¹¹⁴ Sur l'ambivalence du moyen âge aujourd'hui, voir les réflexions plus générales de LE GOFF (Jacques), « Le Moyen Age de Michelet » (1974) dans *Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident : dix-huit essais*. Paris, 1977, p. 45 ; DUBY (Georges) et LARDREAU (Guy), *Dialogues*. Paris, 1980, pp. 106-109 ; POMIAN (Krzysztof), « Les avatars de l'identité historique », *Le Débat*, n° 3, juillet-août 1980, p. 117 ; ZUMTHOR (Paul), *Parler du moyen âge*. Paris, 1980, pp. 29 et 35-37.

¹¹⁵ Sur la nécessité de celle-ci, voir, par exemple, les livres récents de FURET (François), *op. cit.*, 1979 et de GUERREAU (Alain), *Le féodalisme. Un horizon théorique*. Paris, 1980.

Tapisseries de Beauvais, *Atrée endormie*.
propriété de la Ville de Paris.

TAPISSERIE ROYALE A SUJET DE L'ASTREE APPARTENANT A LA VILLE DE PARIS

par

Anne DESPRECHINS

Docteur en Droit

La manufacture des tapisseries de Beauvais contrairement à celle des Gobelins dont la production servait exclusivement à orner les demeures de la couronne, recevait relativement peu de commandes royales. Sa clientèle se composait de riches particuliers ou de marchands étrangers. Aussi les fluctuations de la mode et les caprices du goût mirent souvent les directeurs des ateliers en face de graves difficultés financières.

Heureusement une fois par année environ, ils pouvaient compter sur une rentrée de 15.000 à 20.000 livres, coût d'une fourniture importante livrée au roi ou à ses services. Elle comprenait une suite de tentures murales accompagnée quelquefois d'un *meuble* assorti, c'est-à-dire de garnitures de sièges dont les motifs reprenaient ceux des tapisseries. Ces ensembles élégants étaient souvent destinés à des cadeaux diplomatiques adressés à différentes cours d'Europe. Les très nombreuses tapisseries de Beauvais conservées aujourd'hui dans les pays germaniques proviendraient essentiellement de ces présents royaux. Les archives de la manufacture mentionnent en 1763 l'envoi au ministre des affaires étrangères, Bertin, de six panneaux de la *Tenture chinoise* d'après Boucher, qui devaient être expédiés en Chine¹. On aimerait savoir ce que les mandarins du céleste empire durent penser de cette vision d'eux-mêmes qui leur était présentée par le monarque d'Occident !

Cette même année 1763, les registres de la fabrique nous apprennent qu'une série de trois pièces, l'*Histoire d'Astrée*, fut tissée pour le roi. Les cartons dessinés

¹ J. BADIN, *La manufacture de tapisseries de Beauvais depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, 1909, p. 35.

par Deshays avaient pour sujets *Astrée endormie*, *Céladon sorti des eaux* et *la Fontaine du véritable amour*. Dix ans après, les deux premiers épisodes furent reproduits pour M. Bertin². On ne sait s'il s'agissait d'une commande personnelle du ministre ou si, cette fois encore, les deux pièces allaient enrichir le mobilier de quelque souverain ou celui d'un ambassadeur étranger accrédité à Versailles.

La Ville de Paris possède une vaste tenture de Beauvais (3,60 m. sur 5,70 m.) dont on ignore la provenance, les archives faisant défaut. Ce ne fut qu'en 1883 qu'on publia le premier inventaire des précieux objets mobiliers appartenant à la municipalité parisienne³. Ces trésors mis en sécurité durant la dernière guerre furent inventoriés et photographiés après les hostilités par les soins des services du Mobilier National. Mme Juliette Niclausse publia en 1948 une étude sur les *Tapisseries et tapis de la Ville de Paris*. Dans la tenture qui porte le n° 65 et qu'elle intitule *les Bergères endormies* (reproduction Pl. XXVI et XXVII), Mme Niclausse a cru voir un panneau de la série des *Pastorales* d'après Boucher, mais sans apporter toutefois de preuve à cette attribution. Miss Edith A. Standen, attachée scientifique au Metropolitan Museum, (New-York) a judicieusement attiré notre attention sur ce point. D'après nous, il s'agit en l'occurrence de la scène *Astrée endormie* exécutée pour le roi en 1763 d'après le carton de Jean-Baptiste Deshays ou éventuellement sa pareille envoyée à Bertin dix années plus tard. Deshays fut, comme on sait, l'élève puis le gendre de Boucher. Apprécié par Diderot pour la facture vigoureuse de ses tableaux à sujet religieux, il avait subi néanmoins l'influence de son beau-père et s'adonna comme lui aux sujets pastoraux et galants. On retrouve dans ces compositions le style et les façons du maître au point qu'il est parfois difficile de leur donner une attribution incontestable. François Boucher, premier peintre de la manufacture de Beauvais, amena tout naturellement son gendre à fournir à son tour des modèles aux lissiers.

Les scènes de *la Fontaine de la Vérité d'amour*⁴ et de *Céladon retiré des eaux du Lignon*⁵ qui n'ont pas été retrouvées jusqu'ici, avaient déjà inspiré les cartonniers entre 1630 et 1715⁶. Par contre pour cette même période nous n'avons rencontré aucune version du *Sommeil d'Astrée*. L'image de la bergère endormie, le corsage délacé et les cheveux épars, détaillée avec complaisance par Urfé répondait au goût voluptueux en vogue au siècle suivant⁷.

² *idem*, pp. 62 et 85.

³ LENFANT, *Inventaire général des œuvres, appartenant à la Ville de Paris, Edifices civils*, Paris, 1883, II, p. 402.

⁴ H. D'URFE, *L'Astrée*, p.p. HUGUES VAGANAY, Lyon, 1925-28 et Genève, reprint 1966, V, 11, pp. 475 et 12, p. 527.

⁵ *idem*, I, 1, pp. 13-16.

⁶ A. DESPRECHINS, *L'Astrée dans les tapisseries flamandes et brabançonnaises, Artes Textiles*, Gent, 1981, X.

⁷ H. D'URFE, *op. cit.*, II, 8, p. 329.

La tenture de la Ville de Paris illustre sans équivoque l'épisode de la célèbre pastorale que nous résumons ici. Céladon désespéré par la colère jalouse d'Astrée s'est précipité dans le Lignon. Quelque temps après, une troupe de bergers et de bergères égarée dans la forêt par une chaude nuit d'été, prend quelque repos en attendant le lever du jour. Astrée se trouve parmi eux avec ses deux amies Phillis et Diane. Céladon, qui a évité de peu la noyade, est resté caché dans les bois. « *Le jour estoit desja grand que les bergers mesmes estoient encore tous endormis. Au contraire, le triste Celadon, suivant sa coustume se leva de grand matin... il apperceut Astrée... et d'autant plus que son corps de juppe la serroit un peu, elle s'estoit deslassée... considérant particulièrement Astrée, il se remet sur un genou et s'approchant de sa belle main ne peut s'empescher de la luy baiser*⁸.

La vaste dimension de la tapisserie imposait au peintre de meubler suffisamment l'espace. Le sous-bois aux arbres tourmentés qui occupe la moitié de la composition, borde une clairière où la main de l'homme se décèle par la fontaine ornée d'un dauphin crachant de l'eau dans une cuve de pierre et de gros madriers éroulés, ruines d'une barrière ou d'une passerelle enjambant naguère le ruisseau. Au premier plan, un des bergers entortillé dans sa cape, dort étroitement entouré de ses moutons et de son chien. L'animal, dressé sur son séant, regarde sans broncher Céladon qui baise la main de sa bien-aimée dont le buste délacé s'abandonne mollement sur les genoux de Phillis et de Diane plongées dans le sommeil.

Le costume des bergères, l'architecture de la fontaine et les putti voletant en tous sens, concessions au style du temps, n'enlèvent rien à la fidélité de l'image aux détails du roman. La conformité presque ostentatoire au texte, de règle chez les premiers lecteurs d'Urfé, s'est progressivement effacée au cours du siècle suivant devant une interprétation plus libre, mais qui suit pourtant de près les péripéties du récit. Le bouvier que l'on aperçoit au fond conduisant un bœuf et deux brebis vers un point éloigné que son bâton désigne, rappelait aux familiers du roman pastoral le sacrifice que les bergers ne tarderont pas à offrir aux mânes de leur compagnon qu'ils croient noyé. En effet, Astrée à demi éveillée par la caresse de son amoureux, a cru entrevoir l'âme errante de Céladon dont le corps reste privé de sépulture. A la suite de cette apparition, le frère du disparu et les autres bergers tentent d'apaiser son ombre par une cérémonie funèbre minutieusement décrite où l'auteur s'est plu à faire étalage d'érudition⁹. Cette scène de sacrifice qui nous laisse indifférents aujourd'hui devait plaire aux lecteurs de jadis, car nous l'avons trouvée à plusieurs reprises dans des tapisseries tissées

⁸ *idem*, p. 332.

⁹ *idem*, II, 8, pp. 347-348.

entre 1630 et 1715¹⁰. Nous pensons en voir ici un rappel discret, cependant fort clair pour les contemporains des Deshays.

La qualité de celui pour qui cette tenture fut conçue, la reprise des cartons dix ans plus tard souligne, s'il en est besoin, le succès persistant de *l'Astrée* au XVIII^e siècle auprès d'un certain public d'âmes sensibles épris d'analyse psychologique. Seule sa longueur excessive a empêché ce roman baroque d'une exquise fraîcheur de conserver la place qu'il mérite parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature.

¹⁰ Sur 89 tapisseries répertoriées, nous connaissons le sujet de 31 d'entre elles illustrant 15 épisodes différents de *l'Astrée*. La scène du sacrifice est la plus fréquemment traitée avec celle des Nymphes retirant Céladon du Lignon.

ETUDE QUANTITATIVE ET ANALYSE INTERNE DE QUELQUES BIBLIOTHÈQUES LIEGEOISES DU XVIII^e SIECLE

par

Daniel DROIXHE

F.N.R.S.

Université Libre de Bruxelles et Université de Liège

Ces dernières années ont vu, à Liège comme ailleurs, le développement des études quantitatives d'anciennes bibliothèques locales. L'initiateur principal des recherches liégeoises, Etienne Hélin, avait bien marqué leurs limites, dans un document de travail datant de 1968¹. Les pages qu'on va lire concernent la mise au point des limites en question — aujourd'hui que nous pouvons juger sur pièces des résultats obtenus, ou des meilleurs d'entre eux². Chemin faisant, nous nous demanderons si un retour aux textes ne s'imposerait pas régulièrement, pour éviter quelques malentendus et conserver aux œuvres une dynamique suffisante.

¹ *Les bibliothèques à Liège au XVIII^e siècle*, dans *Sommaire des travaux du Groupe de recherche sur la sociologie des arts et de la littérature*, Univ. de Liège — Séminaire d'esthétique, 1968, pp. 55-57.

² Faute de place (et parce que la méthode employée est sensiblement la même), on ne s'occupera pas de l'étude de M. HODEIGE, *Les catalogues des bibliothèques comme source pour l'historien* [bibliothèques liégeoises de F.-J.-Ch. d'Othée, Ant. Defooz, Ad. de Stellingwerff, Ch.-Aug. Bassompierre et Liben, toutes du XVIII^e s.], dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 89, 1977, pp. 63-85. Signalons par ailleurs, bien qu'elle ne fasse pas nécessairement partie de la catégorie de travaux dont on va traiter, l'étude annoncée par J. LIÉNARD sur la bibliothèque du révolutionnaire Pierre-François Soleure, saisie en 1793 par la police du prince-évêque (à paraître dans le *Bulletin de la Soc. roy. Le Vieux-Liège*). Ensemble tout à fait digne d'une telle personnalité : on y trouve réunis non seulement Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Raynal, Beccaria, mais encore Condillac, Diderot, Helvétius, d'Holbach... Voilà un marchand « du commun » dont on aimerait beaucoup qu'il fût aussi, par ses lectures, un type représentatif. D'autres pièces des archives des biens séquestrés nous en diraient-elles plus à ce sujet (le document ici concerné se trouve aux Archives de l'Etat à Liège, Etats, 482) ?

Voire, dans l'un ou l'autre cas, leur simple vérité. On tâchera enfin de saisir cette dynamique par un exemple : celui de la bibliothèque, assez modeste, du marguillier Lambert Renson, décrite en 1761 lors d'un inventaire après décès.

Commençons par examiner l'analyse qui est proposée, dans ces travaux, des deux variables suivantes, dont la première au moins est centrale, pour la méthode et la perspective adoptées : le prix des livres et leur lieu d'édition.

L'étude réalisée par Nicole Haesenne-Peremans en ce qui concerne la bibliothèque du chanoine liégeois de Stoupy (1713-85) semble établir une relative dépréciation, à la veille des événements de 1789, de la théologie et de la « philosophie *sensu-stricto* », régression que l'auteur associe à une stagnation de l'intérêt pour les belles-lettres, lesquelles seraient « boudées » du public³. « Ainsi, la rubrique 'généralités', contenant seize fois moins de livres que la catégorie 'religion', atteint un prix plus élevé », lors de la vente de la collection Stoupy, en 1786. Les *Méditations* et les *Passions* de Descartes se bradent à 3 ou 7 sous. On adjuge à 8 sous le *Traité des langues* de Frain du Tremblay, en lot avec

³ *Une bibliothèque : reflet d'une culture et d'une personnalité*, dans *Bull. de l'Inst. arch. Liég.*, 84, 1972, pp. 87-106. Ce travail a été repris dans un article qu'ont publié les *Etudes sur le XVIII^e siècle* (6, 1979, pp. 187-90) : N. HAESENNE-PEREMANS et P. DELBOUILLE, *La présence française dans les bibliothèques liégeoises au XVIII^e siècle*. On y a schématisé les résultats de l'étude originale, ainsi que diverses données chiffrées, ce qui leur enlève un certain nombre de significations plus fines. Ceci n'est guère compensé par les modifications apportées au tableau I de la première analyse de N. Haesenne-Peremans (tableau 10 dans la seconde version) : on ne voit pas très bien, en particulier, l'utilité du changement touchant la date-pivot de 1735. Par contre, on aperçoit clairement ce qui est perdu dans la simplification d'un tableau comme celui concernant les lieux d'édition (III dans l'étude de base, 12 dans l'autre). Coordonné aux chiffres fournis à propos de la collection Saroléa (cfr *infra*), le tableau III n'est pas dépourvu d'enseignements sur les mouvements internationaux de l'édition et leurs répercussions au sein des bibliothèques liégeoises. Pour se borner aux impressions françaises, on aurait pu montrer comment les bonnes places occupées par Lyon, Rouen ou Douai, au classement des centres de librairie représentés ici, sont à mettre en rapport avec la persistance d'un fonds ancien, localisé dans des matières traditionnelles, et datant surtout du xvii^e siècle (première moitié de celui-ci pour Douai, seconde moitié pour Lyon) ; on y distingue aussi la percée, dans la première moitié du siècle suivant, d'autres ateliers situés au nord ou à l'est (Lille, Nancy), la concurrence plus ou moins importante d'Avignon et de Strasbourg (dont les manifestations peuvent être significatives, du point de vue de l'édition locale et de ses « changes »), etc. Réduit aux catégories « France », « Liège », « autres » et « ? », le tableau sur les lieux d'édition — critère déjà bien difficile à manier — ne dit plus grand-chose. Mais ceci, après tout, ne troublera pas autant le lecteur moyen que la contradiction (à moins qu'il ne s'agisse que de divergences dans l'expression) opposant sur un point de fait, et de quelque importance, la version originale de N. Haesenne et celle revue en collaboration avec P. Delbouille. N. Haesenne note au départ, dans la bibliothèque de Stoupy, « l'absence sur le plan philosophique de deux figures du siècle des Lumières : Montesquieu et Voltaire ». A quoi l'on comparera, dans la version abrégée : « Parmi les français, qui n'apparaît pas ? C'est la question qu'on a envie de se poser devant une liste où l'on retrouve, à côté de très nombreux auteurs des siècles précédents, tous les représentants éminents des Lumières », etc. *De minimis non curat praetor...*

un manuel d'orthographe. « Voltaire et Rousseau n'atteignent guère des prix élevés ». Même dans la catégorie des ouvrages à l'index — chose étrange — ce serait « en théologie et en belles-lettres que ces livres se sont le moins bien vendus », tandis que les volumes « classés dans la rubrique ' généralités ' ont une valeur égale à celle de tous les autres livres défendus ». L'évaluation moyenne du coût des livres selon leur genre confirme apparemment les rapports des prix globalement réalisés par catégories. « Le prix moyen du livre est plus élevé s'il s'agit de science, d'histoire, d'art, que lorsqu'il est question de théologie, de droit, de philosophie ou de littérature ». Sans envisager l'idée selon laquelle la faible valeur marchande d'un exemplaire imprimé peut très bien être liée à une grande diffusion du texte (voir le phénomène moderne du « livre de poche », qui n'illustre évidemment qu'une règle générale du marché), Mme Haesenne opte plutôt, comme on l'a vu, pour l'équation *valeur commerciale = valeur culturelle*. Pareille analyse des prix permet donc de conclure que le public des Lumières, à Liège, « délaisse la théologie et le droit pour les disciplines en vogue telles que les sciences naturelles, la pédagogie, l'histoire », et qu'il montre une indifférence sensible pour les lettres, tandis qu'il « s'intéresse aux techniques artisanales (horlogerie, gravure, sculpture, miniature), à l'agriculture et aux différents métiers manuels... ».

Tout ceci confirmerait bien sûr une image des Lumières principautaires accordée à l'une des caractéologies diffuses du Liégeois⁴ : pragmatique, n'ayant guère la tête spéculative ou littéraire, nettement tourné vers le domaine des « arts mécaniques », où il excelle et fait œuvre de pionnier. Et l'on conçoit comment les idées nouvelles, faisant leur chemin au XVIII^e siècle dans nos régions, auraient trouvé tantôt un terrain favorable (techniques, sciences naturelles, etc.), tantôt des domaines moins fertiles (littérature, philosophie), le réalisme local contribuant au recul, général, de la religion. La valeur marchande de la bibliothèque du chanoine Stoupy refléterait assez exactement cette situation culturelle, telle qu'elle s'affirmerait à partir de 1750. Mme Haesenne, précisons-le, ne s'est pas engagée dans la voie interprétative qu'on suggère ainsi. Mais on trouverait sans difficulté beaucoup d'éléments, de faits notoires qui appuieraient cette façon de voir : depuis les préoccupations pédagogiques du prince-évêque Velbruck ou du diplomate Jacques de Heusy jusqu'à la question, bien connue, mise au concours par la Société d'Emulation en 1779, « Pourquoi le pays de Liège, qui a produit un si grand nombre de savants et d'artistes célèbres, n'a-t-il vu naître que rarement dans son sein des hommes également distingués dans la littérature française ? ».

Quelque convaincante qu'elle soit, cette argumentation repose toutefois, en l'occurrence, sur des chiffres qu'il faut regarder de plus près. Un premier élément

⁴ Sur celles-ci, cfr E. HÉLIN, *L'opinion d'autrui, un miroir déformant ?*, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes — Histoire, économies, sociétés*, t. I, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1975, pp. 445-68 ; on y joindra : M. PIRON, *Wallons*, dans *Revue de psychologie des peuples*, 25, 1970, pp. 85-89.

vient bousculer les tableaux statistiques en question. On découvre comment l'*Encyclopédie*, rangée sous la rubrique 'Généralités', en accord avec la logique de la classification adoptée, confère à cette catégorie une importance exorbitante qui déséquilibre pour le moins un type de rapports. Pas étonnant, si « les livres à l'index classés dans la rubrique 'généralités' ont une valeur égale à celle de tous les autres livres défendus » : si l'on ajoute aux 1250 florins payés pour cette *Encyclopédie* les 330 florins de l'*Encyclopédie méthodique*, qui en prend la relève à partir de 1782, on s'explique que le « goût des généralités » laisse en apparence loin derrière lui — d'après le langage des chiffres — le « goût des belles-lettres ». L'acquisition d'une seule grande œuvre, qui dissimule à peine sa nature de monument littéraire sous la forme générale d'un répertoire, écrase de sa masse la somme foisonnante des œuvres particulières rangées sous la rubrique 'Littérature', dont l'*Encyclopédie* est coupée de manière peu naturelle. Parmi les gestes innombrables, aux significations si variées, qu'accomplit l'amateur de livres lorsqu'il constitue sa bibliothèque, une seule décision, la souscription à un vaste collectif ou à un ouvrage de référence, éclipserait toute une succession d'achats, toute une vie de choix.

Sans doute l'acquisition de l'*Encyclopédie* représente-t-elle une dépense considérable : celle-ci doit équivaloir, en gros, au huitième ou neuvième des revenus annuels de Stoupy, ecclésiastique si généreusement nanti qu'il est cité en exemple par Michel Deschamps, secrétaire du ministre plénipotentiaire de France à Liège, lors de l'élection du prince Velbruck (1772)⁵. Mais, sans même faire intervenir la place normalement assez importante que devrait occuper le livre dans le budget d'un lettré d'ancien régime, vivant sur le pouvoir de l'imprimé, nous savons tous que l'achat d'une encyclopédie, d'un grand ouvrage de consultation courante, d'une collection « indispensable à l'honnête homme » nous engage souvent moins, du point de vue intime, que la somme modique donnée pour tel volume qui nous tient à cœur. A cet égard, que la bibliothèque de Stoupy compte deux exemplaires d'une censure de l'*Emile*, voisinant avec une censure de Raynal et du *Bélisaire* de Marmontel, en dit peut-être plus sur la pénétration des Lumières en province et ses formes précises que ne le ferait la détention d'un in-folio encyclopédique dont on ne saura sans doute jamais ce qui a été lu. Il y a des livres auxquels leur nature décorative ou leur efficacité comme spectacle culturel confère une place particulière dans les bibliothèques. Ils déconcertent déjà l'historien ordinaire qui cherche les traces de leur action sur la vie intellectuelle effective d'un individu. Mais ils risquent de fourvoyer complètement l'historien

⁵ Il faut ajouter aux 5 000 florins brabant mentionnés par N. Haesenne (p. 91) les 11 500 livres dont Deschamps fait état, lesquels concernent les deux bénéfiques français du chanoine Stoupy (abbayes de Saint-Pierre d'Airvaux et de Saint-Pierre à Chalon-sur-Saône). V. M. DESCHAMPS, *Essai sur le pays de Liège et sur ses loix fondamentales*, (Londres), 1785 ; rééd. par U. Capitaine, Soc. des bibliophiles liégeois, publ. n° 6, Liège, de Thier et Lovinfosse, 1867, p. 42.

quantificateur qui, dans le cas d'encyclopédies, mêlerait de façon mécanique à ses calculs leur énorme masse d'incertitude, chiffrée en pages ou en prix.

Nous voilà donc déjà soulagés de découvrir que le rang médiocre occupé par la littérature ou la philosophie au palmarès liégeois de la lecture n'est peut-être que le résultat d'une illusion d'optique. Débarrassés, par ailleurs, d'une autre illusion selon laquelle le prix d'un livre mesurerait l'intérêt accordé à son domaine, nous pouvons considérer d'un œil neuf le tableau consacré par Mme Haesenne aux « livres les plus chers ». Il faut y joindre, comme le recommande l'auteur, le tableau présentant la répartition des livres par genre et par degré de difficulté ; en vertu de ce dernier critère, les ouvrages sont en effet distribués selon trois niveaux : « livres d'érudition nécessitant des connaissances approfondies », « livres destinés tant aux savants qu'aux non-initiés », « livres de vulgarisation ». Il ressort de la comparaison de ces deux séries de chiffres que la littérature constitue décidément le secteur le plus « démocratique » et le plus ouvert. Celui-ci offre la proportion la plus basse de livres chers : 5,5 %. Il montre par ailleurs la proportion la plus élevée (80 %) d'ouvrages d'une difficulté moyenne — pas de surprise —, c'est-à-dire d'œuvres alliant, selon les critères adoptés, une bonne tenue intellectuelle à un contenu normalement accessible. Plusieurs autres catégories (' Arts, loisirs, vie domestique ', ' Religion, philosophie ', ' Sciences naturelles, mathématiques, médecine ', etc.) présentent, par contraste, des classes de spécialisation ou de vulgarisation beaucoup plus marquées. Leurs divisions accentuées répondent à celles qui partagent le public. Dans ce sens, les belles-lettres ont un caractère d'ouverture qui en fait (si nous ne le savions) le lieu privilégié du progrès intellectuel pour la majorité de la société. Les livres de religion et de philosophie, appréciés globalement, ne sont pas non plus très chers, en général. Le nombre d'ouvrages d'un prix élevé se monte à 6 % du total pour la catégorie. Mais on note dans celle-ci, pour cette tranche d'ouvrages, une proportion importante d'œuvres d'érudition assez chères (plus de la moitié des 6 %), alors que dans la catégorie ' Belles-Lettres ', les livres spécialisés eux-mêmes sont d'un prix raisonnable, comme les livres plus faciles, qui savent aussi se mettre à la portée du public qu'ils visent et de ses maigres ressources. C'est que — parmi d'autres raisons — l'ouvrage religieux s'adresse notamment à des prébendiers opulents, soignés par l'Etat clérical liégeois, et ayant le sens de l'argent : il faut, pour s'en rendre compte, relever dans la bibliothèque de Stoupy les écrits relatifs aux bénéfices. Professionnelle, la religion paie mieux que l'essai philosophique ou le roman. Ainsi, même les ouvrages littéraires « spécialisés » doivent rester dans les limites de prix modérés. Le public n'y trouverait pas son compte, en payant cher une marchandise ne nourrissant que l'esprit ; et les « pauvres gens de lettres » doivent se résigner à le rester.

A cet égard, l'histoire est un secteur bien plus favorable. Elle aussi, comme la littérature, offre une proportion très importante (76 %) de livres d'une érudition moyenne, n'impliquant pas de spécialisation ou de compétences particulières : de la part du lecteur comme de l'auteur, cela va de soi. Mais ces œuvres où chacun

est en principe susceptible d'entrer (d'autant plus facilement que l'histoire « raconte », émeut par le rappel des « grandes familles », généalogise, parle du village, etc.), ces œuvres sont d'un bien meilleur rapport. On y trouve deux fois plus de livres chers que dans la catégorie 'Belles-Lettres'. Et quand on se donne la peine d'une certaine érudition, dans ce domaine si prisé, on en touche vite les bénéfiques : aucune production littéraire jugée de caractère technique n'atteint un prix considéré comme élevé, lors de la vente de 1781, tandis que près de 30 % des ouvrages historiques spécialisés rapportent assez gros. En somme, il y a pour ce type de lecture un public étoffé qui se présente à nous en deux strates, vers le niveau social supérieur : une couche de gens à qui l'on demande volontiers d'avoir du répondant, sans avoir une grande qualification intellectuelle ; et une clientèle, plus réduite, d'amateurs éclairés capables de donner régulièrement le prix fort. La structure des prix élevés réalisés, lors de cette même vente de la collection Stoupy, par les livres traitant d'art, de loisirs ou de vie domestique nous oriente vers un public analogue. La proportion d'ouvrages chers faisant appel à des connaissances ou intérêts particuliers monte ici à 40 %, pour l'ensemble des œuvres spécialisées.

On dira que pareilles interprétations ne font souvent que moduler, chiffres à l'appui, des impressions ou des constatations du sens commun. Sans compter que ce ne serait déjà pas si mal, on ajoutera que les relevés utilement fournis par Mme Haesenne contiennent sans doute d'autres enseignements qu'il ne nous appartient pas de rechercher dans les limites de cet article. Par exemple, il est possible que la catégorie 'Sciences naturelles, mathématiques, médecine', malgré une haute technicité globale, soit financièrement plus ouverte, plus accessible à un public élargi, que le domaine de la connaissance du « pouvoir social » (droit, économie), ceci se manifestant de deux manières : par une proportion moins élevée de livres chers (7 % d'un côté, 12 % de l'autre) et par le fait que les livres techniques dans la catégorie 'Sciences naturelles', bien que très nombreux, comptent à peu près deux fois moins d'ouvrages chers que dans la sous-rubrique correspondante du côté du droit, économie, etc. Encore une fois, un savoir « pur », généralement plus ardu, montrerait comment il s'incline en rentabilité commerciale devant le savoir du pouvoir.

Mais que d'analyses complémentaires, faisant parler les textes eux-mêmes, tout ceci réclamerait ! Retenons quant à nous qu'au risque d'alimenter des mythes ou une imagerie d'Epinal, il faut pousser dans un grand détail l'enquête statistique et sa lecture avant qu'apparaissent des significations serrant de près la réalité. Mal utilisés, les chiffres produits par Mme Haesenne risquent de prêter, au moins, à des schématisations dont il est difficile de se contenter. La vente de la bibliothèque de Stoupy pourrait ne dire que la stagnation pure et simple des lettres, le recul de la spéculation philosophique, religieuse ou juridique et l'affirmation nue du pragmatisme au pays de Liège. Les grands traits attribués à une certaine image des Lumières, joints à ceux de la « nation liégeoise », composeraient un dessin séduisant et sans doute véridique en plusieurs points. Mais à mesure qu'on

scrute les chiffres proposés, ces configurations se déplacent, et entrent dans des perspectives différentes. La littérature, qui occupait une place modeste, redevient le lieu où peuvent se retrouver à bon marché un nombre important d'hommes voulant échapper au pouvoir du quotidien. Ce pouvoir se défend aussi, avec ses privilèges, dans les bibliothèques : les livres qui conservent le droit ou qui donnent accès aux rémunérations de la foi se réservent plus souvent à une clientèle aisée. Ceci introduit dans les statistiques la leçon d'un autre pragmatisme. La montée des connaissances scientifiques ou techniques peut apparaître comme la clef d'une libération. L'intérêt pour les métiers ou la médecine progresse et, plus encore, annonce l'ère du progrès. Mais le destin de ceux qui optent pour le savoir ou le savoir-faire est presque inscrit déjà dans le marché du livre. La connaissance paiera moins, et souvent beaucoup moins, que l'achat d'une participation au pouvoir confidentiel. Les ouvrages vendus en 1781 l'enseignent par leur prix : il vaut mieux parier sur le passé que sur le progrès. La valeur marchande des livres d'histoire le montre aussi.

Après le long commentaire qu'à exigé le relevé du prix des livres, nous ne nous attarderons guère à l'examen de leurs lieux d'édition dans la collection Stoupy. Nous n'insisterons pas non plus sur les dangers que comporte le fait de prendre à la lettre les localisations indiquées par ces livres. Combien de fois les mentions « Paris », « Londres », « Genève » et autres ne dissimulent-elles pas des contrefaçons ou éditions de contrebande réalisées ailleurs ? Et comment mesurera-t-on vraiment la présence dans les bibliothèques locales de l'édition liégeoise, qui prit, au XVIII^e siècle, une part si appréciable à ces impressions clandestines ? La question d'une telle présence se pose en effet avec acuité. D'une part, il semblerait normal que les produits du cru circulent dans la région. Mais on doit craindre qu'il y ait là aussi une illusion rationnelle. Quand on imprime à Liège, en 1759, un recueil intitulé *les Mœurs du siècle* (contenant du Voltaire), Pierre Rousseau, qui distribue l'ouvrage, en adresse tant d'exemplaires à Lyon, Hambourg, Copenhague et Amsterdam qu'il n'en reste plus pour le débit local du marchand Bassompierre⁶. Comme on se tromperait, dès lors, en imaginant que, suite à l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire par le Liégeois Plomteux (sous la rubrique « Genève » !), on « dévore » nécessairement celles-ci « dans les harmonieuses demeures de Hors-Château ou du Mont-Saint-Martin »⁷. Les historiens du livre qui recherchent les trente-deux volumes de cette collection peu saisissable seraient les premiers ravis — et plutôt étonnés — qu'il en fût ainsi.

La différence radicale séparant livres parfaitement orthodoxes et productions moins avouables fait donc qu'il est très difficile, voire impossible, dans l'état

⁶ Cfr notre *Voltaire et l'édition liégeoise jusqu'en 1765 : A propos d'un embastillement*, dans *Livres et Lumières au pays de Liège (1730-1830)*, sous la dir. de D. Droixhe, P.-P. Gossiaux, H. Hasquin et M. Mat-Hasquin, Liège, Desoer, 1980, p. 156.

⁷ R. THISSE-DEROUETTE, *Les « amusemens » de la bourgeoisie liégeoise au XVIII^e siècle*, dans *La Vie wallonne*, 32, 1958, p. 98.

actuel des choses, d'apprécier correctement certaines statistiques concernant les lieux d'édition. Si l'on se fie aux pourcentages qu'atteint l'édition liégeoise dans les catégories du droit (près de 40 % de l'impression locale) et de la littérature religieuse (près de 35 %), et si on les compare aux maigres 4 % que totalisent la philosophie et les belles-lettres, dans ce même secteur de l'édition principautaire, on est tenté d'y voir la confirmation de deux éléments déjà évoqués : le lien plus ou moins fort unissant persistance du prestige théologique et nature de l'Etat liégeois ; et d'autre part, la médiocrité de l'intérêt pour les lettres et la spéculation. On y ajouterait volontiers, en vertu d'une caractérologie nourrie par les jugements des voyageurs sur la principauté, que l'importance de la production juridique locale doit bien refléter quelque chose de ce tempérament chicanier signalé chez les Liégeois. Le baron de Pöllnitz, au XVIII^e siècle, soulignait leur goût des procès, et il précisait que le pays « fournit plus d'occupation à la Chambre de Wetzlar que tout l'Empire ensemble »⁸. Mais à nouveau, notre connaissance insuffisante de l'édition clandestine risque de nous porter à sous-estimer la pénétration, dans les bibliothèques régionales, d'impressions littéraires ou « philosophiques » éventuellement réalisées sur place. Et ceci est d'autant plus vrai que les œuvres participant ou touchant au phénomène d'une telle pénétration des idées nouvelles ne se retrouvent pas uniquement, bien sûr, sous les rubriques 'Belles-Lettres' ou 'Philosophie'. Croire que le rapport entre celles-ci et une catégorie 'Religion' fournit une quelconque approche de mesure de la vitalité relative que connaît, chez un bibliophile ou dans une région, le mouvement des Lumières, c'est un leurre. Quelques exemples tirés de la collection Stoupy l'indiquent déjà. Plusieurs ouvrages traitant, pour les réfuter, du déisme ou de thèses politiquement avancées sont rangés, comme il est normal, sous la rubrique 'Théologie' (*Le déisme réfuté par lui-même*, imprimé à Liège, sous l'adresse de Paris, en 1766, la *Censure*, qui fut aussi publiée à Liège, de l'*Histoire des Deux Indes de Raynal...*)⁹. Cette présence apologétique, selon qu'elle est plus massive ou moins sensible, constitue un signe qu'on ne peut négliger, signe où s'inscrit en creux une agitation des esprits qu'il est parfois malaisé de saisir directement : or le clichage par catégories, pratiqué comme il l'est, masque tout à fait ce type d'indication. Mais le gauchissement qui en résulte est encore plus prononcé lorsque le partage en catégories entraîne une dispersion, et dès lors une certaine neutralisation, des textes philosophiques les plus engagés. L'examen d'une deuxième bibliothèque liégeoise du XVIII^e siècle en offrira une illustration rapide.

La bibliothèque en question est celle, vendue en 1786, de Jean-Mathieu de Saroléa, chanoine tréfoncier de la cathédrale Saint-Lambert, seigneur du ban de Cheratte, Barchon et Saint-Remy, et membre du synode diocésain¹⁰. On ne discu-

⁸ Cfr HÉLIN, 1975, p. 450.

⁹ N^{os} 489 et 818.

¹⁰ Cfr. M. LAUMONT-MARÉCHAL, *Recherches sur Jean-Mathieu de Saroléa, sa fortune, sa bibliothèque*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, 14, 1973, pp. 129-55.

tera pas ici l'incidence possible, sur la constitution des collections Stoupy et Saroléa, de charges ecclésiastiques assumées par ces derniers : suggérons simplement que Stoupy, examinateur synodal de 1744 à 1764, c'est-à-dire au moment où la campagne philosophique s'éveille chez nous, eut sans doute moins d'occasions d'être confronté à des « livres infâmes » que Saroléa, qui est au synode — où s'exerce la censure — dans les années marquant le déchaînement de cette campagne, sous le règne de Charles d'Oultremont (qui s'ouvre en 1764) ¹¹. Indépendamment de cette explication, il reste que la bibliothèque de Saroléa manifeste un intérêt bien plus grand pour les idées nouvelles et les ouvrages défendus. Michèle Laumont-Maréchal, qui étudie la collection, y relève « 316 livres prohibés, soit 14,52 % du total ». Grâce au rédacteur du catalogue décrivant celle-ci — selon toute vraisemblance le savant Jean-Noël Paquot —, le repérage de la littérature défendue, marquée d'un prudent astérisque, est en effet singulièrement facilité ; l'inventaire en question (1785) montre beaucoup plus de précision que le catalogue de Stoupy dans les descriptions bibliographiques : de cela aussi, l'historien qui quantifie est tributaire, et quand l'étude statistique des bibliothèques voudra détailler davantage ses analyses, ces indications d'éditeur, de format ou de pagination, permettant notamment d'identifier avec exactitude les impressions mentionnées, deviendront essentielles. Rendons ainsi hommage au soin et au souci d'orthodoxie de l'érudit Paquot, dont les astérisques mettent en évidence, mieux que l'évaluation globale par catégories de livres, le profond mouvement d'intérêt « philosophique » qui entraîne Saroléa. Car si l'on se fiait en l'occurrence à une distribution des ouvrages par genre et aux rapports des chiffres obtenus, quelle ne pourrait être l'erreur d'appréciation d'un analyste n'allant pas au delà de ses statistiques.

Non seulement, comme chez Stoupy, la réplique aux idées nouvelles et ce qu'elle exprime ne seraient par réellement pris en compte, se trouvant neutralisés, voire interprétés à contresens, sous une rubrique ' Religion '. Mais la littérature qui porte ces idées apparaîtrait elle-même dispersée, égarée dans des catégories dissolvant sa nature militante. Que la *Réfutation* (par le P. de La Croix) du recueil voltairien de l'*Evangile du jour* ou que *Les erreurs de Voltaire* dû à l'abbé Nonnotte ¹² laissent perdre leur signification particulière, leur témoignage sur le débat intellectuel liégeois, dans la masse des écrits « religieux », et que cette dernière continue d'opposer un front statistique serein aux assauts apparemment modérés d'une rubrique ' Belles-Lettres ', soit... Mais l'examen de livres disséminés dans d'autres catégories montre que l'attaque est bien plus importante, du point de vue des chiffres, et plus générale. D'abord, à côté des *Erreurs de Voltaire* et comptés dans la même classe, on trouve des *Pensées de Voltaire*, ou *De l'esprit* d'Helvétius : curieuses expressions de « théologie dogmatique » (titre de la section qui les accueille). On n'en fera pas reproche au catalogue de 1785.

¹¹ Cfr *ibid.*, p. 143.

¹² *Cat. Saroléa*, p. 36.

Il est normal que des textes irréligieux (ou hérétiques, jansénistes, quiétistes, etc.) figurent comme pièces à conviction dans une section sous-intitulée « Vérité de la religion chrétienne ; contre les athées, déistes, et autres incrédules » (ou « Contre les jansénistes, rigoristes », etc.). Ce qu'on regrettera, c'est que la globalisation statistique, qui ne peut pas tenir compte de tous ces cas d'espèce, fausse inévitablement l'image qu'elle donne d'une bibliothèque et de son propriétaire quand elle énonce : autant pour la littérature religieuse, autant pour les belles-lettres, et ainsi de suite. Des rayons entiers de la bibliothèque « théologique » de Saroléa sont dignes des collections d'un parfait incrédule, qui amasserait les témoignages relatifs aux *variations* du phénomène religieux, qui accumulerait avec malice et délice les livres étalant les errements ou contradictions de la pensée chrétienne, qui complèterait sa documentation concernant Epicure, Spinoza, Toland, ou s'intéresserait au Coran. A cet égard, le nombre élevé d'ouvrages marqués d'un astérisque vengeur, dans telles sections de la rubrique 'Théologie', est éloquent. Comment interpréter l'abondance de ces livres dangereux ? Et aussi, comment les intégrer sans réticence, de manière unilatérale, dans un calcul qui est censé dire la vivacité de la foi ?

D'autres ouvrages réprouvés se répartissent dans les diverses catégories, où ils entretiennent une contestation « philosophique » qui transcende les classifications, et où ils dissimulent éventuellement leur venin moderniste. *L'Histoire des Deux Indes* de Raynal est rangée sous la rubrique 'Voyages'. *Les Lettres persanes*, le *Contrat social*, *l'Emile*, le traité *De la sagesse* du sceptique Pierre Charron, qui trouvait que les religions révoltent le sens commun, tous ces écrits déplorables figurent dans la sereine catégorie de la 'Morale'. Le *Code de la nature* de Morelly ou les commentaires du matérialiste Robinet sur *l'Homme d'Etat* de Donato ne montrent pas trop leur vertu critique : l'un, entouré de quelques centaines d'ouvrages de droit (où il a évidemment sa place) ; l'autre ayant échappé à l'astérisque qui condamne¹³. Il est vrai que la précision de l'inventaire réalisé par Paquet dégage ici des sous-rubriques favorisant le soupçon. Là où le catalogue de la collection Stoupy ne voyait que du droit et, à l'intérieur de celui-ci, une répartition en formats, le catalogue Saroléa distingue une rubrique 'Droit naturel', bien pourvue en ouvrages prohibés, une rubrique 'Politique', une autre encore intitulée 'Liberté des Eglises', où « primauté du pape » et « autorité du clergé » semblent logées à la même enseigne, et traitées sans ménagements... L'affinement de la classification mettrait-elle ainsi sur la voie d'un regroupement appréciable des ouvrages suspects — en attirant l'attention sur des classes où s'exprimeraient de manière plus sensible certains débats essentiels du temps, des catégories-tests, si l'on veut ? Mais une fois encore, la réalité des œuvres déjoue et transcende ces aimables divisions. La taxonomie veut marquer chaque livre d'une lettre générique, mais, comme dans la *Bibliothèque de Babel* de Borges, « ces lettres n'indiquent ni ne préfigurent ce que diront les pages ».

¹³ *Ibid.*, pp. 68-71, 205-9 et 341.

Un seul exemple : ce n'est pas sous la rubrique ' Vérité de la religion chrétienne ', qui accueille Helvétius comme élément du dossier, ou ' Mélanges d'histoires relatives à la religion ', ou ' Politique ', ou ' Philosophie ', que l'on trouvera les fameuses et scandaleuses *Recherches* de Boulanger *sur l'origine du despotisme oriental* ; c'est, en vertu d'une certaine logique, dans l'innocente sous-section ' Droit public de différents Etats ' ¹⁴. Les livres, décidément, sont sournois. Que peut contre leur dissimulation une statistique qui croit leurs titres sur parole et qui n'a pas dans son « programme » de les mettre à l'épreuve ?

C'est à une telle mise à l'épreuve que l'on voudrait maintenant consacrer quelques réflexions, en prenant pour point d'application une troisième bibliothèque liégeoise. Celle-ci appartenait au marguillier Lambert Renson, obscur personnage attaché, au moment de sa mort, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Né en 1718, il laissa en 1761, lors de son décès, divers biens où était inclus le patrimoine d'une sœur et de son mari, disparus prématurément — patrimoine administré par notre marguillier, vu la jeunesse des enfants issus du couple en question. Ceci pourrait bien sûr avoir son importance, quant à l'homogénéité de la bibliothèque dont on va parler ; mais quelques éléments, trop longs à développer ici, paraissent indiquer que l'ensemble appartenait effectivement à Renson, et que, surtout, les livres sortant du lot doivent avoir été acquis par lui. Du reste, c'est aussi comme une totalité représentative de certains intérêts et de certains goûts, à une époque et dans un milieu régional donnés, que l'on considérera cette bibliothèque. Et c'est en lecteur idéal d'une pareille totalité que nous traiterons le modeste Renson. Les dimensions de sa bibliothèque permettent, pour une fois, cette utopie nécessaire d'un homme lisant les livres qu'il possède ou se procure, et percevant leurs implications. On aura compris que Renson n'est pour nous que le nom d'emprunt d'une situation culturelle commune au milieu du XVIII^e siècle.

La collection que décrit à la hâte le notaire Delacroix en 1761, en un inventaire retrouvé récemment ¹⁵, ne compte en effet qu'environ quatre-vingts ouvrages, ce qui contraste beaucoup avec les 3336 numéros de la bibliothèque de Stoupy ou les 2176 titres de la collection Saroléa. L'écart est moins sensible avec les 559 livres de la bibliothèque laissée en 1784 par Jean Lejeune, dont on va dire un mot, et surtout avec les 270 ouvrages — pour certains, très suggestifs — accumulés par le bourgmestre Henri Heyne dans la première moitié du siècle, ou encore avec la bibliothèque du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, dont un inventaire de 1755 compte près de 330 numéros. La collection de Lambert Renson est donc parmi les plus petites qui soient connues, pour l'ancien pays de Liège, et c'est sans doute ce qui fait son intérêt.

¹⁴ P. 76.

¹⁵ Grâce à Mme M. Defrecheux, que nous remercions de nous l'avoir signalé. Le document se trouve aux Archives de l'Etat à Liège : not. J.-J. Delacroix, 1754-62, 17 janvier 1761.

Par sa nature plus que par le nombre, elle s'oppose d'abord à une des bibliothèques qu'on vient de mentionner, laquelle mérite qu'on s'y attarde un peu : celle de Jean-Théodore de Bavière¹⁶. Il s'agit ici pour l'essentiel d'un ensemble d'apparat, qui par son caractère mondain offre nécessairement un minimum de sens sociologique, mais que son éclectisme distingué empêche de se présenter comme très expressif d'une idéologie, d'une vision du monde ou d'une personnalité consistantes. On peut souligner que cette bibliothèque de prince-évêque comporte les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, du Voltaire, les *Œuvres* de Fontenelle, l'*Esprit des lois* ou l'*Histoire naturelle* de Buffon. Mais la portée d'un tel relevé se réduit tout de même fortement, quand on veut bien considérer l'environnement des œuvres en question et la manière dont elles s'inscrivent dans des achats systématiques et impersonnels d'ouvrages « que l'homme de goût se doit de posséder », selon la formule consacrée. La collection du prince compte les huit volumes des *Œuvres* de Fontenelle ? On ne peut oublier qu'elle aligne à leur côté, coquettement rangées au rayon des in-octavos, les *Œuvres* de l'imaginaire Saint-Réal (tout à l'opposé de Fontenelle, soit dit en passant), les *Œuvres* de Dancourt, celles, pénibles, de l'« innocent Danchet », les *Œuvres* frémissantes de Madame de Villedieu, et puis celles de Regnard, de Gresset, et puis les classiques : Racine, Molière, Voltaire déjà... Que de variétés de styles, que d'écarts dans les tendances, quelle versatilité, en un mot, dans cette bibliothèque où plus rien n'a de relief, parce qu'elle montre partout sa constitution mécanique. On dira que chaque bibliothèque comporte naturellement une certaine proportion d'ouvrages acquis de la sorte, par sollicitation de la mode, obligation professionnelle ou pression sociale : livres qui ne permettent tout de même d'atteindre, dans la personnalité du possesseur, que ce qu'il y a de plus passif ou extérieur — type de vérité sociologique atone où la détermination de l'inerte occupe l'essentiel du champ¹⁷. Mais dans un cas comme celui des collections appartenant à Jean-Théodore de Bavière, il y a saturation de mondanité ou de prétention littéraire. Même l'ouverture sur le monde et la passion du dépaysement, que cette bibliothèque semble manifester de prime abord comme un trait dominant, se résolvent par accumulation, par surabondance en une indifférence de fond. Le prince s'intéresse aux *Délices de Rome* : et aussi aux *Délices de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, aux *Délices des Pays-Bas*, aux *Délices de la Suisse*, aux *Délices de la France*, aux *Délices de l'Espagne et du Portugal*, à l'*Histoire générale des voyages*, à celle des Incas, à celle de Pologne, à celle des *grands chemins de l'Empire romain*, à celle du Vésuve, à l'*Histoire navale d'Angleterre*... Tant d'intérêts donne le vertige, et on ne voit guère se dessiner l'image d'une véritable

¹⁶ *Catalogue des livres de la bibliothèque de son Altesse sérénissime et éminentissime Jean-Théodore Duc de Bavière, Cardinal, Evêque et Prince de Liège, etc.*, Liège, E. Kints, 1755.

¹⁷ V. aussi les critiques de P.J. BAYLEY à l'égard du *Catalogue de la bibliothèque de Jean-Baptiste Massillon*, édité et présenté par J. EHRARD et J. RENWICK (Clermont-Ferrand, Institut d'Etudes du Massif Central, 1977), dans *French Studies*, 31, 1980, pp. 198-99.

individualité, pas même d'une rêve culturel, à travers leur exubérance. Tout au plus l'affectation chamarrée d'un encyclopédisme de bon ton. Du reste, il n'y a là rien qui ne nous soit familier. Nous connaissons tous des bibliothèques de ce type.

Dans la catégorie des collections qui ne nous informent guère, voire pas du tout, sur les lectures réelles du public d'ancien régime, à un moment donné, il faut sans doute inclure la bibliothèque de la ville de Liège, telle que la saisit un catalogue de 1767 étudié par Nicole Haesenne-Peremans et Paul Delbouille¹⁸. Michel-Nicolas Jolivet, secrétaire du ministre de France à Liège, rapporte en 1783 qu'« on ne rencontre jamais personne » dans cette bibliothèque, qu'il juge au demeurant médiocre¹⁹. Ça se comprend. Un grand nombre des livres qu'on y propose, malgré un caractère d'ouvrages de référence, semble en rupture avec ce que demande ou pratique d'ordinaire le lecteur moyen des années 1760, dans la principauté. N. Haesenne-Peremans et P. Delbouille notent d'ailleurs justement l'absence, parmi ces livres, d'une œuvre comme celle de Bossuet, restée essentielle pour la culture liégeoise du XVIII^e siècle, et largement répandue. Et ils ont raison d'insister sur le fait que cette bibliothèque était constituée d'« ouvrages que leur prix mettait hors de portée de toutes les bourses ». Ils remarquent aussi « que les auteurs anglais et allemands sont absents », alors que les premiers sont représentés de manière significative dans deux autres collections analysées en parallèle : celle d'un Liégeois de la petite bourgeoisie, Jean Lejeune, peut-être un maraîcher (1723-84) ; et celle, plus restreinte, d'un marchand et notable verviétois, Henri Heyne, mort en 1746. On trouve chez l'un les *Voyages de Gulliver*, le *Paradis perdu* et les *Nuits* de Young, ce qui peut donner une idée neuve des loisirs d'un maraîcher, tandis que le second possède du Fielding et du Defoe, lesquels alternent, dans un ensemble de 270 titres, avec Lesage, Marivaux, Prévost, d'Argens, Voltaire et Montesquieu — ceci avant 1746 ! N. Haesenne-Peremans et P. Delbouille ne doivent pas craindre de « s'aventure[r] en disant que Henri Heyne était ouvert à la nouveauté ».

Ce qu'il faudrait se demander alors, c'est si la bibliothèque publique liégeoise de 1767, qui se présente pour beaucoup comme une sorte de contre-palmarès de la lecture à cette époque, ne compose pas une image culturelle sérieusement en retrait sur la réalité quasi populaire de la diffusion des Lumières. En d'autres termes, l'homme moyen qui achète de temps en temps les livres courants promus par la *Gazette Desoer* n'en sait-il pas plus, à tout prendre, que les habitués d'un savoir officiel et retardataire ? Il suffit, par exemple, de parcourir le chapitre « Médecine, chirurgie, anatomie, botanique » du catalogue de la bibliothèque publique pour se rendre immédiatement compte à quel point elle est vieillie, ou lacunaire. Dans le domaine botanique, même des auteurs comme Tournefort et

¹⁸ V. ci-dessus, note 3.

¹⁹ *Description du pays et principalement de la ville de Liège, dans Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, 1, 1897 ; en tirage à part, p. 18.

Linné, qu'un banal traité d'*Economie rustique* ne manquera pas de citer²⁰, font défaut. Côté médecine, Boerhaave, Sénac ou Haller sont absents (Morand est mieux traité). Sans la présence de certaines grandes collections ou de certains journaux, le catalogue ignorerait des secteurs entiers, caractéristiques, de la vie intellectuelle et de la lecture au XVIII^e siècle : domaine du progrès technique ou littérature sur le commerce, très florissante — et ne parlons pas de la littérature proprement dite, ici réduite à rien. A en croire ce catalogue, on imaginerait la société liégeoise de 1767 figée dans le droit canonique et l'économie sacrée des prébendes. Mais quand on sort de la bibliothèque, c'est une autre économie qui s'affirme bruyamment, et ce sont d'autres livres qui, au service de celle-ci, sollicitent le public : *Géographe manuel* d'Expilly, où l'on apprend les pays et les marchés, « les changes et les monnaies », « la manière de tenir les écritures », *Dictionnaire portatif de commerce*, qui informe sur « les finances, les arts, les manufactures, les fabriques, la minéralogie, les drogues », *Agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*, qui donne des notions juridiques, médicales ou hygiéniques, *Parfait bouvier*, etc.²¹

Dans tous ces livres, comme dans d'autres vade-mecum de forte diffusion, passe une certaine charge de progrès, de connaissance et d'ouvertures nouvelles sur le quotidien ; parfois, c'est l'apologétique chrétienne elle-même qui véhicule avec efficacité, en la combattant, la philosophie du siècle, comme dans le cas de l'abbé Gérard²² (dont il y aurait à envisager les *Petits prênes*, destinés *principalement aux peuples de la campagne*). N'est-ce pas là, par opposition à la sclérose de la bibliothèque publique ou à la facticité de la bibliothèque mondaine, une forme bien vivante de savoir éclairé, pratique ou vulgarisé, qui pénètre des couches de la population considérées a priori comme faites pour marcher derrière une minorité de gens avertis ? Cette situation non plus n'a rien que de banal. Le lecteur moderne de revues ou magazines à grand tirage est quelquefois mieux informé sur des tendances récentes de recherche, par exemple en sciences humaines, que l'étudiant qui s'en remettrait entièrement à telle ou telle bibliothèque universitaire mal pourvue.

Ainsi que la bibliothèque de la ville de Liège, celle de Lambert Renson — qui ne lui est évidemment pas comparable (réserve valant pour l'étude citée à la page précédente) — offre plus d'un aspect vieillot. Mais avec ses quatre-vingts livres et

²⁰ *Economie rustique, ou notions simples et faciles sur la botanique, la médecine, la pharmacie, la cuisine et l'office ; sur la jurisprudence rurale ; sur le calcul, la géométrie-pratique, l'arpentage, la construction et le toisé des bâtimens*, etc., Liège, Desoer, 1770, 2 t. (ne figure pas au de Theux).

²¹ Cfr la *Gazette de Liège*, 11 avril et 16 juin 1766, 2 mars 1768 (d'après M.-Fr. GÉRARD, *Aspects de l'édition et de la librairie à Liège sous le règne de Ch.-N. d'Oultremont (1763-71)*, mém. de lic. en phil. romane, Univ. de Liège, 1978, pp. 57 sv.). Les trois premiers ouvrages au moins ont connu une édition portant l'adresse de Liège.

²² Cfr J.-J. HEIRWEGH, *Les Lumières de l'abbé Gérard*, dans *Livres et Lumières au pays de Liège*, pp. 293-303.

quelques échappées familières vers des lectures moins conformes, cette collection modeste peut garder la trace d'un itinéraire personnel, et paraître plus évocatrice d'une réalité intellectuelle intimement vécue. Là aussi, on relève beaucoup de « classiques », que l'on serait tenté de considérer comme le fond neutre de la collection, sa couche de livres obligatoires. Mais l'assimilation, l'insertion dans l'existence ordinaire, de ces ouvrages de consultation courante semble suffisante pour qu'on sépare la base référentielle qu'ils constituent, noyau actif d'une sensibilité, du classicisme indifférencié des bibliothèques d'apparat. Quelques livres communs et d'un volume réduit, disposés bien en évidence au sein d'une bibliothèque de faible ampleur, ont fatalement une autre signification que les vastes — trop vastes — séries d'imprimés qui accablent certains rayonnages. La bibliothèque de Renson illustre ce qu'on serait tenté de considérer comme une loi du petit nombre, laquelle étendrait plutôt, contre nos habitudes statistiques, le sens des ensembles plus pauvres. La présence de Voltaire dans une collection, essentiellement religieuse, de quatre-vingts ouvrages peut être d'autant plus remarquable que la diversification littéraire, dans ce type de bibliothèque, est surtout le fait des « importantes collections de chanoines ou de curés des grosses paroisses urbaines »²³. A la limite, nous trouvons le cas de ce capitaine breton mentionné par Jean Quéniart : son bagage livresque, consigné après décès, se bornait aux sept volumes des *Lettres juives*. « Phénomène nouveau », et qui prend toute sa résonance de ce que l'œuvre en question apparaît seule.

Revenons à notre bibliothèque de marguillier, dont on peut espérer qu'elle est assez proche d'autres collections similaires. Là règnent en maîtres les best-sellers éprouvés de la littérature religieuse, fatigués par des générations de lecteurs et signalés laconiquement dans la liste du notaire Delacroix parce qu'on les sait trop connus²⁴. Nous n'entreprendrons pas ici leur analyse en règle par secteurs représentés, nous contentant, comme on va le voir, d'une répartition sommaire basée notamment, et de façon très empirique, sur l'apparition ou l'absence de divers livres caractéristiques dans des collections liégeoises de niveaux différents. Ceci dit, il y aurait grand intérêt, dans une étude complète, à essayer de vérifier pour nos bibliothèques locales quelques schémas d'évolution rappelés ou mis en évidence par des travaux comme ceux de J. Quéniart²⁵ : recul, au XVIII^e siècle, de la patristique, de la littérature conciliaire et, d'une manière générale, de la spéculation théologique ; maintien, voire progrès dans certains milieux (aristo-

²³ J. QUÉNIART, *Les hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIII^e siècle*, coll. Le temps et les hommes, Hachette, 1978, pp. 267 et 271.

²⁴ D'où quelques difficultés pour identifier des titres énigmatiques, aujourd'hui oubliés (sans compter que l'orthographe du notaire Delacroix ou de son adjoint ne simplifie pas la tâche : Bossuet, par exemple, est écrit « Bossoÿ »). Avec son amabilité coutumière, P.-M. Gason m'a aidé dans ces identifications.

²⁵ A l'étude citée plus haut, on joindra son *Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1978. On se réfère, dans ce qui suit, au premier ouvrage mentionné.

cratie, « bourgeoisie des talents ») et jusqu'à une certaine date, des ouvrages de piété ou de spiritualité ; « reconquête dévote » (M. Vovelle) parallèlement à laquelle une évacuation de « l'intelligence de la foi » laisse le champ libre, dans la seconde moitié du siècle, à une « infantilisation du spirituel », etc. Réservant pour une autre fois cette analyse (dont Quéniart offre un modèle), limitons-nous à citer en vrac, sur la base de la bibliothèque de Renson, quelques-uns des auteurs qui accompagnent jour après jour le lecteur chrétien et liégeois. Ceux-ci s'appellent : Croiset (spécialement les *Réflexions chrétiennes*, un livre de chevet depuis la fin du siècle précédent), Eustache Lenoble, Michel Boutauld et ses *Conseils de la sagesse* (1677), Jean-Etienne Grosez et son *Journal des saints*, que Liège republie au moins quatre fois, de 1689 à 1728...²⁶ D'un point de vue général, il y aurait bien sûr plusieurs autres classiques à mentionner, et le fait que ces livres si répandus, parfois si essentiels, manquent dans la collection Renson n'est peut-être pas indifférent. Ainsi, on n'y relève ni *Ange conducteur*, ni *Introduction à la vie dévote*, pas plus que *l'Imitation de Jésus-Christ*, dont l'édition connaît à Liège une poussée significative à partir de 1770, alors que l'impression de cet ouvrage marque le pas, pendant la génération précédente. En contraste avec une apologétique défensive qui ne trouve pas le langage du siècle, n'y a-t-il pas dans cet essor un repli (le retour en force du latin l'indiquerait)²⁷, une réponse à l'échec de l'ouverture religieuse — l'impossible ouverture — ainsi que le réinvestissement dévot d'une énergie spirituelle ne se satisfaisant pas des arguties à la Nonnotte ? Et n'est-ce pas la même énergie désemparée qui active le « christianisme social » et ses manifestations plus ou moins avancées ?

Les orateurs sacrés interviennent pour une part appréciable dans la plateforme culturelle commune que nous tentons de cerner maintenant, socle religieux dont on ne détaillera pas des constituants naturels comme bible, bréviaire ou explication des psaumes — bien que l'accent mis sur tel ou tel élément puisse être lourd de sens (par exemple, J. Quéniart montre de quelle manière la prédominance, dans les livres d'une majorité d'ecclésiastiques, du « manuel tout fait » et de « la pastorale sur l'approfondissement dogmatique » affaiblit chez les prêtres la capacité de riposte adéquate à un environnement nouveau). Ainsi, Massillon et Bretonneau, éditeur de Bourdalouse, sont bien présents, parmi

²⁶ V. respectivement : *Catalogue de livres (...) dont la vente se fera publiquement lundi 24 du mois de mars 1766, chez Mr Henon, estimateur juré*, n° 111 [= Henon, 24/3/66, 111 ; sauf indication contraire, le n° du livre renvoie à la première série d'ouvrages énumérés dans le catalogue] ; Henon, 2/12/66, 183 ; Henon, 26/3/67, 510. — Henon, 19/[2]/66 (bibliothèque du bourgmestre Sluse, d'après une note ms.), 3^e série, 10 ; Henon, 11/3/66, 7 et 111 ; Henon, 24/3/66, 79 et 314 ; Henon, 26/3/67, 512 ; Engel, 26/3/73, 59. — Henon, 11/3/66, 377 ; Henon, 24/3/66, 370 ; Henon, 8/4/66, 58 ; Henon, 2/12/66, 55 ; de Fooz, 12/3/67, 13 ; Henon, 26/3/67, 111. — Henon, 20/3/66, 183 ; Henon, 19/12/66, 145 et 336 ; de Fooz, 12/3/67, 2^e série, 46, etc. Ces catalogues sont conservés, avec des dizaines d'autres, sous le n° 10152 de la collection U. Capitaine, à la Bibl. centrale de la ville de Liège.

²⁷ Cfr DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, 1885, col. 680 et 706.

les lectures de Renson, de même que Fléchier, avec ses *Lettres* et sans doute les *Panegyriques*²⁸. Entre ces deux dernières œuvres, même au prix d'un certain artifice, il y aurait déjà un contraste à vérifier, que l'historiographie nous invite à considérer : d'un côté, c'est l'intransigeance des *Lettres*, où Fléchier se montre, notamment envers les protestants, dans toute la rigueur du défenseur de l'ordre, civil et religieux ; d'autre part, c'est la dénonciation, dans des *Panegyriques* plus humains, des excès engendrés par l'ordre du pouvoir absolu et de la richesse insultante. Fléchier ange exterminateur, ou nouveau saint Jean Chrysostome... D'une dualité qu'il serait simpliste de ne regarder que comme une contradiction, il y aurait sans doute à retenir le poids, la puissance provocatrice que gardent les mots de *justice* ou de *charité*, dans un contexte qui en limite sérieusement le sens pratique, pour la plus grande gloire de Dieu. Il ne faut pas davantage qu'un Meslier pour permettre de croire à cette provocation. Rhétoriques, démentis par la réalité quotidienne, démonétisés à force d'être ressassés, comme dans les prières des mendiants de Hobbes, les commandements chrétiens de partage ont pu — c'est tout de même à espérer — préparer assez exactement, et à travers des expériences précises, le chemin à ceux qui feront le procès systématique de la misère, au XVIII^e siècle et après²⁹. Jusqu'à quel point le message enfoui alimente-t-il l'une ou l'autre utopie sociale produite par les Lumières, c'est aussi une question sur laquelle nous reviendrons très brièvement.

Constituant la partie de loin la plus importante de la bibliothèque du maraillier (au delà des 50 %, pour le moins), les livres religieux montrent une stratification en ouvrages de piété relativement populaire, éditions locales « à l'usage de Liège », œuvres classiques formant le noyau d'une culture religieuse commune et traités théologiques ou de controverse (que nous laisserons de côté, en tant qu'ensemble spécifique).

La *Solide dévotion des anges*, publiée à Liège en 1712 et attribuée à Constantin Letins, prédicateur de la cathédrale Saint-Lambert³⁰, illustre par exemple cette première classe d'ouvrages pieux répandus dans un large public. Si l'on tient compte du fait que les *Actions chrétiennes* du P. Simon de la Vierge ne figurent ni dans la collection Stoupy, ni dans celle de Saroléa, mais apparaissent dans la bibliothèque d'un ecclésiastique de rang inférieur comme Jean-Léonard Delbrouck, curé de Saint-Georges (dont les biens sont inventoriés en 1729)³¹, on pourrait

²⁸ L'inventaire signale trois volumes de l'« angélique de Fléchier ». Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une transcription fautive dissimule ici le terme *panegyrique* (v. « Bossoÿ » pour Bossuet, « Bretono », « pangerique de Boileau », etc.).

²⁹ Pour un cas pris au hasard (autre ceux qui sont bien connus), v. SAINTE-BEUVE, P.-J. Proudhon. *Sa vie et sa correspondance*, 1872 ; 5^e éd., 1875, pp. 43 et sv.

³⁰ Cfr de Theux, 438. Nous mentionnons cette œuvre sous le titre fourni par l'inventaire de 1761 ; le titre exact et le suivant : *Le solide amour, dévotion et bonheur du vrai chant des SS. Anges dans la personne de l'homme angélique et séraphique St. François d'Assise*.

³¹ Archives de l'Etat à Liège : not. de Bleret, 12 décembre 1729, f. 199 sv. C'est également à Mme M. Defrecheux que nous devons la communication de ce document.

supposer qu'il s'agit là aussi d'une lecture à usage plutôt populaire. La comparaison de cette collection avec celle qui nous occupe serait d'ailleurs assez instructive, pour qui tâcherait de reconstituer la bibliothèque modèle d'un curé de province au XVIII^e siècle. Nous ne nous attarderons pas aux ouvrages concernant spécialement la vie religieuse à Liège, comme les *Acta et decreta synodalia ecclesiae Leodiensis* de 1712. Plus intéressants sont les livres communs à la bibliothèque d'un marguillier de culture moyenne et aux grandes collections d'un haut clergé nanti et lettré : livres où s'enracinent une connaissance et une conception de l'existence dont il faudrait voir jusqu'à quel point elles furent réellement partagées.

Bossuet se trouve au centre de cette *koinè*, de ce viatique intellectuel. Son *Histoire universelle* figure aussi bien dans la collection Renson que chez le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière ou le chanoine Saroléa³². N. Haesenne-Peremans et P. Delbouille notent également, à propos de la bibliothèque de Stoupy, que « l'auteur favori est incontestablement Bossuet, dont le nom apparaît 22 fois ». Le christianisme figé qui s'exprime dans l'*Histoire universelle* est souligné, chez Renson, par la présence de l'*Histoire des variations des Eglises protestantes* et des *Avertissements aux protestants*. Que le monde de Bossuet, clos sur l'Europe, apparaisse bouleversé dans la bibliothèque du prince-évêque par l'abondance des livres traitant de pays étrangers, comme on l'a vu, et en particulier par cet Orient que dédaignait une historiographie bien peu *universelle*³³, c'est une évidence dont il est difficile d'apprécier les retombées, en ce qui concerne la crédibilité du modèle unitaire que propose Bossuet. Quel fossé, entre son image de l'homme et ce qui commence à environner l'habitant de Liège, à partir de 1750 environ ! Isolée dans la profusion d'ouvrages qui composent la collection du prince, la manière d'être au monde représentée par Bossuet n'est plus qu'une ombre, incapable de donner matière à une crise de conscience. On vit dès lors, à la cour de Jean-Théodore, dans le cynisme : les mœurs sont outrageusement relâchées, sous la houlette d'un évêque qui accueille sans scrupules « putains et maquereaux »³⁴. Un certain idéal chrétien est déjà mort. Mais pour un marguillier dont la majorité des lectures, d'une part, vise au rigorisme et, d'autre part, entretient une forte injonction morale de charité (peut-être un peu archaïsante), pourquoi n'y aurait-il pas choc — au plus — ou débat confus — au moins — entre traditionalisme religieux et réalités nouvelles ?

³² Respectivement p. 10 et n° 1608.

³³ V. dans cette bibliothèque la *Description de la Chine* de Du Halde (1735), l'*Histoire du Japon* de Charlevoix (1715, 9 vol.), les *Voyages en Asie* de Bergeron, ceux *dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant* de Thomas Shaw, ceux des pères jésuites au Siam — plus dix volumes de l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost (publiée à partir de 1746), plus la *Géographie universelle* de Buffier, etc.

³⁴ Cfr F. LIENAU, *Pierre-Louis Jacquet, agent de la papauté à Liège au XVIII^e siècle*, mém. de lic. en hist., Univ. de Liège, 1971, p. 85 et M. SILVESTRE, *Histoire religieuse du règne de Charles d'Outremont*, idem, 1973, p. 28.

Il y a en effet un livre à écrire sur le moment privilégié de conflit, de rupture que constitue, pour Liège, le règne de Jean-Théodore de Bavière, de 1744 à 1763³⁵. N'insistons pas sur le rôle capital de la guerre de Succession d'Autriche, surtout de 1746 à 1748, alors que le pays est massivement confronté à un esprit nouveau venu de France : le pillage sacrilège, par des soldats français, de l'église de Liers, l'évolution des catalogues de libraires jusqu'au milieu des années cinquante ou telle confiance d'imprimeur liégeois³⁶ en sont autant de témoignages. L'affaire du *Journal encyclopédique* et son impact (1756-59) sont aussi suffisamment connus. L'influence française, et pour tout dire une certaine forme d'appel civilisateur pénètrent dans la principauté par des canaux multiples. Le thermalisme est l'un d'eux, qui confère à Spa une place marquante dans la diffusion d'attitudes intellectuelles ou culturelles différentes. Et la bibliothèque de Renson offre un modeste écho de cette présence particulière des villes d'eau, elle qui comporte le volume d'un *Essay on waters* (1756, 3 t.) concernant Spa, Chevron, Stavelot, etc.³⁷

Mais la rupture atteint plus profondément encore les mentalités liégeoises de ce milieu de siècle. L'ébranlement des valeurs sur lesquelles on vivait de façon quotidienne est général et profite de toute une série d'accidents historiques. Le contraste entre les mythes dorés de la religion et la dure réalité s'exacerbe, au contact d'expériences convulsives. De cela aussi, la bibliothèque de Renson garde peut-être la trace.

Deux livres sont plutôt inattendus, dans cette collection. Le premier a trait à la querelle des Bouffons et présente, au delà d'une apologie de la musique italienne et de Pergolèse, ce que Roger Mercier appellerait une « réhabilitation de la nature humaine »³⁸ : un plaidoyer pour la joie de vivre, une rationalisation du plaisir et du bonheur. Il s'agit de la comédie *La frivolité*, de Boissy (1753)³⁹.

³⁵ Nul doute qu'on trouvera du neuf et de l'intéressant, à ce sujet, dans le livre qu'annonce D. JOZIC : *Liège sous la crose d'un Wittelsbach : La principauté de Liège sous le règne de J.-Th. de Bavière (1744-1763)* — cfr son *Trois autographes inédits du prince-évêque de Liège Fr.-Ch. de Velbruck*, dans *La Vie wallonne*, 54, 1980.

³⁶ Cfr L.-E. HALKIN, *Note sur l'imprimerie à Liège au XVIII^e siècle*, dans *La Vie wallonne*, 27, 1953, p. 237.

³⁷ Cfr de Theux, 1396.

³⁸ Titre d'une étude couvrant la période 1700-1750 (Villemomble, La Balance, 1960). De son côté, J. Quéniart nous rappelle opportunément comment le manuel de théologie ou le dictionnaire des cas de conscience met en garde contre le venin de l'opéra et ses « airs lubriques » (*Les hommes, l'Eglise et Dieu...*, pp. 151-52). Ces récriminations, souligne-t-il, ne sont pas le fait d'attardés ou d'isolés ; en tout cas, les auteurs qui les reprennent figurent en bonne place dans la majorité des bibliothèques cléricales. Quand on considère le temps et l'importance accordés à la musique ou au spectacle musical de la part du clergé liégeois, on se demande comment tout cela était concilié — ou simplement mis en rapport — avec les recommandations que répétaient tant de livres... livres comptant pour rien, ou séparés entièrement de la vie ?

³⁹ Auteur qui eut, à un moment donné, les faveurs de l'édition liégeoise : v. H. HELBIG et M. GRANDJEAN, *Catalogue des collections léguées à la Ville de Liège par U. Capitaine*,

Une réplique de la scène 2 résume la philosophie pratique que la pièce expose à partir d'un symbole musical. La personnification de la frivolité s'adresse à un « Socrate moderne » nommé Fauster et ironise sur les prétentions d'un certain type de sage :

« Il a beau m'éviter, partout il me rencontre.
 Qu'il mesure la terre, ou soit qu'il vole au ciel,
 soit qu'il sonde la mer, je suis toujours son guide,
 et l'Anglais si profond, ou qui passe pour tel,
 creuse dans le frivole, et tombe dans le vide.
 Le Français qui tout haut s'honore de mes fers,
 est plus raisonnable et moins dupe,
 son esprit léger ne s'occupe
 qu'à parer ses dehors, à varier ses jeux,
 qu'à goûter le plaisir, sans rechercher sa cause,
 et qu'à prendre, en passant, la fleur de chaque chose.
 Par ce système avantageux,
 il en est plus aimable, et cent fois plus heureux. »

La relecture du livre VIII des *Confessions* ou du *Neveu de Rameau* suffirait à confirmer l'étendue du changement véritablement intellectuel que traduit, accompagne et active l'affaire de la « nouvelle musique », à partir de 1753. Diderot, notamment, exprime bien quel retour à la passion et à la nature marque cet événement esthétique. Il dit aussi quel coup fut alors porté aux vieilles machines de la « féerie », de la « mythologie » poétiques⁴⁰. Mais au fond, n'est-ce pas tout un appareil de conventions et de faux-semblants dont on dévoile la « misère », à cette occasion ? Pergolèse recherche le cri de la vérité du même mouvement qui fait tomber, pour une partie importante de l'intelligentsia, les oripeaux idéologiques d'une société féodale. Les oreilles se débouchent, comme dit Rousseau, et les yeux se dessillent. On va voir comment cela aussi a éventuellement marqué notre marguillier.

Sans entrer dans trop de détails d'ordre musical, il faut souligner combien l'apport de la querelle des Bouffons a pu être intensément ressenti au pays de

1872, n^o 5881 (*Le Français à Londres*, 1733) et 5882 (*Le je ne sais quoi*, 1732 ; inconnu à de Theux, qui, curieusement, ne tient pas compte de la collection Capitaine). Les années 1730-35 paraissent marquer une autre étape de l'évolution, ou plutôt du réveil littéraire à Liège. L'affaire de la *Femme docteur*, comédie de l'abbé Bougeant, occupe le début de cette période. En 1731, on donne les *Œuvres* de Walef, que suivent les éditions des *Petits-maitres* de van Effen et des pièces de Boissy. De 1732 à 1734 se développent les controverses suscitées par le médecin Delile, avec notamment sa comédie du *Docteur Fagotin*. Un imprimeur met régulièrement sa marque, ou une marque d'emprunt, au bas de cette littérature satirique et offre ainsi l'image d'un artisan plus libre et plus aventureux, prototype des meilleurs imprimeurs liégeois de la génération suivante : Guillaume-Ignace Broncart.

⁴⁰ Ed. Pléiade, 1951, pp. 452-54.

Liège, et en particulier par un homme comme Renson. Rappelons que grâce à Jean-Noël Hamal, la musique italienne y fut très tôt accueillie avec un vif intérêt, voire dans l'enthousiasme ⁴¹. On y crée la *Serva padrona* dès 1754, dans la foulée du triomphe parisien. Incarnant pour une fois son peuple liégeois, le prince-évêque Jean-Théodore donne le ton, lui qui frotte le violoncelle et s'entoure, par exemple à l'occasion de sa fête, en 1752, de virtuoses issus du pays ⁴². Resserrons la perspective en tâchant de reconstituer l'environnement dans lequel évolue Lambert Renson. Cette ambiance ne paraît pas défavorable. L'église Saint-Jean-Baptiste, à laquelle il est attaché, se présente comme un lieu propice au développement de goûts artistiques ; en 1746, le prince accorde à la Chambre du même nom, organe des métiers du drap, la permission de construire une salle de spectacle (sur laquelle on n'a pas d'informations) ⁴³. Quant à l'entourage immédiat du marguillier, un fait devrait l'éclairer. Celui-ci est de nature familiale et concerne la branche des Henchenne, ou Hennechenne, auxquels s'étaient alliés les Renson. Marie-Jeanne Renson, la jeune sœur de Lambert, épouse en effet un certain Gérard Henchenne ; on sait que l'un et l'autre disparurent de manière prématurée. Un second Gérard Henchenne, dont on n'a pu identifier la parenté avec le précédent, se trouve en janvier 1761 à la maison mortuaire de Lambert Renson, lors de l'inventaire, et il signe le relevé du notaire Delacroix. Cet homonyme est vraisemblablement le père du musicien Laurent Henchenne (1761-1812), compositeur, maître de chapelle et plus tard chef d'orchestre de la Société d'Emulation ⁴⁴. La vocation de ce dernier fut-elle préparée par les goûts artistiques de sa famille, à laquelle Renson était lié, et dont il devait faire véritablement partie, comme tuteur des orphelins laissés par le premier Gérard Henchenne ? La présence de la *Frivolité* dans la bibliothèque de Renson témoigne-t-elle d'un intérêt musical partagé, cultivé en commun — sinon développé sous l'impulsion du marguillier ? Le repérage d'un livre parmi d'autres ne permet certes pas d'aller aussi loin dans l'hypothèse. Il reste que, quand on veut bien prendre au mot les lectures d'un homme dont nous ne savons presque rien, de tels indices deviennent précieux, à mesure qu'ils complètent la mosaïque d'un itinéraire personnel, et plus encore d'un univers mental.

Ceci vaut spécialement pour le deuxième ouvrage dont nous avons annoncé la présence inattendue. On peut toujours, bien sûr, estimer qu'il s'agit là d'un accident dépourvu de signification : achat inconsidéré, acquisition résultant d'un malentendu, déterminée par l'attrait d'un titre ou d'une reliure, résidu d'une liquidation commerciale, cadeau qu'on n'a pas ouvert, etc. Mais en tout état de cause, l'hypothèse de l'héritage semble exclue. Le livre paraît en 1753, à un moment où notre Liégeois rafraîchit décidément sa bibliothèque, circonstance qui mérite

⁴¹ Cfr l'ouvrage classique d'Ant. AUDA (1930), pp. 166 sv. et 200 sv.

⁴² Cfr l'*Histoire*, également classique, de J. DARIS sur le diocèse et la principauté de Liège, pour la période 1724-1852 (1868, t. I), pp. 201-2.

⁴³ Cfr Auda, p. 201.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 180.

qu'on s'y attarde. Car celui-ci ne range pas seulement parmi ses autres livres, à côté des sombres *Conseils de la sagesse* de Boutauld ou du *Dégoût du monde* de Lenoble, la « légère, vive, gaye, étourdie et coquette » *Frivolité*. Vers le milieu des années 1750, ou à partir de là, Renson ne se contente plus, pour se divertir, de *Lucien en belle humeur* de Bruslé de Montpleinchamp (1691), des vieux *Contes*, à la vérité parfois fort lestes, du sieur d'Ouille (1643) ou des œuvres de Quevedo. *L'Histoire des Amazones* de l'abbé Guyon a des charmes fanés. Il faut maintenant du Voltaire, dont le paroissien de Saint-Jean-Baptiste introduit les *Annales de l'Empire* dans sa collection : deux volumes qui paraissent également pour la première fois en 1753. Un écrit bien plus fort, cependant, est publié cette année-là sous la prudente rubrique de « Messine », « par une société de libraires » : le célèbre *Naufrage des isles flottantes, ou Basiliade* de Morelly, qui figure discrètement dans la bibliothèque dont nous nous occupons, entre une grammaire française et un *Tractatus de avaritia* qui ne sont pas, d'une certaine manière, sans lui faire écho, à l'un ou l'autre point de vue. Renson tâche d'améliorer sa connaissance du français (comme ses livres en témoigneraient par ailleurs) du même geste qui le fait se tourner vers la littérature parisienne la plus récente ; d'autre part, un traité de l'avarice ne préférerait pas trop mal le généreux ouvrage dont il est voisin, et dont on n'ignore pas les positions « pré-communistes »⁴⁵.

Il est évidemment très délicat de tabler sur la réaction qu'a pu susciter — ou qu'aurait naturellement éveillée — la lecture d'un livre comme la *Basiliade* chez un chrétien dont nous ne savons à peu près que ce qu'en dit sa bibliothèque. Le problème n'est pas tant d'imaginer des scénarios vraisemblables, en fonction de l'attachement variable d'un individu à son Eglise, que de prendre au sérieux ce qu'expriment les livres et ceux qui les possèdent. Au risque de prêter trop de suite dans les idées aux uns et aux autres, on peut juger qu'il vaut mieux leur faire crédit, pour un minimum de logique, et faire le pari rationnel de certaines interactions, de certaines confrontations entre les lectures elles-mêmes, puis entre le lu et le vécu. La bibliothèque de Renson manifeste la présence bien ancrée d'une réflexion morale activant, comme on l'a indiqué, les notions de fraternité, de partage, de justice. Pour que les études sur la lecture gardent une dimension qui dépasse celle de la réception passive, ou même de la participation à des tendances générales, il y a par exemple intérêt à ce que cette morale ancienne,

⁴⁵ Par rapport à d'autres philosophes, il semblerait que la présence de Morelly dans les bibliothèques liégeoises, pas très longtemps après la parution de la *Basiliade* et du *Code de la nature*, soit assez nettement supérieure. V. le catalogue des livres vendus le 27 février 1766 par l'estimeur de Fooz (312), ainsi que le vente de Fooz du 10 avril 1766 (sans doute la bibl. de l'avocat N.-M. Potenza ; 305) ; coll. Capitaine, 10152. Rappelons que Bassompierre aurait donné, en 1755, les *Lettres de Louis XIV* de Morelly (de Theux, 567). Renvoyons, enfin, à l'article de N. WAGNER où celui-ci évoque l'utilité d'un dépouillement des « archives belges » et hollandaises (*Etat actuel de nos connaissances sur Morelly : Biographie, accueil et fortune de l'œuvre*, dans *Dix-huitième siècle*, 10, 1978, 261).

chrétienne, ne soit pas coupée, là où elle la rejoint, de la morale nouvelle d'un Morelly. Désaccordée pour beaucoup au monde qui prend force, « défensive et négative », avec ses armes tridentines rouillées ⁴⁶, l'Église du XVIII^e siècle se sauve au moins par là, en tout cas au regard de l'histoire : par cette rémanence un peu désuète, faite de vieux préceptes qui vont se fondre, par delà l'expansion bourgeoise, dans le courant toujours neuf du radicalisme pour la justice sociale. Solitude de Rousseau, isolement culturel d'une partie du clergé : de temps en temps, dans les meilleurs cas, même combat.

Cas limités ou exceptionnels, dira-t-on, où des concordances d'expression et d'intention cachent parfois de sérieux malentendus. C'est à voir. Ce n'est pas d'aujourd'hui, sans doute, qu'on a appris à donner aux mots de *justice* ou de *charité* des applications et des contenus très éloignés. Dans un cadre de pensée chrétienne comme celui qui marque l'ancien régime, il y a une économie de la charité qui constitue cette dernière en quelque chose d'assez distinct de l'altruisme ou de la compassion qu'on trouve chez les « radicaux » de tout à l'heure. Ainsi, le chrétien généreux achète sa part de ciel avec ce qu'il donne ou concède à l'autre, comme le pauvre l'acquitte d'avance avec ce dont il est dépourvu. Cette perspective de l'au-delà fait une partie importante de la différence entre la sollicitude pieuse, même quand elle prend des formes admirables, et l'action purement sociale, dirigée vers le bonheur terrestre. Une fois ces banalités redites, il reste que la base commune peut s'avérer fort large. Pris littéralement, pris au mot, l'appel au renoncement, au rejet des richesses peut se développer avec des accents très voisins, chez divers auteurs de la tradition religieuse et chez un Morelly (sans parler de Meslier ou Deschamps). Considérons par exemple cet Eustache Lenoble dont le nom n'évoque plus grand-chose pour nous, mais qui fut un des vulgarisateurs de la contestation « richériste » et de sa revendication démocratique. Lambert Renson possède de lui le *Dégoût du monde* (1698), livre au pessimisme hors de saison, bien que d'une virulence intacte. Quelle litanie d'invectives contre l'« amas de biens », contre la « gangrène » de l'opulence, contre cet or et cet argent par lesquels « les Hommes enchaînent les Hommes ». Dans une rhétorique que l'on connaît, mais qui reste susceptible d'effets profonds, conscients ou non, directs ou déviés, Lenoble évoque à plusieurs reprises une libération, une révolution de l'individu forçant les contraintes irrationnelles du « monde ». « Que ne nous dégoûtons-nous véritablement de toute sa corruption, et que ne cherchons-nous un air plus pur, où l'on puisse en liberté respirer... ». Délivrons-nous du mirage des biens matériels, « instruments de notre servitude » : « tout homme se doit contenter du vivre et du vêtement, tout ce qui est au delà tombe dans le cas de la superfluité, et par conséquent est dû aux pauvres » ⁴⁷.

⁴⁶ Cfr QUÉNIART, pp. 270 sv.

⁴⁷ Pp. 28, 49, 54 sv., 107 sv., etc. Sur la popularité de ce livre, v. *supra*, note 26. Plusieurs autres ouvrages de tonalité analogue ont pu jouer un rôle semblable à celui que nous prêtons au *Dégoût du monde*. Ainsi, le P. Louis Lipsin, dans son *Bonheur de*

Jean Deprun, Bernard Plongeron et Nicolas Wagner ont de leur côté souligné l'articulation d'un certain socialisme utopique à une mystique quiétiste prônant notamment la *désappropriation*⁴⁸. Ainsi, Morelly et Deschamps n'apparaissent pas à N. Wagner comme « deux chaînons successifs d'une même pensée utopique qui serait communiste » : « ils appartiennent à un tissu culturel tout à fait différent de ce que nous entendons sous l'expression d'idéologie des Lumières ; ce sont des nostalgiques de l'ordre immuable, matérialisé en une Jérusalem de la terre ». Plus largement, et sur le versant de la lecture, répondant à celui de la constitution du texte, un enchaînement analogue entre morale chrétienne du « juste nécessaire » et appel à une plus équitable répartition des biens n'est-il pas concevable ? Prêter la possibilité d'un tel mouvement intellectuel à notre témoin muet qu'est Lambert Renson relèverait d'un jeu de l'esprit si l'histoire du règne liégeois de Jean-Théodore de Bavière n'était celle, cruciale, d'un ébranlement des certitudes traditionnelles. Revenons à ce point : on a déjà suggéré qu'entre les péripéties militaires et civilisatrices de 1746-48 et les coups de boutoir du *Journal encyclopédique*, la première moitié des années cinquante se présentait comme une époque particulièrement riche en éclatements de contradictions, en manifestations d'absurdité sociale. Il suffit de relire la chronique verviétoise tenue de 1746 à 1755 par un auteur anonyme, notes publiées jadis par Joseph Brassinne⁴⁹, pour apprécier l'effet moral conjoncturel d'une crise économique sérieuse et des accidents qui la ponctuent, par exemple dans l'ordre climatique. « Avec les saisons qui sont dérangées, et l'ouvrage qui ne va pas, on n'entend, tous les jours, que malheurs » (juin 1751). De grandes manifestations de dévotion populaire tendent à « apaiser la colère de Dieu ». La célébration du cinquième centenaire de la fête du Saint-Sacrement, ou Fête-Dieu (1746), le jubilé de l'année sainte (1751) offrent plus spécialement un cadre opportun au

l'homme charitable (1729, fort répandu), dresse en deux volumes un tableau accablant de la misère, constat où l'on ne sait plus très bien ce qui l'emporte, de la soumission ou de la révolte. Lipsin pose notamment la nécessité d'une relative inégalité, et il défend les avantages de la mise au travail forcé, pour les pauvres : mais une éloquence qui invoque volontiers la *raison*, la *loi naturelle* et l'*humanité* fait plus d'une fois craquer les cadres anciens. Une intéressante dialectique entoure la notion de propriété, conçue de façon limitée, au point que Lipsin développe fermement ce principe : le superflu, c'est le vol. L'idée que les tares de la misère sont un pur produit social est également bien exposée. V. t. I, pp. 25 sv., 59 sv., t. II, pp. 260 sv., etc. Toute une littérature des *Devoirs des riches envers les pauvres* (figurant dans maintes bibliothèques liégeoises), de traités *De l'aumône* ou de *Pensées sur l'aumône* devrait être aussi envisagée.

⁴⁸ Cfr N. WAGNER, Morelly — Dom Deschamps : *divergences, convergences*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78, 1978, p. 577. Il ne nous est pas possible d'aborder ici cette question en détail. De la même façon, on ne présente dans ce qui suit qu'un tableau très schématique de quelques expériences que traversèrent les Liégeois au milieu du XVIII^e siècle. Les historiens, sur qui l'on compte pour éclairer certains de ces faits encore mal connus, nous en excuseront.

⁴⁹ Dans le *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, 14, 1937 ; v. spéc. pp. 128-29 et 140 sv.

déchaînement de la compensation religieuse. L'histoire sismique se met de la partie. Le 26 décembre 1755, moins de deux mois après le désastre de Lisbonne, un tremblement de terre se fait sentir à Liège : « ce qui mit le peuple dans une si grande consternation qu'il croyait être à sa fin, et il n'eut recours qu'à la prière ». « Tout le monde fut sur pied, et les habitants par paroisse firent des processions, se rendirent à l'église cathédrale, à S. Pierre, à S. Paul, et à S. Jean l'Évangéliste... »⁵⁰. Mais le fossé se creuse entre l'inflation de la prière et la résistance d'un réel qui se donne de plus en plus à la raison. L'exaspération de la foi et de son impuissance à changer le cours des choses, social ou naturel, ne peut que rencontrer de manière frontale — si elle ne l'appelle pas — la compréhension critique qui se développe, grâce aux philosophes et à leurs agents.

Nous ne saurons pas si Lambert Renson, dont la sœur et le beau-frère meurent brusquement vers la même époque, joignit cette peine à toutes les misères ambiantes et les offrit à son Dieu, avec obéissance et piété. Nous ne savons rien de sa soumission ou de son adhésion intimes à l'ordre spirituel et quotidien de l'ancien régime. Mais le livre de Morelly qu'il range alors dans sa bibliothèque contredit fortement cet ordre. Là aussi, ce qu'a pu produire comme réflexions, comme doutes une pareille lecture est perdu pour nous. On peut toutefois espérer qu'entre l'acceptation routinière du malheur, dans son existence ou dans celle des autres, et une régénération provocante du message chrétien, le marguillier de Saint-Jean-Baptiste a au moins marqué quelques hésitations. Parler de la vie des livres et de la conscience religieuse n'aurait guère de sens, si de tels dialogues n'ont pas lieu, de temps en temps. Les bibliothèques ont leur manière de manifester cette circulation des idées, sans la prise en compte de laquelle les inventaires quantitatifs, d'où nous sommes partis, risquent de commettre des erreurs notables⁵¹.

⁵⁰ *Abrégé chronologique de l'histoire de Liège, jusqu'à l'année 1784*, Liège, D. de Boubers, 1784, pp. 118-19.

⁵¹ J.-M. GOULEMOT attire pareillement l'attention sur les dangers d'une « classification quantitative trompeuse » des questions de concours ou des mémoires suscités au XVIII^e siècle par les académies provinciales. « Seule une analyse du contenu des travaux académiques permettrait d'aller plus loin... » (*Pouvoirs et savoirs provinciaux au XVIII^e siècle*, dans *Critique*, 397-398, 1980, p. 612).

EMPIRISME, INNEISME ET INTERSUBJECTIVITE CHEZ THOMAS REID

par

E. GRIFFIN-COLLART

Chargé de cours à l'Université de Bruxelles

Lorsque, en 1764, l'Écossais Thomas Reid publia *An Inquiry into the Human Mind on the Principles of Common Sense*, il se décidait à donner au monde le fruit de réflexions s'étendant sur plus de vingt ans et dont il avait déjà communiqué des parties très substantielles à la Philosophical Society d'Aberdeen qu'il avait contribué à fonder en 1758.

La teneur de l'ouvrage n'était donc pas inconnue du monde philosophique écossais en général, en particulier de Hume, dont les doctrines exposées dans *A Treatise of Human Nature*, paru en 1739, constituaient la cible principale de Reid. Une lettre aimable, encore qu'assez ambiguë, de Hume à Reid, atteste que Hume en avait bien du les parties successives remises par un ami commun, le Dr. Hugh Blair. L'incompréhension dont les idées de Hume ont été l'objet par les philosophes de l'école de sens commun dont Reid est le chef de file a été dénoncée très tôt, notamment par le philosophe et chimiste Joseph Priestley, puis par Kant¹. Toutefois, il est fort vraisemblable que Kant n'a connu la philosophie du sens commun qu'à travers l'écrit polémique et assez injuste de Priestley.

Parmi les critiques adressées par Reid à Hume, il en est qui nous paraissent incontestablement témoigner d'une certaine *ignoratio elenchi*. C'est que nous sommes habitués, depuis les travaux de Norman Kemp Smith notamment, à ne plus voir en Hume un sceptique radical mais à considérer son explication naturaliste des « croyances naturelles » comme un aspect très positif de sa pensée.

¹ PRIESTLEY, J., *An Examination of Dr. Reid's Inquiry into the Human Mind, Dr. Beattie's Essay on the Nature and Immutability of Truth and Dr. Oswald's Appeal to Commonsense*, London, 1774.

KANT, E., *Prolégomènes à toute métaphysique future*, trad. J. Gibelin, Paris, Vrin, 1965.

Or, ce sont précisément ces croyances naturelles, dites de sens commun, que Reid prétend défendre contre le scepticisme huméen, faisant ainsi quelque peu figure de naïf enfonceur de portes ouvertes ! James McCosh, auteur d'une histoire de la philosophie écossaise, remarquait déjà en 1812 que la différence entre Reid et Hume était plutôt affaire de mots que d'opinion. A quoi Thomas Brown, disciple dissident de Dugald Stewart, le successeur immédiat de Reid, répondait qu'en effet Reid criait bien haut que nous devons croire à un monde extérieur, mais reconnaissait tout bas que nous ne pouvons donner de raison pour cette croyance, tandis que Hume insistait bien fort que nous ne pouvons offrir de raison pour une telle notion, tout en admettant tout bas que nous ne pouvons nous en débarrasser².

Hume et Reid diraient-ils en fin de compte la même chose ? Cela est vrai jusqu'à un certain point seulement, car le premier s'attache surtout à dénoncer le caractère irrationnel de nos convictions naturelles, tandis que le second insiste sur le fait qu'elles constituent des fondements antérieurs à toute raison et ne sauraient faire l'objet de preuve, puisqu'elles sont premières, ajoutant que si on les nie on débouche sur des paradoxes.

De toute manière, à côté des fines analyses huméennes avec leur aspect subtilement dissolvant du fondement rationnel ou expérientiel de nos croyances et la tentative d'expliquer les conditions de leur émergence dans l'esprit humain, l'affirmation reidienne de l'existence de principes de sens commun, évidents, vérités premières, bases de toute pensée, de tout raisonnement, et même de toute action, mais fondamentalement inexplicables, paraît naïve et dépourvue d'intérêt philosophique.

Néanmoins, certaines des critiques émises par Reid à l'égard de ses adversaires philosophiques, notamment pour ce qui concerne leur manière de rendre compte de la formation des concepts, de la mémoire, des universaux, soulèvent des problèmes sérieux. D'autre part, la philosophie écossaise du sens commun présente des aspects positifs qui méritent que l'on s'y intéresse et qui permettent de nuancer l'accusation de dogmatisme et de naïveté.

Commençons par la critique reidienne de la « théorie des idées », cette doctrine selon laquelle les seuls matériaux de connaissance dont nous disposons consistent en « idées » ou images fournies à l'esprit par la sensation, doctrine qui aboutit inmanquablement, selon Reid, au scepticisme à l'égard de l'existence du monde extérieur, d'autrui, etc. Certes, il s'agit là d'une thèse simpliste dont on a répété à loisir qu'aucun philosophe digne de ce nom ne l'avait véritablement défendue comme telle. Cependant, il faut reconnaître qu'on la trouve présente, sous une forme ou sous une autre, chez Locke — malgré l'ambiguïté du terme

² Cité par GRAVE, S.A., *The Scottish Philosophy of Common Sense*, O.U.P., Clarendon Press, 1960, p. 109.

« idée » tel qu'il l'utilise³ — et chez Hume qui, bien que sa philosophie soit beaucoup trop subtile pour s'en accommoder absolument, ne la renie cependant jamais sérieusement.

Fort ancienne, la « théorie des idées » a, déclare Reid, trouvé une forme moderne avec Descartes. Celui-ci ne nie pas l'existence d'un monde extérieur autonome, mais commence par récuser en doute les « opinions » communes pour en venir ensuite à prouver celles qui ont le caractère de « vérités », à partir de l'évidence à ses yeux incontestable du *cogito* et la garantie divine qui accompagne les idées claires et distinctes. Mais Locke, en rejetant les idées innées, en postulant que l'essentiel de la connaissance vient directement ou indirectement des sens, et en conservant l'idée que l'on n'a de connaissance sûre que des contenus de l'esprit, n'a fait que poser les jalons pour l'immatérialisme de Berkeley et le scepticisme de Hume. Hume représente donc pour Reid l'aboutissement de cette « théorie des idées » qui ne repose selon lui que sur une hypothèse sans fondement (nous n'avons de connaissance certaine et valable que d'« idées » dans l'esprit) et en contradiction flagrante avec le sens commun dont on ne peut violer les convictions sans tomber dans l'absurdité.

Cette théorie est fondée sur des préjugés propres à la gent philosophique et Reid estime qu'il est indispensable de les dénoncer et d'entreprendre la purification du langage philosophique par un recours au langage ordinaire qui, dans l'usage des concepts et la structure grammaticale, reflète le sens commun dans ce qu'il a de plus fondamental et fiable.

On a maintes fois reproché à Reid de s'appuyer naïvement sur l'opinion du « vulgaire » pour répondre aux allégations des philosophes, de manière évidemment tout à fait inadéquate à leurs yeux. Ce reproche n'est pas justifié si l'on considère que la notion de sens commun avait en général un sens technique pour les philosophes du XVIII^e siècle⁴. Reid attaque des thèses philosophiques avec des arguments philosophiques, mais il prétend en outre revaloriser le sol commun sur lequel toute argumentation philosophique doit selon lui être fondée.

Les traits principaux de la théorie de la connaissance par « idées » contre lesquels Reid s'insurge sont la passivité de l'esprit au départ (cire vierge, feuille blanche), le caractère atomistique des premiers éléments de connaissance (idées ou images simples) et enfin l'empirisme conceptuel qui lie tout concept à une sensation spécifique.

³ Locke n'aurait pas voulu signifier par là des « entités mentales », mais souligner le caractère mental de la connaissance. Cf. WOODLEY, A.D., ed. *John Locke: An Essay concerning Human Understanding*, London, 1964.

YOLTON, J.W., *Locke and the Compass of Human Understanding*, Cambridge, 1970.

⁴ Cf. L. MARCIL-LACOSTE, *Presentation and distortion of XVIIIth Century notions of common sense*, Communication présentée lors du Congrès de l'American Society for XVIIIth c. Studies, Atlantic Division, St John, N.B., 1977. Signalons que l'auteur prépare actuellement un ouvrage sur ce thème.

Certes, il faut répudier les étiquettes faciles et aucun grand philosophe ne répond parfaitement à l'image-type de l'empiriste. Néanmoins, il est clair que pour Locke l'esprit constitue une sorte de réceptacle où sont reçues les sensations, la connaissance présentant un aspect quelque peu photographique, l'activité mentale consistant à comparer et à combiner des éléments simples pour former des idées complexes.

Or, pour Reid, l'esprit est actif de manière bien plus fondamentale dans le processus de connaissance. En effet, la perception elle-même, qu'il s'agit de distinguer de la simple sensation, comporte toujours un jugement quant à la vérité ou à la fausseté de ce qui est perçu et une croyance à son existence, ce qu'atteste généralement le langage. Ainsi, quand je sens une rose, ma sensation olfactive s'accompagne de manière immédiate du jugement qu'il existe une chose distincte de moi que l'on m'a appris à appeler « rose », associant le mot à la sensation. La perception livre donc d'un seul coup la connaissance d'un objet extérieur et du sujet percevant ainsi que la croyance à leur existence respective et l'introspection, activité réflexive d'ailleurs ardue parce que peu naturelle, révèle précisément que la conscience est « visée » de l'objet, intentionnelle⁵.

En outre, si l'esprit n'intervenait pas pour structurer les données sensibles, nous nous trouverions face à un chaos, une « rudis indigestaque moles », affirme Reid⁶. Mais il ne s'agit cependant pas du tout de combiner des données simples (atomes de connaissance) pour former des éléments complexes. Dans la perception, le complexe est donné comme premier et c'est par l'analyse, essentiellement l'abstraction, que l'on parvient à dégager des notions simples. L'abstraction que Berkeley jugeait impossible est une opération à laquelle les enfants se livrent dès qu'ils forment le pluriel. Il ne s'agit pas simplement d'une généralisation au niveau du langage, mais de la perception de ressemblances, de propriétés communes.

Quant au troisième aspect de la critique reidienne, qui vise l'empirisme conceptuel, il faut souligner que Reid est aussi, à sa manière, un empiriste. Il se veut disciple de Bacon et prétend s'en remettre aux faits, adhérer à la nouvelle logique inductive déjà défendue par Locke dans *The Conduct of the Understanding*.

Son attaque contre la « théorie des idées » vise précisément l'hypothèse à ses yeux gratuite et absurde pour le sens commun que nous ne percevons que des « impressions » ou des « idées », ni des choses, ni des êtres matériels et autonomes. Mais s'il est vrai que pour lui, comme pour ses adversaires, la sensation est

⁵ La pensée intentionnelle n'est pas une invention moderne, comme l'indique M. Chastang dans une note à son article « Reid, la philosophie du sens commun et le problème de la connaissance d'autrui », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 1954.

⁶ *Philosophical Works*, ed. W. Hamilton, Edinburgh, 1895, repr. Olms Verlag, Hildesheim, 1967, Vol. I, *Essays on the Intellectual Powers of Man*, VI, ch. 1, p. 418.

d'une certaine façon indispensable à la formation des concepts, il s'en faut de beaucoup qu'elle y suffise.

Ainsi, pour les qualités primaires de dureté, de rugueux, de mouvement et leur contraire, la sensation est certes nécessaire à la perception de ces qualités ainsi qu'à la conceptualisation, mais nous savons bien qu'elle ne ressemble en rien ni à ces qualités ni aux concepts. Dès lors, les concepts ne peuvent plus être qualifiés d'idées de sensation.

Nous avons de ces qualités primaires, la dureté et la mollesse notamment, une notion claire et distincte selon Reid :

« Quand les parties d'un corps adhèrent si fermement que l'on ne peut aisément le faire changer de forme, nous l'appelons dur ; quand ses parties sont aisées à déplacer, nous l'appelons mou. »⁷

Ces sensations constituent pour Reid des « signes », comme les mots d'un langage. Elles « suggèrent » la propriété ou la qualité d'un corps immédiatement conçu comme extérieur et indépendant de nous. Le concept que nous en formons est tributaire, plus encore que de la sensation, d'une théorie de la mécanique élémentaire, impliquant, comme l'indique Norman Daniels dans *Thomas Reid's Inquiry — The Geometry of Visibles and the Case for Realism*⁸, des notions telles que la « force ».

Au lieu qu'à chaque concept corresponde simplement une sensation spéciale, comme le veut l'empirisme classique, Reid montre qu'une sensation de toucher complexe livre les concepts de plusieurs qualités. Ces concepts ne ressemblent pas aux sensations, ils exigent le recours à des schémas abstraits proches des concepts innés récemment postulés par Chomsky⁹.

L'insuffisance du recours à un lien direct entre la sensation et le concept pour comprendre le processus cognitif apparaît mieux encore pour un concept tel que l'étendue. Celui-ci, en effet, est présupposé par ceux de solidité, de forme, de mouvement. Pour Reid, il est peu probable que nous puissions nous former l'idée d'étendue sans avoir eu des sensations « suggérant » ces propriétés. Cela ne signifie cependant pas que ce concept soit *a posteriori*. Quand on saisit une balle, on la perçoit immédiatement dure ou molle, ronde, étendue. Ces sensations ne ressemblent pas aux qualités, mais « suggèrent » trois qualités, trois concepts, distincts, ces derniers étant liés à une théorie élémentaire des corps¹⁰.

Si donc il n'y a pas de perception ni de conceptualisation sans sensation, cependant les concepts de qualités primaires et la croyance à l'existence de ces

⁷ *Works, Inquiry into the Human Mind*, Vol. I, p. 120.

⁸ New York, Burt Franklin & Co., 1974.

⁹ *Ibid*, Préface de Hilary Putnam.

¹⁰ La notion de « suggestion » apparaît déjà chez Berkeley. Reid semble l'ignorer. Mais il faut souligner que pour Berkeley elle joue un rôle entre « idées », tandis que pour Reid elle donne accès au monde matériel, extérieur.

qualités indépendamment de la perception ne sont ni des idées de sensation, ni des idées de réflexion. La sensation « suggère » à la fois la qualité, le concept et la croyance. Rien dans tout cela n'est affaire de raisonnement, d'expérience, ni même d'éducation, selon Reid. En révéler, comme l'a fait Hume, l'apparente irrationalité, le caractère instinctif, ne permet pas de s'en débarrasser sans sombrer dans la folie. Reid en conclut qu'il s'agit d'un principe originel de notre « constitution ».

Toutefois, il convient encore de distinguer nettement le problème de la formation des concepts de celui des principes auxquels nous marquons notre adhésion de manière spontanée encore que souvent implicite. Pour Hume, nous sommes ici dans le domaine de la croyance, non de la connaissance certaine. Pour Reid, il s'agit d'un savoir. Il parle de « vérités de sens commun » à propos de la croyance à l'existence d'un monde extérieur, d'un moi identique, d'autrui, de la causalité, de l'uniformité du cours de la nature, et même de certains principes moraux comme la règle d'or. Ces principes sont premiers, c'est-à-dire qu'ils ne sauraient être déduits. Au contraire, ils sont comparables aux axiomes des mathématiciens qui servent selon Reid de base à des raisonnements déductifs¹¹. Ils ne viennent pas non plus de l'expérience, au contraire, la croyance en l'uniformité du cours de la nature est indispensable à l'acquisition de l'expérience. Ils semblent donc bien constituer un bagage latent de l'esprit, existant à l'état virtuel dès la naissance, faisant partie de ce que Reid appelle notre « constitution » d'être humain.

Ils seraient, dès lors, « innés ». Après l'attaque de Locke contre les idées innées, aucun philosophe sérieux ne se hasardait plus à alléguer de tels principes ou idées. Reid évite soigneusement de faire usage du terme qui n'apparaît dans son premier traité sur la connaissance, *Inquiry into the Human Mind*, qu'une seule fois, comme le signale déjà T.T. Segerstedt dans *The Problem of Knowledge in Scottish Philosophy*¹².

Pourtant que signifie au juste « inné » ? Locke, on le sait, ridiculise l'idée que des notions, des maximes, ou des principes moraux aient été « imprimés dans l'esprit », que nous soyons nés, par exemple, avec une idée de Dieu, la connaissance de maximes telles que « ce qui est, est » et de règles morales spécifiques ou même générales. Toutes ces notions peuvent, selon lui, être acquises par l'expérience, doivent d'ailleurs l'être puisqu'aussi bien ni les enfants, ni les idiots ne les possèdent. Toutefois, « inné » pourrait encore se référer simplement à une disposition à acquérir ces notions. Mais pour Locke, même cette thèse faible doit être repoussée et il ne demeure tout au plus que la con-

¹¹ Stewart, disciple de Reid, insistera sur le caractère déductivement stérile des « axiomes » et protestera contre l'appellation de « principes », préférant « lois fondamentales de croyance ».

¹² Acta Universitatis Lundensis, XXXI, 2, Lund, 1935, p. 9.

clusion évidente que l'esprit est apte à l'apprentissage de tout ce que nous savons en fait.

Pour Reid, la croyance à l'existence d'objets extérieurs autonomes et la croyance à l'existence d'un moi identique, support de ses perceptions et de ses souvenirs, sont impliquées dans les processus perceptif et mémoriel. Elles apparaissent incontestablement « innées » :

« Il est trop évident pour qu'il en soit besoin de preuve que tous les hommes sont poussés par nature à prêter une foi implicite au témoignage distinct de leurs sens longtemps avant d'être capables de nourrir quelque parti pris provenant de préjugés de l'éducation ou de la philosophie. »¹³

Quant au principe de croyance à l'uniformité du cours de la nature, il a été implanté par Dieu dans l'esprit de l'homme, car sans lui l'expérience serait dénuée de sens et d'utilité. Cette considération, qui peut servir à confirmer notre croyance quand nous avons atteint l'âge de raison, n'est toutefois pas à l'origine de cette croyance. En effet :

« les enfants et les idiots ont cette croyance dès qu'ils savent que le feu peut les brûler. En conséquence, elle doit être l'effet de l'instinct, non de la raison. »¹⁴

Les critères de l'innéité d'une croyance se ramènent donc à l'évidence et au caractère originel. Mais si la psychologie contemporaine nous apprend que même la notion en apparence immédiate d'un moi identique dans le temps est en fait acquise, elle n'exclut pas l'existence de schèmes héréditaires conditionnant cette acquisition. Pour Reid, l'immédiateté s'explique toujours par le recours à notre « constitution », à des structures mentales qui nous viennent de Dieu.

Reid fait remonter à Descartes le mérite des plus contestables d'avoir remis à l'honneur les redoutables « idées » médiatees. Il lui reproche encore l'absurdité du doute hyperbolique, le doute n'ayant de sens que s'il existe des certitudes qui permettent de mesurer l'inadéquation des objets du doute. Mais par ailleurs, il loue vivement Descartes d'avoir entrepris la recherche de fondements sûrs de la connaissance. Toutefois, il ne fallait pas se contenter, selon Reid, d'une seule évidence et prétendre déduire l'existence de la conscience, alors que la première est tout aussi évidente que la seconde.

Toute une série de croyances naturelles constituent des principes premiers aussi évidents que le *cogito*. L'autorité du sens commun ne saurait être repoussée sans bonne raison, la présomption de vérité jouant au contraire en faveur de ce qui est universellement admis. Les philosophes qui critiquent les croyances jugées « naïves », les préjugés du sens commun, n'arrivent pas à convaincre, mais parviennent tout juste à jeter le discrédit sur la raison et la philosophie en sombrant dans le paradoxe.

¹³ WORKS, *Essays on the Intellectual Powers of Man*, I, p. 445.

¹⁴ WORKS, *Inquiry into the Human Mind*, I, p. 198.

Il faut faire confiance au « témoignage des sens », lequel est d'ailleurs toujours accompagné d'un jugement, souvent implicite, et d'une croyance à l'existence. Ainsi, c'est une vérité de sens commun que nous croyons à l'existence extérieure, autonome, de ce que nous percevons, ainsi qu'à l'existence d'un moi percevant. Tout cela nous est donné comme certain dans le seul acte de perception. La substance matérielle et la substance pensante apparaissent corrélatives : la conscience est conscience de quelque chose. La perception, la mémoire, l'imagination visent un objet, la conception aussi en a un, même si l'on ne se prononce pas sur le statut d'existence de cet objet, car on peut évidemment penser à ce qui n'existe pas.

L'important ici c'est le refus de la connaissance médiate, pas « idées » interposées, des métaphysiciens qui voient dans les croyances communes des illusions, des préjugés dénués de preuve, et se privent ainsi de bases de preuve, ces croyances étant effectivement premières, semblables pour Reid à des axiomes, que l'on ne saurait prouver puisque l'on ne peut régresser à l'infini. Elles sont d'ailleurs si fondamentales que les nier n'entraîne pas seulement à énoncer des propositions fausses mais, ce qui est pire, à émettre des absurdités¹⁵.

C'est encore une vérité première, un principe de sens commun et sans doute le plus important de tous, que nos facultés ne sont pas fallacieuses. Nos sens, pas plus que notre conscience ne nous trompent habituellement. Dans des circonstances normales, nous pouvons leur faire confiance et rendre compte des erreurs, qui sont corrigibles. Constatant qu'une table apparaît petite et elliptique vue d'une certaine distance, alors qu'elle apparaît plus grande et ronde vue du dessus, Hume veut en tirer des conclusions sceptiques quant à notre possibilité de connaître la réalité, mais il ne s'agit là ni d'erreurs des sens ni d'illusions. Les deux phénomènes s'expliquent rationnellement dans le cadre des lois de la perspective. Les sens ne nous trompent pas, répète Reid, cependant rien ne nous permet d'extrapoler à partir de l'une ou l'autre des apparences pour en inférer la forme exacte de la table. Il existe des instruments de mesure et des théories quant à leur utilisation, en sorte qu'il est possible de se mettre d'accord sur une certaine objectivité, laquelle a indéniablement un caractère intersubjectif.

Mais ce qui est plus important encore, c'est que Reid se distingue tout autant des rationalistes que des empiristes en soulignant le rôle prépondérant de l'élément social, du rapport à autrui dans l'acquisition des connaissances les plus élémentaires, indispensables à notre survie, et même comme exigence première pour toute instruction.

¹⁵ Il faut remarquer que le Jésuite français Cl. Buffier avait, dans son *Traité des premières Vérités* (172), défendu une philosophie du sens commun, s'appuyant notamment sur l'argument de l'absurdité des thèses philosophiques qui font fi des vérités premières de sens commun. Il semble cependant prouvé que Reid n'en eut connaissance qu'après la rédaction de l'*Inquiry*. Il fait en tout cas son éloge dans le sixième des *Essays on the Intellectual Powers of Man* (ch. vii).

Descartes considérait que chacun était doté d'assez de bon sens, de raison, pour pouvoir, en faisant abstraction de tous les préjugés acquis par l'éducation, des scories de l'« opinion », retrouver les bases d'une connaissance certaine, et même pour en déduire, selon « l'ordre des raisons », les vérités de chaque science, pourvu qu'il y mette assez de persévérance et d'application.

Reid s'insurge contre cet orgueil qui pousse à philosopher en solitaire et à prétendre tirer tout le système de la connaissance de son propre fonds. C'est pour lui un principe de sens commun, une évidence première, qu'il nous faut faire confiance au témoignage humain longtemps avant de pouvoir en donner quelque raison. L'enfant en bas âge ne raisonne pas ou peu. Il n'a pas encore eu l'occasion de se former une véritable expérience. Pourtant il communique spontanément avec ses proches, réagit à la douceur comme aux menaces, comprend ce qu'on lui veut avant même de posséder l'usage du langage articulé. Il apprend ainsi ce qu'il a besoin de savoir pour s'orienter sans trop de heurts dans l'existence. Autrui joue donc un rôle capital pour lui donner accès à un premier degré de connaissance, lui permettre de constituer son expérience.

Dans le dernier chapitre de l'Essai I des *Essays on the Intellectual Powers of Man* qui rassemblent les réflexions de Reid concernant la théorie de la connaissance dans la perspective d'une philosophie du sens commun et qui parurent vingt ans après *Inquiry*, Reid fait quelques brèves remarques à propos d'opérations mentales dites « sociales ». De quoi s'agit-il ? Simplement d'activités telles que poser des questions, y répondre, donner des ordres, obéir, faire des promesses, conclure des contrats. Cela englobe, notamment, des usages du langage qui débordent le simple énoncé constatant un fait ou sa vérification, pour déboucher sur un « faire » qui n'a de sens que dans une relation à autrui.

Ces opérations sont, Reid y insiste, aussi fondamentales que celles qu'il appelle « solitaires » : percevoir, juger, imaginer, concevoir. Certaines opérations mentales « sociales » sont manifestement effectuées par l'enfant avant qu'il n'ait acquis une vaste expérience, qu'il n'ait appris à raisonner, lors même qu'il ne communique encore que par signes, cris, attitudes. Cette aptitude ne peut donc lui venir que de la Nature. En fait, il semble bien que pour Reid Dieu ait implanté en nous, se manifestant peu après la naissance, une croyance à l'existence d'autres êtres « vivants et intelligents » et une disposition à croire ce qu'ils nous communiquent. La mimique, les cris, les pleurs, l'attestent avant les premiers mots. La présence dans toute langue d'éléments grammaticaux qui ont trait à d'autres êtres que l'on interroge, à qui l'on donne des ordres, ou dont on en reçoit, à qui l'on fait des promesses, etc., en témoigne également.

Reid s'étonne que les philosophes ne parviennent pas à rendre compte correctement de ces opérations sociales. Sans doute est-ce parce que la théorie des idées les conduit à des absurdités telles que le solipsisme. Ils tendent dès lors à réduire les opérations mentales sociales à des opérations solitaires, comme ils

s'efforcent par ailleurs de ramener les « affections sociales » comme la bienveillance, à des modifications de l'amour de soi, de l'égoïsme : Reid s'oppose à ce réductionnisme.

Remarquons que la théorie de la connaissance par « idées » se développe dans un climat individualiste. L'empirisme demeure à cet égard dans la ligne du subjectivisme cartésien. Certes, les philosophes reconnaissent que l'individu naît dans la société, mais les processus de connaissance sont considérés comme solitaires, que les matériaux de la connaissance proviennent intégralement des sens ou soient en partie innés. Ils sont donc, dès le départ, enfermés dans leur subjectivité.

Le XVIII^e siècle s'est beaucoup préoccupé du rapport à autrui, mais sur le plan moral, qui englobe le social et le politique. La société est d'ailleurs généralement conçue comme une association d'individus séparés auxquels les structures institutionnelles viennent imposer un ordre. Même si ces entités individuelles sont jugées dotées de « sympathie », d'« affections sociales », le souci de leur bien propre est souvent la principale source de leurs actes altruistes eux-mêmes.

Pour ce qui concerne la connaissance, elle résulte de l'usage exclusif des facultés individuelles et de l'expérience. Que le rationalisme ou l'empirisme l'emporte chez les philosophes, l'éducation ne joue qu'un rôle secondaire dans le processus d'acquisition des connaissances. Que l'on songe à l'éducation non directive de l'*Emile* où l'art du maître consiste non à inculquer des connaissances, mais bien plutôt à préparer le terrain pour le développement, la maturation des facultés afin que l'enfant accède lui-même au savoir, découvre ce qui ne peut manquer de l'intéresser.

Reid innove donc à plus d'un titre en attirant l'attention sur les opérations mentales « sociales », sur leur caractère originaire, en insistant sur le fait qu'elles ne peuvent être réduites à des opérations intellectuelles solitaires comme juger, percevoir, concevoir, imaginer, mais qu'elles exigent un rapport actif à autrui. Elles s'expriment cependant aussi dans le langage. On pourrait même soutenir que le langage sert avant tout à la communication. Il est curieux, dès lors, constate notre auteur, que les logiciens se bornent à analyser des propositions qui sont le reflet d'opérations solitaires de l'esprit, des propositions de type prédicatif. En précurseur des analystes contemporains du langage ordinaire, Reid croit que les questions, les ordres, les promesses se prêteraient également à une analyse logique instructive.

Toutefois, il n'est pas nécessaire de se livrer à l'étude de ces opérations pour se rendre compte qu'elles présupposent la croyance à l'existence d'autres êtres intelligents. C'est parfaitement évident. Cette croyance est certes liée à notre perception sensible des corps. Pourtant, ce n'est ni grâce aux sens, ni grâce à la raison que nous savons dès notre plus tendre enfance que les autres que nous percevons en tant que corps sont en fait des êtres vivants et intelligents comme

nous. Pour Reid, il s'agit d'une sorte de « prescience ». Avant même de savoir parler, les enfants manifestent leurs désirs, leurs aversions, c'est donc qu'ils croient être compris. Cette aptitude à communiquer fait pendant à celle qui leur permet de comprendre, de donner un sens aux expressions de la physionomie, aux inflexions de la voix, aux gestes. Ils ont foi en les autres et ne redoutent pas d'être trompés. Or, ces signes accessibles à tous avant tout apprentissage constituent pour notre auteur un langage naturel. C'est à partir de conventions dans ce langage que les êtres humains créent des langues artificielles complexes qui rendent possibles l'abstraction et le progrès des connaissances. L'aptitude à comprendre le langage naturel, essentiellement expressif, ne se perd cependant jamais complètement et il demeure en tout cas le langage de prédilection de l'artiste.

Dès qu'ils savent parler, les enfants posent des questions, faisant progressivement un usage plus intensif de signes conventionnels pour s'instruire et pour communiquer. Il est clair qu'ils montrent ainsi une fois de plus leur conviction ancrée qu'ils ont affaire à d'autres êtres intelligents. C'est si vrai qu'ils ont même tendance à animer les objets qui les entourent, jusqu'à ce que l'expérience leur apprenne à distinguer. Il s'agit donc bien d'une disposition naturelle, qui se rattache au besoin instinctif d'assurer la survie et le mieux être ¹⁶.

Ainsi, l'enfant accorde spontanément foi à l'information qui lui est transmise par les adultes. Un principe de crédulité est inscrit dans sa « constitution » car, de même qu'il lui faut être nourri par d'autres avant de pouvoir se nourrir lui-même, l'enfant doit être instruit de bien des choses avant qu'il ne puisse se servir de sa raison et de son expérience pour faire ses propres découvertes.

On ne saurait assez y insister, Dieu nous a créés « sociaux », c'est pourquoi nous inventons ensemble des conventions de langage qui nous permettent de dépasser le stade fruste du langage naturel. Notre connaissance est, en grande partie, tributaire de l'intersubjectivité :

« Le sage et bienveillant Auteur de notre Nature, qui voulait que nous fussions des créatures sociales et que nous recevions la plus grande et la plus importante partie de notre connaissance par l'information des autres, a, dans ce but, implanté dans notre nature deux principes qui se correspondent. » ¹⁷

Au principe de crédulité correspond, en effet, le principe de véracité, une propension naturelle à dire la vérité, une sorte d'instinct qui assure que les mots sont bien l'expression (les signes) des pensées. On remarque, déclare Reid, que même les menteurs disent plus fréquemment la vérité qu'ils ne mentent. Il faut

¹⁶ Pour tout ce développement relatif à notre croyance naturelle à l'existence d'autres êtres intelligents avec lesquels nous pouvons communiquer, voir le brillant article de M. Chastaing « Reid, la philosophie du sens commun et le problème de la connaissance d'autrui », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 1954.

¹⁷ WORKS, *Inquiry into the Human Mind*, I, p. 196.

avoir quelque raison pour mentir ; la vérité, par contre, s'exprime spontanément.

Reid établit encore un parallèle éclairant entre le langage que nous tient la nature et le langage humain. Dans chacun des deux cas, le point de départ est donné : les sensations-signes, qui produisent les perceptions originales, et les mimiques, inflexions de voix, gestes, qui sont porteurs d'une information immédiatement comprise. Notre confiance est entière et pleinement justifiée dans l'un comme dans l'autre cas. Elle est indispensable aux développements ultérieurs : les perceptions acquises (j'entends un bruit dans la rue, j'en infère qu'un véhicule passe), et le langage conventionnel. L'erreur se situe à ce deuxième niveau. Mais bien que le témoignage des sens soit plus sûr que le témoignage humain, notre confiance en tous deux constitue une exigence fondamentale à l'acquisition de la connaissance et à son progrès. La nature, il est vrai, nous éduque, mais, quoiqu'en ait pensé Rousseau, elle a décrété que l'éducation humaine serait nécessaire à la formation d'un homme. Si la raison et la réflexion viennent s'ajouter à cette première éducation, le terrain est prêt pour l'émergence du génie. Mais il importe que le philosophe ou le savant qui fait usage de la raison n'ignore pas qu'elle s'enracine dans un fonds commun de nature complété par un apport de culture.

Il ne faudrait toutefois pas croire que, pour avoir constaté l'élément culturel qu'elle comporte, Reid ait eu conscience du caractère relatif de la connaissance. A son niveau le plus élevé, la raison écarte précisément le relatif et l'adéquation de la connaissance au monde devient aussi parfaite qu'elle peut humainement l'être :

« Quand la Raison est employée correctement, elle confirme les documents de la Nature qui sont toujours vrais et sains ; dans les documents de l'éducation humaine, elle distingue les bons des mauvais, rejetant ces derniers sans prétention et adhérant aux premiers avec respect. »¹⁸

Très critique à l'égard des outrances de l'empirisme conceptuel, Reid en revient à un intuitionnisme, à la défense de notions communes et surtout de principes de sens commun, premiers, évidents et donc non susceptibles de preuve. L'influence des platonisants de Cambridge a sans doute joué chez ce philosophe cependant formé à l'école de Locke, Berkeley et Hume. La volonté de restaurer l'autorité du sens commun identifié à la raison intuitive se combine à un souci de conserver l'acquis empiriste, le recours à l'expérience considéré comme l'héritage de Bacon.

En outre, Reid s'inscrit dans la lignée des grands moralistes, Butler, Shaftesbury, Hutcheson, Adam Smith et Hume, par son insistance sur le rôle de la sociabilité humaine. Toutefois, il ne se borne pas à en montrer les conséquences pour la morale et la politique. Il fait apparaître par l'observation et par une analyse du langage ordinaire combien notre manière de connaître et de com-

¹⁸ *Ibid.*, p. 201.

prendre le monde est tributaire du rapport à autrui. Il ne faut pas perdre de vue cependant que la connaissance demeure pour lui essentiellement affaire de déchiffrage d'un donné objectif.

C'est ce mélange d'intuitions novatrices et d'attachement à la tradition rationaliste qui fait l'originalité de Reid. Il ne tolère aucun relativisme, aucun subjectivisme. Le donné mondain est certes interprété en fonction des exigences de la « sensibilité » humaine, mais l'homme le découvre selon des schèmes préformés.

Il faut souligner tout à la fois le caractère démocratique de l'entreprise écossaise¹⁹ qui enracine le savoir dans un fonds commun à tout être de raison, mais aussi le danger chez Reid d'un recours excessif à l'évidence pour garantir la vérité des croyances naturelles. Celles-ci, c'est clair, ne sont évidentes que dans la mesure où elles demeurent vagues, imprécises. Mais leur contenu est lié à des pratiques, à des manières d'agir humaines, à des « formes de vie » pour employer l'expression de L. Wittgenstein²⁰. En cette qualité, elles sont, dans certains cas tout au moins, susceptibles d'évolution. Il faut donc regretter que Reid ait barré la voie au changement en constituant les croyances de sens commun en vérités premières, immuables.

¹⁹ Cfr DAVIE, G.E., *The Democratic Intellect: Scotland and her Universities in the Nineteenth Century*, Edinburg Univ. Press, 1961.

²⁰ WITTGENSTEIN, L., *On Certainty*, ed. by G.E.M. Anscombe and G.H. von Wright, Oxford, Basil Blackwell, 1969.

LES INFLUENCES ANGLAISES EN EUROPE OCCIDENTALE AU SIECLE DES LUMIERES

par

Michèle MAT-HASQUIN

Assistante à l'Université de Bruxelles

C'est du nord désormais que venait la lumière, écrivait Paul Hazard, évoquant le prestige croissant de l'Angleterre dans l'Europe des années 1680-1715. L'influence du modèle anglais s'exerça au-delà de ces années de « crise de conscience » durant tout le XVIII^e siècle, dans des domaines aussi différents que l'économie, la politique, la littérature ou les mœurs, comme l'ont mis en évidence les exposés — et les discussions qui suivirent — faits par Michèle Plaisant (Université de Lille III), Michèle Sacquin-Moulin (Bibliothèque Nationale — Paris), Michel Baridon (Université de Dijon), Pol-P. Gossiaux (Université de Liège) et Hervé Hasquin (Université Libre de Bruxelles), lors d'un séminaire de recherche organisé à Lembeek le 12 septembre 1981 par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle (U.L.B.) et introduit par Roland Mortier¹.

Dans une livraison de l'année 1787, *L'Année littéraire* citait les *Nuits* de Young et les *Saisons* de Thomson parmi les livres anglais qui étaient devenus « aussi familiers (aux Français) qui si la France les avait produits ». Le journaliste aurait pu y ajouter les poèmes ossianiques². L'impact de ces œuvres fut en effet considérable dans l'Europe de la seconde moitié du XVIII^e siècle³, non sans

¹ Ont participé aux discussions : Annette André-Félix (U.L.B.), Jean Dierickx (U.L.B.), Luc Dhondt (Rijksuniversiteit Gent), Daniel Droixhe (U.L.B. et U. Liège), Jean-Michel Dufays (F.N.R.S.), Marie Frédéricq-Lilar (U.L.B.), Guy Haarscher (U.L.B.), Jean-Jacques Heirwegh (U.L.B.), Jacques Marx (U.L.B.), Elizabeth Plard, Henri Plard (U.L.B.), H. Van Gorp (Katholieke Universiteit Leuven), Jean Weisgerber (U.L.B.).

² Leur succès se maintiendra jusque sous l'Empire. Bonaparte emporta la traduction d'Ossian faite par Le Tourneur en Egypte et à Sainte-Hélène et sous son règne, l'ossianisme servit, comme mythologie officielle, à la glorification du héros guerrier. On en citera pour preuve le tableau de Girodet, où l'on voit les héros ossianiques recevoir les maréchaux de l'Empire (R. Mortier).

³ Voir à ce sujet les deux premiers tomes du livre de Paul Van Tieghem, *Le préromanisme. Etudes d'histoire littéraire européenne*, Paris, 1924-1947, 3 vol.

malentendus ni paradoxes, Michèle Plaisant l'a montré. Les *Seasons* de Thomson, les *Nuits* de Young⁴ et les *Fragments of Ancient Poetry collected in the Highlands of Scotland and translated from the Gaelic or Erse language* publiés par Macpherson, jouèrent un rôle moteur dans la transformation en profondeur de la sensibilité européenne à cette époque, alors qu'en Angleterre ils étaient l'aboutissement, le point d'orgue d'un renouveau poétique qui s'était manifesté dès la fin du XVII^e siècle et qui se caractérisa principalement par l'importance accordée à la sensation, à l'expérience concrète sous l'impulsion de l'empirisme lockien, de la théorie sensualiste de l'imagination⁵ ; par le développement de la conception du sublime, lié aux aspects les plus sauvages de la nature, l'apparition d'un mysticisme de l'espace, la découverte de la richesse exubérante de la nature, dans la mouvance des découvertes scientifiques contemporaines (télescope, microscope)⁶ ; par la prédilection pour une thématique du spleen, de la mélancolie ; par la dislocation des genres traditionnels et des structures classiques⁷. Encore s'en faut-il de beaucoup que les Français aient su, ou pu, apprécier pleinement la poésie anglaise. Des *Seasons*, ils n'ont goûté que des aspects fragmentaires : descriptions, développements scientifiques, épisodes sentimentaux. Et Saint-Lambert, pas plus que ses compatriotes, n'a perçu l'originalité de la démarche de Thomson : la recherche, sous le tourbillon apparent, de l'unité cosmique d'une nature vibrante, animée d'une vie secrète. Quant aux *Saisons* de Léonard (1787), elles furent composées à partir d'une traduction. Et Henri Plard a rappelé les libertés que prenaient les traducteurs, « truchements » obligés à une époque où la connaissance de l'anglais était encore peu répandue. Partisans pour la plupart de la théorie de l'identité d'effet, ils prétendaient, non faire preuve d'une fidélité littérale, mais procurer au lecteur un plaisir esthétique semblable à celui qu'offrirait la lecture de l'original. Aussi, dans le but, louable, de faire apprécier au public français les auteurs étrangers, n'hésitèrent-ils pas à franciser les mœurs pour respecter les sacro-saintes bienséances ou à restructurer l'œuvre selon les

⁴ Le titre anglais est : *The Complaint, or Night-Thoughts on Life, Death and Immortality*.

⁵ Voir les *Essais sur les plaisirs de l'imagination* d'Addison qui ont influencé Thomson.

⁶ L'impact sur la poésie descriptive de la découverte du microscope qui permit les progrès étonnants réalisés par les sciences de la vie au siècle des Lumières fut beaucoup plus important en France qu'en Angleterre. Songeons par exemple aux strophes enflammées consacrées par Delille au puceron hermaphrodite ou au polype d'eau douce : au demeurant peu lisibles aujourd'hui. Et on peut se demander si, au XVIII^e siècle, il ne faut pas chercher la véritable poésie scientifique française dans les écrits des hommes de science, Buffon, Bonnet, Trembley (J. Marx).

⁷ C'est le grief que Clément « l'inclément », détonnant dans le concert de louanges qui accueillit les *Nuits*, fera au poème de Young : c'est « une rapsodie lugubre, où le lyrique est à côté du syllogisme », « un monstre en littérature », dont « le succès (...) est un de ces prodiges littéraires qu'aura peine à comprendre la postérité » (cité par P. Van Tieghem, *op. cit.*, II, p. 179).

normes classiques de clarté, d'unité, de régularité⁸. Non content de nous présenter, dans ses *Nuits*, un Young déiste, partisan de la religion naturelle des philosophes, Le Tourneur se félicitait, dans la préface de sa traduction (1769), d'avoir refondu complètement le poème anglais : après avoir dans une première traduction « exactement suivi l'ordre de l'original (...) j'ai regardé cette traduction, comme un architecte ferait l'amas des matériaux d'un édifice, taillés et tout prêts à placer, mais entassés au hasard dans huit ou neuf places différentes et mêlés dans des décombres. J'ai assemblé, assorti de mon mieux sous un titre commun tous les fragments qui pouvaient s'y rapporter, et former une espèce d'ensemble ». Paul Van Tieghem voyait avec raison dans cette version des *Nuits*, « la plus extraordinaire macédoine qu'ait jamais élaborée un traducteur »⁹.

De la trahison pieuse au mirage, des traductions aux récits de voyage anglophiles, il n'y a qu'un pas. Au terme d'une enquête fouillée, exploitant de nombreux inédits, Michèle Sacquin-Moulin a mis au jour les structures et les thèmes des récits écrits par les voyageurs français au terme d'un périple en Angleterre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Fort différents des écrits publiés par les voyageurs anglais en France¹⁰, ces récits fonctionnent comme les voyages imaginaires contemporains. Tous offrent le balancement habituel entre la présentation totalitaire d'un système cohérent et la description anecdotique du quotidien, l'un étant l'effet et l'illustration de l'autre. L'Angleterre y est envisagée et décrite suivant le schéma caractéristique des utopies les plus classiques : gouvernement, architecture et urbanisme, religion ou modes de festivité culturelle ou culturelle, famille et sexualité, pédagogie. Elle apparaît, dans les récits anglophiles, comme une utopie bourgeoise, politiquement modérée. Tous les voyageurs ont lu Montesquieu et Blackstone et vantent les bienfaits de la monarchie constitutionnelle anglaise, teintée de paternalisme : équilibre des pouvoirs, limitation du pouvoir royal (Mercier, Grosley), liberté de la presse (Morellet), *habeas corpus*, absence de lettres de cachet et de torture. Et, avec un bel ensemble, ils emboitent le pas au Voltaire des *Lettres philosophiques* pour faire l'éloge de la tolérance anglicane. Quant à la capitale anglaise, elle présente tous les traits des villes utopiques, par le biais notamment d'une occultation de son aspect historique. Et on chercherait en vain dans ces récits une quelconque allusion aux débuts de l'industrialisation : seules figuraient au programme des circuits touristiques la capitale et les villes d'eaux (J. Dierickx). Enfin, les voyageurs louent l'harmonie du couple anglais, la vertu et la fidélité des femmes, épouses et mères modèles qui allaitent leurs

⁸ Sur les traductions d'ouvrages anglais, voir la thèse dactylographiée de R. Kelly, *L'évolution de la théorie de la traduction en France au dix-huitième siècle : étude sur les idées esthétiques et littéraires dans leurs rapports avec l'anglomanie* (Lyon, 1957).

⁹ *op. cit.*, II, p. 54.

¹⁰ Les Français suivent un plan thématique, les Anglais un plan chronologique et linéaire, conformément aux méthodes d'investigation prônées par la Société Royale de Londres que l'on retrouve aussi dans *Robinson Crusoe*.

enfants, comme dans l'*Emile*¹¹. De Voltaire à Chantreau, les mêmes poncifs alimentent un mirage anglais réformiste et bon enfant : le pays réel disparaît sous une utopie atemporelle.

Les voyageurs ne furent pas les seuls au XVIII^e siècle à s'intéresser à la monarchie constitutionnelle anglaise. Un des objets de la réflexion politique menée par les Lumières françaises, de Fontenelle à Condorcet, fut le modèle de gouvernement d'Outre-Manche dont Michel Baridon a retracé la genèse. Trois grandes théories politiques s'affrontèrent en Angleterre dans les années qui précédèrent la Révolution de 1688. Sir Robert Filmer soutenait l'absolutisme de droit divin dans sa *Patriarcha*, éditée de façon posthume en 1680, qui présente d'évidentes similitudes avec la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* : au « les hommes naissent sujets » de Bossuet correspond le « no man is born free » de Filmer. Dans cette perspective, « le pouvoir du monarque est d'essence patriarcale. Dieu le père le choisit pour être son lieutenant sur terre et il lui confère une autorité primitivement donnée à Adam, le maître du monde, et transmise par des longues chaînes de l'hérédité. Ainsi, certains reçoivent le droit inné de régner, les autres, le devoir inné de se soumettre »¹². A cet absolutisme théologique s'opposent, en Angleterre, le whiggisme polybien et le contractualisme. Héritées de l'aile marchante de la Réforme — elles remontaient à Théodore de Bèze et à Calvin par le biais des puritains — et refondues avec l'aide des théoriciens du droit naturel, les thèses contractualistes furent exposées par Locke dans ses *Traité du Gouvernement civil* qui circulaient en manuscrit dans les années 1680 : « man is born free », l'homme a en lui des « semences de liberté » — pour reprendre les termes de Pufendorf — qu'il aliène pour rentrer dans la société civile. La troisième théorie, la constitution mixte ou whiggisme polybien¹³, tirée des écrits de Harrington (dont l'*Oceana* en 1656), devint l'idéologie à la mode après la Révolution de 1688. Ce système avait de quoi séduire les philosophes français qui vivaient sous un régime d'absolutisme théocratique. Libéralisation de la vie économique (p.ex. libre prospection du sous-sol de ses propres domaines), libre — ou presque — circulation des idées, limitation du pouvoir royal, sécularisation de la vie politique, soumission de l'Église établie aux magistrats civils, telles sont les réformes « à l'anglaise » que les Lumières françaises souhaitaient voir appliquer dans leur patrie.

¹¹ Les liens des récits de voyage avec la fiction sont d'ailleurs multiples et complexes : bien des voyageurs qui avaient lu Richardson virent dans les femmes anglaises autant de Pamela (M. Plaisant) ; inversement, l'image mythique du gentleman anglais popularisée par les récits de voyage, se retrouvera dans la *Corinne* de Madame de Staël (R. Mortier).

¹² Michel Baridon, « Lumières et Enlightenment. Faux parallèle ou vraie dynamique du mouvement philosophique ? », *Dix-huitième siècle*, 10, 1978, p. 60.

¹³ appelé ainsi parce qu'il fondait le gouvernement idéal sur l'équilibre monarchie — aristocratie — démocratie, comme jadis Polybe pour expliquer l'ascension irrésistible de Rome. La référence à l'antique était une façon d'échapper aux conflits religieux en sécularisant la politique.

L'admiration pour le modèle anglais n'excluait pas l'esprit critique. Le cas de J.-B.-A. Suard est exemplaire à cet égard. Curieux personnage que ce Suard (1733-1817), « l'homme le plus sage, le plus consciencieux et le plus indépendant », écrivait La Rochefoucauld-Liancourt ; il élabora avec Raynal, Malouet, Fleurieu, le plan d'une « réforme générale de l'humanité » et inspira l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke.

C'est aussi l'un des meilleurs spécialistes de la littérature et des institutions anglaises de son époque. Il connaissait personnellement quelques-uns des grands noms de la politique anglaise et américaine (Hume, Walpole, Wilkes, Smith, Shelburne, Douglas, Stewart, Gibbon, Franklin) et possédait la plus belle bibliothèque anglaise de France (2509 lots d'après le catalogue de vente, soit environ cinq à six mille volumes) : 60 à 65 % des ouvrages sont des livres anglais ou en anglais, une partie considérable des livres français est constituée de traductions d'ouvrages anglais, une autre partie d'ouvrages sur l'Angleterre. Avant 1789, il fréquentait les salons de Necker et du fermier-général De Vaines, cercles politiques où l'on débattait de réformes « libérales », tendant à instaurer en France un régime à l'anglaise. Il fut le théoricien du parti des monarchiens, le parti de Necker, qui prôna, au début de la Révolution, sans succès, une monarchie mitigée avec double chambre législative et équilibre des pouvoirs. Plus que l'action pratique du directeur du *Journal de Paris*, c'est son action théorique qui a retenu l'attention de Pol-P. Gossiaux. « Je me suis occupé toute ma vie, confia Suard à Garat, des études politiques qui partageaient mon temps avec les objets littéraires. Je réservais pour ma vieillesse l'occupation de rédiger les matériaux que j'avais amassés ; la révolution a arrêté ce travail : j'étais entraîné par le torrent des événements dans les quinze premières années ; le despotisme m'en a détourné ensuite »¹⁴. Et Garat confirmait avoir vu ces matériaux : « ils étaient immenses et bien ordonnés »¹⁵. Pol-P. Gossiaux a découvert récemment, à Liège, une partie importante de cet essai manuscrit sur le *Gouvernement*¹⁶ où Suard cite au moins une centaine d'auteurs anglais : grand noms et *minores*, livres et articles de presse.

Le discours de Suard, dans cet essai, est un exorcisme du *Contrat social*. Contrairement à ce qu'affirment les théoriciens du droit naturel, les hommes ne naissent pas égaux et libres et « il est ridicule de fonder les principes d'une société régulière sur les prétendus droits de l'homme dans un état de nature

¹⁴ D.J. GARAT, *Mémoires historiques sur le XVIII^e Siècle et sur M. Suard*, Paris, A. Belin, 2^e éd., 1821, II, p. 448.

¹⁵ *Ibid.*, I, p. 75.

¹⁶ Pour la description matérielle du manuscrit, on se référera à Pol-Pierre Gossiaux, « Du pouvoir et du gouvernement selon J.-B.-A. Suard (1733-1817). Pages inédites, 1789-1791 », *Lias*, VI, 2, 1978, p. 199. On peut lire dans cet article d'importants extraits du manuscrit de Suard.

le moins naturel du monde »¹⁷. Avec William Temple (*An Essay upon the original and nature of Government*, 1680), il soutient que la société est antérieure à l'individu ; dès sa naissance, celui-ci est inscrit dans un réseau hiérarchisé de liens de dépendance naturels : « L'état de nature est l'état de société ; l'homme n'arrive pas au monde dans un état solitaire : un fils naît à côté de son père et voilà l'état de nature ; le père commande à ses enfants et gouverne les intérêts de la famille : voilà le gouvernement ; mettez deux familles sorties de la première à côté l'une de l'autre, voilà l'association civile »¹⁸. Restait à préciser les modalités d'exercice du pouvoir. De la cosmologie de Newton où l'équilibre des systèmes de l'univers résulte de l'antagonisme de deux forces opposées, Suard déduit le principe de la nécessaire division du pouvoir : « L'ordre social, écrit-il, comme l'ordre des sphères célestes, n'est pas le produit d'une seule force et des mêmes mouvements, mais le résultat combiné de plusieurs mouvements libres. Voyez ces grands corps se mouvant à travers l'espace du ciel dans des orbites régulières, croyez-vous que cette belle harmonie que nous contemplons avec admiration soit le produit d'une seule force et d'un même mouvement ? Anéantissez cette force de projection qui balance celle de la gravitation et celle-ci aussitôt, précipitant toutes les parties de la matière vers un centre détruira cet ordre admirable et confondra tout en une masse uniforme et inerte. C'est ce qu'on tend à faire en politique quand on veut soumettre toute l'action du Gouvernement à l'impulsion unique d'une seule puissance »¹⁹. Cette théorie de la division du pouvoir apparaissait aussi dans l'ouvrage de l'américain John Adams, *A Defence of the Constitution of Government of the United States of America against the attack of M. Turgot in his letter to Dr. Price, dated the twenty-second of March 1778* (1^{re} éd. 1787), que Suard cite une dizaine de fois dans son manuscrit. Le pouvoir exécutif sera déféré à un monarque mais, ajoute Suard, outre qu'elle est une institution arbitraire — idée puisée dans les *Discourses concerning Government* de Sidney (1617-1683) — « toute puissance déléguée est par sa nature conditionnelle ; car elle ne peut légitimement s'exercer que pour l'avantage de ceux qui l'ont constituée ; limitée car elle ne peut pas s'étendre au-delà des objets pour lesquels elle a été constituée ; révocable, par ceux qui ont cru nécessaire de l'instituer pour l'intérêt commun peuvent juger ensuite nécessaire de la constituer autrement pour arriver au même but »²⁰. Partisan, pour l'exercice du pouvoir législatif, d'un système bicaméral à l'anglaise, Suard émettait cependant de nettes réserves sur la représentativité et la composition des Chambres anglaises. violemment anti-aristocratique comme John Adams, il souhaitait remplacer les Lords par des intellectuels et des propriétaires, système qui, *grosso modo*, entrera en vigueur après 1830 en France et en Belgique.

¹⁷ cité par P.-P. Gossiaux, *op. cit.*, p. 226.

¹⁸ *Ibid.*, p. 208.

¹⁹ *Ibid.*, pp. 206-207.

²⁰ *Ibid.*, p. 219. Sur ce point, Suard rejoignait Rousseau.

Temple, Newton, Sidney ... quelques noms parmi bien d'autres — Suard cite aussi Harrington et Bolingbroke — témoignant de l'importance des théoriciens d'Outre-Manche dans la genèse et le développement de la réflexion politique de Suard, qui utilise massivement le modèle de gouvernement et le discours anglais, réputés libéraux, pour combattre les thèses des contractualistes et des partisans du régime démocratique pur.

La renommée des produits manufacturés sortis des usines d'Angleterre était au moins aussi grande sur le continent que celle de sa monarchie constitutionnelle. Hervé Hasquin dégagait les grandes étapes de la pénétration des techniques anglaises dans nos régions. Désireux de résister à la concurrence de leurs homologues anglais, qui produisaient moins cher, les industriels des Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège s'arrachaient littéralement les ingénieurs anglais qui possédaient les secrets de fabrication. C'est un ingénieur irlandais qui présida à la construction de la première machine à feu dans nos régions, près de Liège en 1721 et les machines à feu des mines de plomb de Vedrin (Namur, 1730), des charbonnages de Fresnes-sur-Escaut (Nord de la France, 1732), de Lodelinsart (1735) furent installées par l'Anglais Sanders. L'industrie textile s'implante à Verviers en 1798 : Cockerill y installe des machines à carder et à filer. L'industrie chimique (vitriol, eau-forte) se développe dans la région bruxelloise, aux environs de 1759, sous l'impulsion d'un autre anglais, Thomas Murry. Et le prestige des techniciens anglais était tel qu'ils obtenaient aisément du gouvernement des subsides facilitant l'implantation de nouvelles entreprises.

Autant que la diversité des domaines marqués par l'influence anglaise, les participants ont mis en évidence l'existence de spécificités régionales au sein d'aires géographiques parfois fort restreintes et d'interférences multiples entre le contexte économique et politique et l'état de l'opinion publique. Après 1780, l'anglophobie gagne du terrain dans la principauté de Liège : conséquence directe du passage de l'abbé Raynal et surtout de la concurrence économique en matière de commerce d'armes qui oppose marchands liégeois et anglais durant la guerre d'Indépendance anglo-américaine (P.-P. Gossiaux). Dans les Pays-Bas autrichiens, la promulgation, en 1781, de l'Edit de Tolérance de Joseph II favorise le développement des communautés anglicanes, à Ostende notamment, centre de contrebande important qui prospéra pendant toute la durée du conflit entre les Insurgents et la métropole anglaise (H. Hasquin). Et ce n'est pas un hasard si, dans la foulée des pamphlets de Gabriel Bourdon et de Fougeret de Monbron (*Préservatif contre l'Anglomanie*, 1757), les premiers récits de voyageurs anglophobes et conservateurs²¹ apparaissent en France durant la guerre de Sept ans

²¹ Les critiques du système britannique émanant d'esprits progressistes étaient relativement rares et fort prudentes. Le risque était grand en effet d'apporter de l'eau au moulin des partisans de l'absolutisme de droit divin, des conservateurs : les lettres écrites par Helvétius à sa femme lors de son périple anglais sont éclairantes à cet égard (M. Sacquin-Moulin).

(1756-1763), qui avait froissé l'orgueil des compatriotes de Voltaire : récits démystificateurs, de caractère dystopique, qui ne s'appuient pas directement sur la réalité mais reprennent les schémas des récits anglophiles en opérant un simple renversement des valeurs²². De même la radicalisation du conflit entre les colons américains et l'Angleterre provoque chez les philosophes français une distanciation par rapport au modèle anglais, bientôt concurrencé par le modèle américain²³. L'anti-colonialisme de certaines pages virulentes de l'*Histoire des deux Indes*, dues souvent à la plume de Diderot, est aussi une dénonciation de l'impérialisme anglais (R. Mortier). Reste que si Diderot s'attaque au colonialisme britannique (cf. aussi la *Lettre d'un fermier de Pennsylvanie*), s'il évoque, dans des lettres inspirées par d'Holbach, la condition misérable de l'ouvrier et du paysan anglais, s'il stigmatise en un mot le mauvais fonctionnement du gouvernement d'Outre-Manche, il n'en reste pas moins partisan, *au plan théorique*, du système de monarchie constitutionnelle à l'anglaise, comme nombre de réformateurs du siècle des Lumières (H. Hasquin)²⁴.

Visibles lorsqu'on examine les retombées des conflits armés sur les sentiments des Européens à l'égard de l'Angleterre, les spécificités régionales apparaissent tout aussi nettement lorsqu'on feuillète, comme l'a fait H. Hasquin, les catalogues imprimés ou manuscrits, des bibliothèques des Pays-Bas autrichiens. Disons-le immédiatement : les enquêtes systématiques sont encore fort rares en ce domaine et l'on peut seulement formuler des hypothèses, indiquer des voies de recherche, non tirer des conclusions. La connaissance de la langue de Shakespeare paraît peu répandue dans nos régions²⁵ : sur les 3.500 volumes que compte la bibliothèque de Charles de Lorraine, 5 seulement sont en anglais. Lorsque les ouvrages anglais trouvent place sur les rayons des bibliothèques du XVIII^e siècle, c'est traduits ou adaptés en français : Duhamel du Monceau popularise les idées de Jethro Tull, Richardson fera pleurer nos ancêtres dans les traductions de

²² D'où l'aspect peu convaincant de leur démonstration qui les contraint à recourir à l'argument, encore peu mobilisateur, du patriotisme (« Estimons nos ennemis lorsqu'ils le méritent mais ne les faisons pas aimer », écrit Costé d'Arnobat) et à un relativisme géographique et culturel emprunté à Montesquieu (« Soyez anglais à Londres et français à Paris », proclame Lefebvre de Bouvray) (M. Sacquin-Moulin).

²³ A noter que chez Suard, modèles anglais et américain se relaient plutôt qu'ils ne s'excluent ; Suard allègue aussi souvent John Adams que Sidney ou Temple (P.-P. Gossiaux).

²⁴ comme le remarquait P.-P. Gossiaux, sous la Révolution française, tous les partis, sauf les Jacobins, admettaient le principe de la séparation des pouvoirs.

²⁵ On notera cependant que le périodique flamand, *Den Vlaemsche Indicateur ofte Aen-wyzer der Wetenschappen en Vrije Konsten*, publie régulièrement des listes bibliographiques de titres anglais en édition originale (L. Dhondt) : exception qui confirme la règle ou signe d'une différence entre Flamands et Francophones cultivés ? Pour plus de renseignements sur cet intéressant périodique, on se référera à L. Dhondt, « De l'influence des Lumières dans le comté de Flandre à la fin du l'ancien régime », *Études sur le XVIII^e siècle*, VI, 1979, pp. 167-176.

Prévost²⁶. Encore le nombre d'ouvrages anglais avoisine-t-il généralement à peine 5 % du total²⁷. Les 10 % d'auteurs anglais, en version originale de surcroît, de la bibliothèque de Patrice de Neny relèvent de l'exception : l'origine irlandaise de la famille du Président du Conseil privé n'y était sans doute pas étrangère. Un fait est certain : dans les bibliothèques des Pays-Bas autrichiens la présence française reste prépondérante²⁸.

A considérer l'ensemble des ouvrages répertoriés dans ces bibliothèques, on est frappé aussi par l'importance relative de l'économie politique. Josuah Child, Davenant, Carry, Josuah Gee, Law, le libéral David Hume, le Locke théoricien de politique monétaire sont des noms qui y apparaissent fréquemment, alors que la littérature physiocratique en est quasi absente. Le prestige de ces auteurs traduits ou adaptés en français au milieu du XVIII^e siècle²⁹ est grand dans nos régions : ce sont eux en effet qui ont inspiré la politique économique des Pays-Bas autrichiens, caractérisée par le triomphe du libéralisme éclectique.

Le modèle anglais influencera aussi la politique maçonnique du marquis de Gages, investi aux environs de 1770, et jusqu'en 1787, par la Grande Loge de Londres comme Grand-Maître de la Grande Loge provinciale des Pays-Bas³⁰ et qui luttera en maçon orthodoxe, contre les hauts grades introduits par Ramsay et acceptés par les loges relevant du Grand Orient de France (H. Hasquin).



Réunion riche d'enseignements donc que ce séminaire pluridisciplinaire. Outre qu'ils ont dégagé des directions de recherche qui s'annoncent fécondes, les participants ont mis en évidence les multiples facettes de la fascination exercée par le modèle anglais, expression médiate des variations des contingences politiques et économiques et des particularismes régionaux, comme aussi le rôle déterminant joué par l'Angleterre — en avance par rapport à l'Europe — dans la mutation des sensibilités et des gouvernements, des formes esthétiques et politiques à la fin du XVIII^e siècle.

²⁶ Le relais français joue un rôle capital aussi dans la pénétration de la littérature anglaise en Allemagne : H. Plard a relevé des imitations allemandes du *Spectator* d'Addison et Steele, élaborées à partir de traductions françaises.

²⁷ C'est le cas notamment de la bibliothèque du peintre P.N. Van Reysschoot, qui sera rachatée en grande partie par le bibliophile Van Hulthem (M. Frédéricq-Lilar).

²⁸ Voir à ce sujet les actes du colloque organisé par le Groupe d'étude du XVIII^e siècle sur *Les influences françaises dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège* dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, VI, 1979.

²⁹ Citons parmi les adaptateurs : Butel-Dumont, Veron de Forbonnais, Plumard de Dangeul, Jean-Baptiste de Secondat, fils de Montesquieu.

³⁰ Les loges liégeoises relevaient du Grand Orient de France.

CHRONIQUE

Société des Amis des poètes J.-A. Roucher et A. Chénier

De création récente, la Société des Amis des poètes Roucher et Chénier désire cristalliser le renouveau d'attention dont sont l'objet ces deux poètes en particulier et la poésie du XVIII^e siècle en général. Elle souhaite rassembler non seulement les spécialistes qui s'intéressent à la vie et à l'œuvre de Roucher et Chénier et qui sont disposés à en accroître le rayonnement mais encore tous ceux qui sont sensibles à cette poésie de la fin du XVIII^e siècle. Elle concrétisera cette intention par des activités variées dans la mesure de ses moyens (Colloques, conférences, bulletins...).

Le premier numéro des *Cahiers Roucher-André Chénier*, commémorant le bicentenaire des *Mois* de Roucher, est paru en décembre 1980. Il contient des articles de M. Barral (*Roucher poète monpelliérain*), L. Strivay, (*Une approche de la réception liégeoise du poème des Mois*), J. Vier (*Deux lyres, deux destins au pied de l'échafaud*), J. Gury (*Le jardin dans les Mois*), F. Roucher (*A l'époque les lumières : Roucher, Buffon et le rut des cerfs*), P. Naudin (*J.A. Roucher et J.-J. Rousseau d'après les Mois*), J. Deprun (*Le topos de l'inquiétude dans les Mois*), Ed. Guitton (*La modernité des Mois*).

Pour tout renseignement, s'adresser à : Edouard Guitton,
2, Villa de Bourg-l'Evêque,
35000 Rennes (France)

Association Belle de Zuylen/Isabelle de Charrière et Association suisse des amis de Madame de Charrière.

L'association Belle de Zuylen/Isabelle de Charrière et l'Association suisse des amis de Madame de Charrière fondée en novembre 1980, ont conclu récemment des accords d'étroite coopération. Elles publient conjointement la *Lettre de Zuylen et du Pontet*, bulletin annuel qui reflète les activités et les réalisations des deux associations.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Secretariaat Nederland : Madame A.C. Cosijn-Gouda,
Straatweg 17B,
3603 CV Maarssen (Nederland)

Secrétaire Suisse : Madame V. Winteler,
CH 2018 Perreux (Suisse).

TABLE DES MATIÈRES

BRAEM, J.-M.	Diderot traducteur de l' <i>Inquiry concerning virtue, or merit</i>	7
GAUDIER, J.P. et HEIRWEGH, J.-J.	Jean-Paul Marana, <i>L'Espion du Grand Seigneur</i> et l'histoire des idées	25
MAT-HASQUIN, M.	Dramaturgie et démythification dans les comédies d'Isabelle de Charrière	53
PREAUX, A.	Etude comparée du motif des frères ennemis dans les tragédies de Vittorio Alfieri et dans le <i>Sturm und Drang</i> .	67
PETERSEN, M.	Le rôle de l'objet dans « <i>Candide</i> »	83
DOMINICY, M	Beauzée critique de Port-Royal. La théorie du relatif .	95
WILMET, M.	La modernité de Beauzée	109
DUFAYS, J.-M.	Le « moyen âge » au dix-huitième siècle : contribution à l'étude de la terminologie et de la problématique d'« époque intermédiaire »	125
DESPRECHINS, A.	Tapisserie Royale à sujet de l'Astrée appartenant à la Ville de Paris	147
DROIXHE, D.	Etude quantitative et analyse interne de quelques bibliothèques liégeoises au XVIII ^e siècle	151
GRIFFIN-COLLART, E.	Empirisme, innéisme et intersubjectivité chez Thomas Reid	177
MAT-HASQUIN, M.	Les influences anglaises en Europe occidentale au Siècle des Lumières	191
CHRONIQUE	201

TABLE DES MATIÈRES

BRAEM, J.-M.	Diderot traducteur de <i>l'Inquiry concerning virtue, or merit</i>	7
GAUDIER, J.P. et HEIRWEGH, J.-J.	Jean-Paul Marana, <i>L'Espion du Grand Seigneur</i> et l'histoire des idées	25
MAT-HASQUIN, M.	Dramaturgie et démystification dans les comédies d'Isabelle de Charrière	53
PREAUX, A.	Etude comparée du motif des frères ennemis dans les tragédies de Vittorio Alfieri et dans le <i>Sturm und Drang</i> .	67
PETERSEN, M.	Le rôle de l'objet dans « <i>Candide</i> »	83
DOMINICY, M	Beauzée critique de Port-Royal. La théorie du relatif .	95
WILMET, M.	La modernité de Beauzée	109
DUFAYS, J.-M.	Le « moyen âge » au dix-huitième siècle : contribution à l'étude de la terminologie et de la problématique d'« époque intermédiaire »	125
DESPRECHINS, A.	Tapisserie Royale à sujet de l'Astrée appartenant à la Ville de Paris	147
DROIXHE, D.	Etude quantitative et analyse interne de quelques bibliothèques liégeoises au XVIII ^e siècle	151
GRIFFIN-COLLART, E.	Empirisme, innéisme et intersubjectivité chez Thomas Reid	177
MAT-HASQUIN, M.	Les influences anglaises en Europe occidentale au Siècle des Lumières	191
CHRONIQUE	201

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. *Gratuité*

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. *Buts poursuivis*

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. *Citation*

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. *Liens profonds*

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. *Sous format électronique*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. *Sur support papier*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. *Références*

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.